

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institution has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

☐ Coloured covers/
Couverture de couleur

☐ Covers damaged/
Couverture endommagée

☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque

☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

☐ Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

☐ Coloured pages/
Pages de couleur

☐ Pages damaged/
Pages endommagées

☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☐ Pages detached/
Pages détachées

☒ Showthrough/
Transparence

☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

☐ Continuous pagination/
Pagination continue

☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison

☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					☒						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

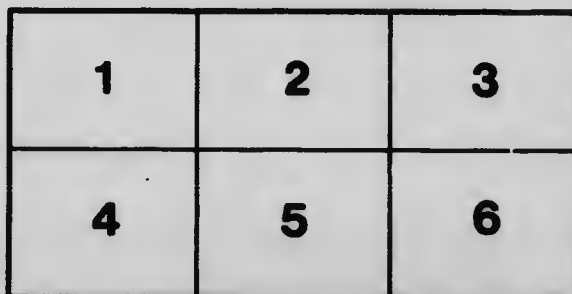
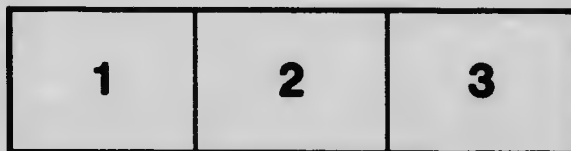
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

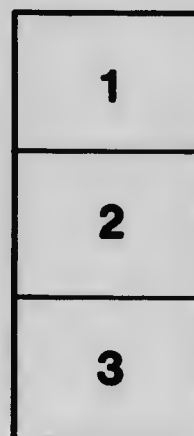
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

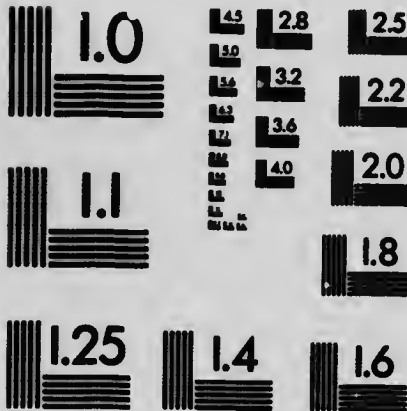
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 286-5009 - Fax

Dubien

3

A.-C. DUGAS, P.TRE
CURE DE SAINT-CLET, P. Q.

6



Nores

de

Diamant

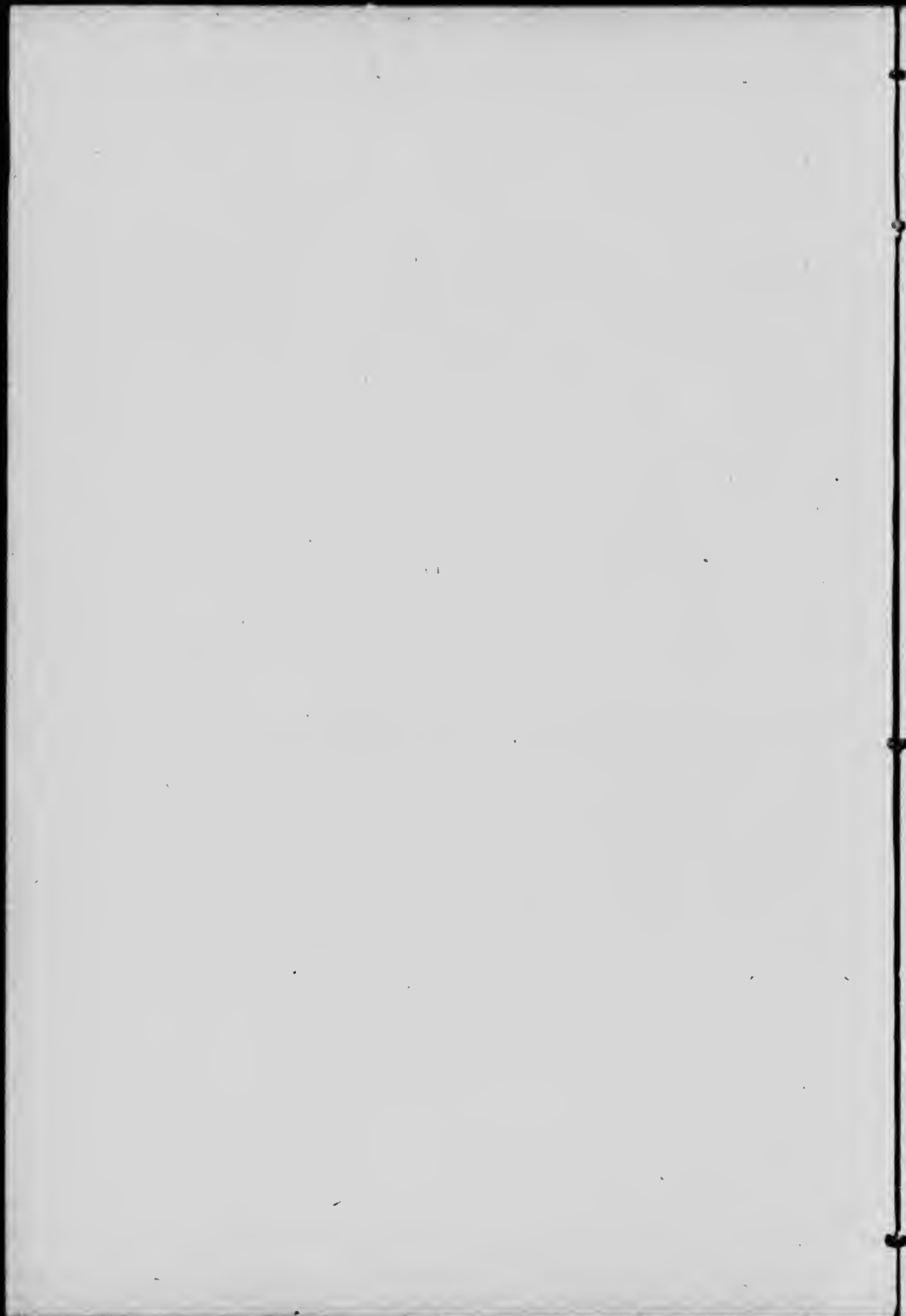


Séminaire de Joliette



1846-1910

J. A. Kadman *etc.*



NOCES DE DIAMANT

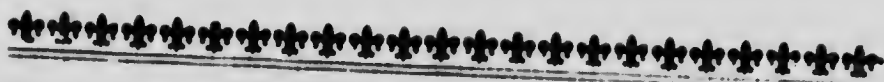
— DU —

SEMINAIRE DE JOLIETTE

Imprimatur :

† JOSEPHUS-ALFRIDUS,
EPISCOPUS JOLIETTENSIS.

Die 19^a Martii 1911.



Noces de Diamant

— A —

JOLIETTE

✻ 1846-1910 ✻

PROLOGUE

La *Revue Canadienne*, missionnaire de l'idée nationale et religieuse au Canada, a bien voulu solliciter naguère, pour la publication, un article sur les fêtes jubilaires de Joliette. J'acceptai, et l'étude en question devint une pierre à deux coups : l'un profitable pour l'*Alma Mater* et en quelque sorte aussi pour moi ; mais l'autre, désastreux aux deux parties. Car, à cause de cette publication, le R. P. Supérieur vint demander à ma pauvre plume de curé, d'agrandir un peu le cadre de l'article de la *Revue* et de l'étirer au point d'en faire le rapport officiel des *Noces de Diamant*.

Les professeurs et les directeurs du Séminaire, bien plus, le Conseil de la maison, et même Sa Grandeur Mgr J.-A. Archambeault—que Dieu clément lui pardonne !—

d'un commun accord, me désignaient, paraît-il, à cette besogne plus honorable que profitable. Les Messieurs du Séminaire avaient toutes les raisons du monde pour refuser ce fardeau, et moi, je n'ai pu en faire valoir aucune : ma paroisse, mon ministère, d'autres travaux sur le métier qui vont être en souffrance, mon incapacité notoire, l'insuffisance de temps ; tout cela, jeté dans une balance malhonnête sans doute, fut trouvé trop léger par mon savant avocat. Eh bien ! fouette cocher, et partons !

Il s'agit donc du jubilé de diamant ou du soixantième anniversaire de la fondation du Séminaire de Joliette.

Sonnez donc, oui sonnez, cloches du Jubilé,
Sonnez le doux présent, la future espérance,
Et d'un passé bien cher, le bonheur envolé !

Selon les deux dates qui brillent en tête de ce prologue, les Noces de Diamant tombaient en 1906 ; mais en ce temps-là, la plus vieille partie de l'ancienne maison menaçait ruine et alors dit le P. Supérieur, " nous nous sommes demandé s'il ne valait pas mieux reconstruire et retarder ces fêtes de quelques années ; c'est ce que nous avons fait en définitive." Et il aurait pu ajouter : *Et vidit quod esset bonum*. " Et il vit que c'était bien." (Gen. 1-20.)

Je vais suivre la marche adoptée dans la *Revue* et transformer en chapitres parfois plus étendus les paragraphes inscrits en tête de l'article.



CHAPITRE I

Fondation et Développement.

L'honorable Barthélemy Joliette (1789-1850) en bon chrétien et en patriote ardent et éclairé, alluma jadis à Joliette deux foyers lumineux, où la religion s'alimente, et où se renouvelle sans cesse la vie patriotique et scientifique. Fondateur, en 1823, du village de l'*Industrie* devenue Joliette en 1864, il éleva d'abord, en 1843, l'église paroissiale mise par M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal, sous la vocable de saint Charles-Borromée, patron de M^{me} B. Joliette, née Marie-Charlotte Tardieu de Lanaudière. Le mariage de M. Joliette avec M^{me} de Lanaudière lui apportait en dot une partie de la seigneurie de Lavaltrie et particulièrement cette zone qu'on vient d'ouvrir à la colonisation.

Mais à l'origine de tout établissement, il y a ce qu'on appelle les *Chantiers*. "Pour égayer nos esprits" comme dit le bon La Fontaine, citons en commençant le vif tableau par lequel M. l'abbé Joseph Bonin (ancien curé de Saint-Charles de Montréal) dans sa *Biographie* de l'hon. B. Joliette, peint le premier défrichement de l'*Industrie* sur les bords de l'Assomption : "Voici ces hommes qui s'avancent, le sac au dos, la hache à l'épaule ; ils ne viennent pas précisément savourer le parfum des brises, ni écouter les voix harmonieuses des musiciens des bois. Voyez-les pleins de gaieté et de courage, marchant d'un pas rapide, écartant les broussailles qui obstruent l'étroit sentier de la forêt, tout en faisant retentir les échos du refrain populaire :

En roulant ma boule.

Derrière chez nous y-a-t-un étang,

En roulant ma boule !

M. Joliette est à leur tête et son coeur bondit de joie dans sa poitrine. A un signal donné, la caravane s'arrête à la tête des rapides situés au-dessus de la ville. C'est ici qu'il faut abattre l'épaisse forêt, déblayer un terrain spacieux pour y asseoir sur les bords de la rivière, un splendide moulin en pierre à deux étages, de cent pieds de longueur sur une largeur de cinquante. Ça et là, dominant avec majesté le faite des bois, apparaissent par groupes les pins géants ; voilà les ennemis auxquels il faut s'attaquer ; voyez-les, ils ont quatre, cinq et six pieds de diamètre. Ce sont ces goliaths de l'armée forestière qu'il faut renverser, terrasser et dépouiller".

Plus tard c'est le départ pour le chantier ; M. Bonin le raconte ainsi d'une façon fort plaisante : " Soudain la voix redoutée du *foreman* se fait entendre : Vite ! vite Pierrot ! Dépêche-toi Baptiste ! Bientôt la caravane, composée de deux cents hommes, monte en traîneaux qu'emportent avec vitesse les chevaux aiguillonnés par le fouet dont leurs flancs sont labourés. De tous côtés s'échappent des éclats de rire qu'accompagnent les joyeux refrains de la chanson des voyageurs :

Dans les chantiers nous hivernerons,
Dans les chantiers nous hivernerons,
A Bytown, c'est une belle place
Mais il y a beaucoup de crasse ;
Il y a de bons garçons
Mais aussi des polissons !

Je demande pardon à M. Bonin d'avoir ajouté les deux derniers vers qui complètent la strophe que chantait admirablement bien le cher Frère O. Marsolais, c.s.v., de Berthier.

Malgré l'intérêt qui s'attache au récit de ces conquêtes, revenons à notre sujet.

Mais le plan de M. Joliette n'était encore qu'à moitié réalisé : la religion avait son sanctuaire, et non pas la science. Il fit donc bâtir, en 1845, un collège en pierre de 80 par 40 pieds, à deux étages, et aussitôt il demande à l'évêque de Montréal, son ami, d'en confier la direction à une communauté religieuse pour assurer la durabilité de son oeuvre.

La bénédiction du nouvel édifice eut lieu le 22 septembre 1846. M^{gr} Jean-Charles Prince, évêque de Martyropolis, coadjuteur de Montréal, qui présidait la cérémonie, finit son discours par ces paroles vraiment prophétiques et qui brillent en tête des annales du Séminaire : "En quittant ce collège, j'emporte dans mon coeur la douce pensée qu'il ne cessera pas de prospérer et qu'il deviendra plus tard une des plus florissantes maisons de cette province."

En attendant la communauté religieuse qu'il devait aller chercher en France, M^{gr} Bourget plaça dans le collège naissant, trois séminaristes à la tête desquels se trouvait M. l'abbé Zéphirin Resther, diacre, qui fut ordonné à l'Industrie, le 19 décembre 1846, par M^{gr} Rémi Gaulin, évêque de Kingston et curé de l'Assomption. Ce jeune prêtre, devenu plus tard le P. Resther, des Jésuites, est resté célèbre par ses prédications sur la colonisation et par son originalité. Les deux autres, sous-diacres à ce moment-là, sont aussi bien connus : M. Norbert Barrette (protégé de M. Joliette), ancien préfet des Etudes, puis supérieur au Collège de l'Assomption, chanté sous tous les tons par le Père Lacasse, des Oblats et M. Joseph Dequoy, décédé à la cure de Contrecoeur, excellent caractère, coeur d'or, mais "prompt comme la poudre". Avec eux se trouvait un M. Smith, américain protestant, qui fut baptisé à la fin de mars 1847, et prit la soutane dans les premiers jours de mai.

"M. Joliette eut la gloire—écrivait le regretté Père Beaudry, des Viateurs,—de fonder une maison d'éducation

sur un système jusque-là inconnu au Canada, c'est-à-dire un cours classique et commercial combinés."

Quarante-quatre écoliers vinrent, dès la première année, se mettre sous la direction de l'abbé Resther et de ses collègues.

M. Georges Leprohon présent à nos fêtes, est l'un des rares survivants des élèves du premier cours de notre cher collège. Je pourrais encore citer M. l'abbé Moïse Lavallée qui vient de célébrer son jubilé d'or sacerdotal à Montréal, le Frère P. Thériault, c.s.v., MM. J.-H. Forget et Ernest Thérien, de Montréal, Ls. Marcil, de Longueuil, Edmond et Sévère Voyer, de Saginaw (Mich.).

Entre temps, l'apostolique évêque de Montréal, parcourait la France, pour y trouver des communautés enseignantes dont le besoin se faisait vivement sentir à cette époque. Le coup de filet fut merveilleux, car, l'année suivante, au mois de mai, Sa Grandeur arrivait d'Europe avec des religieux et religieuses de Sainte-Croix et trois Clercs de Saint-Viateur : les Frères Champagneur, Fayard et Chrétien. L'évêque de Montréal était allé à Vourles, près de Lyon, chez les Clercs de Saint-Viateur, fondés en 1828 par l'abbé Jean-Louis-Marie-Joseph Querbes, (1793-1859), curé de cette paroisse. Dans une conférence aux religieux, sur le Canada et ses missions, Sa Grandeur s'écria : "Qui d'entre vous veut venir au Canada ?" Et tous de se lever, moins un. L'évêque s'approche de cet humble religieux, lui parle et finalement lui dit : "C'est vous qui viendrez et serez le supérieur."—"Dieu le veut, je partirai," répondit le Frère Champagneur. C'était en effet le futur provincial du Canada. Les trois religieux partirent bientôt pour l'Industrie ; et dès l'automne de 1847, ils prirent la direction du collège encore confié à leur sollicitude. Mais déjà ils avaient ouvert un noviciat le 31 juillet dans un petit apparte-

ment du vieux collège, nommé plus tard la Sainte-Chambre où sept novices réunis forment le novau de la branche canadienne des Clercs de Saint-Viateur. Seul de tous, le T. R. P. Lajoie, supérieur général, survit et c'est à lui que je vais passer ma plume pour nous raconter d'une façon absolument exacte cette épisode des origines de la Communauté en Canada : "En 1847, fin de mai, M^{sr} Bourget arrivant d'Europe amenait avec lui des religieux de Sainte-Croix et de Saint-Viateur. Quatre jeunes gens, dont le jeune Louis Vadeboncoeur, quittèrent Chambly pour suivre le Noviciat qui s'ouvrit le 31 juillet 1847. Deux autres, l'un de Saint-Thomas et l'autre de l'Industrie, portèrent à six le nombre des futurs novices. C'est alors que, quittant mon professorat à Sainte-Elisabeth, j'allai les rejoindre et ainsi je portai leur nombre à sept... Avec les trois religieux récemment arrivés de France : FF. Étienne Champagneur, supérieur, Augustin Fayard et Louis Chrétien, ses coadjuteurs, nous étions neuf. Dans le cours de la retraite qui suivit immédiatement l'ouverture du Noviciat et qui nous fut donnée par le vénéré Père Tellier, S.J., arrivèrent deux nouvelles recrues, les PP. Thibodier et Lahaie, venant de Saint-Louis, États-Unis, où le Très R. P. Querbes l's avait envoyés avec un autre confrère, quelques années auparavant. Ils n'étaient pas prêtres alors. Leur mission ayant échoué à la suite de la mort de l'évêque (M^{sr} Jos. Rosati) qui patronait l'oeuvre naissante, et peut-être davantage par manque de vocations, ils vinrent providentiellement rejoindre leurs confrères du Canada. Je constate avec étonnement, continue l'illustre vieillard (dans sa lettre à A.-C.D.), et avec un douloureux souvenir que je suis aujourd'hui le seul survivant de tous ceux qui ont pris une part quelconque à cette fondation, il y a soixante-quatre ans. Priez pour moi, je les suivrai probablement bientôt."

La comparaison du grain de sénévé, tant de fois utilisée depuis Jésus-Christ, est seule capable de faire comprendre ce qu'ont été les humbles commencements, puis les succès jamais ralentis du collège Joliette. Une fois de plus, le monde a vu que, dans le champ du divin Agriculteur, toutes les moissons commencent par des grains de sénévé, dont la nature est de languir avant de se développer, de fleurir ensuite et de porter des fruits.

Maintenant le collège devenu séminaire (1905) compte plus de quarante professeurs et près de quatre cents élèves ; le personnel primitif s'est tout simplement multiplié par dix. Si on ajoute que l'établissement, dans son ensemble, a 500 pieds de longueur par 60 pieds de largeur et cinq étages, vous verrez que la maison de M. Joliette s'est décuplée.

Si je rappelle, d'après l'ordo de 1894-1895, que la première cour était restreinte à la façade du vieux collège de M. Joliette, je vois qu'ici, ce n'est plus la multiplication par dix qu'il faut employer pour parler de la cour actuelle, mais celle de vingt.

Aux deux fondateurs déjà nommés, il convient d'en joindre un troisième qu'on peut appeler vraiment "le Père" du collège Joliette. Je veux parler du R. P. Cyrille Beaudry, des Clercs de Saint-Viateur.—M. Joliette, M^{gr} Bourget et le Père Beaudry, voilà bien les trois hommes à qui le collège doit sa naissance, son développement et son plein épanouissement.

C'est donc avec raison et infiniment d'à propos que M. J. A. Guibault, maire de Joliette, a pu dire dans son adresse de bienvenue, aux fêtes du Jubilé : "L'oeuvre créée par Barthélémy Joliette, bénie par le saint évêque Bourget, poursuivie avec un zèle et un dévouement admirables par l'Institut



Mgr J.-A. ARCHAMBEAULT, Evêque de Joliette.

des Clercs de Saint-Viateur, se manifeste en ce jour dans tout son épanouissement et toute sa splendeur.”

Joliette et son collège ont eu la même fortune, comme la même origine ; ils ont grandi ensemble. L'Industrie eut un collège plus modeste : Joliette eut une institution plus spacieuse, mais il était réservé à la ville épiscopale et grâce à son premier évêque, M^{sr} J.-A. Archambeault, de posséder un séminaire, qui, vraiment, lui fait grand honneur, ainsi qu'aux Clercs de Saint-Viateur et à tous les membres de la famille Joliettaine.



CHAPITRE II

Jubilé de Diamant.—Préparatifs.

Ces progrès, ces changements et ces bénédictions appelaient une grande fête. On la devait aux fondateurs, à la ville de Joliette, à son évêque, à l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, au T. R. P. Lajoie son vénérable et vaillant supérieur général—84 ans et quelque mois,— à toute cette armée de prêtres, d'hommes de profession, de commerçants, de cultivateurs, d'industriels et d'humbles ouvriers qui sont sortis de l'*Alma Mater*, mieux armés pour la vie. Aussi nos directeurs jamais pris en défaut de tact, de bienveillance et de tendresse, avaient-ils résolu depuis longtemps de convier la nombreuse famille Joliettaine (près de 4500 membres dont 452 prêtres) au Jubilé de Diamant du Séminaire.

A une fête aussi importante, il fallait une organisation puissante et forte, active et dévouée; on la forma de onze prêtres et de quinze laïques qui à l'aide de treize sous-comités, "ont mené leur oeuvre à une perfection digne de tout éloge" (Le Père Supérieur).

Qu'on me permette de citer ici une intéressante colonne de la bonne *Etoile du Nord*, de Joliette, qui résume très bien le premier travail d'organisation :

Assemblée des Anciens Elèves du Collège Joliette.

La semaine dernière, au nom du R. P. Supérieur de notre séminaire diocésain, nous invitons les anciens élèves du Collège Joliet-

te, habitant notre ville, à se réunir dans une des salles de cet établissement, dimanche soir, le 10 octobre, à 8.30 hrs p. m.

Une assemblée nombreuse, formée de l'élite de notre population, et représentant toutes les classes, a répondu à cet appel, et ce n'est pas sans une bien légitime et noble fierté qu'on a pu constater une fois de plus l'attachement que chacun de ses anciens élèves porte à l'Alma Mater.

Cette réunion avait pour but de discuter l'opportunité de la célébration du soixantième anniversaire du collège, et de proposer la formation du comité d'organisation.

Sur proposition de M. J.-A. Dubeau, avocat, M.P., secondée par M. J.-A. Renaud, avocat, C.R., adoptée à l'unanimité, le R. P. F.-M. Roberge C.S.V., supérieur du Séminaire, est élu président, et le R. P. J.-E. Foucher, C.S.V., secrétaire de l'assemblée.

Le R. P. Roberge prend la parole ; il rappelle le but de la présente réunion, explique que l'importante construction de la bâtisse nouvelle est la cause du retard de la célébration des Noces de Diamant du Collège Jollette, qui devait avoir lieu en 1906, et, avec les accents d'une éloquence qui a vite pénétré les âmes, il expose les motifs qui doivent nous faire désirer de voir se réunir dans ses murs agrandis, tous les enfants de notre cher collège, sur lequel la Providence, depuis ces dernières années particulièrement, semble s'être plu à verser abondamment ses dons les meilleurs.

Parmi tous ces bienfaits, le plus insigne assurément, après la création de notre diocèse, "le plus beau fleuron détaché de la couronne du diocèse de Montréal" aux termes de Monseigneur Bruchési, est le choix d'un Pontife dont la science, le zèle et la vertu ont déjà tant fait pour l'Eglise du Canada tout entière, et qui a multiplié en faveur de notre maison les marques évidentes d'une prédilection qui est notre force et notre gloire, et à laquelle nous ne saurions assez témoigner notre reconnaissance.

Érigé régulièrement en séminaire par Rome, et sur la demande

de S. G. Mgr Archambeault, en 1905, notre collège a répondu à cette confiance du Premier Pasteur de notre jeune diocèse, en déposant à ses pieds, deux fois depuis, les palmes loyalement conquises dans les concours universitaires des deux dernières années.

Il n'est pas besoin de parler ici de la récente construction qui dit assez que le clergé et les communautés religieuses entendent, malgré l'injustice d'accusations que l'ignorance ou la mauvaise foi peuvent seules expliquer, continuer leurs nobles traditions de dévouement à l'éducation dans notre pays. Nous désirons que le superbe monument qui vient d'être érigé à la gloire de cette grande cause soit inauguré aussi solennellement que possible. Et c'est pour atteindre ce but, pour publier en quelque sorte l'attachement et la générosité de nos anciens élèves, que nous voulons les inviter à cette fête qu'il convient de faire grandiose, digne de Monseigneur notre Evêque et de son diocèse, digne de notre ville de Joliette, si justement renommée par l'urbanité, la large et courtoise hospitalité de ses citoyens, et sur laquelle son premier magistrat attire les regards de notre Province et du Dominion.

Après le R. P. Supérieur, longuement et plusieurs fois applaudi, M. J.-M. Teller, av., C.R., M.P.P., et maire de Joliette, prend la parole.

Il dit avec quel joyeux empressement il a répondu à l'appel de convocation et il constate avec plaisir qu'on ne pouvait désirer une plus nombreuse ni plus distinguée réunion. Tous, nous sommes accourus comme de bons enfants auprès d'une mère. En venant au collège Joliette, les anciens élèves sont heureux de sentir qu'ils entrent chez eux; la cordialité de l'accueil le leur prouve. Il applaudit des deux mains à l'annonce du projet de célébration du Jubilé de Diamant du cher collège agrandi, transformé, digne sujet d'orgueil de tous, et dont les succès s'affirment de jour en jour.

En conséquence il propose la motion suivante :

Qu'un comité d'anciens élèves soit constitué aux fins de prépa-

rer et d'organiser la réunion générale de tous les anciens élèves du collège Joliette, maintenant le Séminaire de Joliette, pour la célébration des Noces de Diamant de cette institution en juin prochain. Que ce comité soit composé :

Que ce comité soit composé des personnes suivantes :

Rév. P. F.-M. Roberge, C.S.V., Supérieur du Séminaire ; M. le Chan.. J.-N. Ferland, Procureur de l'Evêché; MM. Cha. LeBlanc, marchand ; J.-J. Sheppard, M.D. ; M. l'abbé Louis Bonin, curé de St-Roch ; M. Albert Gervais, marchand, directeur de l' "Etoile du Nord"; M. P. Sylvestre, chanoine, curé de St-Gabriel de Brandon ; H. Beaudoin, N.-P. ; A. Cabana, N.-P. ; A. A. Foucher, M.-D., professeur à l'Université Laval ; M. J.-Cam. Hogue, marchand, New-York ; M. l'abbé A.-Chs. Dugas, curé de St-Clet ; M. J.-M. Teiller, av., C.R., M.P.P., maire de Joliette ; M. Jos.-Ad. Renaud, av., C.R., de Joliette ; M. l'abbé Eug. Lessard, curé de Manville, R.I. ; v. l'abbé L.-A. Lavigne, curé du Sacré-Coeur, de Cohoes, N.Y. ; Ré I.-E. Foucher, C.S.V., directeur du Noviciat, Joliette ; J. A. rendeau, marchand, Montréal ; Ch. Robillard, journaliste, Montréal ; M. l'abbé Jos. Richard, curé de Verdun, Montréal ; R. P. Morin, C.S.V., préfet des Etudes au Séminaire ; J.-E. Dubé, M.D., Montréal ; A. Guibault, avocat, Joliette ; Rév. P. Ls. Léger, C.S.V., Procureur du Séminaire ; J.-A. Duteau, av. M.P., de Joliette.

Et que ce comité ait le pouvoir de s'adjoindre de nouveaux membres et de constituer des sous-comités.

La proposition est secondée par M. le chanoine Ferland, procureur de l'Evêché, M. J.-Ad. Renaud, Av., C.R., et M. J.-A. Dubeau, Av., M.P., qui prennent successivement la parole, et adoptée à l'unanimité.

Ce travail accompli, l'assemblée réclama l'opinion de plusieurs des assistants. C'était un petit régal d'éloquence qu'elle voulait, et elle fut servie à souhait.

Prîrent la parole sur son invitation et au milieu des applaudissements : MM. J.-Alexandre Gulbault, av., Léon Ducharme, av., Dr

J. Sheppard, le R. P. Léger, E. Ladouceur, av., le R. P. Badel, le R. P. Foucher, Alex. Rivard, marchand, L.-P. Deslongchamps, Dr Laporte, J.-A. Plette, av., G. Coffin, marchand, A. McConville, ing. civil. Chacun des orateurs félicite les promoteurs du projet de la célébration des fêtes jubilaires de Diamant, exprime sa confiance dans le choix des membres du comité d'organisation et souhaite que les fêtes qui se préparent ne le cèdent à aucune des précédentes. On rappelle avec amour et piété des noms que tout élève de Joliette porte profondément gravé dans son coeur : celui du T. R. P. Lajole, qu'on veut voir, malgré son grand âge, au milieu de nous, aux fêtes prochaines ; celui du bon et regretté P. Beaudry, qui avait organisé avec tant d'intelligence et de coeur nos inoubliables réunions de 1878 et de 1897 ; celui du R. P. Champagneur, fondateur de l'Institut des Clercs de St-Viateur, au Canada. Quelques-uns des orateurs veulent que par leur éclat, les fêtes jubilaires soient comme le triomphe de l'éducation religieuse, scientifique et littéraire, et une diversion éloquente au courant d'idées malsaines et fausses qui tendent à s'affirmer, en vue de ruiner, s'il était possible, notre éducation chrétienne.

D'autres font ressortir les avantages précieux que les citoyens et la ville de Joliette retireront de cette célébration, proclament que le collège Joliette a puissamment contribué à la prospérité et au développement de notre florissante cité, et forment le voeu que tous les citoyens, sans distinction, prêtent leur concours empressé et rivalisent de zèle dans les préparatifs qui s'imposent.

Dans ce concert où vibrent les plus nobles sentiments, une voix de France se fait entendre, chaude, ardente, qui, avec l'expression d'une fraternelle sympathie envers les Canadiens-français, exhorte au travail de résistance que commande l'effort de l'école neutre pour pénétrer dans quelques esprits et dit son admiration pour l'esprit de concorde et d'entente qui réunit toutes les âmes, ce soir. Cette assemblée est l'aurore de la réunion de juin qui nous redira,

une fois encore, les bienfaits de la cause religieuse en terre canadienne.

Mais comme le remarque justement un des orateurs, M. l'avocat Piette, "quand une mère réunit ses enfants, on ne s'amuse pas à faire des discours", et il propose la récréation.

La motion est vite et bruyamment secondée et on se met au jeu et aux conversations joyeuses qui se prolongent jusqu'à minuit.

Outre les noms déjà mentionnés, nous avons remarqué parmi les élèves qui ont répondu à l'appel :

MM. C. Barrette, épicier ; Ar. Charland, Tanc. Trudeau, Jos. Chevallier, H. Proteau, Art. Vigneault, Ad. Ratelle, J.-A. Chartier, Herm. Chevallier, Dr Laurion, Is. Ducharme, N.P. ; Th. Liard, Alc. Bo'sjoll, David Masse, Edg. Fleury, J.-B. Fontaine, Alph. Durand, architecte ; Dr Marion, S.-A. Lavallée, N.P., L. Boucher, pharmacien ; Alb. Olivier, Godf. Coffin, Ant. Gervais, Arm. LeBlanc, M. l'abbé Z. Lippé, M. l'abbé V. Deschênes, vicaires de la cathédrale, les RR. PP. P. Dubé, Leprohon, Leclerc, Saucier, du Séminaire, MM. Jos Deschênes, Em. Barrette, Art. Joly, Alb. Joly, et plusieurs autres.

Cette belle réunion a laissé à tous la plus favorable impression, et atteste que le travail préparatoire des fêtes jubilaires est assuré du concours intelligent et dévoué de toutes les volontés.

Conformément à cette première assemblée, le R. P. Foucher, c.s.v., secrétaire de la première réunion et aussi plus tard du comité général, écrivit à chacun des membres la lettre suivante :

Joliette, 28 octobre 1909.

MONSIEUR ET CHER AMI,

Le 12 octobre dernier, j'avais l'honneur de vous annoncer votre nomination comme membre du Comité d'organisation des Noces de Diamant du collège Joliette, et je vous invitais, en même temps, à

une réunion du Comité qui devait siéger le 21 du courant.

Cette première séance avait pour but de procéder à l'élection des officiers du Comité d'organisation.

Furent présents :

Le Rév. P. F.-M. Roberge, c.s.v., supérieur du Séminaire.

M. le Chan. Nap. Ferland, procureur de l'évêché de Joliette.

M. le Dr J.-J. Sheppard, M.D.;

M. J.-Alb. Gervais, marchand, directeur de l' "Etoile du Nord" ;

M. C.-G.-H. Beaudoin, N.P. ;

M. l'abbé A.-Chs. Dugas, curé de St-Clet ;

M. J.-Ad. Renaud, Av., C.R. ;

Le R. P. J.-E. Foucher, c.s.v., directeur du Noviciat ;

Le R. P. L.-J. Morin, c.s.v., préfet des études du Séminaire ;

M. le Dr J.-E. Dubé, M.D., de Montréal ;

Le R. P. L. Léger, c.s.v., procureur du Séminaire ;

M. J.-A. Dubeau, Av., M.P.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : M. J.-M. Tellier, Av., M.P.P., maire de Joliette ;

1er Vice-président M. l'abbé Chs. Dugas, curé de St-Clet ;

2e Vice-président : M. J.-A. Dubeau, Av., M.P. ;

Secrétaires : les RR. PP. J.-E. Foucher, c.s.v., et L.-J. Morin, c.s.v. ;

Trésoriers conjoints : M. le Dr J.-E. Dubé, M.D. et M. le Chan. Nap. Ferland.

Tous les membres du Comité expriment le vœu que Sa Grandeur Mgr J.-A. Archambeault, évêque de Joliette, soit prié d'accepter la présidence d'honneur des fêtes projetées, et le secrétaire est chargé de communiquer ce désir à Sa Grandeur, actuellement au Concile de Québec.

Il est ensuite décidé qu'une réunion plénière du Comité d'organisation sera tenue au Séminaire de Joliette, jeudi, le vingt-cinq novembre prochain, à 8.30 hrs P. M.

Le Comité compte sur votre présence et la sollicite instamment.
Si la date désignée ne vous convenait pas, veuillez nous faire
savoir quel autre jour serait plus favorable.

Qu'il vous plaise, Monsieur et cher ami, recevoir mes meilleurs
saluts et me croire,

Votre bien dévoué en N. S.

J.-E. FOUCHER, c.s.v.,
Secrétaire.

Voici comment la *Patrie* de Montréal dont le rédacteur
en chef est M. Ch. Robillard, ancien élève de Joliette et
membre du Comité général des fêtes jubilaires, rend compte
de cette réunion plénière :

Séminaire de Joliette

Les préparatifs pour fêter le 60ème anniversaire de sa fondation.

Une réunion du comité d'organisation des fêtes qui marqueront
le soixantième anniversaire de la fondation du collège Joliette a eu
lieu jeudi soir, à Joliette.

Monseigneur Archambeault a bien voulu présider l'ouverture
de la réunion et saluer ainsi les membres choisis pour composer le
comité exécutif.

Après la lecture du procès-verbal de la séance du 21 octobre,
le secrétaire donna lecture d'une lettre de S. G. Monseigneur Ar-
chambeault acceptant la charge de président d'honneur des fêtes,
puis il fit part des lettres d'excuse des absents : M. l'abbé J.-E.
Lessard, curé de Manville ; M. Cam. Hogue, de New-York, et de
M. J.-A. Dubeau, M.P., à Ottawa ; Ch. Robillard, de Montréal, etc.

M. Tellier, président, souhaita la bienvenue à Monseigneur Ar-
chambeault et le remercia de tout ce qu'il daignait faire pour assu-

rer le succès de la célébration d'un anniversaire si cher à tous les membres de la grande famille Jollettaine.

Monsieur, dans une allocution pleine de charme et d'ardeur, dit tout l'intérêt qu'excitait chez Nos Seigneurs les évêques la célébration des Noces de Diamant du Séminaire, et insista sur l'importance de faire de ce jubilé, l'affirmation de la grande cause de l'éducation dans notre province de Québec par nos prêtres, par nos religieux, par nos pleux et dévoués laïques.

Ensuite l'on procéda à la formation des sous-comités, déterminant le travail à accomplir par chacun d'eux et faisant choix des membres qui devront les composer, tant à Joliette que dans les centres où il y a un certain nombre d'anciens élèves.

Comme le travail à exécuter paraissait à bon droit colossal, le comité général sentit le besoin de le partager, en formant des sous-comités chargés, chacun dans sa sphère, de l'organisation plus prochaine et plus immédiate du soixantième anniversaire du Séminaire. Pour montrer aux âges futurs la belle organisation de ce Jubilé de Diamant, je vais citer les documents préparés par les membres du Comité général. Le succès de ces fêtes est dû, en grande partie, au zèle infatigable des sous-comités ; voilà pourquoi leurs noms et leurs attributions trouvent ici leur place.

Fêtes Jubilaires du Séminaire de Joliette

Séance du 25 novembre 1909.

SOUS-COMITES.—TRAVAIL DE CHACUN.

Il est proposé que des sous-comités soient constitués pour aider à l'organisation des Fêtes jubilaires qui seront célébrées au mois de

juin prochain, lesquels devront faire rapport au Comité général de temps à autre, et que dans ce but soit formé :

1.—INVITATIONS.

Un Sous-Comité des Invitations aux fins de :

- (a) Faire choix des dignitaires ecclésiastiques, religieux et laïques qui, en dehors de nos anciens élèves, seront invités à se joindre à nous pour célébrer les Noces de Diamant de notre Séminaire ;
- (b) Déterminer le temps où il faudra faire ces invitations ;
- (c) Dire par qui elles devront être faites ;
- (d) Au nom de qui elles devront être faites ;

Et que ce Sous-Comité soit composé des personnes suivantes :

M. J.-M. Tellier, M.P.P.,
R. P. F.-M. Roberge, c.s.v., Sup.,
Dr J.-J. Sheppard,
R. P. J.-E. Foucher, c.s.v.,
R. P. L.-J. Morin, c.s.v.,
M. J.-A. Guibault, avocat,
M. F.-X. Piette, Chanoine,
MM. J. P. Laporte, M.D.,

MM. J.-E. Ladouceur, avocat,
Ls. Boucher, pharmacien,
Ls. Beaudry, Ptre,
P. Monahan, Ptre,
W. Gaudet, M.D.,
Eucl. Dufort, marchand,
God. Coffin, marchand,

2.—RECEPTION..

Un Sous-Comité de Réception aux fins de :

- (a) Déterminer le parcours à suivre pour l'arrivée au Séminaire ;
- (b) S'assurer des voitures en nombre suffisant pour les principaux invités spéciaux, à l'arrivée, au départ et pour la procession ; faire choix des dignitaires qui devront prendre place dans ces voitures ;
- (c) Déterminer le parcours à suivre pour la procession ;
- (d) Procurer à tous des billets de logement ;

(e) Choisir le mode le plus expéditif pour distribuer ces billets;

(f) S'entendre avec les citoyens de la ville pour s'assurer en plus grand nombre possible ces billets de logement ;

(g) Faire le choix de ceux qui devront conduire nos hôtes à leur logement ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

M. J. J. Sheppard, M.D.,

R. P. L.-J. Morin, c.s.v.,

MM. C.-G.-H. Beaudoin, N.P.,

Onésime Pagé,

A. A. Rivard, marchand,

J. A. Guilbault, avocat,

C. Bernard, M.D.,

MM. O. Guilbeault, N.P.,

S.-A. Lavallée, N.P.

Abondius Mireault,

Z. Lippé, Ptre.,

N. Aumont, Ptre.,

A. Noisieux, Ptre, c.s.v.,

Alc. Boisjoli, marchand,

3.—PUBLICITE.

Un Sous-Comité de Publicité aux fins suivantes :

(a) Créer et entretenir l'enthousiasme chez nos anciens élèves, chez nos amis et dans le public en général pour nos fêtes projetées ;

(b) Publier chaque semaine, ou au moins deux fois le mois, dans un journal ou dans un autre, du Canada ou des Etats-Unis (centres canadiens), quelque article ayant rapport à nos fêtes ;

(c) Faire des conditions spéciales avec les journaux ;

(d) Recueillir les discours, les santés, les réponses, etc., etc.; suivre les diverses phases de la fête en vue d'un compte rendu ;

(e) Préparer au plus tôt la circulaire à adresser aux anciens élèves au nom du Comité ;

(f) Demander par la voie des journaux l'adresse des anciens élèves ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

MM. A.-C. Dugas, curé,
Alb. Gervais, de l'Etoile du
Nord,

R. P. J.-M. Badel, c.s.v.,

MM. Ch. Robillard, *La Patrie*,
Méd. Lévesque,

J.-P.-L. Ducharme, avocat,

Louls Plante, c.s.v.,

J. E. Rivest, protonotaire,

L.-P. Delongchamps,

MM. Is. Ducharme, N.P.,

J.-H. Desroches, N.P., Cour-
rier de Grand-Mère,

U. Bourgeois, avocat

Cam. Bonin, E.E.D.,

Eugène Jalbert, avocat,

L.-A. Robert, du Canado-
Américain,

J. Bélanger, E.E.D.,

Gaëtan Valois, E.E.L.

4.—DISCOURS.

Un Sous-Comité de Discours aux fins de :

(a) Faire le choix de ceux qui devront prendre la parole le
jour de l'arrivée, le lendemain au banquet et le soir, à la distribu-
tion des prix, etc. ;

(b) Examiner s'il y a lieu de nommer des orateurs pour pro-
poser les santés ;

(c) Déterminer à quel temps devront se faire tels discours ;

(d) Examiner s'il ne serait pas opportun de limiter la durée
des discours, ou des réponses aux santés ;

(e) Nommer des orateurs pour tels sujets déterminés ; en
nommer d'autres pour des sujets libres (dans un ordre d'idées dé-
terminé) ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

M. J.-M. Teller, av., M.P.P.,

R. P. F.-M. Roberge, c.s.v., Sup.,

M. L.-A. Lavigne, curé,

R. P. J.-E. Foucher, c.s.v.,

M. J.-A. Renaud, avocat,

R. P. L.-J. Morin, c.s.v.,

M. J.-E. Ladouceur, avocat.

5.—TRANSPORT.

Un Sous-Comité de Transport en vue de :

- (a) Organiser un train spécial ou des trains spéciaux ;
- (b) Obtenir une réduction sur les lignes de chemins de fer ;
- (c) Se mettre en rapport avec les diverses lignes de chemins de fer du Canada et des Etats-Unis par lesquelles nous pourrions attendre un certain nombre de visiteurs ;
- (d) Prendre contact avec le Sous-Comité de Réception pour connaître le nombre de voitures dont il aura besoin ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

MM. Chs. Leblanc,

Alb. Gervais,

A.-A. Rivard,

R. P. L. Léger, c.s.v., Proc.,

MM. J.-A. Dubeau, M.P.,

David Masse,

J.-E. Poirier,

6.—FINANCES.

Un Sous-Comité des Finances aux fins de :

- (a) Se procurer ou s'assurer les fonds nécessaires pour payer les dépenses à encourir par le comité général et les divers Sous-Comités pour l'organisation des fêtes ;
- (b) Recueillir les souscriptions, offrandes et contributions des anciens élèves et des amis de la maison en vue de former une bourse à être présentée à l'Alma Mater au cours de la fête ;
- (c) Procurer à tous les anciens élèves l'occasion de verser leur contribution ou leur offrande entre les mains des trésoriers-conjoints du Comité général au profit du Séminaire ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

M. N. Ferland, chanoine, président-conjoint,

M. J.-E. Dubé, M.D., président-conjoint,

MM. Cam. Hogue, marchand,

J.-A. Renaud, C.R., av.,

J.-M. Tellier, av., C.R., M.P.P.,

L.-A. Lavallée, av.,

L'hon. Juge L. Tellier,
M. Jos. Bonin, ancien curé,
MM. A. Daibec, avocat,
F.-R. Bonin, curé,
Alex. Cabana, N.P.,
Ulric Gervais, manufac.
André Trudeau, marchand,

MM. L.-A. Lavigne, curé,
Eug. Lessard, curé,
L'hon. Juge W. Mercier,
M. R. Laurendeau,
L'hon. Juge I. Bélanger,
MM. S.-A. Savallée, N.P.,
J.-A. Dubeau, av., M.P.

7.—DECORATIONS.

Un Sous-Comité de Décorations aux fins de :

- (a) Préparer un feu d'artifice, et indiquer les inscriptions des pièces montées, s'il y a lieu ;
- (b) S'adresser aux diverses corporations : Conseil de Ville, Commission scolaire, Compagnies de chemins de fer, institutions religieuses et aux particuliers ;
- (c) Suggérer un certain nombre d'inscriptions, devises, emblèmes, etc.;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

MM. Pierre Laforest,
Albert Gervais,
Alph. Durand,
C.-G.-H. Beaudoin, N.P.,
J. Descôtes, c.s.v.,
Alf. Lefortune,
R.-M. Leprohon,
F. Frenette, c.s.v.,

MM. Ozias Guilbeault, N.P.,
M. Clermont, ptre.,
V. Deschênes, ptre.,
H. Leprohon, c.s.v.,
Horm. Asselin,
Jos. Gamache,
Alf. Costelleau,
Jules Coffin.

8.—BANQUET.

Un Sous-Comité du Banquet aux fins de :

- (a) Choisir l'endroit où se donnera le banquet ;
- (b) Louer une ou plusieurs tentes ;

(c) Disposer les tables de façon à ce que le service se fasse facilement ;

(d) Constituer des sous-comités avec les professeurs et les élèves actuels pour le service des tables à chaque repas ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

R. P. L. Léger, c.s.v., Proc.,
MM. R.-M. Leprohon,
Cam. Barrette,
Jos. Marion, M.D.,
Geo. Chevalier,
J.-A. Roch, ptre.,

R. P. J.-E. Saucier, c.s.v.,
MM. J. Piquette, ptre.,
Armand Lachapelle,
Alex. Robitaille,
Jos. Grenier, E.E.D.

9.—CEREMONIES RELIGIEUSES.

Un Sous-Comité de Cérémonies religieuses aux fins de :

(a) Nommer les officiers sacrés pour la messe pontificale ;

(b) Nommer les prêtres, religieux ou séminaristes qui auront quelque fonction à remplir à l'office pontifical ;

(c) Désigner les officiers sacrés et les servants à la messe pour nos défunts ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

R. P. F.-M. Roberge, c.s.v., Sup., R. P. J.-A. Perreault, c.s.v.,
R. P. J.-E. Foucher, c.s.v., M.-A. Roch, ptre.,
M. F.-X. Plette, Chanoine, M. Em. Lachapelle, ptre.

10.—PRESEANCE.

Un Sous-Comité de Préséance afin de déterminer la place que devront occuper les dignitaires ecclésiastiques, religieux ou laïques :

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

M. J.-M. Tellier, M.P.P.,
R. P. F.-M. Roberge, Sup.
R. P. L.-J. Morin, c.s.v.,

M. J.-A. Dubeau, M.P.,
M. F.-X. Plette, chanoine.

11.—PLACEMENTS.

Un Sous-Comité de Placements à la table d'honneur afin de déterminer le mode le plus expéditif pour conduire à sa place chaque invité ou dignitaire et, pour ce faire, s'adjoindre des placeurs en nombre convenable ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

MM. Alph. Plette, ptre.,
Hector Trudeau, avocat,
Geo. Robitaille, ptre.,
J.-B. Fontaine,

P. Monahan, ptre.,
Adon. Gaudet, avocat,
God. Coffin,
Antonio Gervais.

12.—PROPAGANDE.

Un Sous-Comité de Propagande aux fins de :

(a) Atteler, en aussi grand nombre que possible, les anciens élèves, par correspondance ou autrement ;

(b) Former des sous-comités dans les paroisses où il y a un certain nombre d'anciens élèves ;

Et que ce Sous-Comité soit composé de :

MM. J.-J. Sheppard, M.D.,
l'abbé Louis Bonin, curé,
P. Sylvestre, V.F., curé, ch.,
Cam. Hogue, marchand,
L.-A. Lavigne, curé,
Eug. Lessard, curé,
Athan. Desrochers, curé,
J.-R. Cardin, N.P.,
Méd. Roberge, curé,

J.-A. Laliberté, curé,
Théodore Gervais, M.D.,
Omer Valois, curé,
Juge I. Bélanger,
J.-E. Dubé, M.D.,
J.-E. Ladouceur, avocat,
Jos. Gauthier, avocat,
J.-A. Plette, avocat,

13.—INSIGNES.

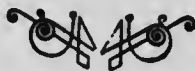
Un Sous-Comité d'Insignes aux fins de :

- (a) Déterminer la nature des insignes ;
 - (b) Choisir le blason qui devra figurer sur l'insigne ;
 - (c) Préparer le programme et le menu (forme et disposition) ;
 - (d) Faire distribuer les programmes et les insignes ;
- Et que ce Sous-Comité soit composé de :

M. A.-C. Dugas, curé,
R. P. J.-E. Foucher, c.s.v.,
M. L.-A. Lavigne curé,
R. P. F.-M. Roberge, c.s.v., Sup.,

M. N. Ferland, chanoine,
R. P. L.-J. Morin, c.s.v.,
M. J.-E. Dubé, M.D.

Mais, on le comprend, malgré le secours des sous-comités, la plus lourde tâche s'accomplit au Séminaire où tout le personnel fut longtemps sur pied, pour donner à ces fêtes l'éclat dont elles ont brillé. Ce travail gigantesque reposait d'abord sur trois têtes, celle du Père Supérieur, celle du Père Préfet et celle du Père Procureur, et il serait difficile de savoir lequel des trois l'emporta en activité et en besogne. Ce qui est certain, c'est que les trois ne se sont guère épargnés, eux et les leurs, pour que tout fut à point.



CHAPITRE III

Page d'Histoire.

Le sous-comité de publicité devait, d'après ses attributions, "publier chaque semaine ou au moins deux fois le mois, dans un journal ou dans un autre, du Canada ou des Etats-Unis, (centres canadiens) quelque article ayant rapport à nos fêtes." Un premier article de longue haleine parut dans la *Patrie* de Montréal qui avait envoyé un de ses artistes à Joliette pour y prendre des vues servant à préparer une page remarquable ornée de nombreuses gravures avec encadrement et enluminures en couleur. Cette belle et riche première page de samedi, le 8 janvier 1910, porte l'image de la Patrie canadienne, de l'honorable B. Joliette, du R. P. C. Beaudry, de M^{sr} l'évêque de Joliette, du T. R. P. Lajoie et du R. P. F.-M. Roberge, supérieur actuel du Séminaire, les photographies de la chapelle du Sacré-Coeur, de plusieurs salles et enfin de l'imposante façade du nouvel édifice. On ne saurait trop remercier M. Ch. Robillard de la *Patrie* et les autres journaux et en particulier la bonne *Etoile du Nord*, ainsi que M. Albert Gervais, pour les bienveillants articles et les annonces qu'ils se sont empressé de publier. Mais si la page artistique de la *Patrie* fut remarquable, il faut avouer que la page historique qui lui faisait pendant ne le fut pas moins. Sans trahir aucun secret, on peut dire qu'elle est l'oeuvre d'un Clerc de Saint-Viateur, professeur au Séminaire. D'une main fébrile, je m'empare de cette belle pièce pour en émailler le cadre de ce rapport et tromper ainsi l'ennui de mes lecteurs :

Un Jubilé au Séminaire de Joliette.

Le Séminaire de Joliette célébrera au mois de juin 1910 ses "Noces de Diamant" et, à cette occasion, seront convoqués tous les anciens élèves.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la louable habitude qui tend à se généraliser chez nos pieux éducateurs d'ouvrir toutes grandes les portes de leurs institutions à ceux qui ont conservé le culte de l'Alma Mater car nous savons, pour l'avoir éprouvé, tout le bien que produisent ces réunions des membres d'une même famille.

Quand on a connu la vie et que le monde avec ses mystères, ses inquiétudes, voire ses tristesses a donné un cruel démenti aux espérances qu'on avait si jalousement entretenues sur les bancs du collège, il fait bon venir se reposer à l'ombre du toit où se sont écoulées les plus belles années de l'enfance.

Revivre ses impressions premières, alors que l'âme était dans toute sa fraîcheur ; rencontrer ses gais camarades d'autrefois avec lesquels on se sentait si heureux de caresser les mêmes rêves, de partager les mêmes aspirations ; revoir enfin ses maîtres dévoués dont on apprécie, maintenant que les petits chagrins d'école sont effacés, le savoir et le zèle éclairés ; cela rafraîchit, cela retrempe et rend plus dispos pour achever la route qui reste à parcourir.

Afin d'intéresser les lecteurs de la *Patrie* et particulièrement les amis et les anciens élèves du collège Joliette, nous rappellerons, sous forme de récit, les différentes transformations qu'a subies, au cours de son existence, cette importante maison d'éducation, l'une des plus florissantes de notre province.

FONDATION ET PREMIERES ANNEES

Fondé en 1846, le collège Joliette était, dès l'année suivante, confié à l'habile direction des Clercs de Saint-Viateur qui n'ont

cessé depuis, suivant la parole élogieuse de M. le juge de Montigny, "de s'immoler constamment dans le sanctuaire de l'enseignement pour former des enfants à l'Eglise et de dignes citoyens à la patrie."

Mais avant d'en jeter les bases,—on nous permettra ici une parenthèse : nous la croyons nécessaire pour mieux apprécier le mérite de l'homme et l'excellence de son oeuvre— connaissant par intuition à quelles rudes épreuves sont parfois assujetties les entreprises humaines, le fondateur résolut de s'assurer l'appui et le concours de son ordinaire.

Le grand et saint évêque qui présidait à cette époque aux destinées du vaste diocèse de Montréal, souriant à la pensée de devenir le protecteur d'une fondation si éminemment religieuse et patriotique, acquiesça de tout coeur—ce qui était la consécration de sa durée—à la demande qui lui était faite avec autant de naïve confiance.

En agissant ainsi, l'honorable B. Jollette voulait prouver aux tenants de l'école laïque, "que la religion n'exclut pas le progrès matériel, et que l'accord de l'une et de l'autre fortifie l'accomplissement d'oeuvres merveilleuses."

L'histoire s'est chargée de montrer combien il avait eu raison.

Et quand, quelques années après sa mort, certains esprits essayèrent de détruire ce qu'ils étaient convenus d'appeler par dérision, "le petit collège," on ne fut pas peu étonné de voir se lever, pour prendre sa défense, le vaillant champion de toutes les nobles causes, celui dont le Canada, après un quart de siècle, ne cesse d'évoquer la mémoire, nous avons nommé à nouveau Mgr Ignace Bourget.

Devant les arguments décisifs et la résolution nettement arrêtée du rude joueur, les contempteurs durent battre en retraite et s'avouer vaincus.

Ce geste d'éloquence épiscopale en faveur de l'opprimé n'était que la simple réponse à l'engagement contracté en 1846, en mé-

me temps que la confirmation non équivoque de la promesse émise à la même date par Mgr l'évêque de Martyropolis.

"En quittant ce collège, disait Mgr Prince, j'emporte dans mon coeur la douce pensée qu'il ne cessera de prospérer et qu'il deviendra plus tard une des plus florissantes maisons de cette province."

Le voeu du premier évêque de St-Hyacinthe et l'éclatante protection de son vénérable Métropolitain ne sont pas demeurés stériles. Et si de nos jours la religion et la société peuvent se glorifier de posséder en leur sein, l'une, tant de grandes âmes qui embellissent son sanctuaire, et l'autre, tant d'intelligences d'élite qui lui donnent les fruits les plus délicieux ; c'est, il le faut dire librement, grâce en partie au rang distingué qu'occupe parmi les institutions d'enseignement secondaire le collège de l'Honorable B. Joliette.

Bourget et Joliette, tels sont donc les instruments providentiels choisis par Dieu pour manifester sa gloire.

De ce qui précède—la part des contradictions mise de côté—il ne faudrait pas conclure que tout a surgi comme par enchantement.

Non, ainsi que beaucoup de maisons d'éducation établies dans la première partie du dernier siècle, bien humbles ont été les origines du collège Joliette.

Le fondateur de l'Industrie—nom primitif de Joliette—qui venait à ses propres frais de construire l'église paroissiale (1843), ne tarda pas à remarquer qu'il manquait quelque chose d'essentiel à la prospérité de sa ville naissante. Malgré l'état précaire de ses ressources, il n'hésita pas ; et l'on vit bientôt sortir du sol—"monumentum aere perennius"—l'un de ces "foyers" destinés, il est vrai, à répandre par tout le pays les rayons bienfaisants de la science, mais qui n'en était pas moins dans le temps (1846) fort modeste, puisqu'il consistait en un corps de bâtisse de 80 pieds par 40. Il n'y avait donc pas lieu de s'extasier sur les dimensions gigantesques du nouvel édifice. Cependant au dire de l'un des anciens, les écoliers d'alors jouaient, chantaient, étudiaient comme on le fait aujourd'hui et même... ils obtenaient quelque succès.

En 1850, Joliette avait grandi et la population écolière s'était multipliée. Les directeurs se virent contraints de bâtir une aile en bois de 60 pieds par 35, à deux étages, à l'endroit de la chapelle actuelle.

Malheureusement, un incendie arrivé au milieu de la nuit du 18 mars 1857 détruisit cette première adjonction. Il n'est pas besoin de raconter combien professeurs et élèves eurent à souffrir de cette épreuve. Le courage toutefois fut à la hauteur de l'épreuve, et l'année suivante (1858), comme un juste retour de la commune résignation, "majestueuse et grandiose" s'élevait une aile de pierre de 60 x 35, à trois étages.

Détail intéressant : la bâtisse de 1846 fut préservée d'une destruction complète par la prompt intervention des écoliers. Ceux-ci engagèrent une lutte homérique contre l'élément destructeur : seulement, au lieu de se ruer sur l'ennemi avec tous les appareils de vrais sapeurs-pompiers, ils se tinrent à distance, lançant de leurs bras formidables..... des boules de neige (mars 1857).

Dans sa fierté dédaigneuse, l'aile récemment construite semblait se moquer des humbles proportions du corps principal et lui dire malicieusement : "Jusqu'où ne monterais-je pas ?"

Importuné des prétentions de son orgueilleuse voisine, le corps principal fit entendre un jour des réclamations : et si habilement fut conduite la cause que l'humilié, en 1863, était exhaussé ; tant il est vrai que

"Pour changer notre sort il ne faut qu'un moment."

En 1867, le collège de l'Industrie était littéralement débordé. Que faire ? On éleva une construction de 100 pieds par 40, en briques, sur l'emplacement de la chapelle incendiée.

La chronique prétend que la gent écolière se trouvait très à l'aise... Nous le voulons bien, excepté—des survivants de cette époque fertile en rhumes de cerveau, le peuvent dûment attester—

à la chapelle, où le "Bonhomme Hiver" prenait un trop malin plaisir à souffler par les interstices du toit et des fenêtres l'air froid de ses larges poumons....

Comme il convient, d'après maître Despréaux, de

"Toujours vers la justice aller d'un pas égal",

nous ne troublerons pas les mânes de l'illustre défunt en palliant la vérité. Au contraire, nous nous ferons un scrupuleux devoir d'ajouter qu'un vieux serviteur venait assez régulièrement, au commencement de la messe, avec "ripes" et charbon.... mais si le pauvre vieux—son exactitude du moins nous autorise à le croire un tantinet—avait au temps de sa bionde jeunesse porté le mousquet, durant ses songes, il n'avait certes pas décroché ses diplômes de chauffeur ; car—le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable—à peine le feu commençait-il à répandre sa chaleur, que le prêtre, lui, en était le plus souvent rendu à l'ite Missa est.

EN 1875

Et les années succédaient aux années et... les hivers, contrairement au proverbe, se ressemblaient toujours.

Une âme cependant gémissait plus que les autres de cette pénible situation. C'était celle du "Grand priant", le bon et vénéré Père Beaudry.

Sachant bien que "l'Assomption" ne se convertirait pas en Pactole, et qu'il lui fallait à tout prix abriter ses enfants dont le nombre ne cessait de s'accroître, le R. Père ne vit d'autre alternative que d'appeler à son aide la Divine Providence ; et dans sa foi hâtive, il donna ordre de commencer les travaux. Il n'eut pas lieu de se repentir de sa témérité, puisque au mois de novembre 1875 tout le petit peuple écolier entra dans une spacieuse construction, en briques, de 107 pieds par 52.

L'on pouvait maintenant affirmer sans crainte que la famille

jouissait du bien-être et d'un confort inaccoutumé. De fait, le premier étage servait de salle de récréation, le deuxième de salle d'étude, le troisième de dortoir et le quatrième de chapelle.

Les anciens n'ont jamais oublié les riches tapisseries qui ornaient les murs intérieurs de cette dernière. A preuve, la description qu'en faisait naguère encore l'un d'entre eux.

"Les murs disparaissaient sous de magnifiques décorations. Le bas des tableaux imitait à merveille une boiserie en chêne ; au deuxième plan figuraient des paysages religieux du plus saisissant effet, et au troisième, se déroulait le firmament avec son azur délicieux. En arrière de l'autel s'étendait la ville de Jérusalem avec son calvaire et ses trois croix, puis, à l'autre extrémité, on voyait Rome et ses principaux monuments. Jamais choix d'un sujet ne fut plus judicieux pour orner les murs d'une chapelle. Jérusalem et Rome, c'est le christianisme en entier."

LA CHAPELLE DU SACRE-COEUR

Ernest Hello a dit quelque part : "oser, voilà la condition de tout". Celui qui avait réussi à construire, dans l'espace de six mois, le bel édifice sus mentionné était bien capable d'autres audaces. D'ailleurs

"L'homme est ainsi bâti : quand un sujet l'enflamme,
"L'impossibilité disparaît de son âme."

Depuis nombre d'années le R. P. Beaudry caressait un rêve ambitieux : ériger en pleine terre canadienne un sanctuaire qui fut digne du Sacré-Coeur.

"Du projet, quel qu'il soit, la prudence est l'appui."

En homme prudent, il résolut de s'ouvrir de son pieux dessein à l'autorité épiscopale.

La cause ne fut pas longtemps débattue.

Subjugués par cette éloquence qui s'inspire plus du coeur et de

La foi que des artifices du langage, les évêques de la Province, tous à l'unanimité, s'empressèrent de donner à l'entreprise leur bienveillante adhésion, voire même d'y contribuer par une généreuse offrande.

Un tel témoignage venant de si haut était déjà le signe certain que le rêve allait enfin se réaliser.

Après avoir—on le devine facilement—remercié avec beaucoup d'effusion NN. SS. les évêques, l'apôtre du Sacré-Coeur se hâta de communiquer aux intimes l'heureuse nouvelle. Celle-ci, avec la rapidité de l'éclair, vola de bouche en bouche pour ne pas tarder ensuite, poussée sur les ailes de la vapeur et de l'électricité, à se répandre dans toutes les directions.

Bientôt —“mirum dictu”— l'on vit affluer de l'Europe, des Etats-Unis, de tous les points du Canada, de larges souscriptions.

Il n'y avait plus à en douter : le Sacré-Coeur faisait sienne l'oeuvre du R. P. Beaudry.

Aussi, dès l'automne de 1881, fit-on diligence, afin de jeter les assises du futur sanctuaire. On y travailla dur et ferme plusieurs années ; et, bien qu'on y célébrât le saint sacrifice l'année suivante, ce n'est qu'en 1887 que fut complété ce temple merveilleux, vrai chef-d'oeuvre d'élégance et de beauté, tel que nous l'admirons aujourd'hui.

Nous avons dit merveilleux. Voici, pour justifier cette appellation, ce qu'une fine plume écrivait au lendemain des Noces d'Or du collège Joliette :

“La chapelle du Sacré-Coeur, a-t-on répété souvent, défie toute description.”

“Les nombreux visiteurs qui s'y succèdent à toutes les heures du jour, n'ont qu'une voix pour exalter l'élégance de cette architecture gothique, où l'arc brisé des ogives, supporté par deux rangs de majestueuses colonnes, semble créé spécialement pour abriter la prière.”

"L'harmonie qui règne dans l'ensemble des fresques, les jeux de la lumière dans les grands vitraux colorés, ces myriades de flèches légères et de gracieux clochetons qui s'élancent de l'autel vers la voûte, comme les accents de la prière, montent du coeur au ciel ; tout contribue à faire de ce temple, non-seulement l'un des plus beaux, mais aussi l'un des plus religieux."

Plus tard, un esprit élevé, doublé d'un tempérament d'artiste se plaisait à redire : "J'avalais appris que la chapelle du Sacré-Coeur était belle, mais on ne m'avait pas dit toute la vérité."

"Je n'ai jamais rien vu d'aussi pieux, d'aussi élégant, d'aussi riche. Qu'on sent bien là l'inspiration divine ! L'esprit de Dieu s'y rencontre partout."

Sans infirmer ces différentes appréciations, elles ne fournissent pas, ce nous semble, une idée complète de sa perfection et de sa réelle valeur.

Qui s'attarde, par exemple, à examiner l'abondance des guirlandes à la fois si fouillées et si décoratives ; les dentelures si finement découpées des feuillages, les enroulements fleuronnés et si délicats des colonnettes ?

Bref, qui remarque ces mille motifs qui, de la base au sommet du maître-autel, ne sont que des sculptures de la plus gracieuse comme de la plus admirable légèreté ?

Qui fixe attentivement les stations du chemin de la croix—estimées à \$1,500 (dollars)—dont tous les personnages en relief et l'encadrement doré, surmonté de flèches, se marient si agréablement avec la beauté et la richesse de l'ensemble ?

Qui songe que plus de 1,800 lampes électriques illuminent ce sanctuaire, et qu'un orgue aussi puissant que celui des grandes églises y fait entendre, suivant le mot de Goethe, le choeur charmant de toutes les harmonies ?

Qui soupçonne enfin que le coût seul des travaux d'embellissement excède \$52,000 (dollars) ?

Volla le miracle accompli par la piété d'un humble et saint religieux et la charité non moins ardente de tous les amis du Sacré-Coeur.

Nous voudrions raconter les cérémonies touchantes qui se déroulent dans ce temple privilégié, ainsi que les chants magnifiques exécutés par les chorales aux époques des grandes fêtes ; mais

" Le secret d'ennuyer est celui de tout dire..."

Sur ce, nous reprendrons le cours de notre récit.

EN 1888.

Nous avons vu combien modeste avait été le collège Joliette à ses débuts, et que de fois, dans la suite, il dut élargir ses murs à mesure qu'affluait vers lui, plus nombreuse, une jeunesse avide de s'instruire. En 1885, on comptait sur le livre de présence 300 élèves. En 1886, ce chiffre montait à 325. Devant la progression constante de ces derniers, il devenait donc urgent d'agrandir encore. Dans l'espace de quatre mois et demi, le collège primitif et l'aile de pierre furent rehaussés de deux étages et d'un toit français. On n'a jamais perdu mémoire de l'aspect imposant que présentait la façade de 1888, avec, comme couronnement, la statue du Sacré-Coeur. Celle-ci, placée sur une tour de 130 pieds, dominait tous les environs. A la voir ainsi dressée sur son haut piédestal et réfléchissant par sa masse de bronze les rayons de l'astre du jour, on eut dit un nouveau soleil répandant au loin l'éclat bienfaisant de sa chaude lumière.

Cependant, le corps principal ne fut pas seul à subir d'importantes modifications. Dès 1880, on avait eu soin d'ajouter à la bâtisse de 1875 un toit semblable à celui précité. Par cette transformation le troisième étage était converti en classes, le quatrième et le cinquième, en dortoirs.

Régulier paraissait donc le plan, et la série des agrandissements devait, semble-t-il, prendre fin. Il n'en fut rien.



Révérend P. C. BEAUDRY, C.S.V.,
Ancien Supérieur, décédé le 3 mai 1904.

Si le personnel enseignant se trouvait confortablement logé, les élèves, eux, ne jouissaient pas du même privilège. Il fallut songer derechef à bâtir. On décida d'ajouter 80 pieds à l'aide de briques déjà existante ; et, commencés au mois d'octobre 1899, les travaux se terminaient au mois de septembre 1900.

Cette adjonction ne pouvait venir plus à propos puisque dès 1901, le nombre des écoliers s'élevait à 370.

Le prolongement de la bâtisse de 1875 contraignit naturellement les autorités à faire des changements en vue de mettre plus à l'aise les élèves ; et voici la disposition telle qu'arrêtée : au premier étage, les salles de musique et de récréation ; au deuxième, la salle d'étude pour les grands, puis celle pour les petits ; au troisième, les classes, les laboratoires et le musée ; au quatrième et au cinquième, les dortoirs au nombre de quatre.

On ne pouvait prétendre à plus belle ordonnance, et... "tout le monde jouissait du bonheur de voir sans envie le bonheur des autres."

LE REVEREND PERE BEAUDRY.

Au milieu de cette froide et sèche nomenclature de dates et de transformations diverses, qui a pu se défendre d'évoquer la radieuse figure de l'ancien supérieur ?

N'est-ce pas grâce à son action impulsive si le collège Joliette a marché à pas de géant dans la voie du progrès et de toutes les améliorations ?

N'est-ce pas à la fécondité merveilleuse de son oeuvre que songeait Mgr l'archevêque de Montréal, quand il disait au jour de ses funérailles (3 mai 1904) : "Notre pays a contracté envers le Père Beaudry une dette qu'il ne pourra jamais éteindre."

Il suffit de comprendre l'influence exercée par un collège ou un séminaire pour être capable d'apprécier le rôle de ces hommes, qui, suivant le P. Lacordaire, sont "les continuateurs de Dieu et de la famille et les précurseurs de la société."

Or, nous n'hésitons pas à l'affirmer, le R. P. Beaudry fut l'un de ces continuateurs et de ces précurseurs, ou si on le préfère, l'un de ces fervents de l'éducation virile et pratique, qui ne craignent pas de sacrifier leur temps, leur santé, voire même leur vie au service de la jeunesse.

" Il cultivait l'âme de ses écoliers, a écrit son biographe, par la foi et la piété ; le cœur, par la bonté et une sage direction ; l'esprit, par le progrès des études. Mais, en homme de son temps qui sait combien les forces physiques et le système nerveux ont d'empire sur le caractère, il voulait pour tous ceux à l'égard desquels il devait exercer une seconde paternité, de l'air, de l'espace, du mouvement, de l'exercice."

De là, ces salles et ces classes si spacieuses ; cette cour si attrayante et si vaste ; ces terrasses et ces promenades si magnifiques ; de là encore, ces jeux, ces amusements, pour tout dire en un mot, cette culture physique toujours si fort en honneur au collège Jollette.

Le vénéré Supérieur souhaitait—oh, combien vivement !—d'ajouter une nouvelle et dernière aile à l'occasion du soixantenaire ; cette joie ultime ne lui fut pas octroyée ; car comme nous l'avons indiqué précédemment, au mois de mai 1904, la mort le couchait dans son cercueil.

Heureusement que le vieil éducateur laissait après lui les héritiers de sa pensée, les fils de son oeuvre ; et dans le sillon profond qu'il avait lui-même tracé, l'on vit s'élever (1908-1909) imposante et superbe, cette construction de 210 peds de front par 70 de hauteur et 60 de largeur, aujourd'hui l'admiration des étrangers et l'orgueil de Monseigneur l'évêque de Jollette et de son diocèse.

Pour résumer, rappelons qu'au temple de la Mémoire, trois noms sont inscrits que la main du temps ne peut effacer.

Le premier, c'est celui du citoyen éclairé, fils soumis de l'Eglise, aidant de ses deniers l'oeuvre éminemment patriotique et religieuse de la fondation d'un collège : l'honorable B. Jollette.

Le deuxième, c'est celui de l'évêque, gardien des intérêts spirituels, chargé par état de la formation intellectuelle et morale de la jeunesse : Mgr I. Bourget.

Enfin, la troisième figure, c'est celle de l'éducateur-apôtre, qui, pendant l'espace de 40 ans, a été l'âme dirigeante de son Alma Mater : le R. P. Beaudry.

Et en les confondant tous trois dans un même souvenir—

"La gloire alma toujours la trinité des noms,"—

nous n'oublierons pas avec l'auteur de Cassius que

"Les droits de la reconnaissance

"Ne sont pas moins sacrés que ceux de la naissance."

La *Presse* de Montréal vint à son tour, le 18 juin, avec un très intéressant article intitulé : les *Noces de Diamant du collège Joliette*, agrémenté de très jolies vues et de plusieurs portraits.

Comme déjà ces notes ont paru dans ce Rapport, je n'en retiendrai que les suivantes, sévèrement contrôlées.

Un desservant et sept curés ont occupé la cure de Joliette : MM. Mag. Turcotte, curé de Saint-Paul, 1841-43 ; R. Neyron, 1843 ; Ant. Manseau, V.G., 1843-1864 ; R. P. Lajole, c.s.v., 1864-1880 ; MM. P. Beaudry, 1880-1904 ; T. Gervais, 1904-1905 ; D. Lafortune, 1905-1910 et F. X. Plette, curé actuel. Le presbytère est l'oeuvre du R. P. Lajole, et l'église, celle de M. Beaudry. Mgr Archambeault a la gloire de l'avoir consolidée, embellie, décorée au point d'en faire une superbe cathédrale. Depuis sa fondation le collège eut seize directeurs ou supérieurs qui se sont succédé comme suit, jusqu'à nos jours :

M. l'abbé Resther, 1846-1847.	R. P. Lajoie, 3e fois, 1863-1864.
R. P. A. Thibaudier, 1847-1849.	R. P. C. Beaudry, 1864-1867.
R. P. T. Lahale, 1849-1851.	R. P. L. Lévesque, 1867-1871.
R. P. Champagneur, 1851-1852.	R. P. C. Beaudry, 2e fois, 1871-82.
R. P. J.-A. Jacques, 1852-1852.	R. P. C. Ducharme, 1882-1883.
R. P. Lajoie, 1852-1856.	R. P. C. Beaudry, 3e fois, 1883,
R. P. P.-S. Rivest, 1856-1857.	jusqu'à sa mort, le 3 mai 1904
R. P. Lajoie, 2e fois 1857-1860.	R. P. F.-M. Roberge, supérieur ac-
R. P. S. Rivet, 1860-1863, n'étant	tuel.
directeur que par interim.	

Les premiers directeurs cumulaient les deux fonctions de directeur et de préfet des études ; voici les noms des préfets titulaires :

R. P. L. Lévesque, 1872-1873.	M. P. Sylvestre, 1893-1894.
R. P. C. Beaudry, 1873-1880.	R. P. F.-M. Roberge, 1894-1902.
M. P. Sylvestre, 1880-1883.	R. P. O. Grégoire, 1902-1904.
R. P. Peemans, 1883-1886.	R. P. Charbonneau, 1904-1906.
R. P. Charlebois, 1886-1893.	R. P. J. Morin, préfet actuel.

Les procureurs furent :

R. F. Fayard, 1855-1865.	R. F.-L.-B. Dufort, 1881-1891.
R. P. L.-G. Langlais, 1856-1872.	R. F.-A. Champoux, 1891-1896.
R. P. Beaudry, 1872-1876.	R. P. La-Léger, procureur actuel.
R. P. J.-Bte Manseau, 1876-1881.	

Le comité d'honneur se compose de Mgr J.-A. Archambeault, évêque de Joliette, président ; Mgr F. Els, évêque de Marquette, Mich. ; Mgr P. Beaudry, V.G., P.D., Joliette ; T. Rév. P. P.-D. Lajoie, supérieur général des C.S.V. ; T. Rév. P. C. Ducharme, C.S.V., Provincial ; l'hon. juge L. Tellier, Montréal ; l'hon. juge W. Mer-

cier, Beauharnois ; l'hon. juge I. Bélanger, Cohoes (1)

Huit évêques nous ont assuré de leur présence aux fêtes jubilaires : Mgr J.-A. Archambeault, évêque de Joliette ; Mgr P. Bruchésal, archevêque de Montréal ; Mgr Z. Lorrain, évêque de Pembroke ; Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield ; Mgr J.-H. Brunault, évêque de Nicolet ; Mgr Z. Racicot, évêque de Pogle ; Mgr P.-E. Roy, évêque d'Eleuthéropolis ; Mgr A.-E. Latulippe, évêque de Catenna.

Seront présents : S. E. le lieutenant-gouverneur, Sir C.-A.-P. Pelletier, Sir Lomer Gouin, les supérieurs d'ordres religieux enseignants, les recteurs des Universités, les supérieurs des grands séminaires et des collèges classiques, les directeurs des écoles normales, les sénateurs, les conseillers législatifs et les députés des quatre comtés qui forment le diocèse de Joliette, les bienfaiteurs du séminaire, etc., etc.

En 1847, le collège occupait une superficie de 5,200 pieds ; aujourd'hui les divers corps des bâtiments affectés aux élèves et aux professeurs occupent un espace de 30,000 pieds.

La nouvelle construction que l'on vient de terminer est une des plus belles de la province de Québec ; elle mesure 206 x 58 et est pourvue de toutes les plus modernes améliorations ; elle a coûté \$125,000.

Après les districts de Montréal et de Joliette, le district des Trois-Rivières voulut élever la voix en faveur de la grande fête, par le *Courrier de Grand'Mère* dont le rédacteur, M. J.-H. Desroches, N. P., est un des fils de Joliette. Voici ce qu'il dit :

(1) Les membres du comité actif et des sous-comités sont nommés ailleurs.

Noces de Diamant du Séminaire de Joliette.

Une de nos plus brillantes maisons d'éducation canadiennes-françaises se prépare actuellement à célébrer, en grande pompe, le 60ième anniversaire de sa fondation.

Le collège Joliette, fondé par Sa Grandeur Mgr Bourget et l'Hon. Barthélemy Joliette, n'a pas cessé de prospérer merveilleusement depuis sa fondation.

Humble bâtisse à deux étages au début, cette maison s'est transformée en un palais immense et de grande richesse, dans les murs duquel plusieurs générations de jeunes étudiants sont venues se préparer au sacerdoce ou aux professions libérales.

Durant de longues années, l'âme de cette institution s'est concentrée dans un homme disparu depuis quelques années, mais dont le souvenir demeure toujours vivace dans le coeur des milliers d'enfants que sa main paternelle a conduits, et qui doivent à sa science et à sa sainteté d'être aujourd'hui des citoyens utiles à leur pays.

Les enfants du révérend Père Beaudry sont répandus partout, et le diocèse des Trois-Rivières en compte un grand nombre qui se feront un devoir de répondre à l'invitation qui leur sera faite de prendre part aux Noces de Diamant de leur Alma Mater.

Ces fêtes du 60ième anniversaire seront le renouvellement des réjouissances inoubliables qui ont eu lieu, lors des Noces d'Or, en 1897.

LE COURRIER DE GRAND'MERE.

16 décembre 1909.

Plus tard, c'est Québec, par l'*Action Sociale*, qui fit de la réclame pour notre Jubilé, et voici en quels termes :

Séminaire de Joliette

Ses Noces de Diamant.

Quand je songe à l'existence d'un collège, quand je m'en forge un idéal, je le trouve dans la famille dont elle est le prolongement. Mais c'est une famille qui compte, cent, deux cents, trois cents membres. C'est là, il faut l'avouer, une belle compensation, et pour un frère et une soeur quittés à la maison, nous en retrouvons une infinité qui nous aimeront mieux peut-être que nos propres frères, au point qu'on a pu dire: "Amicus est alter ego et ego alter ipse. Mon ami est un autre moi-même et je suis un autre lui-même". Et cette famille collégiale, comme le flot qui s'écoule, se disperse bientôt à travers le monde ; mais chaque membre emporte dans son coeur, comme un trésor inestimable, les affections de ses confrères et les leçons de ses maîtres, pour s'en nourrir au besoin.

Entre temps, l'Alma Mater toujours jeune et féconde, sans perdre de vue ceux qui sont partis, comble les vides du foyer, reçoit chaque automne de nouveaux enfants qui, à leur tour, vont grossir l'armée des anciens et agrandir la famille extérieure. Ainsi le collège Joliette, fondé en 1846, par l'honorable Barthélemy Joliette, conseiller législatif et seigneur de Lavaltrie, avec l'aide de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, se glorifie de compter dans sa famille plus de quatre mille membres répartis dans toutes les classes de la société.

Comme toutes les oeuvres de zèle et de dévouement, et à l'instar des autres maisons d'éducation canadiennes, le collège Joliette fut, à son début, l'humble grain de sénévé devenu, lui aussi, un grand arbre où les oiseaux du ciel trouvent un abri protecteur et y chantent, à leur manière, les louanges de Dieu si bon qui a fait fleurir, moyennant soleil et rosée, avec une si merveilleuse abondance, le sol de l'industrie.

M. Joliette, fondateur de la ville qui porte son nom, en 1823, fit aussi bâtir l'église paroissiale en 1843 et le collège en 1845. La bâtisse primitive, en pierre, mesurant juste 80 pieds sur 40, avait deux étages percés chacun de huit chassis sur façade, avec mansardes doubles. Un portique de 10 pieds sur 10 encadrait l'entrée principale et soutenait, de ses quatre colonnes, une galerie grande comme la main, qui fut toujours, on peut dire, le seul promenoir à l'usage des professeurs.

Cette façade première ne disparut jamais, malgré les transformations nombreuses de ce caméléon que fut l'établissement de Joliette. D'ailleurs chacun tenait à cette maison, comme à un vieux meuble de famille, comme à une relique, et plus d'un, moi du nombre, en apprenant la démolition prochaine du "Collège de M. Joliette", enveloppa, une dernière fois, d'un regard de tendresse et de regret, le vieil édifice qu'il ne croyait plus revoir. Mais, c'est ici qu'on doit être reconnaissant envers nos directeurs, qui ont voulu garder quelque chose de l'antique façade, dans ces vieilles pierres si éloquentes à nous parler de M. Joliette et de Mgr Bourget, nos fondateurs ; et voici le procédé qui a servi à mettre en relief les pierres d'antan, sans les perdre dans le tout. Un cordon de pierre de taille court autour de la maison nouvelle, séparant les deux premiers étages ; sur cette base solide, s'élançant entre chaque fenêtre, des pilastres en saillie de six pouces et tranchant sur le ton de l'édifice entier, lesquels vont se rejoindre en arcades au-dessous de la corniche. Ces ornements d'architecture font très bel effet, brisent la monotonie des lignes et enchâssent en quelque sorte, dans un beau mur, ces reliques du vieux collège qui en a fourni les blocs.

A l'occasion de l'inauguration de cette maison, coïncidant avec les Noces de Diamant du Séminaire, le R. P. M. Roberge, supérieur, nous appelle à aller revoir la maison paternelle. "L'Alma Mater, dit-il, veut vous rassembler, vous entendre, vous posséder au moins

pendant quelques heures. Aucun de vous ne voudra la frustrer dans l'espoir qu'elle nourrit de vous embrasser."

Le vénérable "disparu", le "Père Supérieur", comme on appelait toujours le R. P. Beaudry, ne sera pas là pour nous recevoir, mais, il faut l'espérer, et les nouvelles sont favorables, le R. P. Lajole, notre "Père commun" sera au milieu de ses enfants.

En attendant, que la devise si chère et si souvent prêchée par le R. P. Beaudry : "Aimez-vous les uns les autres", soit toujours, dans l'avenir comme dans le passé, le panache blanc dont chacun de nous pourra dire avec fierté après Henri IV : "Voyez mon panache blanc" ! et ceux qui nous observeront ajouteront : "Voyez comme ils s'aiment !"

L'appel vient de sonner par la voix du R. P. Supérieur que pas un des vivants ne manque d'y être fidèle pour répondre à un second appel nominal par le classique "adsum" de jadis et pour qu'on puisse dire de l'armée Joliettaïne, comme autrefois des Israélites : (I Rois 11-17) "Ils marchèrent comme un seul homme".

Février 1910.

A.-C. D

Aux provinces maritimes, le pays de deux de nos doyens : M. Isidore Bourque, —84 ans— de Shédiac, N.B., et Jean-Bte Bonin, N.P., de Pomquet, N.E., résonna même l'écho du grand appel à nos fêtes. Voici ce que l'un des journaux acadiens publiait :

Collège Joliette.

Au mois de juin prochain, le collège Joliette célébrera solennellement le 64^e anniversaire de sa fondation par l'honorable Barthélemy Joliette, seigneur de Lavaltrie. En vue de ces fêtes, un comité général d'anciens élèves de cette maison s'est formé au nom-

bre de vingt-cinq membres, et depuis ce moment, il travaille activement à l'organisation complète de ce jubilé qui tracera l'une des plus belles pages de cette célèbre Institution. Le *Moniteur Acadien* se fait un plaisir de porter cette nouvelle à ses lecteurs des Provinces Maritimes, et de plus, se faisant l'interprète du comité général, il invite instamment tous les anciens élèves de Joliette, résidant en ces provinces, à faire connaître au plus tôt, leur adresse au R. P. Roberge, c.s.v., supérieur du collège Joliette, à Joliette.

A.-C.D.

La *Patrie* de Montréal, en date du 13 avril 1910, publiait l'avis suivant :

Réunion à L'Université Laval

Anciens Elèves du Collège Joliette.

Ce soir, à 8 heures, à l'Université Laval, les anciens élèves du collège Joliette, résidant à Montréal, se réuniront pour prendre en considération le programme des grandes fêtes qui auront lieu à Joliette à l'occasion des Noces de Diamant de leur Alma Mater.

On compte sur la présence de plusieurs centaines d'anciens confrères.

Que tous soient à ce rendez-vous de l'amitié et du souvenir !

Conformément à cet avis, l'assemblée eut lieu dans une des grandes salles de l'Université Laval, et M. B.-A. Beaupré, secrétaire, en fit le récit suivant dans l'*Etoile du Nord* :

**Compte rendu de la réunion des anciens
élèves du Séminaire de Joliette, à
L'Université Laval.**

Mercredi soir, le 13 avril, dans la vaste salle des promotions de l'Université Laval, à Montréal, se réunissaient plus de deux cents anciens élèves du Séminaire de Joliette, heureux et fiers de se rendre à l'appel de leur Alma Mater.

Le R. P. F.-M. Roberge, c.s.v., supérieur du Séminaire de Joliette, proposa l'ouverture de l'assemblée par la nomination d'un président. M. A.-A. Foucher, médecin et oculiste distingué, fut appelé à la présidence par une salve d'applaudissements ; et M. B.-A. Beaupré, comptable, sur proposition de M. A. Labelle, C.R., fut choisi comme secrétaire.

Dans une courte allocution, le président remercia l'assistance de l'honneur dont elle le comblait et expliqua le but de l'assemblée. Il félicita les autorités du Séminaire de l'idée généreuse qu'elles ont eue de fêter les "Noces de Diamant" de leur Alma Mater ; puis, au nom de l'auditoire, il promit le concours le plus actif de tous les anciens élèves afin d'assurer le succès de cette grande fête, et termina en priant le R. P. Roberge d'adresser la parole.

Au milieu de vives acclamations, le R. P. Roberge monta à la tribune, et en un langage vivant, il fit l'historique du collège Joliette depuis les jours lointains de 1846 jusqu'à cette année jubilaire. Il raconta ses péripéties nombreuses et sa marche toujours progressive dans les sentiers de la science et de la vertu ; puis, narrant les débuts modestes de cette institution et les succès obtenus depuis, il rappela avec beaucoup d'éloquence les grandes figures qui ont illustré le Collège de l'Industrie, et particulièrement celle du toujours regretté Père Beaudry, cet éducateur si justement nommé "l'Apôtre de la Jeunesse". Profitant de cette circonstance, l'o-

rateur distingué paya à Mgr Archambeault un tribut d'hommages et de reconnaissance, pour la sollicitude vraiment paternelle dont ce zélé et éminent prélat comble le Séminaire de Joliette.

En terminant son discours, le R. P. Roberge, dans un magnifique élan oratoire, fit un appel chaleureux aux anciens élèves, les conviant tous aux solennités jubilaires des 21, 22 et 23 juin.

Le R. Père Ducharme, provincial de l'Institut des C.S.V., succéda au R. Père Roberge.

Dans une courte et charmante allocution, il remercia les anciens élèves de s'être rendus en aussi grand nombre à l'invitation du R. Père Supérieur. Cette démarche spontanée de votre part, leur dit-il, démontre combien vif est encore votre attachement à votre Alma Mater. L'enthousiasme qui règne dans cette salle, fait du bien au coeur, et fait présager un succès sans précédent pour nos Noces de Diamant. Ah ! le tant regretté Père Beaudry et le T. R. Père Lajole seront contents des hommes de coeur qu'ils ont formés !

En terminant, il croit pouvoir affirmer que la Providence accordera la faveur insigne d'avoir au milieu de nous, pour rehausser nos fêtes jubilaires, le T. R. Père Lajole que tout Joliette vénère et réclame à grands cris. Ces dernières paroles du R. P. Provincial furent couvertes d'applaudissements.

M. L.-A. Rivet, député d'Hochelaga, fut ensuite appelé. Dans un gentil discours il félicita les autorités du Séminaire de l'idée heureuse qu'elles ont eue de convoquer une assemblée des anciens élèves à Montréal. Il dit, en quelques phrases bien appropriées, tout le bien rendu à la patrie par le Séminaire de Joliette dont l'éclat rejaillit sur tous les membres de la grande famille Jollettaine; et il exhorta, en termes émus, l'assemblée à se rendre en foule au grand conventum de juin, afin de prouver à l'Alma Mater combien pour elle est sincère l'amour de ses enfants.

M. Ars. Lavallée, C.R., succéda à M. Rivet ; il félicita chaudement les promoteurs des futures solennités et termina en rappelant

quelques épisodes drolatiques des jours d'antan, qui provoquèrent les applaudissements de l'assistance.

Le Dr P. de Grandpré parla ensuite ; en quelques mots bien sentis, il exalta la gloire de l'Alma Mater, et exprima l'espoir que tous les anciens élèves se feront un devoir de donner tout leur concours pour faire grand le succès des Noces de Diamant.

M. R. Delfausse, C.R., appelé à adresser quelques paroles, se déclara très heureux d'un conventum général et promit de faire de la propagande pour cette fête grandiose.

M. J.-A. Labelle, C.R., qui lui succéda, rappela quelques heures joyeuses des jours anciens, et ses fines saillies firent éclater les vivats de l'auditoire.

Le Père Morin, préfet des études, démontra ensuite, en quelques phrases, la marche toujours ascendante du Séminaire de Joliette, ses succès d'hier et les espoirs de demain. Si vous, les anciens, dit-il, vous avez travaillé, nous aussi avons lutté et luttons encore, afin de faire de notre Alma Mater, une institution sans rivale. Ces dernières paroles furent couvertes d'applaudissements.

Enfin, M. Alban Germain, avocat, avec toute la crânerie d'un officier du 65e, sut exciter l'enthousiasme de l'auditoire qu'il invita, en terminant, à travailler fermement au succès des joyeuses fêtes de juin.

La série des discours étant terminée, sur proposition de M. Ara. Lavallée, des remerciements furent votés aux bienveillants Pères du Séminaire, qui ont daigné se rendre à Montréal, afin d'inviter les anciens élèves à assister aux Noces de Diamant de leur Alma Mater.

Sur proposition du Dr J. Leprohon, secondée par le R. P. Charbonneau, le secrétaire a été prié de communiquer au T. R. Père Lajoie les désirs des anciens élèves, le priant d'assister aux solennités Jubilaires de Juin.

Sur proposition du R. Père Supérieur, des félicitations ont été

adressées à M. Forget, élève du 1er cours, en 1846, présent à l'assemblée.

Et après quelques remerciements du Président à l'auditoire, tous les membres de la famille Jollettaine, bien qu'à regrets,—car il n'y a de si bonne compagnie qu'il ne faille quitter—se dispersèrent, emportant le plus doux souvenir de cette trop courte soirée.

B.-A. BEAUPRE,

Secrétaire.

L'Etoile du Nord et les autres journaux n'ont jamais manqué à la consigne du Sous-Comité de Publicité. Voici ce que la première livrait à ses lecteurs le 2 mai 1910 :

Séminaire de Joliette.—Fêtes Jubilaires.

Il est indubitable qu'un certain nombre d'anciens élèves n'ont pas reçu d'invitation pour les Noces de Diamant, et ce, parce que ni les autorités du Séminaire, ni le Comité général d'organisation ne connaissent leur adresse ; aussi, tous ceux qui "croiraient" avoir été oubliés sont priés de bien vouloir faire connaître sans retard le lieu de leur résidence au R. P. Supérieur du Séminaire.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs quelques détails relatifs aux fêtes jubilaires.

Le 21 juin, un train spécial quittera la gare Viger, à 3 heures p. m. en route pour Joliette. Après le souper, qui se prendra sous la tente, aura lieu la réception officielle qui consistera en deux adresses de bienvenue ; la première par le R. P. Roberge, Supérieur du Séminaire, la seconde par M. J.-A. Guibault, maire de la ville. L'hon. juge W. Mercier répondra à ces deux adresses.

A 9.00 heures, il y aura "Campagne générale" dans les rues de la ville dont l'illumination surpassera en richesse et en beauté, s'il faut en croire les organisateurs, tout ce qui s'est fait jusqu'à

présent. Au retour de la promenade, on se réunira par groupes de classes dans les salles du Séminaire.

PARCOURS DE LA PROMENADE.

Tel que notre journal l'a déjà annoncé, il y aura le 21 juin au soir, à l'occasion des fêtes jubilaires du Séminaire de Joliette, une grande promenade des anciens élèves et des élèves actuels de cette institution à travers certaines rues de la ville.

Comme nous sommes informés que des préparatifs importants se feront pour la décoration et l'illumination de nos rues et de nos résidences pour cette magnifique soirée, nous nous faisons un devoir de publier de nouveau aujourd'hui la liste des rues par où passera le défilé des visiteurs :

St-Charles Borromée, départ du Séminaire, De Lanaudière, St-Paul, Notre-Dame, Ste-Angélique, Manseau, Ste-Anne, St-Louis, Terrain du Noviciat, St-Chs Borromée jusqu'au Séminaire.

DEUX ANNIVERSAIRES—COINCIDENCE REMARQUABLE

Nous voici au mois de Juin qui doit nous faire assister bientôt aux belles démonstrations de joie d'une grande famille groupée autour de son Alma Mater, pour célébrer ses Noces de Diamant, le soixantième anniversaire de sa fondation par l'hon. Barthélemy Joliette.

Plus l'aurore de ces beaux jours approche, plus la solennité de cette fête nous apparaît dans tout son éclat ; et chaque jour nous reportant vers un lointain passé, nous en apporte des réflexions nouvelles.

C'est le nom du fondateur, non seulement de notre ville, mais aussi de notre vieux collège, qui nous revient d'abord en mémoire, celui dont l'énergie, le talent d'administration, la clairvoyance et l'esprit de foi le rendirent capable de nobles entreprises.

S'il lui était donné de revoir aujourd'hui les fruits de ses œuvres, comme son cœur éclaterait de joie à la vue de son petit village de l'industrie, devenu une ville florissante, sa modeste église transformée en riche cathédrale et évêché, et son humble maison de pierre, de son nom, collège Joliette, en un vaste et somptueux séminaire, et son antique manoir, en un splendide couvent.

Et toute cette transformation s'est opérée dans le cours de soixante ans. Soixante ans... quelle coïncidence frappante, quel rapprochement remarquable entre les Noces de Diamant du Séminaire de Joliette et le soixantième anniversaire de la mort du fondateur de notre ville et de ses premières institutions ! Est-ce un simple effet du hasard ou une frappante permission de la Providence, que la mémoire de Barthélemy Joliette se trouve si intimement liée aux fêtes commémoratives de la fondation de son collège qui commenceront bientôt ?

Dans une récente visite au monument Joliette érigé sur le parc Renaud, un ancien élève arrêta soudain ses regards sur une des inscriptions gravées sur le piédestal et lut ces mots : "décédé le 21 juin 1850."

Et le 21 juin 1910 sera la date d'ouverture des grandes fêtes annoncées depuis une année, fête d'inauguration du nouveau Séminaire, célébration des Noces de Diamant du collège Joliette, et nous pourrons ainsi ajouter : célébration simultanée du soixantième anniversaire de la mort de son illustre fondateur.

Les événements ont ainsi voulu que ce nouvel hommage fut rendu à la mémoire de Barthélemy Joliette. En effet, le soixantième anniversaire de la fondation du collège remonte à 1906, mais nous savons tous que la célébration de ses Noces de Diamant avait été remise à une date ultérieure, afin de permettre le parachèvement de la nouvelle bâtisse du Séminaire que nous admirons aujourd'hui. Qui eut prédit alors que cette date serait justement le 21 juin 1910 ?

CHAPITRE IV

Appels et Réponses.

Quand tout fut prêt, on nous appela par ces mots bibliques : *Omnia parata sunt—venite ad nuptias*. Le R. Père Supérieur, en capitaine habile, fit intervenir le cher défunt Père Beaudry, qui fut si aimé de tous. M. l'abbé L. A. Lavigne, curé du Sacré-Coeur à Cohoes, N.-Y., l'a tellement senti que, dans sa réponse, il commence par ces mots : "Votre lettre-circulaire à la Beaudry..." —En effet, le Père Roberge prit comme le son de sa voix et se servit de ses propres paroles. Mais c'est un document officiel à citer tout entier. Tout le monde a remarqué la grande tenue littéraire de la correspondance et des discours du Père Supérieur, et M. l'abbé A.-O. Houle, curé de Saint-Jacques de l'Michigan, avait bien raison d'écrire dans sa réponse : "Je demande à Dieu qu'il vous rende la santé (1) et que vous soyez là, aux jours des grandes glorifications de votre maison, à notre tête, et comme par le passé, toujours pour notre honneur et notre gloire."—Voici cet appel :

A MM. les Professeurs et aux anciens élèves du Séminaire de Jollette.

Les Directeurs du Séminaire de Jollette vous annonçaient récemment, par la voie de la presse, leur décision de célébrer, les 21, 22 et 23 juin prochain, les Noces de Diamant de notre Maison.

(1) Le P. Supérieur fut sérieusement malade durant la préparation de ces fêtes.

Nous les avons retardées jusqu'à cette date, afin d'avoir à vous offrir un établissement restauré, agrandi et plus confortable. A l'heure qu'il est, vous en aurez sans doute parcouru dans les journaux les multiples perfectionnements depuis son humble fondation jusqu'à ce jour.

En vérité, Dieu a béni cette oeuvre d'apostolat ; il la bénissait visiblement dans ses Noces d'Or en 1897 ; Il continue de la bénir, et d'une manière toute spéciale, depuis l'intronisation de notre premier évêque, Monseigneur Archambeault.

Dès son avènement, notre bien-aimé Pasteur s'est déclaré notre protecteur, et nous favorisa de son haut et puissant patronage jusqu'à Rome, aux pieds du Saint-Siège ; son habile initiative obtenait l'érection de notre Collège en Séminaire diocésain ; c'est également son influence morale et son appui pécuniaire qui nous ont fait entreprendre la restauration de notre Séminaire.

Cet agrandissement complémentaire, le Révérend Père Beaudry, de pieuse mémoire, l'avait longtemps caressé. Le vénérable "disparu" n'a pu l'admirer de ses yeux ; mais son âme, dans les visions béatifiques, et son coeur pieusement conservé dans notre chapelle ont dû souvent tressaillir d'allégresse à mesure que s'élevait l'imposante façade.

Et croyez que c'est encore notre Père vénéré, à l'accueil si cordial, que c'est bien toujours lui qui, par notre humble voix, vous convie de nouveau, comme il le faisait si éloquemment en 1897, à vous unir pour célébrer les Noces de Diamant de notre Séminaire, l'Alma Mater restée chère à votre coeur. Par notre personne, le Révérend Père Beaudry vous appelle dans cette enceinte où s'est outillée votre jeunesse, où votre volonté s'exerçait aux luttes du devoir, où votre âme s'est épanouie au souffle de la piété.

"Venez, vous répète-t-il encore, venez revoir, et votre splendide sanctuaire du Sacré-Coeur, confident de vos saintes aspirations, et vos salles d'étude et de jeux, témoins de vos efforts intellectuels ou de vos bruyantes récréations, et votre cour spacieuse, ombragée,

verdoyante, qui semble avoir gardé quelque chose de vos joyeux entretiens et de vos douces confidences. — Venez revivre les heures délicieuses d'un passé plein d'enthousiasme, et reprendre vos conversations intimes, suspendues à votre sortie du collège... ; venez jouir des nouvelles améliorations, au moins en ces quelques jours d'agapes fraternelles."

A cette pressante et chaleureuse invitation vous répondrez tous !

Vous, les doyens de la famille, vous viendrez revivre le bonheur des anciens jours et nous communiquer d'où vous vient le rare privilège de paraître encore jeunes gens dans un âge qui ne l'est plus.

Vous viendrez, vous les Benjamins, le cœur toujours débordant d'espérance et d'élans généreux, donner le baiser fraternel à ces survivants d'une époque déjà lointaine ; et à ce premier contact de vos aînés, vous apprendrez que "le soir d'une vie calme et pure a aussi sa douceur et son charme."

Vous qui gémissiez en creusant le sillon d'un rude labeur, vous que les trahisons du sort ont peut-être meurtris, mais dont le courage chrétien a constamment soutenu les pas, vous viendrez nous dire, qu'en dépit de vos espoirs envolés, vous acceptez quand même les conditions de l'existence, satisfaits "de construire sur le terrain solide et vrai de l'honneur et de la vertu la maison de votre avenir."

Et vous les choyés, les heureux du siècle, vous qui n'avez eu qu'à paraître sur le champ de lutte pour conquérir les sourires de la fortune et vous élever au faite des honneurs, vous viendrez également nous entretenir—ce qui ne contristera personne—de la gratitude de vos premiers succès ; vous nous direz comment vous êtes montés aux cimes ensoleillées de la gloire, et jusqu'où vous proposez de pousser l'ascension de vos rêves à la fois ambitieux et légitimes.

A tous indistinctement, nous réitérons notre cordial appel,

parce que vous appartenez tous à la grande famille "Joliettaïne," vous êtes tous des frères, enfants d'une même Alma Mater.

Comme l'aïeule dont une verte vieillesse restaure la vigueur et rafraîchit la mémoire, votre Alma Mater développée, embellie, vous reste toujours dévouée, et, se répétant chacun de vos noms, elle vit de votre souvenir. Son plus vif désir est de vous rassembler, de vous entendre, de vous posséder, au moins pendant quelques heures, vous tous, les survivants de tant de générations qu'elle a formées à la science et à la vertu.

Aucun de vous ne voudra la frustrer dans l'espoir qu'elle nourrit de vous embrasser et de se réjouir de votre affluence au mois de juin prochain. — Vous répondrez à ses appels pressants, vous accourrez nombreux, très nombreux sous son toit hospitalier, pour évoquer vos juvéniles émotions, constater les perfectionnements accomplis, et faire monter, en un choeur retentissant, jusqu'au trône de Notre-Seigneur, d'éclatantes actions de grâces.

C'est dans cet espoir que je dis à tous et à chacun en particulier : Au revoir, au mois de juin !

Votre bien dévoué confrère et ami,

F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur.

Séminaire de Joliette, 20 janvier 1910.

N.-B.—Vous êtes instamment priés de m'envoyer une réponse aussitôt que possible.

Aussitôt *l'Etoile du Nord* répondit par l'un de ses correspondants. On venait de nous dire : "Venez aux Noces !" on riposta par : "Allons aux Noces !"

Allons aux Noces !

Quand le nuage formé de l'humidité de la terre est gonfié comme une outre, il devient nécessaire qu'il crève en pluie bienfaisante, messagère de la fraîcheur et de la fécondité qui pareront ensuite le sol de fleurs et de fruits. Et ainsi, le nuage et la terre s'en porteront mieux et seront plus utiles. A certaines époques, le coeur des anciens élèves de nos collèges, après avoir longtemps aspiré et savouré l'amour et les bienfaits de l'Alma Mater, éprouve le besoin de la voir, de la visiter, de lui exprimer son amour et sa reconnaissance et de crier bien fort, au pays entier, tout le bien qu'il en sait, afin qu'elle-même en soit glorifiée et comme agrandie. Il éprouve alors la nostalgie de son collège, et, pour me servir d'une expression bien ancienne mais toujours gracieuse "il désire revoir son pays et la fumée qui sort du toit natal."

Ceux qui ont eu le bonheur, en 1897, d'assister aux "Noces d'Or" du collège Joliette, se rappellent l'enthousiasme avec lequel fut célébré ce joyeux cinquantenaire. L'appel général fut entendu et, fidèles à la voix du coeur, des milliers de Joliettains accoururent des quatre coins du pays.

Depuis cette époque déjà lointaine, notre collège marche de progrès en progrès sans connaître le moindre arrêt, ni la moindre défaite ; il n'a reculé devant aucun sacrifice pour se tenir à la hauteur du mouvement religieux, scientifique et hygiénique. La Providence récompense visiblement ses héroïques efforts ; le nombre des étudiants ne cesse de grandir et, chaque année, le collège déverse dans l'arène de la vie active bon nombre d'élèves dont il a droit d'être fier devant la Patrie et devant l'Eglise. Par là, il est, dans la société, le pourvoyeur inlassable de la vérité religieuse et scientifique et sa devise pourrait être cette parole : "Je sème à tout vent."

Mais pour en arriver là, que de sacrifices ! Il semble parfois, à nos populations et même à nos élèves, que les maisons qui abri-

tent une si intéressante jeunesse, maisons qui paraissent si florissantes, fonctionnent d'elles-mêmes, comme la terre tourne autour de son axe, comme se succèdent les saisons. On ne se rend pas compte, ou même, ce qui est plus coupable, on oublie les pauvres débuts, les tâtonnements et les incertitudes des premières années et ce que, pour notre collège en particulier, représentent de sacrifices, de travaux et de fatigues ces soixante-quatre années d'existence.

Il est donc juste de fêter d'une façon grandiose, une prospérité aussi éclatante qu'ininterrompue et une si visible bénédiction.

Rien, il me semble, ne peut nous tenir en dehors du mouvement et du travail qui se font en vue des Noces de Diamant de notre Séminaire pour 1910. Nos rêves de jeunesse, nous laissant entrevoir un beau collège, une somptueuse chapelle, une superbe cour de récréation, sont à présent complètement réalisés ; nous n'avons qu'à venir voir et nous serons convaincus que la réunion de notre collège, de notre chapelle et de notre cour d'amusements, fait, de notre Séminaire, un des établissements de ce genre les plus complets et les plus confortables.

Voltaire disait : "Mentez, mentez encore, il en restera toujours quelque chose !" Avec la même ardeur, mais dans un meilleur esprit, nous pouvons dire : "Vantez, vantez encore, il en restera toujours quelque chose !" En toute occasion, parlons de notre Alma Mater, mais sans préjudice aux autres maisons ; parlons de son prochain jubilé, vantons ses avantages, ses beautés et ses succès. Soyez des semeurs de vérité à son égard et d'ardents défenseurs en tout temps ; encourageons-nous les uns les autres à répondre à l'appel de nos bons directeurs, et que le signal du départ nous trouve prêts pour les "Noces de Diamant" au mois de juin 1910.

A.-C. D.

Le comité général, dans une de ses nombreuses réunions, avait décidé que le premier appel serait à la charge du R. P. Supérieur, tandis que le second émanerait du Comité lui-même ; voilà pourquoi une seconde circulaire, signée par M. J.-M. Tellier, M.P.P., président du Comité et par le R. P. J. Morin, c.s.v., secrétaire-conjoint du même Comité, fut lancée à tous les anciens élèves, en date du 14 mai. Elle est ainsi conçue :

**Aux Anciens élèves et aux Anciens Professeurs du
Séminaire de Joliette.**

BIEN CHERS AMIS,

Le collège Joliette, devenu depuis près de quatre ans le Séminaire de Joliette, invite ses anciens élèves et ses anciens professeurs à se réunir pour la célébration de ses Noces de Diamant, les 21, 22 et 23 juin prochain.

Une lettre de Monsieur le Supérieur, en date du 20 janvier dernier, vous a déjà fait part de cette joyeuse nouvelle.

C'est une grande fête qui se prépare, une fête organisée particulièrement à l'intention des anciens.

L'Alma Mater veut presser de nouveau tous ses enfants sur son sein et leur procurer l'occasion de se revoir, de raviver les vieux souvenirs toujours si chers, de renouer les liens d'une douce confraternité, et de se reposer un peu du travail et des luttes de la vie.

Pour seconder les efforts des Directeurs du Séminaire, un Comité d'organisation, choisi parmi les anciens élèves, a été constitué dès l'automne dernier, et ce Comité travaille activement en vue d'assurer le succès de la fête projetée.

C'est au nom de ce Comité que nous venons vous demander aujourd'hui de ne pas manquer à l'appel qui nous a été fait par les autorités du Séminaire.

Tous les anciens devraient répondre à cet appel et se trouver au rendez-vous les 21, 22 et 23 juin prochain.

Allons revoir notre vieux collège à peine reconnaissable après les heureuses transformations que le bon Père Beaudry et les Directeurs actuels lui ont successivement fait subir !

Allons rendre hommage au dévouement et à l'esprit d'initiative des hommes de mérite qui ont su faire du collège Joliette une des institutions les plus brillantes dont notre province s'honore aujourd'hui !

Le premier coup a sonné ! La cloche du vieux collège, dont nous trouvons peut-être la voix maussade quand autrefois elle venait—"de la règle, l'inflexible gardienne"—mettre fin à nos promenades délicieuses, à nos causeries amicales ou à nos jeux bruyants, égrène aujourd'hui aux quatre vents du ciel ses notes joyeuses, ses sons argentins. Elle sonne le rappel des enfants dispersés, elle sonne la rentrée. Nous l'avons entendue, et elle a réveillé dans nos coeurs tout un monde de souvenirs délicieux qui nous reportent vers un passé qu'elle nous appelle à revivre.

L'Alma Mater, par la voix de son Supérieur et de ses Directeurs, dont les sentiments affectueux à l'endroit des membres de la grande famille Jolietaine sont connus de tous, nous ouvre toutes grandes ses portes en nous conviant à une réunion générale qui sera véritablement une fête de famille. Elle veut nous rassembler, nous entendre, nous posséder, nous associer à ses actions de grâces.

Son appel répond à un désir que notre attachement filial avait depuis longtemps fait naître en nos coeurs.

Nous reviendrons tous à la maison paternelle qu'un illustre pontife, le premier évêque de Joliette, a daigné entourer de sa sollicitude et combler de ses bienfaits les plus insignes.

Nous reviendrons parcourir cette demeure restaurée, agrandie, embellie, et constater les progrès accomplis grâce aux soins constants et à l'incessante activité de ceux qui y continuent, auprès de

nos enfants et de nos successeurs, l'oeuvre et le travail dont nous avons bénéficié.

Nous rev'endrons évoquer les figures disparues, et plus particulièrement celle du regretté Père Beaudry qui, toujours aimé, fut pendant de longues années l'âme de cette maison si chère, et le père de tant de générations.

Nous viendrons revoir ces salies et cette cour témoins de nos travaux et de nos jeux ; nous reprendrons nos promenades sous ces ombrages qui gardent le secret de nos aspirations juvéniles et de nos confidences amicales.

Faisant trêve aux soucis du présent, nous viendrons revivre dans leur cadre les heures joyeuses, les jours heureux que nous avons vécus sous le toit hospitalier qui, après avoir abrité notre jeunesse, garde un peu de notre coeur.

Le premier coup a sonné ! Préparons-nous à partir !

Dans l'espoir de vous trouver tous au rendez-vous, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre sincère attachement.

J.-M. TELLIER, M.P.P.,

Président.

L.-J. MORIN, c.s.v.,

Secrétaire-conjoint.

N.-B.—Ceux qui n'ont pas encore répondu à Monsieur le Supérieur sont instamment priés de le faire ; le Comité de réception a besoin de ces réponses.

Joliette, 14 mai 1910.

L'Etoile du Nord publia, quelques jours après, un nouvel appel intitulé : *Une voix solennelle*. Je le cite, car il renferme une lettre du T. R. P. Lajoie, supérieur général :

Une voix solennelle.

En passant par le Séminaire de Joliette, on voit qu'il se prépare un grand événement, car tout le monde est sur pied. En effet, on y organise, avec un zèle au-dessus de tout éloge, les fêtes des Noces de Diamant de l'Alma Mater, et on les veut belles et grandioses.

Déjà se dessinent les grandes lignes de la préparation prochaine ; déjà sont élaborés, fixés et réglés, tous les détails de la fête, et les sous-comités ont soumis leurs rapports au Comité général qui, lui non plus, ne chôme pas, ne ménage ni ses voyages, ni ses démarches, ni ses peines, ni ses veilles pour que l'organisation soit parfaite ; je crois qu'elle est près de l'être. Puis, nos jeunes frères, les élèves actuels, se trémoussent fort pour honorer, leurs aînés et les autres illustres visiteurs, en donnant à leur fête, un éclat insurpassable.

A nous maintenant, les anciens élèves, de nous remuer, de comprendre un si grand dévouement, de nous préparer à répondre aux deux éloquentes appels, et combien nobles et délicats, que déjà nous avons reçus, et à quitter, au moment voulu, nos occupations journalières, les soins de la famille et les affaires habituelles, pour être à Joliette, les 21, 22 et 23 juin prochain.

De grands sacrifices ont été faits et se font encore pour nous attirer à ces fêtes ; prenons garde d'y manquer et de paraître apathiques aux avances déjà faites.

Quand on songe que le T. R. P. Lajoie, le premier et le seul survivant des débuts de la communauté des Clercs de St-Viateur au Canada, espère répondre au rendez-vous et partir bientôt, du fond de la Belg'que, à 85 ans, pour revoir Joliette et tous ses fils, et assister à nos fêtes, on ne peut rester froid.

Y en aurait-il un seul qui, de plein gré, voudrait se priver du plaisir de serrer la main de ce vénérable Père et de le remercier d'être venu rehausser l'éclat de nos fêtes ?



Très Révérend P. P. D. LAJOIE, Supérieur Général des C.S.V.

En tout cas, je me fais un honneur de publier, comme les lecteurs se feront un plaisir de lire, la lettre du R. P. Général :

BRUXELLES
JETTE-SAINT-PIERRE
18 Rue Léopold

Bruxelles, 10 janvier 1910.

Bien cher Père Supérieur,

..... En particulier, que Dieu daigne bénir vos efforts et les travaux entrepris pour célébrer dignement les Noces de Diamant du Séminaire.

Comme bien vous pouvez le penser, il me serait bien doux et très agréable de me trouver au milieu de vous pour cette mémorable circonstance. J'y ai des droits à plus d'un titre, je le sais. Les nombreux appels que je reçois à cette occasion, les touchantes invitations qui m'arrivent de mes confrères du Canada et des anciens élèves du Séminaire, me touchent profondément, car, c'est, de votre part et de leur côté, plus que de la courtoisie, plus que de la politesse, — c'est un cri affectueux du coeur, je le comprends, je le sens intimement.

Pourrais-je répondre à vos désirs ? Hélas ! je suis bien vieux pour oser entreprendre ce long voyage et affronter les fatigues inhérentes à l'assistance à de semblables fêtes. Pour le moment, ma santé laisse à désirer depuis quelque temps. Je sens mes forces diminuer graduellement. Je prendrai une décision définitive en mars prochain. J'entrerai alors dans mes 85 ans. Ne serait-ce pas plus que tenter la Providence ?

P. D. LAJOIE,
Sup. des C. S. V.

Il n'y a rien à ajouter à ces lignes émises.

A.-C. D.

21 mai 1910.

N.B.—Au moment de mettre sous presse, nous recevons ces quelques mots adressés au R. P. Supérieur du Séminaire par le T. R. P. Contu, C.S.V., de Bruxelles: "...Si rien de fâcheux ne survient, le T. R. P. Lajoie s'embarquera pour le Canada vers la fin de mai...."

Comme dans les grandes solennités, il devait y avoir trois coups de cloches ; le dernier se fit entendre le 12 juin, alors que le travail d'organisation touchait à son terme. C'est encore le R. P. Supérieur qui va s'adresser à tous les anciens et leur faire entendre le dernier cri de ralliement.

Faisons écho à sa parole et donnons à sa lettre une place d'honneur qu'elle mérite amplement, car elle est un modèle de style, de sentiment et de tendresse:

Aux Anciens Elèves et Anciens Professeurs du
Séminaire de Joliette

Bien chers confrères et amis,

Voici qu'à l'horizon s'annonce l'aurore des grandes fêtes de notre Séminaire.

Encore quelques jours, quelques heures, et, fidèles au chaleureux appel de notre commune Alma Mater, vous viendrez nombreux, très nombreux.

Vous reviendrez vous presser en rangs serrés dans cette enceinte chère à votre coeur, où s'est écoulée la plus délicieuse partie de votre vie, celle de votre enfance et de votre jeunesse façonnés par la Religion, la Science et l'amour de la Patrie.

Pour vous tous, le Comité général a redoublé d'activité et de dévouement, et a mené son oeuvre à une perfection digne de tout éloge.

Pour vous tous, les divers sous-comités ont rivalisé de zèle et

de bonne volonté pour s'acquitter de la tâche qui leur avait été confiée.

Pour vous tous, les Directeurs et les Professeurs du Séminaire n'ont rien négligé pour remplir votre attente et assurer le succès de nos fêtes jubilaires.

Et maintenant que tout est prêt ; maintenant que nos salles se festonnent de guirlandes ; maintenant que notre façade adapte sa parure de lumières ; maintenant que notre cour dresse ses vastes tentes, et notre ville, ses arches superbes ; maintenant que tout est prêt, venez aux "Noces !"

Venez aux Noces du Souvenir où les soixante-quatre générations Joliettaines vont se mêler, s'unir, afin de revivre, au moins pendant quelques heures, les joies du jeune âge.

Oui, venez très nombreux ! Venez tous ! L'Alma Mater ne fait aucune exception. Elle vous désire avec avidité. Elle vous convoque tous pour le 21.

Allons ! En route ! et... bon voyage !

Votre bien dévoué confrère et ami,

F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur.

Séminaire de Joliette, 12 juin 1910.

P.-S.—Il y aura, dans une des salles du Séminaire, un bureau où l'on pourra se procurer des billets de logement.

Un train spécial quittera Montréal, (Gare Vlger), le 21 juin, à 3.15 heures P. M.

Programme

PREMIER JOUR.

5½ h.—Arrivée du train spécial.

6½ h.—Souper sous la tente.

8 h.—Réception officielle : Adresse de bienvenue par le R

P. Roberge, Supérieur du Séminaire, et par M. J.-A. Guibault, maire de la Ville. Réponse par l'hon. Juge W. Mercier.

- 9 h.—Illumination de la Ville. "Campagne générale."
- 10½ h.—Réunion par groupes de classes dans les salles du Séminaire.

DEUXIEME JOUR

- 7½ h.—Déjeuner sous la tente.
- 9½ h.—Messe pontificale à la cathédrale, célébrée par Mgr J.-A. Archambeault, évêque de Joliette. Sermon par M. l'abbé J.-A. Lesieur, curé de Ste-Geneviève, Champlain. L'Offertoire sera chanté par M. Arthur Laurendeau.
- 12 h.—Banquet. — Santés, — Discours.
- 7 h.—Souper.
- 8 h.—"Concert-Causerie." — Musique, — Chant,—Discours.
- 9½ h.—Feu d'artifice dans la cour du Séminaire.

TROISIEME JOUR

- 7½ h.—Déjeuner.
- 9 h.—Messe pontificale pour nos défunts, célébrée par Mgr J.-M. Emard, évêque de Vaileysfield.—L'Offertoire sera chanté par M. Gonzague Daigneault, N.P.
- 10 h.—Distribution des "prix" aux élèves.
- 12 h.—Dîner.
- 1 h.—Départ du train spécial

A. M. D. G.

Ce sera une fête mémorable

(ETOILE DU NORD)

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs de tout le district de Joliette, que les grandes fêtes du Séminaire de Joliette, dont l'Etoile du Nord a souvent parlé, et annoncées par toute la province et à l'étranger, depuis l'an dernier, commenceront le 21 juin, mardi prochain, à 5.30 heures p. m., pour se terminer à 1 heure, jeudi, le 23.

Nous ne saurions trop inviter la population de nos campagnes à assister à cette brillante démonstration qui aura été sans précédent jusqu'à nos jours.

C'est la réunion de tous les anciens élèves du collège Joliette, depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis plus de 60 ans. Mardi, illumination de toute la ville et procession de tous les anciens élèves, par les rues St-Charles Borromée, De Lanaudière, St-Paul, Notre-Dame, Ste-Angélique, Manseau, Ste-Anne, St-Louis, Terrain du Noviciat et St-Charles Borromée jusqu'au Séminaire.

[Le feu d'artifice de mercredi soir, le 22, aura surtout un charme et un éclat éblouissants. Le Séminaire et la cour du vieux collège Joliette apparaîtront sous des gerbes d'étincelles et de lumière.

Venez en foule assister à ce spectacle qui vous rappellera en même temps la fondation de l'ancien village de l'Industrie, aujourd'hui Joliette, et l'établissement de la puissante communauté des Clercs de St-Viateur qui ont pris la direction de l'enseignement en notre ville, depuis son berceau.

Il nous fait plaisir d'inclure dans ce rapport de nos belles fêtes, la proclamation suivante de M. J.-Alex. Guibault, maire de la Ville, par laquelle il déclare *fête civique* le jour principal des fêtes du Séminaire :



Proclamation

Noces de Diamant du Séminaire de Joliette.

Attendu que des personnages de haute distinction, de nombreux visiteurs étrangers, et un immense concours d'anciens professeurs et élèves prendront part aux fêtes organisées à cette occasion—fêtes dont le programme est publié dans une autre colonne;

Attendu que c'est le devoir—et aussi le désir—des citoyens de cette ville de contribuer au succès et à l'éclat de ces fêtes ;

En conséquence, j'invite les citoyens de Joliette à décorer, pour la durée des fêtes, leurs résidences et places d'affaires.

Je les prie particulièrement d'illuminer leurs demeures, le soir du 21 juin, pour la procession.

Et je proclame comme jour de FETE CIVIQUE le mercredi, 22 juin courant.

J.-ALEX. GUIBAULT,

Maire.

Hotel-de-Ville,
Joliette, 16 juin 1910.

Entre temps, les lettres d'adhésion arrivent au Séminaire par centaines. Souvent, on n'y fait qu'accuser réception de l'appel du R. P. Supérieur ; d'autres fois, on y joint des encouragements, des sympathies, des appréciations et des souvenirs qu'il est bon de rappeler ici, comme servant la cause de notre Séminaire.

DELEGATIO APOSTOLICA

N. 6632

Mentionem facias hujus numeri

In tua responsione

Ottawa, le 14 février 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu votre bonne lettre du 5 courant dans laquelle vous m'informez de la prochaine fête des Noces de Diamant de la fondation de votre séminaire, et vous m'invitez avec une grande courtoisie à y assister.

Je serais très heureux de me rendre à votre gracieuse invitation, si la chose était possible ; mais je prévois que des circonstances indépendantes de ma volonté ne me le permettront pas. Cependant je serai avec vous d'esprit et de coeur, et je me réjouis avec vous de l'oeuvre accomplie par votre Séminaire durant les trois quarts de siècle qui viennent de s'écouler.

Je vous bénis, mon révérend Père, tous les Pères qui travaillent avec vous, ainsi que les élèves confiés à vos soins.

Votre dévoué en J.-C.,

† DONAT, Archevêque d'Ephèse,

Délégué Apostolique.

ARCHEVECHE
DE
QUEBEC

Québec, le 8 février 1910.

Au R. P. M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Cher Père Supérieur,

Je reçois, ce matin, votre invitation d'assister aux Noces de Diamant de votre Séminaire. Sans m'engager absolument, et en consultant mon coeur plutôt que mon calendrier, je suis fortement incliné à accepter l'invitation et à vous dire que vous pouvez bien dès ce jour compter sur moi.

La visite pastorale, dont l'itinéraire est tracé et publié, pourrait bien être un obstacle, si la tâche m'en était assignée par l'Archevêque. Mais pour le moment, je ne veux que vous féliciter de votre grand âge, et des si beaux fruits de maturité qu'a déjà donnés votre maison. J'ajoute mes vœux sincères pour le succès de ces fêtes et les bons résultats que vous en espérez.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† PAUL-EUGENE,
Evêque d'Eleuthéropolis.

EVECHE
DE
SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, le 10 février 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette,
Mon révérend Père,

Votre tout aimable invitation aux "Noces de Diamant" de votre Séminaire de Joliette mérite bien toute ma reconnaissance,

et je vous la donne entière. Malheureusement, vos fêtes coïncident avec le temps de ma visite pastorale. Je serai donc forcé de renoncer à la joie de me trouver au milieu de vous, de vous aller porter moi-même, avec mes félicitations les plus hautes pour le passé, mes meilleurs souhaits pour l'avenir.

J'aurais voulu pourtant pouvoir aller vous dire, en une circonstance aussi heureuse, combien je vous suis reconnaissant, avec tous les évêques, pour le bien que vous faites à notre jeunesse, à notre pays, à notre religion même, par l'enseignement que vous distribuez, par l'éducation que vous donnez. Le Séminaire de Joliette n'est-il pas une de nos premières maisons d'éducation du pays, une de nos plus fécondes pépinières de vocations ecclésiastiques ? Cela, vous le devez sûrement à la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, dont Joliette s'honore à si juste titre. Aussi, est-ce au même Coeur-Sacré du Divin Maître que je demande de vous combler de ses bénédictions les plus riches, de ses grâces les plus précieuses et les plus efficaces.

Puisse ma prière être entendue, et vos Noces de Diamant, en ressuscitant toutes les gloires de votre passé si rempli, marqueront le commencement d'une étape plus glorieuse encore devant Dieu et devant les hommes, d'une ère où le Sacré-Coeur de Jésus, par vous et vos élèves, multipliera ses faveurs sur notre cher Canada.

C'est le souhait que j'enveloppe dans la bénédiction que je vous envoie à vous, mon révérend Père, et à toute votre communauté, à l'occasion de vos fêtes du mois de juin prochain.

J'ai l'honneur d'être,

mon révérend Père,

avec la plus haute considération,

votre tout dévoué en N.-S.,

† A.-X.,

Evêque de Saint-Hyacinthe.

**EVECHE
DE
VALLEYFIELD**

Valleyfield, P.-Q., 11 février 1910.

R. Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Révérend et cher Père Supérieur,

Je vous remercie bien cordialement pour l'aimable invitation que vous avez bien voulu me faire, d'assister, au mois de juin prochain, aux Noces de Diamant du Séminaire de Joliette. Est-il besoin d'ajouter que j'accepte cette invitation avec empressement ? J'ai, par un bon nombre de mes prêtres, des liens étroits avec votre maison, et c'est avec eux particulièrement que j'irai prendre part à vos fêtes jubilaires. Nous serons tous ensemble heureux d'adresser au ciel de ferventes actions de grâces pour tout le bien qu'il a plu à Dieu d'accomplir au sein de notre Eglise canadienne, par le moyen de votre Institution de plus en plus florissante. Il est donc entendu que je serai avec vous le 21 juin prochain.

Je suis bien véritablement,

Révérend et cher Père,

votre tout dévoué serviteur en N.-S.

† JOSEPH-MEDARD,

Evêque de Valleyfield.

**ARCHEVECHE
DE
MONTREAL**

Montréal, 11 février 1910.

Au R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Monsieur le Supérieur,

J'espère que la Providence me favorisera du bonheur d'assister à votre grande fête.

Il nous sera bien doux de revoir ceux que nous avons toujours considérés comme des amis intimes que la séparation n'a pas désunis.

Veuillez compter sur ma présence.

Bien à vous,

† ZOTIQUE,

Evêque de Pogle.

ARCHEVECHE
DE
MONTREAL

Montréal, le 15 février 1910.

Rév. Père ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Collège Joliette,

Joliette.

Mon révérend Père,

J'accepte avec empressement votre invitation à prendre part aux "Noces de Diamant" de votre collège. Je disposerai mon itinéraire de la visite pastorale de manière à me rendre à Joliette l'un ou l'autre des jours de vos fêtes. Peut-être que le 23 juin serait la journée qui me conviendrait le mieux.

Je serai très heureux de me joindre aux nombreux amis de votre maison, pour rendre hommage au zèle éclairé de ceux qui se dévouent à la grande cause de l'éducation, et pour proclamer en particulier tout le bien que fait au milieu de nous le cher collège Joliette.

Recevez, mon cher Père, avec mes meilleurs vœux, l'expression de mon cordial dévouement.

† PAUL,

Archevêque de Montréal.

EVECHE DE NICOLET
NICOLET, P.-Q.

Nicolet, le 12 février 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Révérend Père Supérieur,

J'ai le grand désir de faire acte de présence, au moins, à vos belles fêtes du mois de juin prochain, et je tenterai l'impossible pour me rendre à votre gracieuse invitation. Si des raisons majeures me retiennent dans mon diocèse, vous les connaîtrez à temps ; j'interromprai volontiers la visite pastorale pour donner à votre Séminaire et au personnel distingué qui le dirige, le témoignage public de mon estime et de ma considération.

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'expression de mes meilleurs sentiments et les vœux que je forme pour le rétablissement de votre santé et pour votre bonheur.

† J.-S.-HERMANN,
Evêque de Nicolet.

EVECHE
DE
RIMOUSKI

Au Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Mon Révérend Père,

J'ai reçu votre bienveillante lettre du 10 de ce mois, dans laquelle vous m'invitez gracieusement à assister aux fêtes qui seront célébrées les 21, 22 et 23 juin prochain, au Séminaire de Joliette, à l'occasion des "Noces de Diamant" de la fondation de cette vénérable maison. Veuillez agréer mes meilleurs remerciements exprimés.

Si ma santé affaiblie le permet, je me feral sûrement un devoir, un honneur et un bonheur tout à la fois, de partager les joies de ces fêtes, de m'adjoindre en personne au concert harmonieux des louanges, des bénédictions et des vœux que tous les coeurs répandront alors sur votre digne et chère communauté, d'acclamer solennellement avec la foule de ses amis, l'excellence et le mérite de la grande et sainte oeuvre, de proclamer le savoir, la sagesse, l'efficacité du dévouement et la vertu du corps enseignant qui la dirige, et de rendre en même temps de communes et ferventes actions de grâces au Dieu tout-puissant et infiniment bon, qui s'est plu à donner l'accroissement et la pleine efflorescence à une Institution encore jeune et qui compte parmi les plus importantes du Canada. Bienheureux, mon Révérend Père, ceux qui savent se réjouir ainsi des bienfaits reçus ! Ils inclinent le ciel à verser de nouvelles faveurs d'autant plus abondantes sur eux, et non moins précieuses sur ceux qui l'associent à leurs réjouissances inspirées par la foi, l'espérance, l'amour de la Religion et de la Patrie.

En attendant, je vous félicite et vous souhaite toutes sortes de biens, ainsi qu'à tous les vôtres du Séminaire de Joliette ; je me recommande à vos bonnes prières, et je demeure respectueusement, mon révérend Père,

Votre tout dévoué serviteur en N.-S.,

† ANDRE-ALBERT,

Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

ARCHEVECHE
DE
SAINT-BONIFACE

Saint-Boniface, 19 février 1910.

Au R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon cher Père,

Je suis bien touché de votre invitation à vos fêtes jubilaires,

Noces de Diamant, et ce serait pour moi un honneur et un bonheur d'y assister ; mais il me faut aller au Congrès Eucharistique, à la fin d'août, et je trouve les dates bien rapprochées. Cependant je n'ose dire que je n'y irai point, tant je suis sympathique à votre grande oeuvre. Je vous souhaite, en tout cas, grand succès et mille bénédictions pour votre magnifique séminaire qui a commencé, le premier, au Canada, la sainte pratique de la communion quotidienne.

† ADELARD, O.M.I.,

Arch. de St-Boniface.

ARCHEVECHE
DE
QUEBEC

Québec, 19 avril 1910.

Révérénd Père ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Révérénd et bien cher Père,

Vous célébrerez au mois de juin les Noces de Diamant de votre Séminaire, et vous m'invitez à prendre part aux grandes fêtes que vous organisez pour cette circonstance. Je vous remercie bien cordialement de votre généreuse invitation.

Rien ne me serait plus agréable que d'acquiescer à votre désir, car je porte un très vif intérêt à nos maisons d'éducation catholiques et à la sainte cause dont elle sont les protectrices. Votre Séminaire, en particulier, a rendu de très grands services à notre pays, en lui donnant des hommes sérieux, de solides chrétiens dont il peut à bon droit se glorifier. Mais à cette date, je serai en pleine visite pastorale et il m'est impossible de modifier maintenant mon itinéraire.

Je ne manquerai pas néanmoins d'unir mes actions de grâces aux vôtres en ces beaux jours, et de chanter avec vous l'hymne de

la reconnaissance au bon Dieu qui vous protège et vous bénit depuis soixante ans.

Puisse votre beau Séminaire continuer à donner à l'Eglise de nombreuses et brillantes recrues, et à l'Etat, des citoyens intègres, dévoués, imprégnés de l'esprit chrétien.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de ma sincère gratitude et de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.,

† L.-N., Arch. de Québec.

SEPT-ILES, 20 mars 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Très Révérend Père,

Je suis bien touché de l'aimable invitation que vous daignez me faire d'assister aux Noces de Diamant de votre cher Séminaire, et je vous en remercie.

Je me serais fait une fête d'y assister s'il m'était facile de m'éloigner, à cette époque, de mes missions ; mais, malheureusement, vos fêtes tombent au moment de notre retraite annuelle et je dois commencer immédiatement ma tournée de Confirmation.

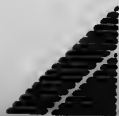
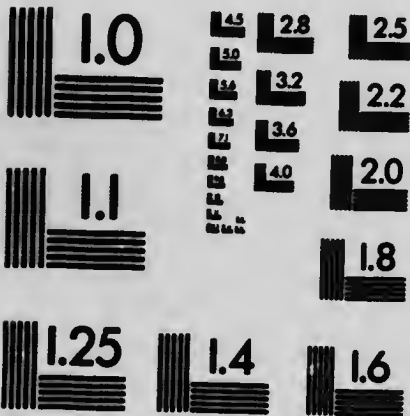
Je le regrette sincèrement. Ayant passé la plus grande partie de ma vie dans les collèges, je connais la difficulté de votre oeuvre et j'eus été heureux de témoigner aux Clercs de St-Viateur, si dévoués à l'enseignement, toute mon estime, et à votre vénéré et vaillant évêque, l'intérêt que je porte à son oeuvre. Ne pouvant être avec vous à Joliette, les 21, 22 et 23 juin, j'y serai du moins de coeur, et je joindrai mes prières à celles de vos nombreux amis pour demander à Dieu de bénir de plus en plus le Séminaire de Joliette et son digne Supérieur.

Veuillez agréer, mon T. R. Père, avec ma bénédiction, l'ex-



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5889 - Fax

pression de mes sentiments respectueux et dévoués en Jésus et Marie.

† GUSTAVE, évêque de Sicca,
Vic. Ap. du Golfe St-Laurent.

**ARCHEVECHE
D'OTTAWA**

Ottawa, 7 juin 1910.

A Monsieur F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.

Monsieur le Supérieur,

J'ai bien reçu en temps vos si gracieuses et si pressantes invitations de célébrer avec vous les Noces de Diamant de votre cher Séminaire. J'applaudis de tout coeur à ces grandioses fêtes que vous préparez pour les 21, 22 et 23 juin.

Déjà soixante années écoulées ! Que de sacrifices, que de dévouements, que de vies déjà immolées à la grande cause de l'éducation ! Quelle vie méritante que celle de ces professeurs et supérieurs de séminaire ! Hélas ! comme on reconnaît mal, quelque part, un si grand bienfait !

Comme je me suis réjoui pour vous tous à l'érection du diocèse, et au bonheur que vous aviez d'avoir pour premier évêque l'illustre Seigneur Archambeault ! Veuillez croire que je fais des vœux bien sincères pour la prospérité de votre Séminaire, et que je regrette bien de n'être pas des vôtres à la belle et joyeuse fête jubilaire. Que Dieu et le Sacré-Coeur réalisent vos pieux désirs !

Je prierai mes prêtres de Joliette d'être aux Noces.

Votre bien reconnaissant,

J.-O. ROUTHIER, Administrateur.

MARQUETTE, Mich., U.S.A., June 17, 1910.

Very Rev. dear Father,

I received the Invitations to your Diamant Jubilee ; but having just returned from Rome and crowded with work, I am sorry I cannot come.

So please excuse me.

Wishing your College and Seminary a continued success, prosperity, and God's blessing, I am faithfully yours,

† F. EIS,

Bishop of Marquette, Mich.
(former student of Jollette Seminary)

CABINET DU PREMIER MINISTRE
CANADA

Ottawa, le 4 avril 1910.

Révérènd Monsieur F.-M. ROBERGE,

Supérieur du Séminaire, Jollette, P.-Q.

Cher monsieur,

Je suis chargé par Sir Wilfrid Laurier de vous accuser réception de votre lettre du deux de ce mois, l'invitant à assister à la célébration des Noces de Diamant de la fondation du Séminaire de Jollette, qui aura lieu du vingt-et-un au vingt-trois juin prochain.

Le Premier Ministre regrette que des engagements, antérieurement acceptés pour la date indiquée, ne lui permettent pas d'accepter votre aimable invitation, pour laquelle il vous prie d'agréer ses sincères remerciements et ses meilleurs souhaits pour le succès de vos fêtes jubilaires.

Recevez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire particulier,

E. J. LEMAIRE.

HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Québec, 6 avril 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Monsieur le Supérieur,

Vous avez bien raison de croire à l'intérêt que je porte à la grande cause de l'éducation, et je suis toujours heureux de constater le grand progrès remarqué dans nos maisons d'enseignement secondaire particulièrement.

A moins d'en être empêché par des circonstances actuellement imprévues, je me ferai un grand honneur de me rendre à votre gracieuse invitation pour la célébration des Noces de Diamant de la fondation du Séminaire de Joliette.

Comme il me sera impossible d'être plus d'un jour à Joliette, je vous prie de me laisser savoir, quand votre programme sera arrêté, lequel des trois jours de fête vous conviendra le mieux de me recevoir. Je serai à votre disposition pour n'importe lequel de ces trois jours.

Veillez, monsieur le Supérieur, agréer l'hommage respectueux de votre bien humble serviteur,

C.-A.-P. PELLETIER.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
QUÉBEC
CABINET DU SURINTENDANT

Québec, 11 avril 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Monsieur le Supérieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'aimable invitation

que vous me faites d'assister, les 21, 22 et 23 juin prochain, à la célébration des Noces de Diamant de votre Séminaire.

Ce serait un honneur et une satisfaction pour moi d'assister à la fête, afin de vous témoigner la haute considération que je porte à votre Institution qui, durant ses soixante-quatre ans d'existence, a rendu à notre province des services si précieux.

Je ferai tout mon possible pour me rendre à votre invitation; mais je crains beaucoup de ne pouvoir le faire. La semaine du 21 juin étant l'époque des coliations de diplômes aux élèves des écoles normales, mon devoir et des engagements antérieurs me forceront tout probablement de me priver de la douce satisfaction de me rendre à Joliette.

Je vous écrirai plus tard si je puis me joindre, en cette circonstance solennelle, aux anciens élèves de votre Séminaire.

Veuillez agréer, monsieur, mes sincères remerciements et l'expression de mes sentiments distingués.

BOUCHER DE LA BRUERE,
Surintendant.

CABINET DU PREMIER MINISTRE
PROVINCE DE QUEBEC

Québec, 12 avril 1910.

Révérènd M. F.-M. ROBERGE, c.s.v.

Supérieur du Séminaire de Joliette,
Joliette.

Monsieur le Supérieur,

Je suis sensible à la gracieuse pensée que vous avez eue de me convier à vos fêtes jubilaires de juin prochain, et je vous en remercie bien cordialement.

Il me serait très agréable d'être des vôtres en cette solennelle circonstance, et de porter ainsi à votre Institution le témoignage

public de notre admiration pour l'oeuvre qu'elle poursuit. Malheureusement, il m'est impossible d'accepter dès aujourd'hui votre si aimable invitation, car je ne sais si mes obligations, si les travaux de la session, par exemple, ne me retiendront pas alors à Québec. Veuillez croire cependant que je tenterai l'impossible pour me joindre à vos anciens élèves. Je verrai à ce sujet leur président, M. J.-M. Teulier.

Daignez agréer, Monsieur le Supérieur, l'expression de mes sentiments bien respectueux et bien dévoués.

LOMER GOVIN.



LA CORPORATION DE LA VILLE DE JOLIETTE

Joliette, 21 avril 1910.

Révérant Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette,

Joliette.

Monsieur le Supérieur

Je suis chargé par résolution du conseil de la ville de Joliette, passée à la date du 20 avril courant, de vous informer qu'il a reçu avec reconnaissance l'invitation adressée aux membres du conseil d'assister aux fêtes jubilaires des 21, 22 et 23 juin prochain ; qu'il remercie les autorités du Séminaire pour cette gracieuse invitation, et qu'il les assure que tous les membres de ce conseil se feront un devoir et un honneur de prendre part, si possible, à ces fêtes.

Le conseil de ville est heureux d'ajouter qu'il s'intéresse vivement à l'oeuvre accomplie par le Séminaire de Joliette, et qu'il sera heureux de contribuer, pour sa part, au succès des fêtes du mois de juin prochain.

J'ai bien l'honneur d'être,

Monsieur le Supérieur,

Votre bien respectueux serviteur,

A.-L. MARSOLAIS,

Sec.-trés. de la ville de Joliette.

HOUSE OF COMMONS
OTTAWA

Ottawa, 2 mars 1910.

R. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette,

Mon Révérend Père,

Vous me pardonnerez, je l'espère, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre belle lettre du 20 janvier dernier, par laquelle vous me conviez cordialement à prendre part à la célébration des Noces de Diamant du Séminaire de Joliette, mon Alma Mater.

Oui, j'accepte de tout coeur la chaleureuse invitation que vous avez bien voulu me faire, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu le bonheur de faire leurs études dans cette Institution.

Comme tous les anciens élèves de ce Séminaire que vous dirigez avec tant de sagesse et de sollicitude, je serai heureux de revoir, de contempler la maison où se sont écoulées, je ne crains pas de le dire, les plus belles années de ma vie. J'aurai un doux plaisir à m'associer de nouveau, durant quelques heures, à mes anciens condisciples, à presser la main d'anciens confrères et à remercier encore les professeurs à qui je dois un enseignement qui

m'a été si précieux et pour lequel je ne saurais être trop reconnaissant.

Je n'ai pas oublié, mon révérend Père, que vous êtes un de ceux qui ont le plus contribué à ma formation intellectuelle et morale ; à ce titre, je serai particulièrement heureux de vous rencontrer et de vous exprimer ma gratitude.

Si la vénérable personne du regretté disparu, qui reste encore au-delà de la tombe l'ange tutélaire du collège, n'est pas au seuil pour me recevoir, je sais que je puis compter sur l'accueil tout paternel de celui qui a hérité de sa lourde succession, et qui lui fait honneur par ses lumières, son dévouement et sa ferme direction.

Je vous remercie cordialement de votre aimable invitation, et je vous répète que lorsque se fera l'appel, comme autrefois, je me hâterai de répondre : présent !

Veillez me croire,

Mon Révérend Père,

Votre bien dévoué,

L.-A. RIVET.

JOLLETTE, 26 avril 1910.

Révérend P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Jollette,

Jollette,

Mon révérend Père,

J'ai reçu avec le plus grand plaisir, votre invitation à assister aux fêtes jubilaires du Séminaire de Jollette dont vous êtes le Supérieur.

Enn que je n'aie pas eu l'avantage d'être un élève de la belle et noble Institution que vous dirigez, j'ai toujours, depuis cinquan-

te ans, et avec le plus vif intérêt, suivi son développement et son accroissement merveilleux.

Les bienfaits que le Séminaire de Joliette a répandus sur la population de cette ville et sur celle des campagnes de notre district et de toute la Province de Québec sont innombrables, et des légions de citoyens proclament bien haut l'oeuvre humanitaire morale, religieuse et scientifique qu'elle a produite pour le Canada et pour l'étranger.

Mon révérend Père, je serai heureux de prendre part aux solennités que votre Institution célébrera en juin prochain.

Je demeure avec le plus haute considération,

Votre dévoué serviteur,

A. FONTAINE.

UNIVERSITE LAVAL
QUEBEC

Québec, 8 avril 1910.

Très Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.

Très Révérend Père,

Je vous prie d'agréer mes sincères remerciements pour votre cordiale invitation à assister aux "Noces de Diamant" de votre Séminaire, qui auront lieu les 21, 22 et 23 juin.

Je voudrais bien pouvoir répondre affirmativement, mais je ne sais, si, à cette époque de l'année, il me sera possible de m'absenter. En tout cas, vous pouvez tenir pour certain que l'Université Laval sera représentée à ces belles fêtes jubilaires par un envoyé spécial, si je ne puis m'y rendre moi-même.

Veillez agréer, mon Très Révérend Père, avec mes voeux sincères de succès, l'assurance de mon entier dévouement et me croire,

Votre tout dévoué en N.-S.,

A.-E. GOSSELIN, ptre, R. U. L.

**SÉMINAIRE
DE
SAINTE-THERÈSE**

Sainte-Thérèse, 9 avril 1910.

Au Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Mon Révérend Père,

Je me ferai un devoir d'assister à vos grandes fêtes du mois de juin, autant que me le permettront les circonstances de la fin de l'année scolaire.

Je vous félicite de l'oeuvre que vous accomplissez, et je souhaite un brillant succès à votre jubilé. Le Séminaire de Joliette a déjà fait sa marque avec grand honneur dans l'éducation secondaire de notre pays ; il va donner une nouvelle preuve de ses progrès et de l'esprit d'initiative de ceux qui le dirigent.

Veuillez agréer, révérend et cher Père, avec l'expression de mes bons souhaits, l'assurance de mon sincère dévouement.

L.-A. JASMIN, ptre,
Supérieur.

**COLLEGE NOTRE-DAME
LEVIS**

Lévis, 9 avril 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Révérend Père Supérieur,

Votre aimable lettre m'invitant à assister aux "Noces de Diamant" de la fondation du Séminaire de Joliette vient de m'arriver. Je me fais un devoir et un plaisir de répondre immédiatement que je me ferai un bonheur d'assister à vos belles fêtes, et de me join-

dre à vous pour remercier le bon Dieu de tous les bienfaits qu'il a
rendus sur votre sainte Maison pendant ces soixante années
écoulées depuis sa fondation.

Puisse la bonne Providence continuer à vous bénir, et à vous
faire grandir et prospérer pour la plus grande gloire de Dieu et le
bonheur de la race canadienne-française.

Avec mes sincères remerciements pour votre gracieuse invi-
tation, agréez, M. le Supérieur, mes respectueux hommages.

S.-J. LECOURS, ptre,
Supérieur.

**SEMINAIRE
DE
CHICOUTIMI**

Chicoutimi, 9 avril 1910.

R. Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend Père,

Je vous suis bien reconnaissant d'avoir pensé à me convier à
vos joyeuses fêtes du mois de juin prochain.

J'aurais le plus grand plaisir à vous apporter, à cette occasion,
le témoignage d'estime qui vous est dû, et celui de notre très vive
admiration pour l'oeuvre si belle dont vous célébrez déjà les Noces
de Diamant. Malheureusement pour moi, à cette époque, je ne
pourrai m'écarter de Chicoutimi.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs voeux pour
vous et pour votre maison.

Vos Noces de Diamant ! C'est un bel âge. Votre collège oc-
cupe une grande place dans l'éducation secondaire de cette pro-
vince. Vous avez raison de vous réjouir de l'oeuvre accomplie
jusqu'à ce jour, et vous pouvez espérer n'être pas, dans l'avenir, au-

dessous de la tâche que les besoins du temps imposent au clergé éducateur.

Daigne Dieu bénir vos bons desseins, répandre sur votre personne, dirigeant et enseignant, son esprit de lumière et de force pour qu'il continue, avec un succès de plus en plus grand, à former de saints prêtres et des chrétiens comme malheureusement nous en avons trop peu.

Votre bien dévoué,

EUG. LAPOINTE, ptre, V.G.,

Supérieur.

COLLEGE BOURGET
RIGAUD

Rigaud, le 10 avril 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Collège Joliette.

Mon Révérend Père,

Je me réjouis grandement à la pensée de pouvoir aller célébrer avec vous et les chers vôtres, en juin prochain, les Noces de Diamant du Collège Joliette.

Il me tarde de voir de mes yeux ce somptueux édifice, que votre esprit d'initiative vient d'ériger en l'honneur de l'enseignement secondaire de notre pays et dont tout le monde parle avec tant d'éloges. Et ce temple lui-même de la science ne sera-t-il pas surpassé en splendeur par le spectacle de votre grande et belle famille Joliettaïne venue, de tous les points du pays et de l'étranger en ces jours bénis, pour honorer et glorifier l'Alma Mater et rendre à Dieu, source de tous les bienfaits, de dignes actions de grâces.

Oui, tout cela sera beau, et il me tarde de voir ces grandes choses.

Votre maison, mon Révérend Père, a mille raisons de se réjouir. Depuis les jours inoubliables de ses Noces d'Or qui lui ap-

portèrent un triomphe sans égal dans les annales de nos collèges classiques, elle a marché d'un pas ferme et rapide dans les voies du progrès. Sous la haute et bienveillante protection du savant Evêque de Joliette, elle a été mieux connue et mieux appréciée. Grâce à la puissante impulsion de ceux qui président à ses destinées, elle a connu de beaux succès ; et forte de l'Inébranlable attachement que lui gardent dans leurs coeurs tous les anciens, du culte d'admiration qu'ils lui ont voué, elle peut nourrir dans son âme, pour l'avenir, les plus robustes espérances. J'accepte donc mon Révérend Père, et de grand coeur, de m'unir à vous et à tous les membres de la belle famille dont vous êtes le Chef, le Père vénéré, pour célébrer les mérites et les gloires de votre Institution, et rendre à Dieu ce que nous lui devons de touchante gratitude pour tant de bienfaits dont Il vous a faits les distributeurs zélés.

Avec l'expression de ma reconnaissance, veuillez accepter, cher Père Supérieur, l'assurance de ma fraternelle affection.

A.-D. RICHARD, c.s.v.,

Supérieur.

**SEMINAIRE
DES
TROIS-RIVIERES**

Trois-Rivières, le 1er juin 1910.

Au Très Révérend Père ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Très Révérend Père,

A moins d'empêchements que je ne saurais prévoir, je me ferai un plaisir et un devoir d'assister à vos belles fêtes de juin prochain. Permettez-moi de vous remercier, tout d'abord, de votre très-aimable invitation, puis ensuite, de vous féliciter bien cordialement, avec tout le personnel de notre maison, à l'occasion de ces noces diamantées, qui seront comme la couronne terrestre de tout le

bien que votre maison a déjà fait, ainsi que des immenses services rendus par vos Pères à la Religion et à la Patrie. Je joins à nos félicitations nos vœux les plus sincères pour que votre œuvre, toujours grandissante, continue indéfiniment de semer partout le bon grain d'une éducation chrétienne, devant rapporter cent pour un.

Daignez agréer, mon Révérend Père, avec l'expression des bons souhaits de fête de tout notre Personnel, l'assurance de ma respectueuse et reconnaissante affection en N.-S. J.-C.

Votre tout et bien dévoué,

LEON ARCAND, ptre, Chan.

Supérieur.

ST-VIATOR'S NORMAL INSTITUTE
CHICAGO, ILL.

Chicago, Ill., 15 juin 1910.

Au Très Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire,

Joliette, Qué., Canada.

Mon bien cher Père,

Le Frère Séguin sera le représentant de la province de Chicago aux fêtes de Joliette.

Je suis sûr que les anciens seront heureux et fiers de revoir leur vieux professeur qui se fait une joie d'enfant d'assister à ces fêtes que je souhaite brillantes et réussies comme vous le désirez et comme nous le désirons tous.

La distance, les occupations d'une fin d'année, la retraite, ne nous permettent pas d'ajouter le nombre à la qualité, et vous voudrez bien nous excuser.

J'ai l'honneur d'être,

Mon très révérend Père,

Votre tout dévoué confrère,

J.-A. CHARLEBOIS, c.s.v.,

Provincial.

BRUXELLES
JETTE-SAINT-PIERRE
18 Rue Léopold

Bruxelles, le 4 juin 1910.

A Messieurs les Membres du Comité d'organisation des Noces de
Diamant du Séminaire de Joliette.

Messieurs et bien chers amis,

J'ai reçu en leur temps vos lettres d'invitation du 6 avril et du
24 mai, ainsi que celle du R. P. Roberge, supérieur du Séminaire,
en janvier, et celle aussi de M. Beaupré, au nom d'un grand nombre
d'anciens élèves de Joliette récemment réunis à Montréal.

Il vous est facile, mes bien chers amis, de sentir vivement et
de comprendre combien il me serait agréable d'assister aux fêtes
splendides que vous préparez pour célébrer dignement les Noces
de Diamant de votre chère et bien aimée Alma Mater. Car, vous
le savez, je ne suis pas un étranger pour la maison qui a abrité
vos années de jeunes étudiants et à laquelle vous avez voué toute
votre affection de fils reconnaissants.

J'ai été, pour votre Alma Mater, l'un—aujourd'hui le seul survi-
vant—des ouvriers de la première heure. Dès le début de son exis-
tence et pendant plusieurs années, j'ai travaillé sous son modeste
toit au dur labeur de l'éducation de la jeunesse, et comme profes-
seur et comme directeur. J'ai dépensé, pour l'aider à sortir de ses
langes, les plus ardentes et les plus vigoureuses années de ma vie.
Aussi, ce fut avec un profond et vif regret que je la quittai, en 1864,
pour occuper un autre poste. Car déjà je prévoyais pour cette mo-
deste maison un bel et glorieux avenir. J'avais saisi et je compre-
naïs parfaitement bien le but et l'importance de l'oeuvre de l'Hono-
rable Barthélemy Joliette, et de Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget
d'heureuse et bénie mémoire ; j'aimais cette oeuvre, je lui avais
voué tout mon coeur.

J'aurais aimé travailler plus longtemps à son épanouissement

et à sa prospérité, lorsque, en 1864, Mgr de Montréal et mes supérieurs m'appelaient à recueillir l'honorable mais onéreuse succession du vénéré M. le Grand Vicaire Antoine Manseau, à la cure de Joliette.

Néanmoins, une douce consolation, bien propre à tempérer la profonde douleur que j'éprouvais de quitter notre cher collègue Joliette, m'était ménagée par la Providence. J'eus la satisfaction d'en voir la direction confiée immédiatement aux mains de l'un de mes anciens élèves, jeune encore, intelligent, pieux, zélé, tout dévoué à son Alma Mater et déjà très avantageusement connu et fort estimé à Joliette et dans les paroisses environnantes : c'était le jeune P. Cyrille Beaudry, de pleuse et regrettée mémoire, alors vicaire à Joliette et récemment admis dans l'Institut des Clercs de St-Viateur chargés de la direction du Collège Joliette depuis 1847. Vous l'avez tous connu, vous l'avez vu à l'oeuvre pendant de longues années. Vous savez combien heureusement il sut faire fructifier la succession, bien modeste encore, que je lui remis entre les mains. Mille actions de grâces en soient rendues à Dieu !

Vous pouvez aussi, mes chers amis, juger facilement du bonheur que j'éprouverais de revoir notre bonne et chère petite ville de Joliette que j'ai connue presque au début de son existence, sous le nom de village de l'Industrie, où j'ai vécu près de 30 ans, soit au Noviciat, soit au collège, soit à la cure, dépensant à son service, pendant ce laps de temps, les prémices de ma vie active. A Joliette aussi j'avais voué une bien sincère affection qui ne s'est jamais effacée de mon coeur; et avec quel bonheur je la reverrais aujourd'hui ! Avec quel vif intérêt je constateraï les progrès étonnants qu'elle n'a cessé de réaliser dans son sein, tant sous le rapport matériel que religieux, principalement depuis son érection en siège épiscopal, l'objet de ses vœux les plus ardents. Visiblement bénie de la Providence, Joliette marche, depuis quelques années, d'un pas plus accéléré et plus sûr, sous l'égide paternelle de son premier Pasteur, son Evêque bien-aimé, Monsei-

gneur Joseph-Alfred Archambeault, et avec le concours dévoué des hommes intelligents et expérimentés qu'elle a su se choisir pour diriger ses affaires publiques et prendre soin de ses intérêts.

Mes bien chers amis, je me suis longtemps bercé de l'espoir de pouvoir me procurer le plaisir de répondre à vos pressantes et affectueuses invitations. Rien ne pouvait satisfaire mieux et davantage la vive et profonde aspiration de mon cœur toujours rempli du doux souvenir des heureuses années que j'ai passées au collège et à la cure de Joliette.

Mais, vous le savez, mes bien chers amis, souvent l'homme propose et Dieu dispose. J'ai vieilli ; les années nombreuses que le bon Dieu a bien voulu m'accorder, avec une santé relativement robuste jusqu'à ces derniers temps, ont non seulement blanchi ma tête, elles ont aussi affaibli peu à peu mes forces physiques et morales. Le poids de ces nombreuses années s'appesantit plus lourd de jour en jour, accompagné naturellement du cortège ordinaire des misères et des infirmités inhérentes à la vieillesse. J'en suis réduit, depuis l'automne dernier principalement, à la stricte obligation de ménager avec beaucoup de soin, dans le calme et la tranquillité, le peu de santé et d'énergie que le bon Dieu veut bien me conserver encore, pour pouvoir remplir les principaux devoirs de ma lourde charge. Je ne me sens pas la force—j'en suis réellement et évidemment incapable—d'entreprendre un voyage aussi long, aussi fatigant, et aussi mouvementé que celui qu'il me faudrait faire aujourd'hui, en Canada, dans les circonstances actuelles.

Je vais vous causer à tous,—je le sais,—une douloureuse déception qui vous sera très sensible. Aussi, croyez-le bien, mes chers amis, je n'en suis que plus profondément affligé, plus vivement attristé.

Messieurs et bien chers amis, veuillez, je vous prie, agréer les motifs bien fondés de mon absence de vos belles et splendides fêtes. Veuillez bien être mon interprète auprès des nombreux amis et des anciens élèves du Séminaire de Joliette, et leur exprimer

mon plus vif regret de ne pouvoir leur serrer la main dans cette circonstance solennelle, et les assurer de ma constante et affectueuse amitié.

Et c'est pour vous donner un témoignage assuré de ma profonde affection pour votre Alma Mater, que je délègue à ma place, pour célébrer les Noces de Diamant avec vous et ses anciens élèves, le R. P. Robert, mon "Alter ego", vicaire de l'Institut des Clercs de St-Viateur. Il répondra parfaitement, j'en suis sûr, à la confiance que je repose en lui depuis longtemps, et vous lui réserverez, je n'en doute pas, l'accueil cordial et respectueux dont il est digne à tous égards.

Veillez agréer, Messieurs et bien chers amis, avec mes meilleurs vœux pour le succès de vos fêtes, l'expression du profond regret que j'éprouve de ne pouvoir y assister, et la nouvelle assurance de mon paternel et affectueux dévouement en N.-S.,

P.-D. LAJOIE, ptre,

Supérieur Général des Clercs de St-Viateur.

NOTE EXPLICATIVE

Avant de passer à une autre lettre, je dois faire remarquer la joie du bon père de famille qui remet son héritage et sa maison au fils qui doit lui succéder à la maison paternelle, et garder vivaces les traditions familiales et ancestrales. "J'eus la satisfaction, poursuit le vénérable vieillard qu'est le R. P. Lajoie, de voir la direction confiée immédiatement aux mains de l'un de mes anciens élèves, jeune encore, intelligent, pieux, zélé, etc. : c'était le jeune Père Cyrille Beaudry." Je rappelle cette circonstance pour avoir l'occasion de rectifier une inexactitude qui s'est glissée dans la *Biographie du R. P. Beaudry*, à la page 49, où l'auteur fait

succéder à la direction du collège Joliette, le R. P. Beaudry *immédiatement* au R. P. Rivet (1).

Voici cette rectification tombée de la plume même du R. P. Lajoie, dans une lettre à l'auteur d'*Un Educateur Apôtre*, en date du 16 août 1910. "Voici les faits : En 1860, en janvier, je quittai pour quelques mois la direction du collège, étant appelé en France pour assister à un chapitre général où devait avoir lieu l'élection du premier successeur du T. R. P. Querbes, fondateur de l'Institut. Le R. P. Rivet fut désigné pour me remplacer par *interim*. Mon absence se prolongea, contre mon attente et celle du R. P. Champagneur, alors provincial, de trois mois en trois mois, jusqu'en octobre 1863, et le P. Rivet continua à faire l'*interim* jusqu'à mon retour à Joliette, le 30 octobre 1863. Le 1er novembre, je reprenais mes fonctions de directeur, et je les conservai jusqu'au 1er mars 1864, pour les confier immédiatement aux mains du R. P. Beaudry. Je venais de recevoir ma nomination à la cure de Joliette dont je pris possession le 4 mars, un dimanche.

"Voilà ce qui explique que j'ai pu dire en toute vérité (lettre précédente) au Comité d'organisation des fêtes du Séminaire, que j'avais eu la consolation de remettre directement entre les mains du R. P. Beaudry la direction du collège Joliette qui n'était encore qu'un bien modeste héritage."

Jamais on ne pourra éclaircir une question avec autant de lucidité, d'ordre, de clarté et de justesse jusque dans les moindres détails, avec une précision mathématique plus grande, que vient de le faire ce vieillard de près de 85 ans.

Une autre lettre, émanant de la même source et à la même date, sera publiée plus tard avec celles qui suivirent les Noces de Diamant ; nous y trouverons encore de quoi

(1) L'auteur de la *Biographie du R. P. Beaudry* s'appuyait sur le *Compte rendu des Noces d'Or de 1897* (pages 3 et 22), publié sous les yeux mêmes du P. Beaudry.

nous édifier et nous enorgueillir d'avoir un père si illustre et si bon.

INSTITUT DES CLERCS DE SAINT-VIAJEUR

**DIRECTION
PROVINCIALE**

Outremont, Qué., 10 février 1910.

Au Rév. Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Révérend Père Supérieur,

J'ai là, sur mon bureau, au milieu de beaucoup d'autres et encore sans réponse, votre lettre de chaleureuse invitation du 20 janvier dernier, adressée à MM. les Professeurs et aux anciens Elèves du Séminaire de Joliette. Pardon ! pour ce retard bien involontaire.

Héritier et dépositaire des grandes et nobles aspirations et des sentiments élevés du regretté P. Beaudry, de si pieuse et si sympathique mémoire, vous invitez à de nouvelles agapes fraternelles les nombreux enfants de la belle et grande famille Joliettaïne, pour célébrer, cette fois, les Noces de Diamant de l'Alma Mater bien-aimée. Soyez-en remercié, R. Père Supérieur ; car c'est à une véritable jouissance que vous nous conviez. Oui, revivre encore quelques heures notre adolescence, rappeler ces beaux rêves de jeunesse, redire nos fraternelles confidences de jadis : tout cela reconforte, tout cela repose des fatigues de la vie réelle, tout cela donne l'illusion d'un passé qui revient, d'une jeunesse qui renaît.

Puis, revoir notre Alma Mater qui, à mesure qu'elle donne de nouvelles générations à la société, élargit et embellit ses murs pour en recevoir, former et ennoblir d'autres que lui amène la confiance publique ; revoir cette Alma Mater que le distingué et premier évêque de Joliette appelait naguère, dans une circonstance solennelle, "une oeuvre vraiment nationale, le plus beau séminaire

de notre catholique province de Québec" ; revoir, dis-je, notre Alma Mater auréolée du titre honorable de "Séminaire diocésain", n'est-ce pas une bien douce jouissance, le sujet d'une bien légitime fierté pour tous ses fils ? Encore une fois, merci, Révérend Père, de nous procurer toutes ces joies !

Sans doute, l'absence en ces fêtes, de celui qui fut, durant plus de trente ans, l'âme du collège Joliette, l'initiateur et l'auteur de tous ses développements matériels, religieux et intellectuels, l'absence de cette belle, vénérable et si digne figure que fut le R. P. Beaudry, évoquera un sentiment mélancolique ; mais en nous mettant à un point de vue plus élevé, comme lui-même a su en inspirer aux nombreuses générations d'élèves qu'il a formées pour la Religion et la Patrie ; en nous élevant à ces hauteurs, nous sentirons bien que le père vénéré n'est pas absent, car c'est bien lui qui préside encore aux destinées de son cher collège Joliette, non seulement dans ses fils, héritiers de son esprit, de sa piété et de ses nobles ambitions, mais encore par l'influence que, là-haut,—personne n'en doute,—il exerce auprès du Cœur adorable de Jésus en faveur de l'oeuvre par excellence de sa vie.

Oui, avec l'esprit qu'il nous a inculqué, avec nos coeurs qu'il a su gagner et captiver, nous verrons sa grande âme planer sur toute notre belle réunion, se mêler à nos joies ; oui, il sera bien là, notre Père Beaudry, tout joyeux de notre joie, heureux de notre bonheur, fier des enthousiasmes dont débordent les âmes de ses enfants, à la vue des gloires qui honorent leur Alma Mater.

Je fais des vœux ardents pour le plein succès des fêtes que vous préparez avec tant de soin, et j'ai la douce persuasion que les Noces de Diamant seront un beau couronnement des Noces d'Or.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer mon affectueux et entier dévouement en N.-S.

C. DUCHARME, c.s.v.

OKLAHOMA CITY, 29 décembre 1909.

R. P. M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Collège Jollette.

Mon cher et Révérend Père,

A la demande que vous faites, par la voie des journaux, de l'adresse des anciens élèves de notre cher séminaire, je suis heureux de vous informer qu'à l'adresse suivante : Prof. Antonio J. Provost, 127 W. 8th Str., Oklahoma City, Okl., U.S.A., toute circulaire, lettre ou information concernant la prochaine convention, me parviendra en toute sécurité.

J'ose croire que mon nom vous rappelle celui d'un élève Finissant de juin 1884. Il y aura donc bientôt 26 ans que je quittais les bancs du collège, et de ces 26 ans, plus de 16 aux Etats-Unis. Mais, si éloigné que je sois, je ne suis pas resté étranger ou même indifférent aux choses de Jollette, à son collège, devenu le Séminaire diocésain. Les journaux d'abord, et puis ma vénérable mère et deux excellentes soeurs de la rue Manseau, n'ont jamais failli de me tenir au courant des événements, même détaillés, qui se sont succédé depuis 16 ans. Cette Institution qui m'a abrité pendant huit années, trop courtes hélas ! et à laquelle vous présidez avec tant de sagesse, ne laisse pas de m'intéresser au plus haut degré. Aussi, cette fois, je compte bien faire le pèlerinage en juin prochain.

Comme l'indique mon adresse, j'enseigne, et cela depuis 16 ans, le français, l'espagnol, et même l'anglais—ces trois langues étant ma spécialité. Mais, très souvent aussi, j'ai l'occasion de préparer des jeunes personnes à certains examens ; alors, littérature, histoire, latin, mathématiques, un peu de tout, comme vous le voyez, entre dans dans le professorat. J'ai beaucoup voyagé en France, en Espagne où j'ai étudié et appris l'espagnol, et même au Mexique. J'ai acquis beaucoup d'expérience et une assez bonne connaissance du monde en général ; mais—et vous serez heureux d'en-

tendre ceci—j'ai toujours conservé pieusement et intactes, voire même défendu, les saines convictions religieuses que mes excellents père et mère et, plus tard, ce vénérable Père Beaudry, de sainte mémoire, m'avaient inculquées. La Providence en soit louée !

A moins donc d'événements contraires et que je ne saurais prévoir, je serai à Joliette en juin 1910 pour vous serrer la main et célébrer, avec des milliers de compagnons, les Noces de Diamant de mon Alma Mater.

A l'occasion du nouvel an, veuillez agréer mes sincères souhaits de bonheur et de succès pour l'année qui s'ouvre, sauf à les répéter l'année qui suivra, et qu'il plaise au Sacré-Coeur de vous conserver longtemps à la tête du Séminaire ainsi qu'à l'affection de

Votre tout dévoué serviteur et ancien camarade de collège,

ANTONIO J. PROVOST,

P.S.—Ce bon Père Sulpicien, Alfred Bastien : comme j'ai été peiné d'apprendre sa mort !

SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN, 28 janvier 1910.

R. P. M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette,
Révérend Père,

C'est avec bonheur que je viens vous dire que j'ai l'intention bien arrêtée de prendre part aux fêtes que vous préparez pour le mois de juin prochain.

Votre appel si chaleureux, si bien conçu, sera entendu et compris, je l'espère, de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'être venus passer le meilleur temps de leur vie sous le toit béni de l'Alma Mater.

Je demanderai au bon Dieu, j'en prends la résolution, que ces fêtes qui vous coûtent si cher, sous tous rapports, soient couronnées

d'un plein succès, qu'il vous rende à la santé, que vous soyez là, aux jours des grandes glorifications de votre Maison, à notre tête et, comme par le passé, toujours pour notre honneur et notre gloire.

Je demeure, révérend Père,

Votre tout dévoué en N.-S.,

A.-O. HOULE, ptre, Curé.

POMQUET, NOUVELLE-ECOSSE, 1er février 1910.

Monsieur le Supérieur,

J'accuse réception de votre bonne lettre d'invitation aux Noces de Diamant de votre maison qui a été la mienne, il y a plus d'un demi-siècle, et que les années n'ont pu me faire oublier. Si la santé ne me fait pas défaut, si mes humbles occupations me le permettent et si rien ne vient à l'encontre de mes désirs, croyez, M. le Supérieur, que ce sera avec bonheur que j'assisterai à ces agapes fraternelles. S'il est quelque chose qui puisse rendre cette joie incomplète, ce sera l'absence de ce cher Père Beaudry avec qui j'ai passé plusieurs années. A une invitation que je lui faisais, en 1900, d'assister à notre convention Acadienne à Arichat, il me fit ses excuses par la lettre ci-incluse. Vous voyez, M. le Supérieur, combien nous étions attachés l'un à l'autre. Grand merci pour l'envoi d'un Educateur-Apôtre dont j'ai dévoré la lecture non sans en humecter les pages.

Avec considération, votre très humble serviteur,

J.-Bte BONIN,

N.-P.

**SAINT-PAUL'S CHURCH
SASKATOON, SASK.**

Saskatoon, Sask., 1er février 1910.

R. Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette,
Révérend et bien cher Père Supérieur,

C'est avec un indicible plaisir que je lis et relis votre gracieuse lettre-circulaire. Que de délicieux souvenirs elle évoque à ma mémoire ! En la parcourant, je crois entendre la voix bien-aimée de mes anciens professeurs et directeurs : les Pères Roy, Lévêque, Séguin, Laporte (Michel), Vadeboncoeur, Mainville et surtout la voix inoubliable du Père Beaudry.

Heureux ceux qui pourront prendre part à ces grandes fêtes : les Noces de Diamant du Séminaire ! Mais la distance est grande entre les profondeurs de la Saskatchewan et la Ville de Joliette... Impossible de me transporter si loin ; je serai présent, en esprit, pour embrasser tous les anciens.

Agréez, cher Père, les vœux ardents que je forme pour le succès de votre grandiose entreprise, et croyez-moi toujours

Votre dévoué serviteur et confrère,

C.-A. CARON, O.M.I.

DANNEMORA, N.-Y., 1er février 1910.

Révérend F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette,
Révérend et cher Père Supérieur,

Je viens de recevoir votre gracieuse et aimable invitation. Merci ! Bien certainement je serai de la fête si Dieu me conserve vie et santé ; j'ai hâte de voir et d'admirer la nouvelle bâtisse.

Vous avez bien fait de mettre en avant le nom de Mgr Archambeault, il le mérite bien, et celui du vénéré Père Beaudry qui fut si longtemps l'âme de la maison. Il sera présent aux Noces de Diamant de son cher Collège dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et, par là même, de l'aimer et de le vénérer. Le souvenir de ses brillantes vertus, de son dévouement sans bornes pour l'avancement de la saine et vraie éducation de la jeunesse, de son zèle infatigable dans le service de Dieu et la sanctification de "ses chers enfants", surtout par la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus et la communion fréquente, ce en quoi, il avait, non seulement rencontré, mais même devancé le désir et la direction de notre Saint-Père, le Pape Pie X—"Sa doctrine" à ce sujet "était la vraie", comme s'est plu à le déclarer Mgr Bruchési, dans une visite à Joliette, et gloire lui en soit rendue !—son souvenir, dis-je, sera vivace dans tous les coeurs, et son nom, sur toutes les lèvres.

À son digne successeur en office, je souhaite santé, bonheur et succès dans l'organisation si difficile d'une telle démonstration.

Au revoir, le 21 juin prochain !

Bien à vous en N.-S.,

GEO. BELANGER, ptre.

SAINT-DENIS, 2 février 1910.

Au Révérend P. M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend et Cher Père,

Si vous soupçonnez tant soit peu l'amour que je porte à mon Alma Mater, vous comprendrez mieux la joie intense que m'a procurée votre aimable invitation, d'assister à ses glorieuses Noces de Diamant. Aurai-je la suprême consolation de prendre part à ces

agapes fraternelles ? Je l'ignore. Toutefois, j'ai confiance en la divine Providence qui, jusqu'ici, ne m'a pas ménagé ses gâteries. Lorsque j'aurai entonné, avec tout ce qui me reste de voix, le Te Deum d'actions de grâces au Ciel pour les bienfaits sans nombre dont mon cher Séminaire a été comblé, je pourrai bien ensuite chanter en paix mon Nunc dimittis.

Je souhaite qu'à votre appel, mon bien cher Père, tous les enfants de la grande famille Joliettaine répondent avec le plus vif enthousiasme ; qu'ils viennent nombreux se presser autour de votre table : *sicut novellae olivarum in circuitu mensae tuae*.

Je prie et je ferai prier ma petite communauté pour le succès de vos fêtes que, de toute la fierté de mon âme comme de mon amour, je désire éclatantes et grandioses.

Veillez me croire, mon Très Révérend Père,

Votre tout dévoué en N.-S.,

JOSEPH BONIN, c.s.v.,

Aumônier.

QUEBEC, 4 février 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend Père,

C'est d'un cœur reconnaissant que j'accuse réception de votre lettre-circulaire du mois dernier, conviant les anciens élèves du Séminaire de Joliette à la célébration des Noces de Diamant de l'Institution qui leur est si chère, et qui occupe aujourd'hui une place si éminente parmi les maisons d'enseignement de notre pays.

Si Dieu me prête santé et vie, je ne manquerai pas, mon Révérend Père, de me rendre à votre bienveillante invitation, aux jours par vous indiqués. J'irai voir mon Alma Mater "développée et embellie" ; je n'y rencontrerai pas mon regretté ami et ancien compagnon de classe, le juge Baty ; ce sera pour moi un deuil ; mais

Je serai heureux de faire plus ample connaissance avec des maîtres profondément estimés, et quelques confrères par anachronisme dont je sais déjà les noms et connais la carrière utile autant que brillante et distinguée.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très dévoué serviteur,

ERNEST GAGNON.

SAINT-CLET, 4 février 1910.

R. P. M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon bien cher Père,

Enfin, la grosse cloche du Séminaire vient de sonner l'appel de la troupe Joliettaïne; le supérieur de notre Alma Mater, de sa voix la plus caressante et, je dirai, la plus flatteuse, nous appelle à la grande fête des "Noces de Diamant", et, empruntant la parole du roi de l'Evangile, il nous crie de loin, mais bien fort : *Omnia parata : venite ad nuptias*. "Tout est prêt, venez aux noces." Pour ma part, je ne trouve rien de plus expressif, pour répondre, que la parole du jeune Samuel au Seigneur : *Eccce ego, praesto sum, quia vocasti me*. "J'arrive à l'instant, me voici, car vous m'avez appelé."

Vous avez agi, mon cher Père, sagement, comme un capitaine habile, en faisant intervenir le vénérable "disparu" et en embouchant le son de sa voix et ses propres paroles ; car si son âme et son cœur ont tressailli "à mesure que s'élevait l'imposante façade", tout notre être a sursauté, à l'évocation de sa figure si belle et à l'accent de son verbe si suave.

Oui, cet appel a frappé toutes les oreilles, et je ne doute pas que la salle du festin ne soit comble, non pas "de convives bons et mauvais" racolés, au dire de l'Evangile, au refus des invités, mais remplie de bons et de fidèles enfants, mûs par la reconnaissance et la piété filiale, et trouvés dignes de leur Alma Mater.

Oui, tous nous irons "revoir notre splendide sanctuaire, nos salles d'étude et de jeux, notre cour spacieuse, ombragée, verdoyante ; revivre les heures délicieuses du passé ; reprendre nos conversations intimes suspendues à notre sortie du collège ; jouir des améliorations nouvelles."

Tous viendront : les "doyens", qui montreront à leurs jeunes frères "le rare privilège de paraître encore jeunes dans un âge qui ne l'est plus", et qui pourront dire avec Lacordaire : "O ! maison paternelle, nous avons beau vieillir, nous revenons à vous avec un cœur toujours jeune." Bon gré, mal gré, il leur faudra bien livrer leur sérum contre le microbe de la vieillesse, lequel abolit les rides, reconquiert les dents et les cheveux, ce qui peut se résumer en trois mots : sobriété, vie régulière et régime hygiénique.

Nous, les "cadets", nous nous empresserons de répondre à l'appel ; car nous sommes les cadets, ni vieux, ni jeunes, sorte de trait d'union entre les doyens et les Benjamins ; manière d'amphibies participant aux deux états, vivant sur les confins des deux royaumes et pouvant dire, comme la chauve-souris de La Fontaine :

"Grâce à l'auteur de l'univers,
Je suis oiseau, voyez mes ailes,
Vive la gent qui fend les airs !"

Quittez, une autre fois, tombés parmi les jeunes, de s'écrier :

"Moi, pour tel passer ! Vous n'y regardez pas !
Qui fait l'oiseau ? C'est le plumage !
Je suis souris ; vivent les rats !"

Et, comme les sages du siècle, ils entonnent avec triomphe le
"Vive le Roi ! Vive la Ligue !"

Cette classe de cadets pourrait aussi, moyennant finance, découvrir aux jeunes le moyen, non pas de se poudrer de blanc, ce qui ne se fait plus, mais de se servir adroitement de la salière et de la poivrière pour se faire une belle chevelure poudre et sel, comme la plupart d'entre nous.

Les "jeunes" viendront soutenir leurs aînés de leur vigueur et de leur amitié et apprendre d'eux "que le soir d'une vie calme et pure a aussi sa douceur et son charme."

Tous enfin, les "heureux du siècle" dont l'existence facile, "pareille à une navigation paisible, à faible vent, sur une eau calme," comme ceux qui, creusant le sillon d'un rude labeur, "construisent sur le terrain solide et vrai de l'honneur et de la vertu, la maison de leur avenir," tous seront fidèles au rendez-vous.

Et l'Alma Mater "dont une verte vieillesse restaure la vigueur et rafraîchit la mémoire," après avoir été longtemps séparée de ses enfants, de corps mais non de cœur, cherche d'un ardent désir à revoir leurs visages, et nous en fait aujourd'hui l'appel le plus pressant.

Voilà, ce que fait le Séminaire.

De son côté, le T. R. P. Lajoie, supérieur général, songe, paraît-il, d'après les dernières lettres de Belgique, à jeter du côté des fêtes jubilaires le sérieux appoint de sa présence qu'on se plaît toujours à escompter. Oui, l'ouvrier de la première heure, le seul survivant des sept privilégiés du Cénacle qui s'ouvrit dans la petite chambre — au deuxième étage, au coin sud-ouest, que j'ai longtemps habitée — nommée plus tard "la Sainte-Chambre" par le R. P. Beaudry ; le Père bien-aimé, couronné de la triple auréole de ses années, de ses mérites et de ses vertus ; l'histoire vivante, en 64 pages bien remplies (1846-1910), de notre collège devenu le Séminaire de Joliette, se dispose lui aussi, dans sa "verte vieillesse", à venir à nos fêtes prochaines. Oui ! et qu'on se le dise, nous reverrons les traits vénérés de celui que, dès nos plus tendres années, nous apprimes à craindre par sa tenue sévère et pleine de dignité et par

son air grave, mais que plus tard, nous chérîmes tant, quand une connaissance plus complète de son coeur nous apprit à l'envisager sous son vrai jour.

Hâtons-nous d'en jouir, car lui-même paraît redouter l'appel suprême, et voici par quelles paroles il me l'écrivait : "Je constate avec étonnement, et avec un douloureux souvenir, que je suis aujourd'hui le seul survivant de tous ceux qui ont pris une part quelconque à cette fondation. Prêez pour moi ; je les suivrai peut-être bientôt."

Et tous ensemble, réunis à Joliette, nous savourerons à longs traits le bonheur de nous retrouver après une si longue absence—l'absence est si lourde à l'amour, dit le fabuliste,—et nous entonnerons, d'une voix formidable, le verset du Psaume : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*—chant que j'entendis pour la première fois à la profession des C.S.V. "Mais, disait Madame Julie Lavergne, j'ai trop vu mourir, pour être joyeuse comme autrefois". Aussi, la pensée de nos chers disparus pour toujours, de ceux dont on peut dire avec le poète : "La coupe de mes jours s'est brisée encore pleine", comme de ceux qui ont blanchi dans la carrière, ayant supporté "le poids de la chaleur et du jour" et produit tout leur fruit, leur pensée, dis-je, nous accompagne partout pour nous attendrir sans trop nous attrister ; car nous savons leurs sentiments au sujet de ces fêtes où une place d'honneur leur sera faite. Je ne citerai que trois noms parmi les derniers : les RR. PP. C. Beaudry et Laporte, et le bon Fr. Vadeboncoeur dont je rappelle un mot qui lui échappait à la vue d'une grande gaieté : "Ah ! les gens des Noces !"

Pardon d'avoir été si loquace, mais j'ai besoin de parler de ces souvenirs, sentant en cela ce que ma vénérée mère éprouvait parfois : "Assieds-toi là, me disait-elle, parlons, car j'ai besoin de parler." Mais ce besoin ne devrait peut-être pas se déverser sur vous.

Avec mes amitiés,

A.-C. DUGAS, ptre.

MONTREAL, 6 février 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Monsieur le Supérieur,

Je vous prie de m'excuser de n'avoir pas répondu plus tôt à votre bonne lettre. Je suis resté Joliettain et fier de mon Alma Mater. Rien de plus réconfortant, à mon gré, que ces réunions collégiales qui nous transportent des temps présents aux tendres années, les plus belles de la vie. Il me semble que rien n'aurait mieux ranimer dans le coeur des anciens élèves leurs sentiments d'attachement et de respect filial pour leur Alma Mater, que le chaleureux et pressant appel que vous leur faites.

J'accepte avec empressement, avec bonheur, votre aimable invitation.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse,
monsieur le Supérieur,

Votre très humble serviteur,

J.-I. DESROCHES, M.D.

CHELMSFORD, Ont., 8 février 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.
Mon Révérend Père,

Oui, Dieu aidant, je serai avec vous, et "chez nous", le 21 juin. J'anticipe, depuis longtemps, le bonheur et la joie de cette réunion fraternelle. Vous mettez tout votre coeur à la préparation de ces fêtes; c'est la garantie du succès.

Je serai heureux de revoir l'Alma Mater. Que de souvenirs une telle réunion va rappeler à ma mémoire ! Depuis la chapelle jusqu'au jardin du Noviciat ... il n'y a pas un appartement ni un

espace qui n'ait été témoin de mes prouesses — plus ou moins bien réussies.....

Ce sera un véritable plaisir de serrer la main à tous mes professeurs qui se sont donné tant de peine pour développer en nous les énergies qui font les honnêtes citoyens et les véritables chrétiens.

Je termine en vous souhaitant, mon révérend Père, un succès bien mérité pour les fêtes de juin. L'appel cordial que vous faites aux anciens élèves trouvera un écho dans leurs coeurs, et tous iront jouir de la réception sympathique et chaleureuse que vous leur préparez.

Bien à vous en N.-S.,

S. COTE, ptre.

EGLISE DU
SACRE-COEUR

COHOES, N.-Y., 10 février 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon très révérend Père,

Votre lettre-circulaire "à la Beaudry", si chaleureuse et si pleine de coeur, parle fortement aux anciens élèves et les attire irrésistiblement aux Noces de Diamant de notre Alma Mater.

Nous connaissons celui qui nous invite : c'est notre Frère ; il a pris la place du Père à la maison paternelle. Nous irons fêter et nous réjouir avec lui et avec ses dévoués collègues ; nous leur dirons que le Père doit être content en voyant sa grande famille continuer sa marche dans le chemin de la vertu et de la science.

Dans l'espoir de vous serrer bientôt la main,

Je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué ami,

L.-A. LAVIGNE, ptre.

JOLIETTE, 12 février 1910.

Révérénd Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérénd Père,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre honorée, en date du huit du courant, m'invitant à prendre part à la célébration des "Noces de Diamant" du Séminaire de Joliette.

Laissez-moi vous remercier de cette gracieuse invitation, et vous dire combien je suis sensible à la délicate allusion qu'elle contient à l'égard de ma famille et de son attachement à votre maison.

Veillez croire que je me ferai un devoir en même temps qu'un grand plaisir d'assister aux fêtes jubilaires de notre chère Alma Mater.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux, et me croire,

Monsieur le Supérieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

C.-T. de LANAUDIÈRE,

JOLIETTE, 13 février 1910.

Révérénd Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérénd Père,

Si j'ai tardé à accuser réception de votre lettre-circulaire, ce n'est pas que la réponse fût difficile à élaborer. Cette réponse, elle est toute faite si on laisse parler un peu le coeur. Revoir d'anciens professeurs qu'on n'a pas vus depuis onze ans et même plus, presser la main à des confrères loin de qui on a vécu depuis la sortie du collège, revivre, en trois jours, toute une vie d'écolier, sept

des plus belles années de sa vie; cela n'est-il pas suffisant pour qu'on dise tout de suite : oui, j'accepte votre aimable et paternelle invitation. Il y a tant de souvenirs qui vont revivre pendant ces trois jours !

Mais, hélas ! nous aurons à constater le vide causé par le départ du vénéré et regretté Père Beaudry, personnification de toutes les vertus qu'il nous a toujours prêchées avec tant d'onction et de conviction dans ce magnifique sanctuaire du Sacré-Coeur, son oeuvre de prédilection. Nous aurons aussi à regretter, versificateurs de 1894-1895, l'absence de M. l'abbé F.-X. Lavallée, notre dévoué professeur, qui, après s'être dépensé pendant une partie de sa vie pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse, est allé combattre sur un autre champ d'action où il est tombé en travaillant à la conquête des âmes.

M. l'abbé Joseph Cournoyer, un de nos professeurs, manquera aussi à l'appel. Même dans les rangs de notre petit bataillon, élèves finissants de 1898-1899, il y aura une place vacante : un des nôtres, Emery Desroches, après avoir fait, à force de courage et d'énergie, un cours brillant, a succombé pendant sa cléricature en droit, alors que se dessinait devant lui une carrière des plus enviables.

Et après avoir récité un *De profundis* pour le repos de l'âme de ces chers disparus, nous sera-t-il permis de nous rajeunir quelque peu et de faire revivre, une à une, toutes les péripéties de notre vie de collège ? Nous sera-t-il permis, philosophes de 1897-1898, de rééditer notre "Voyage à Boulogne-sur-mer ?" Nous sera-t-il permis, élèves finissants de 1898-1899, de faire (en esprit) une de ces fameuses expéditions au "Klondyke" et au "Yukon", etc., etc.

Ce sont là autant de souvenirs dont on vit journellement après la sortie du collège. Hélas ! mon Révérend Père, le temps passe bien vite.... En 1897, nous célébrions avec enthousiasme les Noces d'Or de fondation de notre chère Alma Mater : nous étions alors les Benjamins de la grande famille Jollettaine. Aujourd'hui,

malgré notre jeune âge et notre manque d'expérience, nous sommes obligés de nous réclamer des anciens; et, pour ma part, le regret que je dois exprimer, c'est de n'avoir pas su profiter de ces quelques années que, devenus "anciens", nous appelons "le plus beau temps de notre vie." Toutefois, pas de contrition sans ferme propos. Aussi, les quelques jours qu'il me sera donné de vivre dans cette enceinte bénie de l'Alma Mater, seront-ils pour moi l'occasion de faire un bon examen de conscience et de prendre de fermes et généreuses résolutions pour l'avenir.

Et c'est vous, mon Révérend Père, qui me fournissez cette occasion de faire cet examen et de retremper ma volonté pour les luttes de la vie. Merci mille fois !

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes hommages respectueux,

Et veuillez me croire,

Votre tout dévoué et très obligé serviteur,

IS. DUCHARME, N.P.

ABBAYE DE
NOTRE-DAME DU LAC

La Trappe, le 15 février 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Monsieur le Supérieur,

Votre gracieuse invitation aux Noces de Diamant de notre Alma Mater me donne un avant-goût de cette fête intime à laquelle notre règle ne me permet d'assister que de coeur et d'esprit.

Vous rappelez la pressante et chaleureuse invitation du R. Père Beaudry que vous représentez si dignement ; aussi, est-ce un agréable devoir d'y répondre ; et si la vigueur du souvenir avait besoin d'être restaurée en moi, si la tendre affection que je conserve à

mon Alma Mater devait être ranimée, vos bienveillantes paroles auraient cet effet que l'écho de la Fête viendra couronner dans ma solitude.

Agréez, monsieur le Supérieur, l'hommage respectueux et les bons souhaits d'un vétéran de l'Alma Mater.

Fr. M. JEAN-BAPTISTE, S.C.R. (Siméon Daigneault).

COLLEGE CANADIEN
ROME

Rome, 24 février 1910.

Révérénd Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon cher Père,

Que je regrette d'avoir à répondre "Impossible", à votre bienveillante invitation ! Il me serait si doux de prendre part à toutes ces fraternelles jouissances de la grande réunion que vous projetez pour la célébration des Noces de Diamant du Séminaire !

Ces jouissances du coeur qui attendent les enfants de l'Alma Mater, assez favorisés pour pouvoir se rendre chez leur Mère commune les 21, 22 et 23 juin, vous les avez décrites avec une poésie qui n'empiète en rien sur les droits de la vérité. Les invités de juin 1897 savent tout ce qu'une nouvelle réunion leur réserve de joies intimes et réconfortantes.

Oh ! cet appel de la Mère qui, en un jour glorieux pour elle, étend les bras tout grands, invite tous ses enfants, les jeunes et les vieux, les favoris comme les malmenés de la fortune, à venir se presser sur son coeur pour y savourer la douceur d'un amour refusé à personne, mûrement profondément et fait renaître, dans toute leur ancienne vivacité, mes sentiments d'affection filiale...

Dieu me demande le sacrifice de mon désir bien naturel d'être au milieu de vous pour les fêtes du soixantenaire. En offrant mon

sacrifice à Dieu, je lui demande une grâce et formule un souhait : dans ces fêtes qui s'annoncent si bien, une figure aimée sera présente au souvenir de tous les invités ; vous savez de quel personnage éminemment sympathique je veux parler... Puisse-je, à mon retour à Joliette, m'incliner pieusement, chapeau bas, l'émotion au coeur, devant la statue d'un héros de l'éducation, le Père Beaudry !

Il me semble que nous, les fils chéris du généreux défunt, lui devons cet hommage. Le marbre, artistement sculpté, devrait s'unir à notre mémoire pour glorifier ce religieux qui, toute sa vie, fut un Père tendrement affectueux, un amant passionné des âmes, un prodige d'esprit de foi, un modèle de soumission à l'autorité légitime et un ami de tous, mais surtout des jeunes !

Je m'unis à vous, cher Père, ainsi qu'à tous vos collaborateurs, pour demander à la Providence de bénir les fêtes de juin prochain et de leur accorder un succès idéal.

Votre bien dévoué en N.-S.,

L.-P. LAMARCHE, ptre.

MONTREAL, 6 mars 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend Père,

Depuis longtemps déjà, m'est parvenue votre aimable et pressante invitation ; et s'il y a du retard de ma part à en accuser réception, ce n'est certes pas par indifférence. Au contraire, j'attends avec impatience l'heure de rencontrer les anciens, et de constater, "de visu" et "officiellement", la prospérité sans cesse grandissante de notre Alma Mater, pour nous en réjouir tous ensemble, vieux et jeunes, et pour lancer vers le Ciel le *Benedicamus Domino* traditionnel, mais, cette fois, en or pur constellé de diamants.

Aussi bien, j'arriverai un des premiers : ce qui sera l'inverse de l'ancien temps où les plus rapprochés du collège arrivaient toujours les derniers.

C'est de grand coeur que je vous souhaite de réussir à rassembler tout le monde ; pour nous surtout, du premier âge, lorsque les Noces de Diamant seront fêtées et passées, les rangs des premières années pourraient peut-être s'éclaircir plus vite, qu'on le souhaiterait.

Bon succès donc, et tout pour la plus grande gloire de Dieu !
Veuillez bien me croire,

Mon Révérend Père,

Votre tout dévoué en N.-S.,

A. DEROME, ptre.

COLLEGE
SAINT-DENIS

Saint-Denis, 9 mars 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Révérend Père Supérieur,

Je viens, un peu tard, vous remercier de la gracieuse invitation que vous m'avez adressée d'assister aux belles fêtes du Séminaire de Joliette, en juin prochain. Merci, mon Révérend Père, de l'honneur que vous m'accordez en me comptant au nombre des anciens amis du Collège Joliette. Je n'ai fait qu'y passer pour ainsi dire : à peine deux années, comme professeur de musique ; mais, je vous l'avouerai en toute sincérité, Révérend Père Supérieur, j'aime à me rappeler les personnes et les choses de ce beau temps. Tout, sur cette pauvre terre, voire même les amis, tout vieillit et finit par disparaître. Depuis trente ans, que de coeurs d'or soustraits à notre affection et à notre vénération ! Je ne les nommerai pas, la liste en serait trop longue ; mais je ne puis m'empêcher d'écrire le nom du bon Père Beaudry.

Que de pieux souvenirs entourent ce nom béni ! Les cent bouches de la renommée ne suffiraient pas pour proclamer sa charité, son zèle et son dévouement. Il n'est plus, mais il survit dans ses enfants, ses successeurs dans l'apostolat de la jeunesse. Si le tombeau fait les grands hommes, la vertu seule fait les saints ; et cette double auréole ne brille-t-elle pas autour de notre bon et vénéré Père Beaudry ?

Il ne m'appartient pas de chanter celui qui fut, pendant plus de trente ans, l'âme du Collège Joliette ; des voix autorisées rediront sa vie et ses œuvres. J'unis d'avance mon faible hommage d'amour et de reconnaissance au tribut d'honneur et de louanges qui sera rendu à la mémoire de notre regretté Père pendant les fêtes de juin prochain.

J'espère assister à vos fêtes, car nos classes seront terminées à cette date ; j'en éprouve déjà du bonheur.

Je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, les amitiés de votre enfant respectueux,

Fr. J.-A. TESSIER, c.s.v.,

Directeur.

SAINT-LOUIS DE CARTHAGE (Tunisie), 19 mars 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu, tout dernièrement, votre circulaire au sujet des fêtes de juin prochain, et je viens, tout en vous remerciant de votre invitation, vous assurer que pour n'y pouvoir pas assister de corps, je n'en serai pas moins au milieu de vous en ces beaux jours. Je serai heureux de me joindre, en esprit, aux anciens élèves qui pourront prendre part à ces fêtes, non seulement pour partager leurs joies, mais encore et surtout pour appeler les bénédictions

de Dieu sur cette maison où j'ai passé de si belles années et dont je garde un si doux souvenir. Je ne manquerai pas non plus, d'ici-là, d'intéresser le ciel au succès de ces fêtes.

Soyez convaincu, mon Révérend Père, que je ne vous oublie pas dans mes prières, non plus que les professeurs et les élèves du Séminaire. J'ose espérer avoir une petite part dans vos intentions.

Votre fils reconnaissant et affectueux en J.-C.,

Frère REMI COUTU, des Pères Blancs.

QUEBEC, 4 avril 1910.

Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon cher Père Supérieur,

Je vous arrive à la manière de l'ouvrier de la onzième heure. Je croyais avoir répondu depuis longtemps à la lettre que vous avez bien voulu adresser aux anciens élèves du Séminaire de Joliette, pour les convier à la grande fête du mois de juin prochain.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai éprouvé une émotion vraie à la lecture de cette lettre si éloquente et si propre à nous rappeler tant de chers souvenirs.

Certes, oui, je serai à Joliette aux Noces de Diamant de mon Collège ! Il y a longtemps que je songe à ces heures qu'il sera si bon de revivre et qui nous rappelleront la vie d'autrefois.

Dans l'attente de cette date mémorable que j'appelle de tous mes vœux,

Je vous prie de me croire, mon cher Père Supérieur,

Votre toujours dévoué,

ANTONIN GALIPEAUX, M.P.P.

VERDUN, 7 avril 1910.

Révérénd Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend Père,

Les retraites du Carême et les catéchismes de première communion m'ont empêché de répondre plus tôt à votre aimable invitation d'assister aux belles fêtes des Noces de Diamant du Séminaire de Joliette, notre Alma Mater.

J'accepte avec plaisir votre gracieuse invitation, et j'ose me flatter que je serai rendu l'un des premiers, tant je désire voir arriver ce jour béni où nous pourrons contempler notre vieux collège rejeuni, agrandi, transformé en un superbe palais.

Jour béni où il nous sera donné de revoir nos dévoués professeurs, pour leur dire que nous les aimons toujours ! Jour à jamais béni où nous aurons le bonheur de presser la main aux confrères, aux amis, et à vous surtout, bien-aimé Supérieur, et de vous dire : Continuez votre oeuvre ; votre Séminaire occupe l'une des premières places parmi les florissantes maisons d'éducation de notre pays !

Bien sensible à l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour faire partie du Comité général et du Sous-comité de Propagande, je vous en remercie bien sincèrement.

Agréez, Révérend Père Supérieur, l'assurance de mon plus parfait dévouement en même temps que mes souhaits de brillantes fêtes.

Votre tout dévoué serviteur en N.-S.,

J.-A. RICHARD, ptre, Curé.

MONTREAL, 23 avril 1910.

R. M. ROBERGE, ptre., c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Cher Monsieur,

Par une heureuse association d'idées, je suis arrivé facilement à trouver ma fiche d'identité, parmi les trois mousquetaires photographiés à Joliette, il y a 37 ans. La copie est resté jeune, mais les originaux, que nous étions alors, ont bien changé. L'un d'eux est maintenant sous terre ; quant au Dr Leprohon et à moi-même, nous sommes encore debout ; mais il faudrait beaucoup d'art et d'artifice de la part du photographe, pour cacher tout ce que 37 années ont apporté de changements dans notre physique.

Il est vrai que nous trouverions difficilement, maintenant, les fameuses *chapes* qui étaient de mode alors, et qui faisaient de nous de véritables *Chanteciers*. Si le décor a changé, au point de ne pouvoir être renouvelé, il y a quelque chose qui survit à tout ce qui se détériore en nous, c'est le souvenir de nos jeunes années, celui-là même qui groupera autour de vous, dans quelques semaines, les milliers d'élèves de notre toujours cher collège Joliette.

Je me permets de confisquer la caricature que vous m'avez adressée, vous promettant de la remplacer, sous peu, par l'image actuelle d'un homme d'un autre âge.

En attendant le plaisir de vous revoir,

Je demeure avec respect,

Votre tout dévoué,

A.-A. FOUCHER, M.D. (1)

(1) Le Père Supérieur avait adressé à l'auteur de cette lettre la photographie de MM. Achille Foucher, James Leprohon et Jos. Robillard, prise à Joliette en 1863.

Quand M. Achille Foucher, médecin de Montréal, parle de ses jeunes années, il mentionne les fameuses *Chapes* si nombreuses autrefois et si rares aujourd'hui. De 1868 à 1878, les *Chapes* de laine étaient en faveur et à la mode parmi la gent écolière. Confortables et chaudes, comprenant quatre épaisseurs de flanelle foulée et pressée, elles étaient pliées d'un bout et de l'autre et laissaient tomber les deux franges, tandis que le châle est plus mince et porte la frange tout autour. Comme en toute autre marchandise, il s'en trouvait de très voyantes et de très chères, d'autres, plus modestes, de couleur et de prix.

DAUTRAY, Lanoraie, 16 mai 1910.

Révérénd Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon cher Père,

Vous me demandez une chose bien inutile—le plan de mon discours—et qui ne saurait que vous embarrasser.

Dites donc ce que votre bon sens, votre coeur et votre éloquence vous suggéreront, sans vous occuper, le moins du monde, de ce que je pourrais dire.— Plus vous diffèrerez de moi, le mieux ce sera pour le public qui y trouvera plus d'intérêt.

Vous savez bien que nous, les anciens élèves, nous ne savons rien dans l'art de bien dire. A peine avons-nous fait un cours commercial. Si nous parlons, c'est pour nous conformer aux anciennes coutumes. Voyez dans les journaux ce qui vient d'avoir lieu. L'honorable Pérodeau a proposé l'ajournement du Conseil législatif, à la mort du Roi Edouard VII, en appuyant sa proposition d'un discours sur la vie du roi Edouard. Et l'honorable Chapais lui a répondu par un discours tout autre et qui est un chef-d'oeuvre..... Je serai Pérodeau encore moins, vous serez Chapais, et personne ne vous donnera autre chose que des applaudissements. Je dois vous déclarer que je suis paresseux, que tout travail intellectuel m'est à charge et que je retarde autant que je le puis, espérant trouver, quelque jour, une meilleure inspiration.

Lors de la fondation du collège, les élèves portaient des manteaux, comme on en porte à Paris, moins le capuchon. Entre la mode des manteaux et des *Chapes*, il y eut une sorte d'*amphibie*, paletot en arrière, manteau en avant, avec collerette pour couvrir les bras. Le brave Père Trumble, ce bon Irlandais à qui on ne disait pas comme au loup du fabuliste : "Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvre pas", mais à qui sa *lille blanche* comme *neige* faisait ouvrir toutes les portes devant lui, ce bon vieillard, dis-je, est le dernier qui ait porté cette sorte de vêtement.

Les paletots, ou, comme on dit en bon canadien, les *capots*—d'où vient l'expression pittoresque et parfaitement canadienne : "en avoir plein son capot" — sont venus chez les écoliers, à Joliette, en 1878.

Mon affection pour le collège me semble fade et platonique. Mon cœur va-t-il se réveiller de son engourdissement ?

"Je ne sens pas du ciel l'influence secrète,"
et je crains que l'on me répète :

"Tout ce que l'on dit de trop est fade et rebutant,
Et l'esprit rassasié le rejette à l'instant."

Mais enfin, mon très cher Père et ami, puisque vous voulez
absolument me forcer à parler, je vais dire à peu près ceci.....

N'est-ce pas que c'est pauvre ? Si j'étais chez vous, à la source
enivrante, je boirais à la fontaine de Jouvence..... Serais-je re-
nouvelé ? Quand il fera bien chaud, j'essayerai d'habiller ce sque-
lette. Pour vous, encore une fois, soyez libre ; ce sera plus beau.

Mes amitiés et mes respects au Père Léger. Pour se repo-
ser un peu, qu'il vienne donc me voir ! J'en serais si content !

Votre toujours fidèle,

JOS. BONIN, ptre.

RUBAGA (Uganda), 22 mai 1910.

Très R. P. M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Très Révérend Père,

Cette lettre, je présume, vous arrivera après les magnifiques
fêtes du Séminaire. Qu'importe ce retard facile à excuser ! Ma
présence aux fêtes de Joliette étant impossible, je ne laisserai pas
de me réjouir du développement prodigieux de notre Alma Mater et
des succès de tout genre obtenus en ces dernières années. Ce
sont légitimes joies d'un fils qui sait se souvenir ; n'étaient-ce pas
d'ailleurs mes propres paroles, lors de la réunion de mes confrè-
res, avant mon départ pour l'Afrique : *Olim meminisse juvabit*.

Mon absence, en ces jours de joies intimes et d'entretiens fra-

ternels, au milieu de ces épanchements de reconnaissance toute filiale et de bonté paternelle, mon absence, dis-je, pourrait passer inaperçue. Mais je m'en voudrais de laisser échapper pareille occasion de m'unir à vos autres enfants de Joliette.

Tout d'abord, mon très révérend Père, acceptez mes plus sincères félicitations pour les importantes améliorations faites au Séminaire, et qui l'ont embelli, paraît-il, au point de ne plus reconnaître le collège d'antan. Félicitations aussi pour vos efforts continuels si bien couronnés de succès aux examens du baccalauréat ! Félicitations encore pour la formation solidement chrétienne que vous savez si bien donner à vos jeunes gens ! Comme leurs devanciers, ils sauront apprécier tôt ou tard cet immense avantage.

Avec ces félicitations, qui n'en sont d'ailleurs que l'expression, agréez aussi le témoignage de ma reconnaissance filiale. Après Dieu, c'est à vous, mon bien cher Père, et à vos dévoués collaborateurs, que je dois d'être éloigné, mais éloigné pour la bonne cause. Si vous veniez à l'école d'anglais de Rubaga, vous y verriez, à genoux devant vous, 110 petits noirs, les mains jointes qu'ils ramènent devant eux de gauche à droite, en les abaissant un peu, et disant en même temps : "Sweyanze !" Ce mot, auquel ils ajouteraient sans doute, "nyo" (beaucoup), et qu'ils répètent plusieurs fois de suite avec le mouvement des mains, est leur grand remerciement.

Ce mot, ils vous l'adressent ; ils vous remercient de leur avoir donné un père en plus. Je m'unis donc à eux, de tout coeur, pour vous dire : merci ! merci à vous d'abord, merci à tous ceux qui se sont dévoués ou se dévouent actuellement à l'oeuvre si fructueuse du Séminaire de Joliette.

Votre fils bien affectionné en N.-S.,

CHARLES ROBILLARD,

Missionnaire d'Afrique (Père Blanc).

ST-JOSEPH'S CHURCH

Huntingdon, Qué.

Huntingdon, 22 mai, 1910.

Révérénd Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon cher Père,

Comment pourrai-je excuser ou expliquer mon retard à répondre à votre si cordiale et si bienveillante invitation—reçue depuis combien longtemps !—d'assister aux fêtes du Collège Joliette, en juin prochain ?

Quand on est deux fois curé et une fois chapelain, comme je le suis ici, on peut plaider circonstances atténuantes, bien qu'on ne cesse pas d'être un peu coupable devant une lettre pressante comme la vôtre, et où revit l'âme affectueuse et paternelle de l'ancien et Grand Supérieur, le P. Beaudry.

Serai-je des vôtres aux fêtes jubilaires ? La réponse d'un ancien élève doublé d'un ancien professeur ne peut être que: Oul !

Ayant parcouru la moitié de la route de la vie, on sent qu'il fera bon d'aller se rajeunir au contact des personnes et des choses aimées jadis. Il y aura un charme particulier à évoquer, dans le cadre où ils se mouvaient, les directeurs, maîtres et amis associés à notre jeunesse écolière.

Votre tout dévoué,

C.-D. GUILBAULT, ptre.

COLLEGE MONNOIR,

SAINT-JEAN

Saint-Jean, 28 mai 1910.

Révérénd Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Révérénd Père,

La lettre du Comité d'organisation vient de me rappeler que je ne vous ai pas encore fait connaître que j'acceptais votre cha-

leureuse et toute paternelle invitation. J'ai si honte de mon retard que je n'ose même pas, pour me disculper, faire valoir la raison de mes nombreuses occupations ; pour une fois, j'aime mieux plaider coupable et vous promettre réparation dans l'empressement que je mettrai à me rendre à Joliette, le 21 juin.

J'ai bien hâte de voir arriver ce beau jour, et cela pour bien des raisons. D'abord, ce sera un vrai bonheur de revoir nos anciens professeurs, nos anciens condisciples, de faire connaissance avec nos aînés et de s'unir à eux pour travailler non seulement à la conservation mais au développement de la maison qui nous a abrités pendant des années.

En second lieu, cette réunion aura certainement pour effet de donner une nouvelle poussée à notre Alma Mater dans la voie de la prospérité dans laquelle elle est entrée, grâce aux sollicitudes du Révérend Père Beaudry et à la sage direction que vous lui donnez. Plus que jamais je comprends ce que peuvent faire les anciens élèves d'un collège pour son maintien et son ascension vers le vrai progrès. Je ne suis pas de ceux qui veulent laisser toute la tâche aux hommes dévoués qui en composent le personnel ; anciens élèves, nous avons tous notre part à faire : vous, MM. les professeurs, vous êtes les soldats commis à la garde de la forteresse, nous, nous sommes ceux qui vont à la conquête..... Et vous avez la partie la plus difficile ; car, outre la défense, vous avez aussi à préparer de nouveaux soldats pour remplacer ceux que la mort moissonne et pour répondre à tous les besoins que demandent les conquêtes. Et quelle reconnaissance pouvez-vous attendre de ces jeunes recrues durant leur séjour au collège ? Le seul soutien, la seule consolation, au milieu des épreuves du professorat, n'est-ce pas la satisfaction de faire son devoir, de travailler pour Dieu ? C'est ce que j'ai aimé de mes anciens professeurs, et c'est ce que je constate avec plaisir chez les directeurs actuels du Séminaire de Joliette. Aussi, Dieu vous bénit en couronnant vos généreux efforts d'un succès dont je suis fier. Quoi-

que très attaché à la maison dont je suis l'un des directeurs, je ne perds et je ne perdrai jamais de vue l'institution qui a eu pour père, le révérend Cyrille Beaudry, et qui a pour gardien, mon cher professeur de mathématiques.

Une troisième raison pour laquelle j'ai hâte de voir arriver le 21 juin, c'est que ce sera un beau jour pour vous, mon Révérend Père, et vous l'avez bien mérité. Vous l'attendez avec de grandes espérances, sans doute ? Eh bien ! je demande à Dieu que la réalité surpasse encore tout ce que vous pouvez désirer.

Au revoir, bon Père Supérieur, au 21 juin !

Je demeure votre tout dévoué,

F.X. LARIVIERE-CHAPDELAINE, ptre.

EVECHE
DE
JOLIETTE

Joliette, le 22 avril 1910.

Au Révérend Père M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Monsieur le Supérieur,

Je suis vivement touché de votre bienveillante invitation datée du 4 avril dernier. C'est un honneur et un plaisir pour moi que de pouvoir assister aux Noces de Diamant de votre cher Séminaire. Il est de mon devoir, comme prêtre et comme ami, de souhaiter encore le plus complet succès à ces fêtes qui promettent d'être si grandioses et si mémorables ; car, dans ces fêtes, s'il y a, pour la grande famille Joliettaine, une joyeuse évocation de souvenirs intimes et réconfortants, il y a aussi la glorification de l'oeuvre de l'éducation catholique dans notre pays, l'apologie du dévouement de ceux qui se livrent à l'enseignement de la jeunesse, en particulier des Clercs de Saint Viateur, et, de plus, l'occasion favorable de

donner un précieux encouragement au développement du séminaire diocésain.

Vous permettrez donc à l'humble soussigné de s'inscrire d'avance sur la liste des donateurs... J'avoue que c'est bien peu, et je regrette que mes faibles moyens ne répondent pas plus largement aux désirs de mon cœur ; mais je vous prie d'accepter cette modeste offrande qu'accompagnent mes ferventes prières et mes vœux sincères pour le succès de vos fêtes du 21, 22 et 23 juin 1910, et pour la prospérité toujours croissante et éternellement durable de votre Maison.

Votre très obligé et très respectueux serviteur,

EUSTACHE DUGAS, ptre, chan.

**COLLEGE BOURGET
RIGAUD**

Rigaud, le 6 juin 1910.

Au Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Mon Révérend et bien cher Père,

Je suis démesurément en retard pour accuser réception de votre lettre de convocation aux fêtes grandioses qui se préparent. Il ne faudrait pourtant pas attribuer ce fait à l'indifférence. Car il ne doit pas être nécessaire de protester de mon attachement à l'Alma Mater dont les succès enorgueillissent, à bon droit, tous ses enfants. Je sais trop ce que je dois au collège Joliette ! Et si depuis dix-huit ans, l'obéissance ne m'a pas appelé à me consacrer directement à son oeuvre, il n'en dépend nullement de ma volonté...

Qu'il me tarde de voir arriver le jour qui réunira, dans les murs rajeunis de notre bon vieux collège, les membres, depuis plus ou moins longtemps dispersés, de la grande famille ! Comme

Il va faire bon au coeur de pouvoir s'arracher, au moins pour quelques heures, aux soucis de la vie, pour redevenir les insouciantes écoliers que nous fûmes !

Mais, pardon ! j'abuse de vos instants qui doivent être bien pris, je le sais.

Permettez-moi donc de vous dire : au revoir ! et de vous saluer respectueusement et affectueusement en attendant le grand jour.

Votre très humble serviteur,

G. DUCHARME, c.s.v.

EGLISE SAINT-JACQUES
MANVILLE, R.I.

Manville, R. I., 12 juin 1910.

Au Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Jollette.

Très Révérend et cher Père,

Oui ! Oui ! Nous serons avec vous, les 21, 22 et 23 juin prochains ! avec vous tous, dévoués et dignes successeurs des généreux bienfaiteurs de notre chère Alma Mater ; nous serons avec vous, pour vous dire notre amour et notre reconnaissance ; nous irons au milieu de cette famille bien-aimée qui ne meurt pas, qui se renouvelle sans cesse, toujours jeune et vigoureuse, et, avec elle, nous nous réjouissons de ses succès, de sa gloire ; oui ! nous nous réunirons, comme vous le dites si bien, pour "revivre le bonheur des anciens jours, et pour donner le baiser fraternel aux survivants d'une époque déjà lointaine !" Nous serons de la fête pour redevenir de vrais écoliers ! Cette illusion de quelques heures fera de nous les "heureux d'autrefois" !

Comme vous le voyez, mon Révérend Père, je suis encore vivant ! Comptez donc que je serai au milieu de la famille Jollettai-

ne, la semaine prochaine, si ma santé continue de s'améliorer. J'aurais désiré me rendre d'avance, mais mes occupations m'en empêchent.

Mon cher Père, je n'ai pas oublié votre bonté et votre générosité à l'occasion de mon Jubilé sacerdotal. Votre présence, en cette circonstance, m'a été bien sensible et bien agréable. Permettez-moi de vous offrir encore une fois mes sincères remerciements en attendant que je les redise de vive voix.

Veillez agréer mes hommages de profond respect et de haute considération, et me croire,

Votre bien sincèrement dévoué en N.-S.,

EUG. LESSARD, ptre, Curé.

SHEDIAC, N.B., le 15 juin 1910.

Au Révérend Père F.-M. ROBERGE, c.s.v.,
Supérieur du Séminaire de Joliette.

Révérend Père Supérieur,

Ce serait une grande joie pour moi d'assister aux Noces de Diamant de mon cher vieux collège Joliette, et d'y retrouver quelques-uns de mes compagnons de classe ; mais, à mon âge—quatre-vingt-quatre ans—on ne voyage plus aussi facilement, surtout quand la force a disparu pour faire place aux débilités de la vieillesse. Le courage, la volonté, c'est peu de chose quand les forces n'y sont pas ; mais le coeur, c'est étonnant, comme il reste jeune ; même sous la neige des cheveux blancs, je le retrouve encore pour aimer mon Alma Mater, me rappeler avec émotion mes années de collège, et surtout pour évoquer le souvenir de mes anciens et bien-aimés professeurs et de mes camarades.

Bien des événements se sont passés depuis soixante-quatre ans. Le Canada ne comprenait alors que les provinces de Québec et

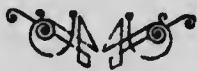
d'Ontario.—Aujourd'hui c'est encore cela avec l'Acadie et bien d'autres provinces en plus; et nous sommes devenus un peuple au milieu duquel les Canadiens-français et les Acadiens occupent une place nullement inférieure, avec de grandes espérances nationales pour l'avenir.

Je ne pourrai pas, malheureusement, me rendre à Joliette pour les fêtes des 21, 22 et 23 de ce mois; mais, laissez-moi vous remercier bien profondément de vous être souvenu de moi pour me prier d'aller aux Noces; j'y serai en imagination, presque en personne; toutes mes pensées seront mêlées aux vôtres; les plus vifs sentiments de mon cœur seront confondus avec ceux de mes compagnons de classe de 1848. Que le bon Dieu les bénisse tous, ainsi que vous, mon Révérend Père Supérieur, et tous vos collègues dans la tâche si difficile de l'éducation des jeunes gens!

Veillez agréer, mon Révérend Père, les respectueux hommages de votre bien dévoué,

ISIDORE BOURQUE.

(1) J'ai rencontré ce vénérable vieillard, à Shédiac, en 1901; et, sur ma demande: "Comment êtes vous venu à Joliette?" il me répondit: "J'appartenais à la paroisse de la Grande-Digue, N. B., dont le curé, M. Magloire Turcotte, (1845-48) avait été curé à St-Paul de Joliette (1841-42). C'est lui qui me dirigea vers l'Industrie, ou j'arrivai après un très long voyage par Boston". M. Turcotte, décédé en 1872, a vécu retiré dans sa maison devenue plus tard la propriété de M. Charles Majeau, à Joliette.



CHAPITRE V

Voyage et Arrivée

Les deux puissantes compagnies du Pacifique et du Grand-Nord, à la demande des Sous-Comités de Transport et de Réception, à l'occasion des Noces du Séminaire, organisèrent, chacune, un convoi spécial, de Montréal à Joliette ; de plus, elles en firent des trains de gala, ornant les locomotives et les wagons de drapeaux anglais, français et du Sacré-Coeur, de tentures et de banderolles aux couleurs réjouissantes et qui disaient dans leur langage, à tous les braves cultivateurs de la route, que les membres d'une même famille s'en allaient, le coeur joyeux, à l'appel de leur mère, à la grande "fête du Souvenir". Le Père Morin et ses assistants s'étaient portés à la rencontre des anciens, jusqu'à Montréal. Durant le trajet, ils remirent à chacun, un insigne de fête, les armes de la maison, et un billet de logement pour le temps des noces. De cette façon, à l'entrée au Séminaire, chacun eut "bon souper, bon gîte et le reste". Au R. P. Joly qui s'inquiétait si le R. P. Lecompte, provincial des Jésuites, avait son billet de logement : "J'en sais plus long que vous, dit le bon P. Jésuite, car je sais où aller : au troisième étage, tel numéro. Soyez en paix, tout est parfaitement organisé."

La fête commença tout de bon, à la gare Viger, par les joyeuses rencontres, les franches poignées de mains et les bons éclats de rire qui publiaient autant d'éditions que le train recevait de recrues.

Et puis, que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?

Que dire aussi en un voyage de *noces*, avec ses compagnons de route ? sinon parler de la maison paternelle, de ceux qu'on y a laissés et des souvenirs qui nous sont communs.

La magnifique et riche installation des wagons, le bien-être et le confort qu'on nous y donne, l'allure rapide et légère de la locomotive, la solidité de la voie, en même temps que la mollesse des ressorts et le moëlleux des sièges rouges, capitonnés sans épargne, tout cela captait l'attention des Joliettains, et, en vertu de l'association des idées, ils en venaient à parler du fameux chemin de fer de M. Joliette. Et l'un des plus anciens, prenant la parole, fit à ses voisins attentifs et plus jeunes, un récit qui paraissait légendaire et invraisemblable, mais pourtant tout imbibé de vérité :

“ Dans une superbe vision de l'avenir, disait-il, M. Joliette voulut mettre son village d'*Industrie* en communication avec le fleuve Saint-Laurent, dont il était distant de quatre lieues. Pour cela, il bâtit son chemin de fer, en 1848, pour la construction duquel il dépensa près de \$60,000 piastres. C'était un coup d'audace, et une initiative peut-être hasardée ; on n'avait encore, dans tout le pays, que le réseau ferré de Laprairie à Saint-Jean. M. Joliette paya même de sa personne, et contracta, à la surveillance des travaux, une maladie d'yeux qui contribua à l'enlever de ce monde. Et malgré tant de sacrifices d'argent et de santé, il n'eut pas la consolation de le voir achevé. Un de nos anciens prêtres—M. Octave Perreault—racontait que M. Joliette, malade, s'est fait conduire dans un wagon spécial—pas aussi confortable que ceux qui nous voient aujourd'hui—jusqu'à la *Savanne*, afin de contempler son oeuvre une dernière fois. Au lieu de la nuée d'employés du C.P.R., à Joliette seulement, la ligne "*Industrie-Lanoraie*" n'en avait

que trois : M. Maguire, chef de gare, M. Sheppard, ingénieur, et M. Goulet, chef de train."

"C'était, à mieux dire, une chemin de bois, ferré : des pièces de bois en guise de rails et sur lesquelles s'étendaient deux lames de fer, de trois pouces de largeur. On s'est bien aiguisé la langue, en médisances, sur ce chemin : son allure était lourde ; ses pas, lents ; ses ressorts, durs et raides ; ses sièges, ou mieux, ses bancs de bois, rudes et grossiers ; ses châssis, étroits, petits et rares et, par suite, avares de soleil et de lumière ; tout cela était malheureusement trop vrai. On disait encore que les passagers, pour tromper le temps, descendaient cueillir des bluets ou pour tous autres objets qui n'ont rien de commun avec des cueillettes ; ou encore, qu'on y attachait les animaux qui, arrivés à destination, n'étaient guère plus essoufflés que la locomotive à l'énorme cheminée de broche, faite à la Montgolfière. On affirmait encore—j'en passe, et des meilleures — que, tout comme aux trains d'aujourd'hui, il lui arrivait de dérailler et de prendre la clef des champs ; ce qui mit un jour, sur les lèvres de quelqu'un à qui le chef de train demandait : "Montez-vous avec nous, ce matin ?" cette réponse typique : "Oui, si vous passez par la *Chaloupe*."

"Mais, par contre, les collisions étaient rares, vu l'unique convoi de chaque jour. On raconte pourtant, qu'à Joliette, des enfants, s'amusant à pousser des fourgons les uns contre les autres, ont causé la mort d'un jeune Renaud qui eut ainsi la tête écrasée et aplatie entre deux voitures".

"Pour nous, nous savons que cet embranchement de chemin de fer a été, pour Joliette, la clef du succès. Pour cette raison et à cause des belles et joyeuses promenades que nous y avons faites, nous ne voulons pas en dire du mal."

"Mais, bien que placé sur la même voie que le C.P.R., on

peut très bien dire de lui ce mot de Virgile : *Quantum mutatus ab illo !* Et pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à regarder et à nous laisser faire."

Le sujet n'était pas encore épuisé que déjà on était rendu à la *Pompe*, c'est-à-dire, à l'endroit où la voie ferrée bifurque pour s'engager dans les profondeurs des terres, à Lanoraie.

C'est ici Saint-Thomas, où les élèves venaient chaque année, aux Quarante-Heures, pour chanter les vêpres, après lesquelles le bon curé, M. J.-O. Chicoine, nous régalaient tant, par une bonne collation au pain, au sirop d'érable et à la crème.

De la crème,

C'est c'que j'aime....

comme le chantait si bien Gonzague Daignault, dans son enfance.

C'est maintenant Joliette avec sa gare neuve adossée au "petit bois de M. de Lanaudière."

La fanfare du Séminaire—organisée par le Fr. Vadeboncoeur en 1871,—les élèves actuels, escortés d'une troupe de soldats et d'une escouade d'anciens et de citadins, se pressaient à la gare du Pacifique, puis à celle du Grand-Nord, pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Citons le R. P. Peemans, c.s.v., ancien professeur à Joliette, et l'auteur du rapport des fêtes de 1878 :

"Les wagons rejettent leur cargaison humaine, les cuivres vibrent, l'air est rempli de rires, de vivats, de cris de toutes espèces." Après les saluts donnés, les accolades d'usage et les joyeuses poignées de mains, les rangs se forment, et l'on s'engouffre dans le pont jeté sur la rivière de l'Assomption et décoré, pour la circonstance, de banderolles, avec ces mots : *Soyez les bienvenus !* Après un coup d'oeil

jeté sur le majestueux orme (1) qui ombrage et protège le couvent de la Congrégation, comme autrefois le Manoir seigneurial, on passe devant la statue de M. Joliette, au "Parc Renaud".

L'on sait que le fondateur de la prospère et jolie ville de Joliette a sa statue à deux pas de son manoir, transformé en couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Déjà, à sa mort, en 1850, un de ses nombreux protégés, M. l'abbé Norbert Barrette, avait écrit : "Il lui faut un monument. . . .

Qu'on y grave ces mots : "Par son noble courage,
Il a fondé, fait croître et fleurir ce village."

En 1874, M. l'abbé Joseph Bonin, par sa *Biographie de l'honorable B. Joliette*, élevait à l'illustre défunt, un monument plus durable que l'airain—*aere perennius*. Enfin, le vrai monument de granit, tant désiré, surgit, à côté de l'antique manoir seigneurial, dans un joli jardin public. Il fut dévoilé le 30 septembre 1902, dans une fête mémorable où l'honorable Juge G. Baby—arrière-neveu de M. Joliette, et son pensionnaire durant ses études,—dans un discours émailé de souvenirs historiques et personnels, offrit la statue à la garde du Maire de Joliette.

Sur le piédestal de ce monument, on lit la date de la mort du grand citoyen : 21 juin 1850. Par une coïncidence assez curieuse, le même jour, cette année, à Joliette, on ouvrait le jubilé de diamant du collège, et l'on commémorait le soixantième anniversaire de la mort de son fondateur.

Les autorités municipales espéraient, qu'à l'occasion des fêtes jubilaires du Séminaire de Joliette, "les citoyens de cette ville se feraient un devoir de décorer et d'illuminer leurs demeures et places d'affaires, de nettoyer et de ra-

(1) Le seul et fidèle témoin du premier défrichement de la forêt.

tisser les rues..." Elles ne furent pas déçues, car Joliette avait mis, ce jour-là, sa plus belle parure et ses plus attrayants atours. C'était, partout, comme dans la rue Saint-Joseph, à Québec, aux fêtes du troisième centenaire et de Monseigneur de Laval, en 1908 ; ou encore, si on peut établir cette comparaison—*Si licet parva componere magnis*—comme une des rues de Montréal, au Congrès Eucharistique.

Pour ajouter encore à la solennité des fêtes, Son Honneur le maire de Joliette, par proclamation du 16 juin,—on l'a vu plus haut—déclarait le 22 juin 1910, jour de *fête civique*.

NN. SS. Bruchési, Racicot, Latulippe et Dom Antoine, abbé mitré des Cisterciens d'Oka, arrivèrent par le Pacifique, tandis que le Grand-Nord amenait de Québec le lieutenant-gouverneur de la province, Sir C.-A.-P. Pelletier et son aide-de-camp. Le joyeux carillon de la cathédrale salua l'arrivée de ces dignitaires de l'Eglise et de l'Etat qui furent reçus à l'évêché par Monseigneur l'évêque et les membres de son chapitre.

Ce fut un délire d'enthousiasme quand apparut le Séminaire, avec sa façade imposante que la plupart des anciens n'avaient pas encore vue. On arrivait aux "Noces du Souvenir" : les uns, courbés déjà sous le poids de la vie, mais l'âme joyeuse comme aux jours d'antan, car "nous avons beau vieillir, c'est avec un cœur toujours jeune que nous revenons à la maison paternelle" (Lacordaire) ; les autres, ayant à peine eu le temps d'enlever la ceinture verte, mais dignes, graves, sévères et déjà "anciens".

Nos directeurs sont là, encadrés d'une foule d'amis et de frères, pour nous embrasser, comme l'aurait fait le R. P. Beaudry, dans une étreinte paternelle, ainsi que Jacob à l'arrivée de ses fils de l'Égypte, et pour faire les honneurs de leur maison, avec une distinction parfaite, suivant en cela

les meilleures traditions des Clercs de Saint-Viateur et, en particulier, du vénérable Père Lajoie qui disait aux anciens élèves, en 1878 : *Vous êtes les bienvenus ; soyez tout à fait chez vous.* Et nous fûmes bien "chez nous". Tout fut bientôt envahi : corridors, coins, salies et parterres, "c'était, chez tous, la même curiosité avide et affectueuse d'enfants qui, après une longue absence, parcourent les diverses pièces de la demeure paternelle."

Alors l'absence, "qui est le plus grand des maux", cesse, et l'on peut dire de cette famille d'écoliers ce que La Fontaine a dit des deux pigeons :

Voilà nos gens rejoints, et je laisse à juger

De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Comme signe de ralliement, le vieux collège—soixante-quatre ans— donne à chacun de ses enfants un programme des fêtes, l'insigne de soie blanche sur lequel sont imprimées les armes nouvelles du Séminaire, ainsi que le blason en métal émaillé, portant la devise adoptée : *Labore et caritate.* Heureux souvenir que, plus tard peut-être, on retrouvera dans ses cartons *toujours imprégnés d'un doux parfum.* Le Séminaire vient donc d'adopter un blason, et c'est bien fait. Jusqu'ici, on s'était contenté des armes de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, avec le *Sinite parvulos venire ad me* ; mais à l'occasion des Noces de Diamant, la maison se choisit un blason, des armes et une devise. Ce sera la devise des élèves actuels et aussi celle des anciens. Elle poussera les uns et les autres à s'illustrer, au collège et dans le monde, par "le travail et la charité", *Labore et caritate.*

Une autre devise employée quelques fois, et notamment sur les médailles commémoratives des Noces d'Or, en 1897, est celle-ci : *Dum spiro, spero.* Elle pouvait être appropriée en d'autres temps, mais on trouvera, comme moi, qu'el-

le méritait son congé, comme surannée et fleurant trop l'agonie.

Le Père Roberge, dans son discours au banquet, nous fit bien voir l'utilité et la signification de cet écu du Séminaire, écartelé en sautoir, avec le Sacré-Cœur en chef, une ruche d'abeilles à dextre, l'Évangile ouvert à sénestre et, en pointe, le monogramme des Clercs de Saint-Viateur : "A cette nouvelle étape de notre existence—disait-il—nous sommes résolus à toutes les initiatives, à tous les labeurs, pour nous rendre à vos désirs, Messieurs et Messieurs les anciens élèves ; et, répondant à l'idée de notre blason, à faire, du Séminaire de Joliette, une ruche ardente et intimement unie dans la charité du Sacré-Cœur, une ruche d'où s'envoleront, pour les luttes de de et la gloire de l'Eglise et de la Patrie, de nombreux et puissamment préparés et bien décidés à faire, avant tout, régner le Christ-Roi dans les âmes et sur la société."

L'arrivée fut donc solennelle dans cette *Alma Mater* toute rayonnante de décorations et d'inscriptions sympathiques et affectueuses. L'entrée, c'est : *L'Alma Mater* vous reçoit avec joie."—Plus loin : "*L'Alma Mater* est fière de ses enfants" ; "Reconnaissance à l'honorable Barthélemy Joliette".—Et dans les vastes corridors, nous lisons, tour à tour : *Venientes venient cum exultatione* ;—"La reconnaissance vous amène, l'affection vous reçoit" ;—*Sinite parvulos venire ad me* ;—*Filii tui de longe venient*. Le réfectoire et la salle de récréation sont aussi richement décorés. Vis-à-vis la porte d'entrée, les yeux se reposent avec émotion sur deux peintures bien connues, reproduisant M. et Mme Joliette qu'un encadrement neuf remet dans un nouveau relief.

Autrefois, et jusqu'à la mort de Mme Joliette, en 1871, ces deux peintures ornaient les murs du salon du ma-

noir seigneurial. Alors un des membres de la famille les apporta au Collège où elles occupent une place d'honneur parmi les collections de l'entrée et des couloirs principaux.

A l'entrée principale dans un large panneau latéral et aussi très en vue, on peut voir à présent, installé à demeure, dans un cadre oval, le portrait en peinture du R. P. Beaudry, celui-là même qui, aux fêtes de Juin, nous souriait d'une façon si naturelle, du haut de la tour centrale du Séminaire.





COMITE D'ORGANISATION DES FETES JUBILAIRES.

CHAPITRE VI

Tentes et Salles du Banquet

Deux tentes immenses s'élevaient gracieusement au fond de la cour, à la lisière du bois de M. Lajoie : c'était une salle de banquet et une salle de séance, deux choses qui ne manquent jamais à ces sortes de fêtes, où le corps et l'âme ont également besoin de nourriture. La salle du banquet, avec un diamètre de 175 par 125 pieds, pouvait facilement contenir 2,000 personnes, à table. Toute flamboyante neuve, toute fraîche de blancheur, commandée pour les fêtes du Congrès Eucharistique, elle était étrennée par Joliette. Soixante-quinze tables ornaient la vaste enceinte, à part l'immense table d'honneur, mise dans le pourtour de la tente et à laquelle devaient s'asseoir les invités spéciaux et les membres du Comité général.

Comme l'intérieur de la maison, les tentes sont décorées avec un goût exquis et une grande profusion de guirlandes, de drapeaux et d'inscriptions qui charment le regard autant que le goût et flattent la mémoire. De nombreuses panoplies d'oriflammes et de pavillons, et maints écussons portant des dates mémorables dans l'histoire du Séminaire, sont disposés avec art et suspendus au-dessus de nos têtes. Des tables elles-mêmes, s'élancent des pancartes portant en lettres voyantes, les années d'entrée de chaque cours : sorte de panaches blancs indiquant la place réservée à chaque groupe de convives, les plus anciens autour de la table d'honneur.

Il devait donc y avoir un banquet. Ainsi le veut, pour toute fête complète, une coutume très respectable et très ancienne. Il est difficile en effet de se figurer une réunion de famille, sans un repas principal pris en commun. Et je

crois bien que cette mode, à l'encontre des autres, n'est pas près de s'éteindre. Le Séminaire de Joliette se donna bien garde de manquer à cet "usage antique et solennel", et de priver ses fils de l'exercice le plus joyeux d'une fête de famille. C'est, en effet, *une pierre à deux coups*, car, en même temps qu'on flatte le palais et qu'on restaure l'estomac, on ramène dans les coeurs la flamme qui paraissait éteinte; elle jaillit des chocs de l'amitié que l'occasion fait renaitre, et se trahit au loin par des rires, des vivats et des acclamations. Que dire du service, assuré par toute une cohorte d'élèves, improvisés garçons de table, sous la direction de soixante-quinze professeurs ou religieux, soumis eux-mêmes à l'ordre d'un généralissime, M. l'abbé Avila Roch, professeur de philosophie au Séminaire ? sinon qu'il fut parfait. J'appuie sur l'héroïsme du commandant en chef qui fut obligé de passer la plus belle partie des *Noces*, autour des tables. Et je crois même—les roches parlent—que le *Devoir* du 24 juin visait ce même prêtre quand il disait : "Il est tel professeur, par exemple, qui paraît bien avoir jeté dans la bourse commune, toutes ses économies de l'année, et peut-être plus."

Un échevin de Montréal, homme du grand monde, appréciait ainsi ce banquet : "Dans ma longue carrière municipale et civile, je n'ai jamais vu pareil succès, comme préparation, variété des aliments et service des tables."—La *Presse* et la *Patrie* s'accordent dans les félicitations à faire aux organisateurs : "L'ordre parfait régnait au service des tables. Félicitons, comme ils le méritent, les organisateurs, du *menu succulent* qu'ils nous ont servi, du *goût* dont ils ont fait preuve dans les décorations, et de l'*hospitalité* charmante qu'ils ont offerte à leurs hôtes. Félicitons également les élèves actuels, de leur politesse, de leurs *bonnes manières*, et de leur *empressement* à ce que tous les convives fussent

abondamment servis." Il nous fut facile aussi de deviner l'habileté des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus-Marie et de la Providence, dans la préparation et la cuisson des aliments. Chaque convive, comme le Renard du fabuliste,

Loua très fort leur politesse ;

Trouva le dîner cult à point :

Bon appétit surtout ; renards n'en manquent point.

Avec un menu comme le suivant, aussi bien fait et aussi bien exécuté, il n'en pouvait être autrement.

Menu

HORS D'OEUVRE

Céleri

Olives

Radis

ENTREES

Saumon

Sauce mousseline

Jambon orné

LEGUMES

Petits pois

Pommes de terre à la crème

ROTIS

Dinde aux truffes

Rosbif

Veau, sauce italienne

Poulet rôti

SALADES

Laitue

Tomates

Concombres

FROMAGES

Camembert

Oka

Canadien

FRUITS

Oranges

Bananes

Ananas

DESSERTS

Fraises

Crème

Gelée aux citrons

Gâteaux-Diamant

VINS

CIDRE

THE

CAFE

SANTES

Le Pape, — le Roi, — l'Épiscopat, — l'*Alma Mater*, —
les Anciens Elèves, — les Invités, — les Elèves Actuels.

A la table d'honneur, présidée par M. J.-M. Tellier, député de Joliette, M^{sr} Bruchési, archevêque de Montréal, récite le *Benedicite* que la foule répète avec lui. A la droite du président, prirent place, M^{sr} Bruchési, le Très R. P. P. Robert, vicaire général des Clercs de Saint-Viateur, le R. P. C. Ducharme, provincial. A gauche du président, M^{sr} J.-A. Archambeault, et Son Excellence, C.-A.-P. Pelletier. En face du président, on remarquait le R. P. M. Roberge, supérieur, ayant à sa droite et à sa gauche, NN. SS. J.-M. Emard, évêque de Valleyfield et Z. Racicot, évêque de Poga, auxiliaire de Montréal.

"Ce fut, écrivait l'*Etoile du Nord*, l'un des plus beaux banquets, au point de vue du nombre et de la condition sociale des convives, qui aient été donnés dans la Province de Québec."

La fanfare du Séminaire, chargée d'égayer ce banquet, joua son rôle à la perfection, en exécutant les bons vieux airs canadiens, et, en premier lieu : *Vive la Canadienne, et ses jolis yeux doux*. Impossible, pour moi, de mieux dire, pour rendre justice à nos jeunes musiciens, que de répéter cette appréciation de P.-G. O.—un expert—dans le *Devoir* : "La fanfare, très bien dirigée, a claironné nombre de valses gracieuses ou des marches très enlevantes. On a beaucoup de goût et d'aptitude pour la musique au collège Joliette".

De l'aveu général, en effet, le banquet a été, de tout point, splendide, non seulement par son appareil, si irrépro-

chable jusque dans ses détails les plus infimes, mais surtout par la franche cordialité qui enlaçait les coeurs de tous les convives par le fil d'or de l'amitié.

"C'est là, proprement, le succès d'un festin. Sans cette unanimité de vues et de pensées, les décorations les plus magnifiques n'offrent que le vain étalage d'une joie factice et d'une gaieté de commande. Oui, il y avait de la vie dans ces agapes de famille : les lazzis et les joyeux propos, ces aimables auxiliaires de la bonne digestion, éclataient de toutes parts avec une verve et une pétulance sans rivales ; les francs éclats de rire dominaient le bruit des assiettes, et poétisaient même le sourd cliquetis des armes pacifiques maniées avec bravoure par des centaines de convives—1,500".

Ainsi parlait le Père Jules Peemans, c.s.v.—professeur de rhétorique, à Joliette, 1875-1886—du banquet de 1878. *Bis repetita placent.* J'ai voulu expérimenter à nouveau cet aphorisme d'Horace et l'appliquer au banquet de 1910.

Force nous sera de revenir, sinon au banquet, du moins aux discours qu'on y prononça.



CHAPITRE VII

Réception Officielle

C'est sous la tente attenante à celle du banquet qu'eut lieu, après le premier souper auquel chacun fit honneur, l'assemblée de la famille Joliettaine, pour la réception officielle et les compliments d'usage. Deux adresses et un discours firent les frais de cette séance. Le P. Roberge, supérieur, et M.-A. Guibault, maire, souhaitèrent aux anciens élèves la bienvenue au Séminaire et dans la ville de Joliette ; puis Son Honneur le Juge Wilfrid Mercier, de Beauharnois, répondit, au nom des anciens élèves, à ces deux adresses.

Comme le faisait remarquer quelqu'un : "Rien de petit, de faible, ni de mesquin n'a été remarqué dans les préparatifs de ces fêtes, mais tout fut grand ; et tous ceux qui ont pris la parole, à ces Noces, ont fait honneur aux organisateurs et aux invités."

Le Père Supérieur

souhaite d'abord la bienvenue à ses hôtes, en ces termes dont l'éloquence n'échappera à personne :

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Révérends Messieurs,

Messieurs,

Le Séminaire de Joliette, qui a l'honneur de vous offrir la plus cordiale hospitalité, aura donc désormais cette consolation et cette fierté de pouvoir dire qu'il a vu des jours où, merveilleuse, s'est manifestée à son égard l'intervention bienveillante de Dieu.

Il suffit de contempler ce brillant concours de prélats et de personnages distingués ; il suffit d'admirer cette foule plus nombreuse que les feux multicolores qui se balancent dans l'espace, pour convenir que grandiose est le geste divin réalisé en sa faveur.

Devant l'éloquence d'un tel spectacle, nos âmes émues ne se contiennent plus de joie ; et, à l'adresse de Celui qui a daigné ajouter une nouvelle splendeur aux antiques prodiges de sa sagesse et de sa puissance, directeurs, professeurs et élèves, nous n'avons qu'une voix pour crier : bénédiction, louange et action de grâces infinies !

Monseigneur l'Evêque de Joliette,

En ces fêtes jubilaires, où tous, "tête blanche, ou brune ou blonde", viennent se grouper et se rajeunir, il est bien de mise, ce nous semble, de soulever le voile du passé..... C'était en 1906. Vous veniez de prononcer une de ces allocutions toujours si fécondes en enseignements de toutes sortes, lorsque le vaillant député de Joliette (1) vous fit cette belle réponse: "Monseigneur, permettez que nous vous disions tout l'attachement que nous avons pour votre auguste personne. Vous êtes pour Joliette, non seulement le bon pasteur qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent ; mais vous êtes aussi le bon père qui chérit ses enfants et que ses enfants aiment de tout leur coeur. Et comment pourrait-il en être autrement ? vous êtes si bon pour nous. Vous avez tant de sollicitude pour tout ce qui nous touche. Vous vous dévouez si généreusement à tous nos intérêts les plus chers. Vous n'êtes que d'hier, et déjà vous avez couvert notre ville de vos oeuvres bienfaisantes et profitables : notre temple restauré, remis à neuf et tout resplendissant de beauté ; un nouvel orphelinat en pleine opération ; un jardin de l'enfance qui compte déjà plusieurs petits élèves ; un hôpital qui surgit comme par enchantement ; un noviciat dont vous allez bénir la pierre angulaire..... Voilà des

(1) M. J.-M. Tellier.

oeuvres qui comptent et qui suffiraient à vous mériter le titre de second fondateur de Joliette. Ah ! nous serions des ingrats si nous méconnaissions tout ce que vous avez fait pour nous.....”

Monsieur, à l'exemple des citoyens de Joliette, nous savons reconnaître vos soins vigilants, vos attentions multiples et délicates..... Insister davantage serait troubler votre modestie..... Qu'il nous soit cependant permis de rappeler aux anciens élèves que leur Collège, pas plus que le monastère du Précieux-Sang et la Maison-Provinciale de nos religieuses françaises, n'a été privé des influences de votre zèle. Et puisque l'homme pondéré et plein de tact qui dirige aujourd'hui l'opposition dans le gouvernement de notre chère province, a cru juste de vous nommer le "second fondateur de notre ville" ; notre devoir, à nous, est de proclamer que vous êtes le protecteur et le bienfaiteur insigne de notre Séminaire.

A ce double titre, Monsieur, vous avez des droits particuliers à notre gratitude. Aussi, tenons-nous, en cette mémorable circonstance, à vous l'exprimer ouvertement, en vous adressant à vous tout le premier, la plus affectueuse bienvenue.

* * *

Soyez aussi le bienvenu, Mgr l'Archevêque de Montréal.

Il ne nous faudrait pas entreprendre un long pèlerinage au pays des souvenirs, afin d'y retracer les semences de bienveillance et de sympathie dont vous n'avez cessé de nous entourer.

Avec ce charme exquis qui caractérise chacun de vos actes, derechef, vous avez tenu à nous affirmer votre sincère attachement. Nous en sommes profondément touchés. Et veuillez croire que si, sous l'action dissolvante des années, tant de choses disparaissent en nous-mêmes pour ne plus refleurir, il en est une qu'en ces heures de joyeuses réminiscences, nous voulons raviver de notre souffle filial ; c'est, Mgr l'Archevêque, la douce mémoire de vos bontés et de vos bienfaits.

Pour le moment, puissiez-vous, vous reposant sous les frais

ombrages de l'amitié, goûter auprès de notre évêque bien-aimé, toute la chaleur d'une affection vraiment fraternelle.

Bienvenue à vous, Messieurs, en qui nous saluons les légitimes successeurs de cette belle lignée d'illustres pontifes, qui, depuis Laval jusqu'à nos jours, ont si noblement représenté l'Episcopat canadien. Faisant taire la voix de vos multiples occupations, empressés, vous êtes accourus prendre part à nos réjouissances. Inexprimable est notre contentement ; car, dans ce témoignage de générosité de Vos Grandeurs, nous constatons, une fois de plus, combien vous vous intéressez à la grande cause qui nous est chère : la cause de l'éducation.

A tous les siècles—l'histoire en fait foi—prépondérant a été le rôle des évêques. Et ce fut toujours au profit de l'Eglise qu'ils exercèrent cette influence décisive sur l'esprit des peuples, sur leurs mœurs, sur leurs sentiments intimes comme sur leur conduite extérieure, en un mot sur tout ce qui constitue la vitalité d'une nation.

Or, sachant que l'éducation décide du progrès d'un peuple, on les vit se faire partout les protecteurs des lettres et des sciences ; fonder au prix des plus grands sacrifices, des écoles, des collèges, des séminaires, ou du moins en devenir les promoteurs ou les généreux auxiliaires.

En vain les flots de tous les abîmes essayèrent-ils de les submerger et de les détruire—tels des chênes robustes—ils surent résister fièrement et continuer à propager la vie du Christ par ces artères des institutions religieuses qu'on peut bien un instant briser, mais qui ne tardent pas à se reconstituer plus fortes et plus vigoureuses, là où les prétentions d'un fol orgueil ne s'opposent point à leur libre épanouissement.

Et pourquoi en est-il ainsi ? Ah ! c'est que les évêques, en fondant ou en propageant ces foyers, d'où s'échappent, sur toute la surface d'un pays, les rayons régénérateurs de la vérité, y ont

déposé ce principe vital qui ne meurt point : la charité de leur âme et l'abnégation de leur cœur.

Les tempêtes qui soufflent par de-là l'Océan sont encore loin de nous, il faut du moins l'espérer. Toutefois, rappelons-nous qu'aussi longtemps que nous nous conformerons aux sages préceptes de nos pontifes ; aussi longtemps que notre Episcopat se recrutera parmi des esprits profonds et éclairés ; aussi longtemps nous continuerons à marcher dans les sentiers de la paix et de la concorde ; et, par suite, nos collèges et nos séminaires où se façonnent les intelligences et les cœurs virils de demain, ne verront pas de sitôt s'épuiser leur sève féconde avec la floraison des vertus les plus hautes et les plus pures.

Messeigneurs, en cette profession de foi et de soumission respectueuse à votre autorité, vous avez la mesure de notre reconnaissance.

* * *

Excellence, (1)

A l'égal de nos évêques, nous vous adressons la plus cordiale bienvenue.

Il est des hommes—et on l'a dit avec raison—qui gagnent à se produire, parce que la beauté naturelle de leur vie, la noblesse de leur caractère, le ton constamment généreux de leurs affections, les élèvent et en font un sujet d'admiration, pour tous ceux qui ont l'avantage de les approcher.

A ces quelques traits, Excellence, refuseriez-vous de vous reconnaître, que vous ne nous refuseriez d'ajouter : depuis votre entrée dans la vie publique, ne vous êtes-vous pas toujours proposé d'aller droit votre chemin ? La fixité de votre foi, l'amour inaltérable du droit et de la justice, une noble et discrète indépendance, mais avant tout, le désir constant de réaliser la plus grande somme de bien, ne sont-ce pas des choses que vous aimez passionnément

(1) Sir C.-A.-P. Pelletier, Lieutenant-Gouverneur.

et que vous pratiquiez honorablement ? Après cela, faut-il s'étonner—la vertu recevant même ici-bas sa récompense—que les honneurs et les dignités soient venus à vous comme pour vous inviter à les cueillir ? Avocat, sénateur, ministre, juge, gouverneur, quel que fut le rang par vous occupé dans la hiérarchie sociale, en toutes circonstances, vous vous êtes attiré l'estime et le respect, parce que, partout et toujours, vous vous êtes montré le type du vrai gentilhomme et du parfait chrétien.

Aujourd'hui encore, ne voulant pas déroger à vos louables habitudes, vous avez compris combien ce serait rehausser l'éclat de nos fêtes, et partant, la gloire de la religion, que de nous gratifier du prestige de votre haute personnalité. Plus délicate attention ne pouvait nous être plus sensible.

Puisse l'Auteur des destinées humaines, en retour de votre courtoisie, vous conserver de longues années à la gouverne de notre Province. Et si, suivant le mot de Massillon, les conquêtes les plus glorieuses sont celles qui nous gagnent les coeurs, puissiez-vous, au cours de votre terme d'office, vous gagner tous les coeurs canadiens comme vous avez déjà conquis les nôtres.

* * *

Très Révérend Père Vicaire (1), à nos yeux vous êtes le délégué apportant à la famille Joliettaïne le chaud baiser d'affection maternelle.

Emus et ravis d'une telle condescendance, nous éprouvons le besoin de vous communiquer, dès notre première entrevue, que, nulle part en Canada, la France n'est oubliée. Son histoire, nous l'avons apprise, et nous nous flattons d'y avoir écrit une page patriotique.... Bien que séparés d'elle par la volonté de Celui qui dirige les événements et les peuples, nous ne cessons point de nous y intéresser : ses joies sont nos joies ; ses tristesses sont nos tristesses, et jamais nous n'avons tant souffert que lorsqu'elle a été

(1) T. R. P. Robert, c. s. v.

persécutée..... Cette participation à ses malheurs comme à sa bonne fortune, s'explique facilement : nous l'aimons ! Nous l'aimons, parce que c'est elle qui nous a donné la vie ; nous l'aimons parce que c'est elle qui nous a transmis la foi, et, avec la foi, un peu de la fraîcheur de son idéalisme ; mais, suivant l'expression de l'un de nos bardes,

“ Nous l'aimons surtout cette France admirable,—
Qui lutta pour le Christ et pour la liberté—
Quand elle nous envoie, au pays de l'érable,
La fleur de ceux qui font sa force et sa fierté.”

Soyez donc le bienvenu, T. R. Père, au milieu de vos frères les Canadiens, et, à leur contact, vous ne tarderez pas à vous apercevoir que les coeurs battent aussi chauds sur les rives de l'Assomption que sous le beau ciel de votre patrie.

* * *

Chaleureuse bienvenue à MM. les Supérieurs des Séminaires ou des Collèges, aux représentants des communautés religieuses ainsi qu'à tous nos invités !

De sa plume habituée aux énergiques pensées, Joseph de Maistre traça un jour cette sentence très douce : “Après la communion des saints, il n'y a rien de plus puissant que la communion des amis.”

Il serait difficile, MM., de mieux illustrer la pensée du philosophe savoisien que vous ne le faites présentement.

A une manifestation aussi spontanée de bienveillance, venant de tant d'âmes d'élite, surtout d'illustres frères d'armes — ce qui ne laisse pas de nous impressionner vivement — nous répondons joyeux par ce cri inspiré du prophète : “Stemus simul” : “Restons unis !” Oui, restons unis, marchons la main dans la main, dans un concert parfait d'amitié ; que les éloges, se mêlant aux chants de triomphe des vainqueurs, sur le théâtre de nos labeurs et de nos luttes pacifiques, soient en tous lieux un gage réel de notre constante harmonie.

En communiant ainsi aux sources de la charité, nous aurons plus de courage à poursuivre notre tâche sublime, qui est celle d'éclairer les esprits des rayons de la vérité, et de les approcher de Dieu en les élevant.

* * *

Bien chers Anciens élèves,

L'Alma Mater vous félicite et vous remercie d'avoir répondu avec autant d'empressement à son appel.

Redevable au même titre que vous de ses bienfaits, nous voulons nous appliquer le conseil du sage : "*Esto in illis quasi unus ex ipsis* ; " "Ne manque pas d'être au milieu d'eux comme l'un d'eux." C'est donc en qualité d'interprète de ses sentiments et des vôtres que nous nous présentons devant vous.

Laissez-nous vous dire, bien chers anciens élèves, que l'Alma Mater vous tend amoureusement les bras et vous presse chacun sur son sein avec une émotion bien vive. En vous, elle reconnaît ses enfants qu'elle aime tendrement, et qui furent les objets de sa constante sollicitude. Depuis votre entrée dans l'âpre lutte pour l'existence, elle n'a cessé de vous suivre, se réjouissant de vos succès, s'affligeant de vos revers. Parfois, il faut bien l'avouer, de vous séparée trop longtemps, elle a pleuré sur votre absence. Mais aujourd'hui, combien vite elle oublie ses inquiétudes et sèche ses pleurs, en se sentant acclamée par ceux-là mêmes qu'elle a nourris du lait de la science et bercés de ses leçons chrétiennes.

Membres distingués du clergé ou citoyens qui honorez les professions libérales et les rangs de la société civile, la gardienne et l'inspiratrice des belles années de votre jeunesse se plaît à saluer en vous des fils, qui, après avoir fait sa gloire, lui procurent en ce jour les plus suaves consolations.

Partagez donc l'allégresse qu'elle éprouve à vous ouvrir ses portes hospitalières, et recevez par notre bouche la bienvenue que vous adresse son cœur de mère.

Désireux de correspondre à notre attente — et ici nous nous

faisons l'interprète de vos propres sentiments—vous vous êtes dit : oublions les exigences, les tracasseries, les inquiétudes du présent, et allons revoir la gracieuse image du repos plein de sécurité chanté par le poète ; et vous êtes venus

“Pour revivre ce temps de douce quiétude,
Heures dont nul souci n'assombrissait le cours,
Cette époque où les jeux, la prière et l'étude
D'une inégale part se partageaient nos jours.”

Déjà, nous n'en doutons point, à l'ombre de ces arbres, d'où se sont envolés les essaims de vos plus beaux rêves, vous avez retrouvé le calme tranquille d'autrefois.

Au milieu de charmants confrères, “que l'on n'oublie point, parce que la première aube a toujours une fraîcheur que rien ne remplace,” vous avez déjà entrevu le long cortège de vos joies et de vos plaisirs d'écolier.

Oh ! combien nous voudrions, pour compléter ce tableau, vous rendre cette figure amie, ce coeur débordant d'affection prévenante, qui, pendant l'espace de trente ans, n'a cessé de verser dans la plupart d'entre vous, sa foi, son amour, en un mot tous les germes d'une vertu qui, même après sa mort, continue de se dilater et de s'épanouir....

Parti pour un monde meilleur, le R. P. Beaudry assurément ne reviendra pas sur la terre. Cependant, il nous est loisible de caresser une illusion : à savoir que son esprit vit encore au milieu de nous. Oui, c'est bien lui qui préside, en ce moment, à l'apothéose de son cher Collège Joliette ! Nous verrons, durant ces trois jours, sa grande ombre planer sur notre réunion de famille, se mêler à nos chants de fête ; et, témoin radieux de notre fidélité dans le souvenir, comme de nos attaches dans notre commune fraternité, le bon et vénéré Père Beaudry ne manquera pas, en ces Noces de Diamant de l'Alma Mater, de nous obtenir dons et faveurs signalés.

Bien chers anciens élèves, à ces souhaits de bienvenue et à

ces vœux de bonheur, nous serions tentés d'ajouter quelques réflexions, mais nous n'abuserons pas davantage de votre complaisance à nous écouter. Terminons par ces mots qu'un illustre prélat prononça dans une circonstance analogue à celle qui nous réunit ; et vous nous saurez gré, à tout le moins, de vous avoir dit une bonne parole.

"Messieurs, à la vue de ces murs qui ont protégé votre enfance, redevenez jeunes : jeunes par la foi, jeunes par l'espérance et par l'élévation d'une âme qui croit avant tout à ce qui est éternel et invisible. Demandez à l'expérience de la vie ce qu'elle vous aura appris en fait de prudence, de sage réserve et de maturité. Mélangez ces deux éléments contraires des deux âges différents ; alors votre vie redeviendra ce qu'elle doit être dans la pensée de Dieu : un printemps perpétuel qui lui communiquera une sorte d'immortalité."

M. J.-A. Guibault

Adresse de Bienvenue

Quand le tonnerre des applaudissements soulevés par le vibrant discours du P. Supérieur et par l'évocation si éloquente du R. P. C. Beaudry se fut calmé, Son Honneur le Maire prit la parole ; il fut à la hauteur de sa tâche. Son adresse est remarquable de concision, de chaleur et de vie ; la voici :

Excellence,

Messeigneurs,

Messieurs les Anciens Professeurs et Elèves,

Messieurs,

Le jour qui vous réunit sous ce toit hospitalier est, pour Jollette, un jour de réjouissance publique. Les souvenirs qu'évoque cette fête de famille, les émotions qu'elle crée, les sentiments dont

elle est la source féconde, tout est sujet de joie et d'orgueil pour la population de cette ville, dont le coeur, si je puis m'exprimer ainsi, vibre à l'unisson du vôtre.

Au nom de la ville de Joliette que je représente, je vous souhaite la bienvenue la plus cordiale et je vous offre, dans nos murs, la plus fraternelle hospitalité.

Que nos visiteurs veuillent bien accepter nos plus respectueux hommages et l'expression sincère de notre reconnaissance.

Aux anciens professeurs et élèves, fidèles à l'appel de leur Alma Mater, j'offre de nouveau le droit de cité dans notre ville où nous les saluons comme des frères.

Tout ancien élève de ce collège n'a-t-il pas deux patries : la sienne, et puis, Joliette ?

Notre ville, Messieurs, a grandi avec ce vieux collège ; et nulle institution n'a contribué davantage à la prospérité et au bon renom de Joliette, que cette maison que vous appelez du titre si doux d'Alma Mater.

Le Collège Joliette, devenu depuis quelques années le Séminaire de Joliette, s'est merveilleusement transformé, et, sous le souffle apostolique de notre premier évêque, il prend son essor vers les plus brillantes destinées.

Au nom de Barthélemy Joliette, le fondateur de cette jeune cité, je vous salue avec émotion en ces lieux où l'ombre de notre bienfaiteur commun semble se lever triomphante et d'où rayonne son génie tutélaire.

Ce n'est plus le rêve généreux de 1846 qui vous inspire ces fêtes solennelles, mais c'est la réalité radieuse et bienfaisante qui donne aujourd'hui son éclat à cet inoubliable jubilé.

L'oeuvre créée par Barthélemy Joliette, bénie par le saint évêque Bourget, poursuivie avec un zèle et un dévouement admirables par l'Institut des Clercs de St-Viateur, se manifeste en ce jour dans tout son épanouissement et sa splendeur.

Dressez donc vos tentes sur ce sol. Le repos est doux après

le travail et la lutte ; et la victoire demande des hymnes d'allégresse.

Puissent nos échos fidèles répéter longuement vos chants enthousiastes, et puisse notre accueil vous être aussi agréable que votre présence nous est douce.

L'hon. Juge W. Mercier

Réponse aux Adresses

Chargé, par le Comité général, de répondre à ces deux bienveillantes adresses, au nom des anciens, Sa Seigneurie, le Juge W. Mercier, nous fit le gentil discours suivant :

Messieurs,

Monsieur le Supérieur,

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Messieurs,

La tâche qui m'incombe en ce moment, bien qu'elle soit très agréable, n'en est pas moins, dans les circonstances, excessivement onéreuse pour moi. Je m'explique. Je suis actuellement convalescent d'une maladie très grave, dont on meurt très souvent, mais dont on revient quelquefois. J'en suis revenu, et je remercie publiquement Celui qui préside aux destinées de l'humanité, de m'avoir épargné, et de me donner ainsi l'avantage d'assister à l'inauguration de ces fêtes jubilaires qui auront un retentissement considérable dans les annales de cette belle et grande Institution.

En acceptant de répondre, au nom des anciens Elèves, aux adresses de bienvenue qui viennent de nous être présentées, je ne puis vous cacher l'émotion très naturelle et bien légitime qui m'envahit, à la pensée que je suis à cette heure un des hôtes de mon Alma Mater ; à la pensée, dis-je, que je suis dans ces murs que je n'ai pas revus depuis un grand nombre d'années, dans l'enceinte desquels j'ai vu s'écouler les meilleures années de mon existence,

sans aucun souci du mystérieux avenir, n'en ayant eu alors que les illusions et les rêves dorés.

Je le dis sans arrière-pensée. Ce que je viens d'exprimer, d'autres l'ont dit avant moi. Je me rappelle l'avoir entendu, maintes et maintes fois, de mes propres oreilles, alors que j'étais élève de ce Séminaire, et d'avoir, en ce temps-là, souri de ce sourire d'incrédule en entendant exprimer ce que je considérais à cette époque un quasi-blasphème.

En effet, Messieurs, il faut avoir vécu la vie réelle, en avoir fait et en avoir subi tous les combats, en avoir goûté les jouissances et en avoir éprouvé les déboires, pour pouvoir comparer avec justesse les diverses phases de l'existence humaine et les apprécier à leur juste valeur.

Je donne rendez-vous, dans 15 ans, aux élèves d'aujourd'hui; et, sans poser au prophète, je leur prédis que ces hommes de demain, quels que soient leur succès, leur fortune et leur prospérité, partageront mes idées d'aujourd'hui.

L'Alma Mater : deux mots bien courts, mais deux mots pleins de grâce, d'amour et d'éloquence, comportant en eux-mêmes des trésors de sollicitude et de tendresse. Aussi, quelle dette d'affection, de gratitude et de piété filiale ne devons-nous pas à notre Alma Mater ?....

N'est-ce pas notre Alma Mater qui a dirigé nos premiers pas dans les sentiers éblouissants de la vie intellectuelle ? N'est-ce pas elle qui a façonné nos jeunes intelligences à la conception du vrai, du beau et du bien ? N'est-ce pas elle qui, la première, a mis dans nos mains encore débiles, les armes puissantes dont nous aurions besoin pour combattre courageusement les combats acharnés de notre existence, et conquérir notre place au soleil de notre beau pays ?....

Soyons reconnaissants envers notre Alma Mater, et soyons-en fiers ! Les hommes qu'elle a produits ne sont pas et n'ont jamais été les derniers. Qu'on les prenne dans la magistrature, dans le

clergé, dans la politique, dans le barreau, dans la médecine, dans le notariat, dans les arts, les lettres et les sciences, dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, toujours et partout ils brillent au premier rang, et portent avec honneur le drapeau de leur Alma Mater.

Il fait bon, de temps en temps, de se revoir, de se compter, de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru, de constater les vides qui se sont créés autour de nous, de considérer le progrès de nos aînés, les espérances des calets et les illusions des jeunes, de ceux qui foulent, à l'heure même, le sol hospitalier de cette maison bénie, étendant ses ailes protectrices sur cette brillante jeunesse, tout exubérante de cœur, de promesses et d'espérances...

Les Noces d'Argent, les Noces d'Or et les Noces de Diamant sont autant d'occasions qui nous fournissent le précieux avantage de faire cet intéressant inventaire. Ces fêtes sont surtout, pour les anciens, autant d'oasis qu'ils rencontrent sur les routes arides de la vie, autant de relais, je pourrais dire, qui leur permettent de se reposer, et de se relancer avec plus d'énergie, de courage et de succès, dans les luttes absorbantes, incessantes et fiévreuses de l'activité humaine...

Monsieur le Supérieur, nous avons répondu à votre chaleureux appel, avec l'empressement que mettrait un fils à l'appel de sa mère dont il aurait été séparé depuis de longues années. Nous sommes sous le toit hospitalier du Séminaire de Joliette. Autrefois, nous disions "Collège Joliette"... Que s'est-il donc passé depuis notre départ ? — Une révolution ? — Non. — Une évolution ? — Oui. Le Collège Joliette n'a jamais été une Institution rétrograde, mais une Institution de progrès. Et voilà pourquoi, comme la jolie et coquette ville de Joliette dont il est le plus bel ornement, il n'a pu échapper à la poussée ascendante que lui a donnée la direction des hommes supérieurs que les autorités suprêmes, dans leur sagesse toujours prévoyante, ont préposés au gouvernement de l'Institution.

Nous l'acceptons cette bienvenue avec toute la cordialité que vous mettez à nous l'offrir, comme d'ailleurs, en 1897, nous l'offrait le Révérend Père Beaudry, votre illustre prédécesseur.

Je viens de prononcer le nom d'un homme dont la vie entière a été intimement liée et consacrée à ce Séminaire. A l'heure où je vous parle, sa grande ombre plane avec complaisance au-dessus de nous, et ses mânes tressaillent de joie et d'allégresse à la vue de l'immense famille qu'il a formée pour le plus grand bien de la Religion, de la Société et de la Patrie.

Trouverais-je, dans les circonstances, de plus belles idées et de plus belles paroles que celles qu'il prononça alors et que vous, M. le Supérieur, avez insérées dans votre lettre de convocation du 20 janvier dernier.

Je me permettrai de les lui emprunter et je vous dirai, au nom des anciens élèves dont j'ai l'honneur d'être du nombre : "Nous venons revoir, et notre splendide sanctuaire du Sacré-Coeur, confient de nos saintes aspirations, et nos salles d'étude et de jeux, témoins de nos efforts intellectuels et de nos bruyantes récréations, et notre cour spacieuse, ombragée, verdoyante, qui semble avoir gardé quelque chose de nos joyeux entretiens. Nous venons revivre les heures délicieuses d'un passé plein d'enthousiasme, et reprendre nos conversations intimes, suspendues à notre sortie du collège...." Nous venons enfin revivre tout un passé ; et cette fête grandiose à laquelle nous sommes conviés laissera dans nos âmes d'impérissables souvenirs. Nous vous remercions donc du plus profond de notre cœur.

Maintenant, vous me permettrez d'ouvrir une parenthèse et d'accoler aux noms du Révérend Père Lajoie, du Révérend Père Beaudry et du Révérend Père Roberge, auxquels, trop modestement peut-être, j'ai fait allusion, il y a un instant, le nom d'un dignitaire ecclésiastique qui n'a pas été étranger aux transformations qu'a subies le Collège Joliette : je veux parler de Monseigneur Archambeault, une des personnalités les plus considérables

de l'Episcopat canadien, et dont la présence au milieu de nous rehausse davantage l'éclat de cette manifestation familiale. Recevez, Monseigneur, nos respectueux hommages, et nos remerciements sincères pour la grande part que vous avez prise dans le développement de notre Alma Mater.

Je ne puis, Messieurs, fermer cette parenthèse sans jeter mes regards vers Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, une autre personnalité importante du monde épiscopal, qui a bien voulu nous honorer de sa présence et prendre part à nos réjouissances de famille. Qu'il soit le bienvenu !

Saluons, maintenant, par delà les mers, l'auguste vieillard qui, parvenu à un âge où on ne voyage plus, n'a pu affronter les fatigues et les périls de l'océan pour revoir une dernière fois le pays qui lui est cher à plus d'un titre, et assister à ces fêtes mémorables. Soyons fiers de cet octogénaire dont les facultés, encore vives, dirigent avec l'habileté et l'assurance d'un jeune pilote, la grande Institution des Vlateurs.

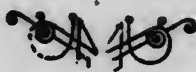
* * *

Je franchis maintenant, Monsieur le Maire, le seuil de cette Institution pour entrer sur votre territoire et vous tendre cordialement la main. Décidément, nous sommes des enfants gâtés ; du moins nous le serons durant notre séjour ici. Non seulement notre Alma Mater nous tend les bras à notre arrivée, mais la ville de Joliette, par la voix de son premier magistrat, nous souhaite le plus cordiale bienvenue.

Monsieur le Maire, nous vous remercions de cette gracieuseté. Si nous sommes fiers de notre Alma Mater, nous sommes également orgueilleux de votre ville. Nous suivons constamment ses développements et sa marche ascendante dans la voie du progrès. Nous vous félicitons cordialement, et nous n'avons aucun doute que sous l'habile direction que la présente administration municipale saura lui donner, ce développement et cette prospérité ne

pourront que s'accroître et s'accentuer davantage. Acceptez, encore une fois, nos sincères remerciements.

Je ne puis reprendre mon siège sans m'acquitter d'un devoir bien agréable à remplir : celui de présenter nos hommages et nos respects à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, à l'hôte distingué qui a bien voulu honorer de sa présence officielle le Séminaire de Joliette, et prendre part à ces agapes fraternelles. L'autorité civile donne, dans ces circonstances solennelles, la main à l'autorité religieuse, démontrant éloquentement l'union intime qui existe en cette province, entre l'Etat et la Religion : la Patrie marchant sur le bras de la Religion ; la Religion se reposant sur le bras de la Patrie : quel spectacle superbe ! Sursum Corda ! "Elevons nos coeurs !" — Majora canamus ! "Chantons des chants plus élevés !" — Bénissons cette précieuse harmonie qui seule peut faire un peuple fort, vigoureux et prospère.....



CHAPITRE VIII

Campagne !

Il était neuf heures, et le programme du jour portait encore ces mots magiques pour tout écolier : *Campagne générale*, c'est-à-dire promenade de tous les élèves à travers les rues de la ville illuminée. Ce fut l'évocation des campagnes d'autrefois, avec, pourtant, quelque variantes.

Qu'on me permette d'ouvrir la *soupage* de ma mémoire où s'agitent tant de souvenirs de collège, pour en rappeler quelques uns qui trouvent à se caser ici.

Trahit quemque sua voluptas, "Chacun a son penchant qui l'entraîne", disait Virgile. De cette fête, les uns ont préféré la séance des discours, les autres ont mieux goûté le chant et la musique ; ceux-ci, la majesté des cérémonies pontificales, ceux-là, les agréments du "temps libre" ; d'autres ont mieux savouré le banquet. Mais beaucoup—qui pourrait leur jeter la pierre ?—se sont laissés prendre à l'attrait de la "campagne générale" où, comme le disait si bien le P. Peemans, "*Jadis* revivait bien tout entier ; où l'antique *fun* reparaissait avec ses folâtres soubresauts, ses éclats de rire stridents, ses énergiques bousculades, son animation délirante, sa gaieté sans frein ni mesure."

Mais jadis, elles n'avaient lieu qu'en plein jour, au moment où le soleil brille ; ce soir-là, c'est encore le jour, mais un jour factice, si lumineux soit-il, car

Voici l'heureuse nuit qui précède la fête,
Par des feux redoublés, elle imite le jour.

Campagne générale ! chante une voix de stentor.
Campagne ! Campagne ! répètent quinze cents voix.

C'est un brouhaha indéscriptible, une vraie tour de Babel. Chacun cherche *son homme*. Enfin, les deux rangs se forment. Mais de l'ordre, point du tout. Les *grands* prennent les devants, les *moyens* sont derrière, et les *petits* sont semés partout. Une véritable décadence de l'art ! On nous assure qu'un habile *maître de salle* d'autrefois a cru en contracter une maladie. Mais le plus difficile, et même le plus *mauvais*, n'eut pas de peine à rengainer son humeur bilieuse. Et dans ce beau désordre qui n'était pas un effet de l'art, la foule des vieux et des jeunes parcourt les rues Saint-Charles Borromée, de Lanaudière, Saint-Paul, Notre-Dame, Place Lavaltrie, Sainte-Angélique, Manseau, Sainte-Anne, Saint-Louis, Terrain du Noviciat des C.S.V. et Saint-Charles Borromée jusqu'au Séminaire.

Les autorités du Séminaire avaient lancé en avant une équipe de jeunes cavaliers, puis la fanfare, suivie des élèves actuels, des anciens, pêle-mêle, et des carosses à l'usage des évêques, des invités spéciaux et des vieillards.

L'illumination est incomparable, éblouissante, supérieure à celle de 1878, de 1897 et de 1904—sacre de M^{gr} Archambeault—"Rien ne fut épargné, écrit l'*Etoile du Nord*, dans les préparatifs de cette grande fête. Jamais notre ville ne vit des décorations aussi variées et aussi réussies". Les principaux points d'attraction étaient la cour du Séminaire—l'une des plus merveilleuses illuminations que l'on puisse rêver ; l'on nous a dit que 4,000 lanternes, aux formes et aux couleurs variées, y avaient été disposées—, le Séminaire lui-même, le noviciat, la cathédrale, l'évêché, l'Académie de Saint-Viateur, l'Hôtel-de-Ville, les marchés, les couvents, les banques, plusieurs résidences, entre autres, celles de MM. Guibault, maire, Tellier et Dubeau, députés de Joliette, Renaud, Piette, et, d'une façon plus spéciale, je citerai celle de M^{gr} P. Beaudry, vicaire général. Ce véné-

nable prélat, un de nos doyens, empêché par la maladie de se joindre à nous, prit part pourtant à la *campagne générale*, du haut de son balcon où, assis, il regardait passer ses jeunes frères.

C'est le moment d'ajouter qu'une délégation spéciale, à la tête de laquelle marchait le P. Supérieur du Séminaire, est allée, durant les fêtes jubilaires, présenter ses hommages à l'ancien élève, devenu M^{sr} Beaudry, dignitaire ecclésiastique.

En voyant Joliette dans l'éclat de sa parure et de sa richesse, il fait bon se rappeler la proclamation de Son Honneur le Maire, et la lettre du conseil qui se termine par ces paroles : "Le conseil de la ville sera heureux de contribuer, pour sa part, au succès des fêtes du mois de juin prochain".

Au retour, le spectacle de la façade, en feu, du Séminaire nous apparut imposant et attendrissant. C'était bien ici le coeur et le centre de cette illumination immense, qui brillait du Nord au sud, de l'Est à l'ouest, mais qui semblait prendre son mot d'ordre au Séminaire, pour revenir ensuite y jeter ses flots de feu. La façade principale, dis-je, souleva des accents d'admiration, tant elle était ravissante. Le Sacré-Coeur, Maître de céans, auréolé d'une myriade d'ampoules électriques, comme d'une gloire royale, étend ses mains pour étreindre la ville entière et tous ses enfants ! Plus bas, "le vénérable disparu", le R. P. Cyrille Beaudry, dans un *coeur* aux vastes proportions—comme le sien—et aux milles lumières, souriait à la foule. Tel autrefois, il nous accueillait au seuil de sa Maison. Au sommet du coeur, sous le calice et l'hostie de feu, au centre, le P. Beaudry, avec ce mot : *Bienvenue*, et plus bas, *Honneur à l'Ange de l'Eglise de Joliette*.

L'Apôtre du Sacré-Coeur, ainsi nommé par S. G. M^{sr}

Bruchési, dans l'oraison funèbre du regretté Supérieur, recevait son apothéose, de la part de la famille Joliettaïne.

CAMPAGNES

Mais avant de fermer ce chapitre, je veux user de la permission demandée tout à l'heure, et rappeler quelques souvenirs. Pour procéder avec, au moins, un semblant d'ordre, je diviserai les campagnes d'autrefois en quatre catégories : 1.—Campagnes *Privées*, 2.—*Ordinaires*, 3.—*Extraordinaires*, 4.—*Générales*.—Un mot de chacune.

1.—Les premières étaient celles que faisaient les élèves d'une classe avec leur professeur, ou bien, certains élèves seulement, avec un professeur quelconque. Le R. P. Eucher—Michel—Laporte et ses lecteurs, pour ne mentionner qu'un groupe, pourraient bien nous dire le charme de ces réunions où, près d'un feu pétillant, ils lisaient la grande *Histoire de l'Eglise* par Rhorbacher.

2.—Les campagnes *ordinaires*, d'une partie de la communauté, tandis que l'autre continuait à folâtrer dans la cour ou la *récréation*. Le but en variait suivant les circonstances ; c'était, tantôt au *bois de M. Lajoie*, ou à celui de M. de Lanaudière, près de la gare du C.P.R., ou sur la ferme du collège, à vingt arpents de la ville, au nord, ce qui nous permettait de nous désaltérer en passant au cristal de la source du père Longpré — *le long* — ; d'autres fois, à la Chapelle de Bonsecours, pour chanter :

C'est la Madone du village,
Encore un peu de chemin ;
Bientôt tu verras son image,
Courage, bon pèlerin !
Courage (bis) courage bon pèlerin !
Courage (bis) courage bon pèlerin !

Sur le penchant de ce riant coteau,
Ne vois-tu pas sa petite chapelle ?
Va, pèlerin, te cacher sous son alle :
Elle t'attend, la Vierge du hameau. (1)

Souvent, aussi, nous allions au sanctuaire de Saint-Joseph, en faisant "le tour des ponts" ; à l'oratoire Saint-Antoine—en souvenir de M. Antoine Manseau, V.G., et curé de l'Industrie—où l'on disait la messe, à la fête du patron ; d'autres fois encore, c'était sur la *voie ferrée*, jusque chez M. Trudeau ; au "grand bois", cueillir la faine sur la feuillée ; au Palais de Justice, visiter les prisonniers et envahir la salle d'audience changée bientôt en salle de discours ; à la fonderie et à la manufacture de papier, pour y recevoir des leçons pratiques de choses ; ou encore, le long de la rivière, au temps du flottage ou de la *drave*, en y accédant par la rue de l'Étang ou par le pont des chars ; ou, enfin, à l'école de Saint-Viateur, chez le Frère Guay, ou bien "chez-chez moi," comme lui-même le disait en bégayant.

3.—Les campagnes partielles *extraordinaires*, propres seulement aux grands écoliers, ou bien, aux petits, fort alertes et bons marcheurs ; car le *vieux moulin*, la "pointe aux Pins", le "trou de fée", Saint-Paul et Saint-Thomas sont loin de Joliette.

Le "vieux moulin" de M. Joliette, sur la rive sud-ouest de la rivière l'Assomption, du côté du "grand Saint-Paul", voulait plutôt désigner l'endroit où avait été le vieux moulin, que la bâtisse elle-même dont l'existence n'était trahie que par les débris d'un vieux mur lézardé. Dans une élégante pièce de vers, intitulée le *Vieux Moulin*, mon confrère de classe, M. Sylvestre Sylvestre, avocat, et chef de cabinet des Travaux publics, à Québec, disait :

(1) Cette pièce n'est pas de facture Joliettaine, et s'accorde peu avec la topographie de Bonsecours.

Quand, des feux de l'été, la grève s'illumine,
Il m'est doux de rêver sous la croulante ruine,
Dernier débris du vieux moulin.

Quand, libre de l'étude, on me mène au rivage,
Où languit, oublié, ce granit d'un autre âge,
Je lui souris dans le lointain.

Le "vieux moulin" a précédé de longtemps tous les moulins de l'Industrie. Je crois qu'aujourd'hui il n'en reste plus rien, et qu'on peut dire tristement avec le poète : *Etiam periere ruinae*. "Les ruines mêmes ont péri".

Le "trou de fée", sur la rivière Ouareau, aux confins de la paroisse de Saint-Jacques, est, au moins, à dix longs milles du Séminaire. Chaque automne, aux beaux jours de septembre ou d'octobre, il fallait aller montrer aux *nouveaux* cette merveille entourée de mystère. C'est une sorte de petite catacombe, une excavation souterraine, à même les rochers escarpés de la rivière, à cinq ou six arpents en aval du pont des *Dalles* de la rivière Ouareau. Saint-Paul et Saint-Thomas nous revoyaient aussi au moins deux fois l'an.

4.—Campagnes générales. Pour ces cas-là, la cloche tintait, appelant tout le monde. C'était, dans la ville, à Pâques où chacun prenait son *costume* ; à Bonsecours, après le retraite de septembre ; au bazar de la Providence ; à la "pointe-aux-Pins" ou "à Gravel", pour les deux piques-niques annuels. C'était notre "bois des écoliers." De même qu'une voix de stentor criait : "Campagne générale !" de même, une aussi forte voix annonçait le rassemblement et le départ par ce mot classique : *Abeamus* ! Le retour s'effectuait aux accents de la fanfare, aux refrains de nos chants canadiens et à la récitation du chapelet.—Voilà ce que j'avais la démangeaison de dire sur cet intéressant sujet.

CHAPITRE IX

Cérémonies Religieuses

Chacun des jours de nos fêtes devait s'ouvrir par un chant de reconnaissance au Très-Haut, et par une prière pour nos frères disparus.

L'aurore d'un jour mémorable, le deuxième et le plus solennel des trois, se levait. Il faisait beau, frais, clair, un vrai jour de fête !

A 9.30 heures, la messe pontificale, célébrée par M^{gr} Archambeault, commence à la cathédrale bondée d'anciens élèves. M^{gr} est accompagné de M. Pierre Sylvestre, chanoine, comme prêtre assistant ; les diacres et sous-diacres d'honneur et d'office sont : MM. Napoléon Ferland et F.-X. Piette, chanoines, P. Médard, curé d'Escanaba, et Louis-F. Bonin, curé de Saint-Roch. M^{gr} l'Archevêque de Montréal, ayant à sa droite le R. P. G. Ducharme, provincial des Clercs de Saint-Viateur, et à sa gauche le R. P. Roberge, supérieur du Séminaire, occupe un trône spécial vis-à-vis celui du célébrant, tandis que, sur des prie-Dieu d'honneur, prennent place NN. SS. Emard, Racicot, Latulippe et le R. P. Dom Antoine, abbé d'Oka. Autour de ces dignitaires ecclésiastiques, et leur formant une couronne d'honneur, des centaines de prêtres occupaient les magnifiques et nombreuses stalles du sanctuaire, de sorte que l'abside de l'église brillait de tout son éclat. Cinq places réservées dans la nef ont été données, à Sir C.-A.-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et son aide-de-camp, le lieutenant-colonel Oscar Pelletier, à M. J.-M. Tellier, président des fêtes, à M. Charles de Lanaudière et à Madame N. Neilson—née Alice de Lanaudière—représentants de la famille seigneuriale de Madame Joliette.

M. Gaspard Tarieu de Lanaudière, marié en 1846, à Mlle Julie-Arthémise Taché, laissa trois enfants : Marie-Antonine, épouse de M. Arthur McConville, avocat, aujourd'hui Soeur Marie de la Croix, du Précieux Sang ; Marie des Anges-Alice, épouse de M. Norman Neilson, de Québec, et Charles, le seul membre de la famille, portant le nom de Lanaudière. — Quel est l'ancien élève qui ne se souvient pas de M. de Lanaudière, modèle de politesse et de bon ton, citoyen vertueux autant que fervent chrétien ? Qui n'a pas goûté l'harmonie de sa magnifique voix ?

Pour obéir au désir de Pie X, les organisateurs des fêtes avaient décidé de chanter la messe du second ton, à deux chœurs, sous la direction de M. Hector Beaudoin, N.P. ; d'un côté, les élèves à l'orgue, de l'autre, tous les anciens, prêtres et laïques, remplissaient, d'une voix puissante, le chœur et la vaste nef. "Ce fut, dit P.-G.O., du *Devoir*, une merveille d'ensemble". A l'offertoire, M. Arthur Laurendeau a rendu d'une façon magistrale, l'*Ave Maria* de Saint-Saëns.

M. l'abbé Arthur Lesieur, — élève de Joliette et professeur, 1878-1890, — curé de Sainte-Geneviève de Batis-can, diocèse des Trois-Rivières, fit le sermon de circonstance. La *Patrie* de Montréal avait annoncé : "On peut s'attendre à une vibrante et chaleureuse allocution". Elle fut l'une et l'autre.

M. l'abbé J.-A. Lesieur, Curé

Sermon

Messeigneurs,

Vous êtes la cause de ma première inquiétude. Habitué, par la science religieuse dont vous êtes les dépositaires, à vivre dans les hautes sphères où s'agitent tous les problèmes de la vie, aurez-vous pour moi, simple ouvrier de la parole, l'indulgence dont j'ai besoin ? Pourquoi d'anciens amis sont-ils venus m'arracher à la solitude de ma retraite ? Ne savaient-ils pas que je suis le dernier de la maison de mon père ?

Messeigneurs, vous ne donnerez peut-être pas une adhésion complète aux prévisions que je fais sur notre avenir national ; mais je voudrais quand même les dire, parce que, confiant dans les lois de l'Histoire, je vois venir le mal. Alors, mon esprit de chrétien subit déjà les angoisses de la crainte, et mon cœur de patriote saigne d'une blessure qui ne veut pas se fermer. Préparez-moi donc, Messeigneurs, dans vos bons cœurs d'apôtres, un pardon large et généreux.

* * *

Bien chers condisciples,

Quand les enfants d'une même famille se réunissent, après une longue absence, au foyer commun qui a connu leurs premiers bonheurs et éveillé aussi leurs premiers enthousiasmes, il doit être permis de mêler aux notes gaies, que font chanter les souvenirs anciens, une note plus grave. Cependant, n'attendez pas de moi le développement d'une thèse religieuse, ni la répétition des vieux clichés fanfarons de nos 24 juin, plus verbeux que pratiques. Je désire signaler à votre attention quelques thèses sociales dont je vous conseille l'étude.

Je veux savoir donc si le peuple Canadien-français a réalisé le rêve religieux et patriotique qu'on a caressé près de son berceau.

Je veux savoir si nous sommes ce que nous devrions être, ou



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.0



1.1



1.25



1.4



1.6



1.8



2.0

2.2

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11

12.5

14

16

18

20

22.5

25

28

32

36

40

45

50

56

63

71

80

90

100

112

125

140

160

180

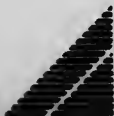
200

225

250

280

300



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

si nous allons continuer à mourir sans mettre en force les énergies possibles qui peuvent sauver encore, et je place ici mon texte, contre toutes les règles de la rhétorique.

* * *

Aux premiers jours de l'histoire du peuple de Dieu, un prophète du mal se présente sur les montagnes de Moab pour maudire ces enfants de la promesse ; mais Dieu change son cœur, et le voyant s'écrie : " Que vos tentes sont belles, ô Jacob, et que vos pavillons sont resplendissants ! "

La lumière de l'Evangile est une merveilleuse pèlerine. Elle fait le tour du monde en offrant la vérité qui sauve ; et quand la Providence voit dans l'avenir la défection d'un peuple chrétien, elle sait toujours se préparer de nouveaux soldats qu'elle forme pour la lutte dans ses réserves divines. Voilà la noble mission qu'un grand évêque a cru devoir attribuer un jour au peuple Canadien-français : Continuer sur la terre d'Amérique la mission de la France. Vous ne récuserez pas sa parole, et vous ne l'accuserez pas non plus d'avoir enseigné un patriotisme trop exigeant ou mal compris.

Je me reporte donc au berceau de notre Histoire, et je vois Québec avec sa garde de pierre et sa menace de bronze. Je vois flotter sous les baisers du vent la première moisson de la Nouvelle-France. L'homme qui travaille dans les champs, à deux pas de son mousquet, c'est l'ancêtre, robuste et fort comme les chênes de sa patrie. Sa femme de France a dû, avant de s'embarquer pour le Canada, se prémunir d'un certificat de moralité. Voilà la source de notre nationalité, et cette source est pure comme le cristal fondu qui descend de nos montagnes. Oh ! c'est alors que Mgr de La val a pu dire : " Que vos établissements sont beaux, ô Français du Nouveau-Monde ! et que votre avenir est plein de promesses ! "

Où ! pendant que d'autres nations, poursuivant un idéal plus modeste, fondent des colonies en établissant des comptoirs pour le débit de l'alcool et de l'opium, le Canadien établit sa demeure au-

tour de son clocher et sous la garde de ses autels. Regardez-le grandir et monter toujours en faisant son long apprentissage de martyr national. Les deux rives du fleuve se découpent en d'admirables échancrures, et dans ces conquêtes sur la forêt les églises se dressent, belles comme l'espérance.

Je ne dis rien de la cession du pays à l'Angleterre : c'était dans le plan divin et pour cause. — Le clergé fonde des collèges et il les soutient. Des hommes en sortent qui réclament les libertés garanties, mais violées, et vient enfin le jour où, dans un parlement représentatif, on peut entendre des voix françaises parler avec l'assurance que donne la liberté.

* * *

Nous sommes arrivés à un nouveau versant de notre Histoire. Tout est organisé, et la fille de France a grandi ; elle prend aujourd'hui des airs de grande dame ; mais avons-nous réalisé en sa faveur le vieux rêve religieux et patriotique ? Oui, dans le domaine des faits matériels. Non, dans le domaine des idées qu'il fallait défendre ou de celles qu'il fallait proscrire.

On dit que les mêmes causes produisent les mêmes effets dans des circonstances identiques. Rappelez-vous donc que la France a servi la vérité pendant douze siècles avant de consommer officiellement son apostasie religieuse. Le Canada-français n'a que trois cents ans d'existence, et déjà sa membrure sociale obéit à la poussée des vents mauvais.

Je ne veux pas me soucier ici des endormis qu'un opportunisme menteur a inoculés de ses baisers (Lamourette. Il est plus facile de prévenir le mal que d'avoir à le combattre ; et si la France est enlisée aujourd'hui dans des erreurs qui la font mourir, c'est grâce un peu à l'inertie de son clergé : lui-même l'avoue. L'ennemi est à nos foyers, je vois déjà les chevaux des coalisés mordre l'écorce de nos érables, et le bivouac de l'étranger fumer dans nos campagnes !

Quels sont donc ces ennemis ? La libre-pensée qui nous vient

d'outre-mer avec les livres impies ; l'enseignement matérialiste des universités étrangères où notre jeunesse catholique est exposée à perdre la foi ; et surtout les contingents d'immigrants très peu désirables, et d'autant plus dangereux qu'ils parlent notre langue. Que viennent-ils donc faire ici ces fils de France que nous voudrions aimer pourtant ? Pourquoi leurs pères nous ont-ils abandonnés en 1759 ? Pourquoi ont-ils replié leur drapeau blanc et repassé les mers, ces défenseurs—nés de la patrie vendue ? Qui donc, un soir de bataille, a pressé sur son cœur de résigné la patrie pleine de sang comme une victime d'autel, et l'a orientée vers de nouveaux destins ? C'est le prêtre canadien : et c'est de l'histoire ça ! Il n'a pas craint, lui, le pauvre curé, de prêter serment d'allégeance au nouveau régime, parce que son royaume n'est pas de ce monde. Et aujourd'hui que les blessures sont guéries, des Français viennent ici pour défaire l'oeuvre du devoir qu'ils ont trahi ! Qu'ont-ils fait des étudiants qui se sont laissés gâter par leur matérialisme universitaire ? —des ennemis de notre foi qui vont claironnant partout que le clergé canadien est ennemi de la France et de la liberté ! Eh ! bien, qu'on le sache une bonne fois pour toutes ! Je vous livre mon credo patriotique, et j'affirme que mon âme est au diapason de toutes les âmes sacerdotales. Le clergé canadien est français par ses traditions de famille, par ses souvenirs classiques et par la voix du sang qui ne peut pas mentir. Mais ma France n'est pas la France scélérate qui veut éteindre les étoiles et mettre le Talmud du Juif sur le lutrin de nos Evangiles ! Ma France, c'est celle qui a pris sur épaule la croix du Christ et qui l'a plantée rouge du sang de la Rédemption sur toutes les plages du monde. Ma France, c'est celle qui a toujours combattu pour les saintes causes de la foi et de la liberté, et que tous les chemins de l'Europe ont vue passer dans la charge électrisante de ses tambours. Nous sommes Français, et vous mentez, clairons de la république impie ! Le pain intellectuel que vous nous offrez n'est pas le pain de chez nous, et vos poissons sont des serpents !

Autre cause de ruine : l'école neutre qui nous menace ; l'école neutre, cette fleur du mal que Baudelaire a oublié de chanter. "L'épreuve qui vient de Dieu nous perfectionne, mais la souffrance reçue des hommes nous rend mauvais !" (1) et c'est des années qui suivirent 37 que nous vient le libéralisme doctrinaire dont nous souffrons. Voilà l'erreur subtile qui veut sauver l'Eglise en modernisant ses dogmes. Quels ont été les premiers adeptes de la nouvelle école ? Cherchez dans les hautes sphères de la société d'alors, et vous trouverez des noms qui nous avaient certainement habitués à des gestes plus héroïques.

C'est de là que part l'idée de l'école laïque. Avons-nous besoin de cette école sans Dieu pour produire des émancipateurs ? Déjà nos rues en sont pleines, et ce sont même des intellectuels puisqu'ils fondent des cercles littéraires !

Messieurs, si la jeunesse qui sort de nos collèges, pleine d'ardeur apostolique, nous échappe après un an ou deux de vie de bohème universitaire pour un grand nombre, c'est parce que la société n'est pas assez imprégnée de la foi du Christ, et c'est un peu notre faute. La cuirasse de christianisme que vous avez revêtue avant de dire adieu à votre Alma Mater avait peut-être des solutions de continuité, et vos cottes de mailles n'étaient pas assez serrées. Mais aussi vous l'aviez voulu. Le catéchisme ? c'était la matière ingrate et onéreuse... Pour appuyer cette assertion, j'ai l'aveu même du grand disparu dont nous regrettons l'absence, du Père Beaudry qui possède enfin son Sacré-Coeur bien-aimé ; et voici ce qu'il disait lors d'une visite qu'il me fit aux Etats-Unis en 1896 : "Nos enfants ne sont pas préparés pour la lutte de la foi contre l'erreur, mais nous voulons faire mieux."

Le prêtre est le gardien de la morale, et sa mission, en prêchant Jésus-Christ crucifié, est d'éclairer les intelligences et de fortifier les coeurs. C'est pour cela qu'il a fondé tous les collèges

(1) "Vers plus de joie." par GODARD.

de la province, mais il ne peut pas, seul, les soutenir et faire, de l'enseignement, une carrière lucrative. Ayons donc, dans l'occurrence, la mentalité protestante, et donnons à nos institutions les moyens de fortifier les études. Le collège Joliette : mais de quoi a-t-il vécu depuis soixante ans ? Il a vécu de problèmes d'arithmétique, et d'espérances qui ne se sont jamais réalisées.

N'oublions pas que l'Eglise et la Patrie ont besoin de défenseurs qui s'arment pour la querelle, car l'avenir est sombre comme un jour d'orage.

Oui ! il y a le bourgeois repu dont l'égoïsme fleurit à côté de la misère qui pleure aux foyers sans feu.

Il y a ensuite les financiers qui gaspillent, aux places d'eau et dans des équipages insolents, des fortunes dont ils ne voudraient pas avouer l'origine.

Il y a encore—et j'en ometts plusieurs autres catégories—le politicien véreux qui fausse l'opinion publique et rampe dans les couloirs de nos parlements pour gueuser des honneurs ou des sinécures payantes. Je dénonce ces égoïstes qui ne veulent pas écouter la parole pleine de charité du prêtre, parce que dans vingt-cinq ans, quand éclatera la révolution sociale, c'est sur la caste sacerdotale que seront frappés les premiers coups.

Oui, il y a tous ces hommes qui désagrègent la société, mais n'oubliez pas qu'il y a aussi, dans la rue et à l'usine, l'ouvrier que l'on corrompt pour l'armer contre les pouvoirs civil et religieux ; l'ouvrier qui peine et ne sait plus sourire, qui bientôt ne voudra plus de la proportion établie entre son salaire et les honoraires ou les impôts qu'on exige de lui. Ces faits ne parlent pas comme des choses indifférentes, mais ils crient comme la douleur et tonnent comme une artillerie au désespoir !

* * *

La tactique du diable est toujours la même, et elle doit l'être puisqu'elle lui réussit si bien. On représente au peuple le clergé comme une force qui ne doit pas entrer en ligne dans les disputes

politiques ; c'est une inconséquence. Un écrivain français, très mal disposé d'ailleurs, disait, il n'y a pas longtemps, que les prêtres canadiens étaient encore ce qu'il y a de mieux dans le pays. Nos adversaires veulent bien que nous soyons des machines qui baptisent encore et bénissent les mariages en attendant les cérémonies obligatoires chez Monsieur le Maire, mais pas davantage. Le prêtre n'est pas un enfant de nos familles, lui ! il ne veut pas du progrès matériel, lui ! et il est étranger aux aspirations généreuses que commande et suscite l'intelligence !... On ne veut pas de nous parce qu'on ne veut pas de la lumière ; et tous ceux qui veulent voir savent bien que l'opportunisme rationaliste, ce prétolre de Pilate, veille sur notre silence. L'aigle est en cage ; mais si Dieu le veut, il reprendra un jour son vol royal vers les grandes altitudes de la lumière qui donne la véritable liberté ; car je ne veux pas croire à la permanence de ce qui est injuste et irrationnel.

On représente encore au peuple le prêtre comme un chancre attaché au flanc de la société, comme un paresseux qui n'avait pas sa place ailleurs. Messieurs, je défends ici le procès de tous les prêtres, et j'affirme que nous n'étions pas les extrémités onéreuses de nos classes, et qu'en face des difficultés de la vie, nous aurions pu faire, comme vous, des trouées surprenantes.

D'ailleurs, où sont-elles les richesses sacerdotales ?—Croyez-moi, Messieurs ; je suis un enfant du peuple, et j'ai vu bien des misères pendant vingt-deux ans de ministère paroissial ; et jamais nous ne séparons notre cause de celle du peuple que l'égoïsme trompe, parce que le peuple aime encore le prêtre qui l'aide et le soutient. Le peuple sait bien où elles sont ces prétendues richesses du clergé. Le prêtre est sans foyer, et il ne connaît pas, comme vous, les joies de la famille ; mais le peuple a trouvé le tour de lui faire élever les enfants des autres. Tous les prêtres ont des neveux dans les collèges et des nièces dans les couvents, et ce ne sont pas les beaux parleurs de la finance ou de la politique qui valent pour l'éducation de ces futurs conducteurs d'hommes. Je me choque en

l'affirmant : nos richesses sont éparpillées partout dans les oeuvres diocésaines et paroissiales qui préparent les bons citoyens. Si nos détracteurs voulaient en faire autant ! comme ce serait beau !

Messieurs, dites bien aux impies et aux émancipateurs que vous aurez la mauvaise fortune de rencontrer, que le jour où ils voudront nous mettre sur le gril de la souffrance, ils pourront se vanter, pour la première fois, d'avoir rencontré des hommes propres, et qu'ils n'auront pas besoin de voleurs officiels pour liquider nos milliards.

* * *

Il y a trente-deux ans, quand vous m'admettiez dans vos rangs, vous les anciens de cette époque, et que nous philosophions ensemble sur l'Histoire de France et sur l'Histoire du Canada, vous m'avez esquissé en des envolées superbes, l'idéal religieux et patriotique que vous rêviez, et je m'en souviens. Vous vouliez que l'Eglise du Christ et la Patrie de Champain vécussent comme deux soeurs jumelles, comme deux fleurs qui boivent la vie à la même source et répandent deux parfums identiques. O saints enthousiasmes de la jeunesse, pourquoi vous seriez-vous si tôt subtilisés ? Pourquoi y a-t-il dans la vie tant de regrets de splendeur passée et de couronnes effeuillées ?

A part quelques personnalités qui s'affirment et continuent leur ascension vers les derniers sommets, où sont-ils les fidèles à l'idéal ancien ?... Qu'avons-nous fait des talents que Dieu nous avait donnés ?... Cependant, j'ai au coeur l'espérance que les enfants du bon Père Beaudry n'ont pas forfait à l'honneur, et je vous remercie.

Si vous dites que jamais un principe catholique n'a été sacrifié aux exigences souvent malsaines de la politique, je vous admire.

Si vous faites autour de vos évêques le ralliement de toutes les forces sociales dont vous disposez, la Patrie sera restaurée dans le Christ, le rêve généreux caressé près de notre berceau sera réalisé ; et je prie Dieu de vous bénir : c'est tout ce que j'ai, mais je

vous le donne, et c'est la prière d'un frère qui vous aime.

Messeigneurs, si ces prévisions, un peu pessimistes peut-être, dites sans ordre et au hasard de la pensée, doivent un jour se réaliser, vous ne serez plus là pour pleurer sur nos malheurs, mais d'autres hériteront de votre manteau qu'ils étendront sur la mer grouillante des opinions mauvaises, et l'Eglise du Christ, qui possède pour elle la promesse de l'éternité, passera, prêchant toujours son idéal chrétien.

Préparez donc maintenant, Messeigneurs, pour ces chrétiens qui vous aiment, — parce que vous êtes les Anges de nos églises, — une bénédiction qui fortifiera les courages acquis et relèvera les volontés chancelantes. Priez pour nous, afin que le jour où Jésus-Christ reviendra sur la terre faire la moisson des âmes, nous soyons trouvés dans sa gerbe aimée !

Le troisième jour s'ouvrit par une grande cérémonie funèbre qui, encore une fois, nous réunit à la cathédrale où M^{sr} J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, assisté du R. P. Roberge, de MM. S. Ménard, curé de Saint-Isidore et F.-X. Chagnon, curé de Champlain, O. Laferrière, curé de Saint-Lin et du R. P. Joly, c.s.v., comme diacres et sous-diacres d'honneur et d'office, chanta un service solennel pour nos défunts. A l'offertoire, M. G. Daignault, N.P., "chanta, de toute son âme, un des plus beaux morceaux funèbres qui aient été écrits". (P.-G. O.)

Je ne finirai pas ce chapitre sans faire mention du cantique final, à Saint-Viateur, exécuté à l'emporte-pièce, par la masse de toutes les voix, qui remua profondément nos âmes d'écoliers. "C'est le clou de la fête", disait M. Hector Beaudoin. Je cite le refrain :

Triomphe (ter) honneur et gloire,
A vous Saint-Viateur ! (bis)
Louange (ter) à la mémoire
De notre Protecteur ! (bis)

On remarqua aussi et on admira beaucoup la superbe illumination du maître-autel et de la cathédrale entière, cependant que les yeux reconnaissaient, avec attendrissement, l'ancien tableau de la vieille église, installé, par M^{sr} Beaudry, au rétable de l'autel : *Saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés de Milan*. Oh ! les vieux tableaux ! Le coeur, aussi vite que les yeux, les reconnaît !

Je demande la permission de rappeler un souvenir de mon voyage d'Europe, en 1908, concernant ce tableau. En visitant un jour le musée du Louvre, je m'arrêtai avec émotion devant l'original de ce tableau de Saint Charles Borromée, signé Jacques Van-Oost, — 1600-1671 — peintre flamand, dit "le Vieux" — et dont le peintre canadien, M. Antoine Plamondon, nous a donné une si remarquable copie, à Joliette, en 1846. C'est Saint Charles Borromée qui donne le saint Viatique aux pestiférés de sa ville archiépiscopale ; il est accompagné d'un clerc, en surplis, portant une torche allumée. Sur son passage, gisent morts et mourants dont le teint cadavérique excite la compassion ; plusieurs femmes portent de jeunes enfants dans leurs bras. On raconte, qu'un jour, le saint cardinal aperçut un enfant en vie sur le sein de sa mère qui se mourait de la peste ; il se jeta lui-même entre les morts pour sauver la vie à cet innocent. C'est donc bien à raison qu'on a dit qu'il "accourut du fond de son diocèse, comme pour lutter corps à corps avec le fléau". Cet acte héroïque avait frappé Van-Oost qui voulut l'immortaliser sur la toile. Voilà pourquoi, sur son tableau, on voit un enfant qui cherche le sein de sa mère mourante de la contagion ; il cherche la vie, mais hélas ! ce n'est plus une source de vie, mais de mort. Et le père de l'enfant, qui connaît le danger et qui veut la vie de son fils, l'en éloigne doucement, de sa main droite. Impossible de contempler cette



DIRECTEURS DU SEMINAIRE.

scène, d'un coeur insensible et d'un oeil sec. Par une heureuse inspiration, M^{sr} Beaudry fit replacer ce tableau de Saint Charles dans la nouvelle église, au même endroit du rétable que dans l'ancienne, après l'avoir enrichi d'un encadrement splendide.



CHAPITRE X

Discours au Banquet

Sans revenir au banquet lui-même dont la durée nous rappelle ces deux vers de Boileau :

Et qu'un ample dîner

Longtemps nous tienne à table et s'unisse au souper.

ou encore :

Dînons bien et ne soupons guères,

Et nous vivrons plus que nos pères.

revenons aux santés et aux discours.

M. Tellier président du banquet, se lève, vers la fin du repas et propose la santé du *Pape* en ces termes :

M. J.-M. Tellier

Santé du Pape

Messeigneurs et Messieurs,

La voix de l'Alma Mater a été entendue ; tous ses enfants, jeunes et vieux, sont aujourd'hui groupés autour d'elle.

En les voyant si nombreux, on ne peut s'empêcher de penser que Dieu a évidemment béni l'oeuvre de Barthélemy Joliette.

Les anciens sont heureux de l'accueil qui leur est fait ; ils ont senti dans l'étreinte de la mère que son cœur bat toujours d'amour pour eux.

Il nous est doux de revoir les lieux où s'est écoulée une partie de notre jeunesse. Le progrès les a transformés ; mais les vieux souvenirs ont survécu aux vieux murs, ils sont toujours restés vivaces.

Nous saluons avec bonheur la présence, à nos fêtes, de nombreux amis de la maison et particulièrement des plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat.

Ce que nous fêtons réellement, en ces jours de jubilé, ce n'est pas seulement le joyeux anniversaire d'une maison pleine de mérites, mais c'est aussi l'enseignement tel qu'il se donne dans nos collèges classiques, cet enseignement qui a fourni à notre peuple les hommes dont il avait le plus besoin pour le diriger sûrement vers les hautes destinées que la Providence lui a tracées sur cette terre d'Amérique.

Le Séminaire de Joliette, tout comme nos autres institutions d'éducation secondaire, a mis la religion à la base de son enseignement. Il a compris que le moyen le plus sûr de former de bons citoyens, c'est de commencer par faire des chrétiens.

Notre premier acte officiel, dans un banquet comme celui-ci, si nous voulons nous inspirer de l'idée et du programme de la maison que nous fêtons, ce doit être un acte de foi.

Il convient que nous, les anciens de cette maison, et tous ses enfants généralement, nous disions à notre Alma Mater que nous sommes restés fidèles à ses enseignements et que nous demeurons des fils dévoués de l'Eglise du Christ. Ce sera sa meilleure récompense.

Notre première santé sera donc au chef visible de cette Eglise, Notre Saint Père le Pape, l'illustre Pie X.

Nous saluons en lui le gardien de notre foi, le docteur de nos consciences, le guide de nos âmes, celui que nous appelons Notre Père.

A lui notre amour, notre soumission, notre fidélité, notre dévouement et tous nos vœux !

A lui aussi notre reconnaissance, à cause de ce qu'il a fait pour nous, dès l'ouverture de son règne, en créant le diocèse de Joliette et en plaçant à la tête de ce diocèse un Pasteur accompli, qui fait le bonheur, la joie et l'orgueil de son peuple, et qui ne cesse de combler de ses bienfaits l'Alma Mater que nous aimons.

J'ai donc l'honneur de lever mon verre à la santé du Souverain

Pontife, le Père Commun des fidèles, Sa Sainteté Pie X, glorieusement régnant, et je vous invite à vous unir à moi.

Longue vie au Pape !

M^{gr} Archambeault prend alors la parole et régale les convives par le discours suivant, dont la tenue littéraire, sentimentale et philosophique n'échappera à personne. Le poste d'observation de Sa Grandeur est bien situé pour lui permettre de juger, mieux que d'autres, l'oeuvre de son Séminaire. Nous ne saurions trop remercier Monseigneur des paroles *d'or* et de *diamant* dont son discours est émaillé à l'adresse du collège Joliette devenu, par son entremise, le Séminaire diocésain. Que Sa Grandeur reçoive, par ma voix, l'expression de gratitude de tous les anciens, membres de la famille Joliettaine, comme elle a reçu, par celle du R. P. Supérieur, le chaud témoignage de reconnaissance de la famille actuelle.

M^{gr} J.-A. Archambeault

Réponse à la Santé du Pape

Je vous félicite, monsieur le Président, d'avoir proposé que nous levions d'abord respectueusement nos verres à la santé du Pape. Cet acte, très simple en lui-même, est, dans votre intention, je le sais, plus que l'hommage spontané de la piété filiale. Il revêt le caractère d'une véritable profession de foi à la divine origine de notre mère la Sainte Eglise, à la primauté de son Chef, à la hiérarchie des pouvoirs établis par Dieu dans le monde. Au-dessus des présidents des républiques et des rois, nous apparaît en effet, les dominant tous par la sublimité de sa mission et l'étendue de son autorité, le Pasteur suprême de nos âmes, le successeur de Pierre, le Vicaire du Christ Jésus, roi des rois et seigneur des seigneurs, à qui Dieu son Père a donné les nations en héritage et

de qui relèvent tous les empires. Au-dessus des sociétés les plus puissantes, les plus fortement organisées, nous saluons avec amour et respect la Papauté, seule institution que les siècles n'ont pu ébranler ; la seule dont la forme n'a jamais varié, dont les principes n'ont jamais fléchi ; la seule capable d'orienter les peuples, de les empêcher de glisser vers l'abîme, de les relever après la tempête.

Il est donc juste qu'en ces fêtes mémorables, où tout nous parle de l'Eglise, de son influence civilisatrice, de son rôle et de ses droits en matière d'éducation, nos acclamations montent, ardentes et harmonieuses, vers le Pontife de Rome, son chef vénéré, vers la personne auguste de Pie X.

L'incomparable physionomie de Pie X est trop connue de cette assemblée d'élite, pour que je me permette d'en retracer les traits pleins de force et de douceur. Les gestes de son glorieux pontificat ne sont-ils pas présents à toutes les mémoires ? Qu'il me suffise donc d'être votre humble interprète en affirmant que le successeur de Léon XIII, dont le souvenir remplit encore le monde, restera comme lui, dans l'histoire, l'un des papes les plus illustres de l'âge moderne.

Pie X, grâce à une vue très claire des véritables besoins religieux de notre époque, de ses aspirations, mais aussi de ses lacunes et de ses faiblesses, grâce surtout à une volonté inflexible en face du devoir, a consolidé, d'une manière singulière, dans l'ordre doctrinal, disciplinaire, administratif, cette admirable unité qui est la note distinctive de la véritable Eglise, le secret de sa force et de sa fécondité. L'encyclique "Pascendi" contre les erreurs des modernistes le place parmi les gardiens les plus vigilants et les plus perspicaces de la vérité révélée. L'encyclique "Vehementer" nous le montre défenseur intrépide du Siège Apostolique et des principes fondamentaux du droit social chrétien. La codification du droit canonique et la constitution *Sapienti consilio* sur la réorganisation des congrégations romaines ont révélé en Pie X un législateur aux vues larges et profondes, un chef expérimenté et ferme de la société-

té chrétienne, un réformateur habile des abus qui, au cours des derniers siècles, avaient pu s'introduire dans les rouages de sa vaste administration.

Par le décret "*Sacra Tridentina Synodus*", Pie X a fait disparaître enfin de la piété des fidèles les derniers vestiges du jansénisme, assurant ainsi le règne permanent et universel de Jésus-Hostie sur les âmes. Monseigneur de Ségur écrivait, en 1860, à l'humble jeune fille devenue l'inspiratrice et l'apôtre infatigable des congrès eucharistiques : "Le Pape qui fera de la communion non seulement fréquente, mais quotidienne, l'objet dominant de son pontificat, sera le rénovateur du monde". Ce Pontife pieux, nous le possédons. Pie X est vraiment le Pape de l'Eucharistie, comme Pie IX fut le Pape de l'Immaculée Conception, et Léon XIII le Pape du très Saint Rosaire. Nous pouvons donc être sûrs que l'heure de la restauration de toutes choses dans le Christ est venue ; l'Eglise verra bientôt, c'est notre ferme espoir, le triomphe éclatant du bien sur le mal, de l'Homme-Dieu sur la libre-pensée, sur la révolution, sur les sectes maçonniques elles-mêmes aveuglées présentement par un fol orgueil né de succès éphémères.

Sa Sainteté le Pape Pie X a des droits particuliers à l'amour et à la reconnaissances de la jeune Eglise de Joliette. Notre diocèse n'est-il pas le premier créé par sa suprême autorité ? Ne lui doit-il pas la formation du Chapitre de l'église cathédrale ? des indulgences sans nombre et de précieux privilèges accordés aux paroisses, aux principaux sanctuaires de la ville épiscopale, aux communautés religieuses et aux confréries ? Chaque année, au 19 mars, sa bénédiction paternelle ne se répand-elle pas sur le clergé et sur les fidèles ?

Lorsqu'il eut appris la fête que nous célébrons aujourd'hui, il a daigné nous faire adresser, par Son Eminence le cardinal Merry del Val, le câblogramme suivant dont je vais vous donner communication :

"Rome, 21—A Monseigneur Archambeault, Saint Père envoie de tout coeur bénédiction apostolique et implore gage d'abondantes faveurs célestes aux directeurs, professeurs et élèves du Séminaire, à l'occasion des noces de diamant de l'Alma Mater.

Cardinal MERRY DEL VAL".

Qu'il vive donc, notre bon, notre saint Pontife ! Que Dieu le conserve longtemps à la direction de la barque de Pierre qu'il accepta comme une croix, "in cruce", et par amour pour son Maître ! Qu'il renouvelle ses forces épuisées par l'âge, par d'incessants labeurs, par les soucis et les épreuves ! Qu'il le rende heureux sur la terre et ne permette pas à ses ennemis de se réjouir jamais de sa défaite : Dominus conservet eum, vivificet eum, beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

Il me reste, Monsieur le Président, avant de reprendre mon siège, à tourner mes regards vers le Séminaire, objet de ces fêtes grandioses, à lui exprimer au moins en quelques mots ma légitime admiration, ma reconnaissance émue, mon inaltérable attachement.

O beau et cher Séminaire de Jollette, joie, force et consolation de mon épiscopat ! O maison bénie qui m'accueillis au jour de ma consécration comme tu aurais accueilli le plus aimé de tes fils devenu ton chef et ton pasteur, laisse-moi te féliciter le premier de l'oeuvre admirable accomplie au cours de tes soixante-quatre années d'existence. Depuis l'heure providentielle où l'honorable Barthélemy Jollette, ton illustre fondateur, te posa comme un riche joyau au front de l'Eglise canadienne, tu n'as jamais cessé de travailler pour la religion et pour la patrie, pour la patrie que tu veux belle, forte, fidèle toujours à sa foi, à sa langue, à ses nobles traditions. Tu as préparé au sacerdoce, à l'état religieux, aux professions libérales, au commerce et à l'industrie une longue suite de générations. Eh ! bien, cueille donc aujourd'hui dans la joie ce que tu semas dans les larmes. Lève en ce moment, avec une légitime fierté, ta tête blanchie par le travail et par l'épreuve,

plus que par les ans. Lève ta tête et regarde. Vers toi sont venus, pour applaudir à tes efforts et à tes succès, les représentants les plus augustes de l'Eglise et de l'Etat en notre pays, les supérieurs de nos universités catholiques et de nos collèges, les délégués de nos chapitres cathédraux et de nos communautés religieuses. Regarde ; ces générations, filles de ton inlassable dévouement à la grande cause de l'éducation supérieure de la jeunesse, ont répondu à ton appel. Elles se sont levées compactes, et sont accourues, joyeuses, de tous les points du Canada et des Etats-Unis pour te faire une immense couronne de gloire. Regarde ; réunies dans tes murs consolidés et agrandis par ta munificence, elles célèbrent ton jubilé de diamant et chantent tes oeuvres ; elles évoquent, sous l'ombrage de ton riant bosquet, les souvenirs du passé ; elles font revivre les figures disparues de leurs chers professeurs, celles des guides vénérés de leurs premiers pas dans la vie ; elles murmurent doucement à ton oreille l'espoir secret que l'un d'entre eux, le regretté Père Beaudry, aura un jour les honneurs réservés aux vrais serviteurs de Dieu. Regarde ; elles sont à tes genoux, te remerciant de tes longs travaux, de tes veilles prolongées, de tes sacrifices héroïques. Elles te bénissent de les avoir faites ce qu'elles sont : des générations fortes et vaillantes ; des générations utiles à la patrie qu'elles servent à tous les degrés de l'échelle sociale ; utiles à l'Eglise qu'elles ont appris, sur tes genoux, à respecter, à aimer et à défendre. Regarde encore ; prosternées comme autrefois, dans ta pieuse chapelle, elles renouvellent au Coeur sacré de Jésus la promesse de fidélité à leurs croyances, aux lois de l'honneur chrétien, à ton souvenir qui, jusqu'à ce jour, les a soutenues dans les épreuves et les luttes de la vie.

Ton passé, ô Séminaire de Joliette, est le gage assuré de tes oeuvres à venir. Tu poursuivras sans défaillance ta marche laborieuse, mais triomphale. Tu resteras une pépinière de saints religieux, d'apôtres intrépides, de citoyens intègres. L'histoire inscrira ton nom en lettres d'or parmi les institutions les plus chères à la

patrie canadienne-française, parmi celles qui auront contribué davantage à la formation intellectuelle et morale de notre race, à sa marche ascensionnelle vers le vrai, le bien et le beau.

Un mot encore, monsieur le Président, et je termine. Voulant donner à l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, et en particulier au Séminaire de mon diocèse, une marque de ma gratitude sans borne et de ma vive affection, je profite avec bonheur de cette fête de famille pour nommer mon Vicaire général d'honneur, le très honoré Père Lajoie ; et chanoine honoraire de l'église cathédrale, le révérend Père Roberge, le supérieur aimé et dévoué, l'âme dirigeante de l'Alma Mater.

Un tonnerre d'applaudissements salue ces deux nominations, comme il avait accueilli la bénédiction de Sa Sainteté.

Le silence rétabli, M. le président se lève à nouveau et propose la santé du Roi dans les termes suivants :

M. J.-M. Tellier

Santé du Roi

Messeigneurs et Messieurs,

Après le chef, de l'Eglise, c'est celui de l'Etat qu'il convient d'honorer.

Grâce à Dieu, nous vivons dans un pays où la paix règne entre l'Eglise et l'Etat.

L'harmonie du pouvoir civil avec le pouvoir religieux ne saurait être mieux illustrée que par la présence, à ces fêtes, du représentant officiel de Sa Majesté au milieu de tous ces prélats de l'Eglise.

Le Roi n'a pas de plus loyaux sujets, dans tout son vaste empire, que ses sujets catholiques. Sa Majesté Edouard VII l'a procla-

mé dans son célèbre message aux Pères du Concile Plénier de Québec. On ne saurait invoquer un meilleur témoignage.

Une des premières choses que l'on nous enseigne dans nos maisons d'éducation, comme d'ailleurs dans toutes nos églises, c'est la soumission à l'autorité.

Je suis donc dans la tradition en vous invitant, Messieurs et Messieurs, à vider vos verres à la santé de notre roi bien-aimé, Sa Majesté George V.

Dieu sauve le Roi !

Tout le monde se lève, et la fanfare du Séminaire joue le *God save the King*.

M. Tellier propose ensuite la santé de l'Episcopat "notre meilleur ami, le plus vigilant de nos défenseurs".

Voici le texte même de cette "santé" si éloquente :

M. J.-M. Tellier

Santé de l'Episcopat

Messeigneurs et Messieurs,

J'ai maintenant le devoir de porter la santé de l'Episcopat.

C'est une tâche dont je m'acquiesce avec plaisir, parce que je sais quel respect, quelle admiration, quel amour vous avez pour cet auguste corps, aujourd'hui si largement et si dignement représenté à nos fêtes.

Honorer les évêques, c'est honorer Jésus-Christ, puisqu'ils sont ses envoyés et qu'il est leur modèle.

Ils ont été constitués les pasteurs des peuples, et en exécution de cette sublime mission, ils les ont dirigés, éclairés, assistés, secourus, encouragés, défendus.

Dire tout le bien qu'ils ont accompli dans le monde, ce serait refaire, en majeure partie, l'histoire de la civilisation depuis l'établissement du christianisme.

Ainsi que le dit un célèbre écrivain, en parlant des évêques des premiers siècles de l'Eglise : "Jamais encore le monde n'avait vu une aussi grande masse de vertus, des coeurs aussi larges, des têtes aussi fortes, des caractères aussi vigoureux, des âmes aussi tendres, une vie aussi pure ; jamais il n'avait vu autant d'oubli de soi-même, autant de désintéressement dans le sacrifice, autant d'expansion dans la charité ; et la vie tout entière de ces hommes était un miracle de dévouement et d'amour, terminé par un miracle de patience et de foi".

Or, les successeurs des apôtres ne sont pas dégénérés.

Il continuent toujours à couvrir le monde des oeuvres merveilleuses et saintes qui sont la gloire du catholicisme, et que seuls peuvent inspirer, la foi, la charité, le dévouement et l'esprit de sacrifice.

Ils sont toujours prêts à se sacrifier pour le troupeau confié à leur garde.

Voyez ce qu'ils viennent de faire en France. Ils ont accepté la lutte, les privations, la persécution, le martyre, s'il le faut, plutôt que d'abandonner les droits de leurs ouailles.

Puis, au Canada, que n'ont-ils pas fait, dans les commencements de la colonie, à toutes les époques difficiles de notre histoire, et de tout temps ?

Nous leur devons la conservation de notre foi, de notre langue, de notre nationalité et de toutes les institutions précieuses et chères dont nous avons hérité de nos ancêtres venus de France.

Ils nous ont donné des écoles, des collèges, des couvents, une université. Ils ont instruit le peuple, et ils ont été véritablement les pères de l'éducation parmi nous.

Et maintenant que nos ennemis ne sont plus les mêmes et que la lutte a changé de terrain, ils sont encore là pour nous défendre contre l'envahissement des doctrines perverses et des innovations dangereuses, à l'aide desquelles on voudrait empoisonner l'avenir de nos enfants.

C'est sur le terrain scolaire que se fait aujourd'hui la lutte et que nous sommes surtout menacés.

Groupons-nous autour de nos évêques pour la défense de l'enseignement chrétien. Il y va de notre avenir et du salut de l'âme de nos enfants.

Je m'arrête ici, ne voulant pas trop manquer à l'obligation que j'ai d'être bref, et je vous invite à lever vos verres en l'honneur et à la santé de l'épiscopat, notre meilleur ami, notre plus ferme protecteur, le plus vigilant de nos défenseurs.

M^{sr} Bruchési répond à cette santé avec son éloquence accoutumée ; mais je ne dis pas assez, car je crois que rarement il a atteint cette hauteur dans l'art de bien dire. Nous n'avons pas le texte de cette allocution, mais les journaux l'ont reproduit assez fidèlement, croyons-nous, et voici leur reproduction :

Monseigneur P. Bruchési

Réponse à la Santé de l'Episcopat

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Messieurs,

Nous assistons à une scène vraiment réconfortante, qui fait monter tout naturellement du cœur aux lèvres les paroles du psalmiste : "Qu'il fait bon pour des frères de se trouver ensemble".

Qu'elles sont réconfortantes les paroles que nous avons entendues hier soir, et que nous venons d'entendre !

Oui, messieurs, j'en prends l'engagement, au nom de l'épiscopat : nous serons toujours votre meilleur ami. Nous sommes prêts à donner notre âme et notre vie pour chacun de vous.

Je suis ici, il me semble, comme un père qui revient voir, après

plusieurs années, un fils qu'il a établi autrefois dans un beau domaine. En 1904, j'obtenais la séparation de quarante des plus belles paroisses de mon diocèse et je me séparais de celui qui avait toujours été pour moi un frère, puis un collaborateur dévoué. Aujourd'hui, je me réjouis du sacrifice que j'ai fait et que je devais faire.

Nous souffrons du contre-coup des persécutions dans la mère-patrie. Ne nous décourageons pas, prononçons plutôt des paroles d'espérance. L'esprit de foi au Canada est aujourd'hui supérieur à l'esprit qui régnait il y a soixante ans. L'esprit de Voltaire animait alors une partie de la génération ; cet esprit est aujourd'hui disparu. S'il en reste quelque chose, il s'est réfugié dans une pauvre petite loge qu'un souffle d'enfant a fait écrouler comme un château de cartes. Je ne vois pas encore la tombe où l'on doit nous ensevelir ; le vent souffle plus que jamais dans nos voiles catholiques. Les communions sont plus fréquentes que jamais. Non, il n'y a pas de signe de mort. Notre association de la jeunesse catholique n'existait pas il y a soixante ans. Elle a dans le cœur les sentiments de foi et de bravoure du jeune héros Dollard, qu'on veut aujourd'hui honorer.

Le mouvement de tempérance est dans le peuple, c'est un torrent. Quand j'ai commencé, il y a quatre ans, je disais que c'était une oeuvre qui prendrait vingt ans à se réaliser. Il reste encore seize ans. Alors il n'y aura pas un pays au monde aussi tempérant que notre cher Canada.

Lorsque, le 23 juillet 1904, Mgr Archambeault entra dans sa ville épiscopale, sa mère était dans l'une des voitures du cortège. Il a eu depuis la douleur de la perdre, et Dieu m'a envoyé la même épreuve. Mais il est une mère qui ne meurt point, et cette mère, c'est l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

M. Adolphe Renaud, avocat, de Joliette, avec l'esprit et le tact qu'il sait mettre en ses discours, proposa ensuite la santé de *Nos Invités* :

M. J.-Ad. Renaud

Santé des Invités

Monsieur le Président,

Messieurs,

Messieurs,

Pour les quelques paroles que j'ai à vous adresser en proposant la santé des Invités, je voudrais me garder contre le ton un peu fougueux de la harangue, ou le ton plus subtil d'un plaidoyer judiciaire. J'aimerais avoir la génialité de l'expression à mon service, afin de pouvoir traduire d'une façon convenable les sentiments divers qui font rythmer nos âmes inondées, saturées du bonheur de se revoir après une séparation de 10, 20 et 30 années, séparation qui, suivant l'expression de Pierre Loti, "creuse comme un vide dans le souvenir".

Dans une fête comme celle-ci, la bouche devrait se taire pour laisser parler le cœur.

Il semble qu'il floconne aujourd'hui dans l'air, au-dessus de cette assistance, comme une atmosphère sympathique de jeunesse et d'intimité. L'air nous paraît tissé de joie et de familiarité, car, ainsi que le disait Jules Claretie "Il y a du rajeunissement dans un retour, comme il y a un peu de mort, de délaissement dans un départ".

Oui, c'est la Fête du retour vers la vieille maison ancestrale où notre esprit s'est ouvert aux œuvres de la pensée, où des mains généreuses et sacrées ont versé sur nos têtes le baptême qui fait les hommes forts, je veux dire l'éducation catholique.

C'est la Fête de nos premiers ans, nous faisant remonter à des jours d'antan ; Fête du Souvenir qui nous reporte à ces années que l'on appelle "l'âge sans pitié" ; qui nous rappelle nos premières gambades sur le chemin de la vie ; Fête célébrée dans ce temple de la jeunesse où l'on se sent revivre et rajeunir comme par la fraîcheur d'un bain de Jouvence. Il fait si bon se souvenir, qu'on

voudrait quelquefois habiller l'avenir avec les habits du Passé. En effet, a dit quelqu'un, "Le passé, c'est de l'actualité retrouvée".

Le poète français, lui, écrivait :

"Le Passé, quel mot vain, c'est du présent très flou ;
Le Passé, c'est du présent de second plan, et voilà tout.
Il n'est pas vrai que rien jamais soit effacé,
Le Passé n'est jamais tout-à-fait le Passé".

Nos yeux rencontrent partout des regards amis ; nous voyons se dresser spontanément et danser dans notre mémoire toute une multitude de souvenirs aimés. Ce serait long si on voulait faire défiler le cortège de ces multiples souvenirs, burinés, pour ne plus s'effacer, dans le Livre du Passé ; Livre que le Destin écrit, Livre que le Temps cherche à fermer, Livre que le Souvenir rouvre à nos yeux ravis.

En nous retrouvant si nombreux aujourd'hui autour de ces tables, il nous semble que quelque chose de nous-mêmes est resté attaché à ce coin de terre par les fibres les plus intimes et les plus profondes de notre être ; et chacun peut se répéter le verset :

"L'ombre de ma jeunesse en ces lieux erre encore".

Le Collège, c'est le nid qui abrita notre enfance ; c'est le nid à la chaleur duquel poussèrent nos premières plumes ; c'est le nid qui entendit les premiers vagissements de notre esprit vers les horizons de la pensée ; c'est le nid d'où l'on aperçoit le premier anneau de départ qui a commandé l'enchaînement du reste de la vie ; c'est le nid où se sont façonnées de jeunes âmes, où des maîtres dévoués et diligents ont eu à surveiller des pousses nouvelles d'humanité, faisant abreuver ces âmes d'enfant aux sources pures et fécondes des bons principes ; c'est le nid d'où ont essaimé, plus tard, dans la société, des phalanges d'hommes faisant honneur à la famille qui les a créés, au Collège qui les a formés, à la race qui les a comptés parmi les siens ; et comme l'oiseau garde toujours le parfum

de son nid, ainsi nous conservons l'empreinte façonnée sur notre intelligence ; nous conservons les principes infiltrés, infusés dans nos âmes par nos vieux maîtres d'autrefois, comme un viatique réconfortant à travers le cours de la vie.

Et vous, messieurs les Invités, s'il n'a pas été donné à vos jeunes années de s'asseoir sur les mêmes bancs que nous, vous n'êtes pas plus étrangers pour cela dans cette enceinte. Les circonstances de la vie veulent que vous apparteniez à un groupe différent du nôtre, mais à un groupe formant partie de la même grande Famille, celle de l'Education.

Tout en gardant la meilleure place dans votre souvenir de reconnaissance pour votre Collège, vous aimez, par-dessus tout, la grande cause de l'Education, vous disant avec le chantre Meridional français :

"J'aime mon village mieux que ton village,
J'aime ma province mieux que ta province,
Mais j'aime la France mieux que tout".

Vous avez, hôtes distingués du Séminaire de Joliette, atteint les sommets dans la hiérarchie religieuse et civile, et votre visite émeut notre Alma Mater comme elle enorgueillit ses enfants.

Votre présence est mieux qu'un geste de gracieuse courtoisie, c'est aussi un acte de bonne fraternité.

Vous jetez de l'éclat autour de vous, parce que vos efforts incessants dans les branches de l'activité humaine ont couronné les nobles aspirations d'un âge plus tendre, suivant cette parole de Clémenceau : "Une grande vie est une pensée de la jeunesse réalisée par l'âge mûr".

Vous avez eu pour motto, avec le barde lyrique : "La vie, c'est de donner non seulement sa fleur, mais aussi son fruit"—et vous avez voulu faire la vie plus grande, pour donner cette fleur plus belle et ce fruit meilleur. Vous représentez le travail intellectuel ; c'est un métier libéral, un métier pensant, un métier de tête.

Vous avez donné raison à un politique français qui disait : "L'instituteur ne travaille pas pour une patrie mais pour l'humanité". Vous avez su, dans un âge encore précoce, vous affranchir de l'ignorance, la plus étroite des servitudes ; et dans les hautes sphères où vous planez, vous êtes devenus, suivant l'expression d'Alexandre Dumas : "Les travailleurs de la plume et de la pensée".

Pour vous, le Collège a bien été ce tronc puissant d'où ont jailli des branches robustes et débordantes de sève. Vos éducateurs doivent être fiers de vous ; car puisque vous êtes aujourd'hui les Princes de l'Eglise et de l'Etat, vous avez bien réalisé cette pensée de Napoléon Bonaparte :

"L'instituteur est un faiseur de Rois".

Plus que la plupart d'entre nous, vous pouvez dire avec raison que si la voix du "Chantecler" de Rostand fait lever le soleil éblouissant, l'instituteur, lui, est comme un éveilleur d'aurores dans l'âme de la jeunesse confiée à sa tutelle vigilante.

Daignez, illustres représentants et anciens élèves des grandes maisons d'éducation de ce pays, laisser tomber votre main dans celle des enfants de Jollette.

Comme pour vous témoigner la reconnaissance que nous éprouvons de l'honneur insigne que vous nous avez fait en répondant si nombreux à l'appel, nous, les anciens Elèves, prenons sur nous de proclamer, pour 24 heures encore, dans cette maison où nous sommes les maîtres, un jour de grand congé. Puis, comme à la porte des mosquées, dans les pays d'Orient, le Musulman dépose ses sandales, de même, au seuil de ce domaine collégial, laissons les mille préoccupations de la vie quotidienne, les ennuis et les soucis que l'on rencontre trop fréquemment au cours de la vie. A l'instar du Musulman, déposez, distingués visiteurs, à la porte de ce temple du souvenir, vos sandales qui ont foulé un autre sol que le nôtre ; que nos coeurs battent à l'unisson ; oubliez pour un moment que vous êtes d'ailleurs. Que ce soit le même panache qui se dresse sur chaque tête, et puisque nous sommes redevenus jeunes, que ce

soit la même ceinture verte qui se boucle sur nos vêtements d'écoliers.

Hommage à nos invités du Clergé ! Vous savez, Messieurs et Révérends Messieurs, apprécier le désintéressement, la noblesse du dévouement et la constance dans l'effort ! Honneur à nos magistrats et à nos hommes politiques ! Vous devez, Messieurs, à des Institutions similaires à la nôtre qui ont développé les précieux talents dont vous étiez doués, d'avoir atteint aux situations brillantes que vous occupez.

Remerciements au Surintendant de l'Instruction Publique qui administre et dirige. Vous êtes, Monsieur, debout à l'orée de cette forêt d'instituteurs, de ces instituteurs qui défrichent, labourent et sèment : travail constituant la noblesse de la main de l'homme ; et avec ces instituteurs, vous vous réjouissez en voyant le blé qui lève.

Nous sommes sûrs qu'avec l'aide de chacun de vous, Messieurs les Invités, l'oeuvre de la saine éducation, cette veilleuse divine, n'est pas près de s'éteindre, quoiqu'on fasse dans les loges ou dans les temples.

Messieurs, une dernière pensée et je termine.

Il fait bon regarder de temps à autre l'étape parcourue. Pour nous qui sommes arrivés au tournant de la vie où l'on ne voit plus lever l'aube quoiqu'il ne soit pas encore le crépuscule, moment de transition où il n'est plus jour et pas encore nuit, il est doux de sentir le charme de cette heure suave descendre sur notre coeur comme la rosée sur la fleur. C'est pour nous un instant savoureux que cette pause mélancolique de la nature où elle semble comme reprendre haleine ; pause nous apparaissant comme un pont sublime jeté par le Temps, entre la lumière et les ténèbres, entre l'obscurité et les soleils disparus.

Il y a deux fois dans l'année une semaine où la durée du jour égale celle de la nuit ; c'est quand commence le printemps et finit l'été, et les derniers jours de septembre sont parfois si dorés que

certaines arbres s'y trompent et se prennent à rebourgeonner et à refleurir. Donnons-nous l'illusion de voir refleurir, comme ces arbres de septembre, la gaieté de notre enfance et ces jours de nos vingt ans. Demandons à la vieille pendule du Temps qu'elle tinte de nouveau les heures d'autrefois durant ces jours de Fêtes et d'agapes. Que ce toast porté à la santé des Invités, à ce repas que Lucullus envierait, éveille dans l'âme de chacun de nos Invités, avec l'abandon d'une caresse, le dieu de la jeunesse, le dieu du Souvenir. Je lève mon verre, caressant l'espoir que vous nous quitterez avec un peu de jeunesse et de ciel bleu, que vous garderez un souvenir exquis de ces Fêtes, comme nous vous verrons partir avec regret et reconnaissance.

Sir C.-A.-P. Pelletier répond par le discours suivant. Jamais dignitaire civil ne parla avec plus d'autorité. Par la dignité de son maintien, par l'éclat de sa distinction, je pourrais ajouter, par son air ascétique, Sir Alphonse donna à sa parole et à ses conseils une efficacité remarquable, fondée d'ailleurs sur l'exemple d'une vie toute de probité et d'honneur.

Sir C.-A.-P. Pelletier

Réponse à la Santé des Invités

Messieurs,

Monsieur le Supérieur,

Messieurs,

Je vous remercie sincèrement, M. le Supérieur, de m'avoir invité à assister à cette brillante démonstration. Vous avez voulu procurer aux anciens élèves de votre beau Séminaire, le bonheur de revoir leur Alma Mater, de raviver les vieux souvenirs qui font tant de bien. Vous avez ouvert toutes grandes vos portes en conviant tous vos anciens élèves à cette magnifique réunion qui devient véritablement une fête de famille.

Ce que j'ai éprouvé de bonheur l'an dernier, à mon Alma Mater de Sainte-Anne de la Pocatière, en revoyant, après 52 ans de séparation, ses vieux murs d'autrefois, tout rajeunis, le bocage, si pittoresque pourtant de mon temps, tout embelli aujourd'hui, me fait comprendre combien plusieurs d'entre vous doivent être heureux de revoir leur Alma Mater de 64 ans, humble collège alors devenu depuis le beau et grand Séminaire de Joliette, qu'un illustre Pontife entoure de sa sollicitude et comble de ses bienfaits.

Vous êtes venus, Messieurs, vous rappeler les jours heureux que vous avez passés sous ce toit hospitalier qui, comme l'a déjà dit je crois, M. le Président, après avoir abrité votre jeunesse garde bien un peu de votre coeur.

J'aime ces agapes fraternelles qui rappellent des souvenirs inoubliables, puisqu'elles évoquent et font revivre la plus heureuse partie de mon passé ; ces émotions se ressentent mais s'expriment difficilement. Pour moi, à mon âge, ces impressions m'apportent un mélange de joie en me les rappelant, et de regrets en songeant que ces beaux jours sont déjà si loin.

Au milieu des réjouissances auxquelles donnent lieu ces superbes fêtes jubilaires, en entendant acclamer les noms des hommes illustres que tout un peuple proclame comme bienfaiteurs de notre race, involontairement je me suis rappelé la pensée profonde, si souvent citée, de Franklin, et que j'exprime à ma manière : "Celui qui fait pousser un brin d'herbe là où il n'en poussait pas auparavant, a droit à la reconnaissance de son pays". Quelle louange mérite donc celui qui, ouvrant des horizons nouveaux, donne à la patrie un immense territoire et y dépose, avec une sagesse prévoyante, tous les germes de la civilisation et tous les éléments nécessaires à sa prospérité !

Il n'y a pas encore un siècle, c'était ici la forêt primitive, la terre inculte, le désert. Aujourd'hui, c'est le centre actif d'une contrée riche et prospère, armée de tous les éléments de la plus haute civilisation, en possession d'un brillant avenir.

Et cette oeuvre immense, elle a été accomplie par quelques hommes dévoués qui y ont consacré leur talent, qui ont usé leurs forces dans ce grand travail de création et de développement.

Celui qui, en 1823, ouvrait à la colonisation, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce ce district aujourd'hui florissant, portait un nom déjà illustre dans notre histoire et descendait en ligne directe de l'immortel découvreur du Mississipi : il s'appelait Jollette. Comme son ancêtre, il avait soif de travail, d'initiative, de dévouement, et il dépensa, au service de sa patrie, sa fortune et ses talents avec une énergie et une persévérance que rien ne put jamais abatre. Patriote éclairé, il voyait dans la colonisation, dans l'agriculture, dans l'industrie et le commerce, les bases certaines de notre prospérité nationale.

Croyant et pieux comme le découvreur du Mississipi, il voulut mettre sa colonie naissante sous l'égide de la religion et lui assurer l'incalculable bienfait de l'éducation. En même temps qu'il ouvrait ici les premiers moulins et les premières manufactures, il bâtissait la première église, devenue aujourd'hui cathédrale, et la première école, aujourd'hui transformée en florissant séminaire d'études classiques et de théologie.

Nous voici donc en présence de l'oeuvre commencée par cet homme admirable ; et en faisant ici son éloge, nous ne faisons que rendre hommage à sa modestie comme à son mérite, en associant à son nom les noms de ceux qui furent ses collaborateurs ou qui se sont faits les continuateurs de sa noble entreprise.

Comment séparer son nom de celui de Mgr Bourget qui lui donna non seulement approbation et encouragement, mais qui défendit plus tard ce collège quand son existence fut menacée ? Comment oublier les premiers éducateurs sortis des rangs du clergé canadien, et ces modestes religieux de Saint-Viateur, les Champagneur, les Fayard et les Chrétien, pour ne parler que des pionniers ? Comment ne pas redire avec reconnaissance le nom de ce Père Beaudry

qui fut, pendant plus de trente ans, l'ornement et l'édification en même temps qu'il était l'âme dirigeante de cette maison.

Réjouissons-nous tous, Messieurs, de ce que le Ciel du Canada a été favorable à l'expansion de la Congrégation de Saint-Viateur qui est devenue un grand arbre dont les rameaux s'étendent de toutes parts. Si notre terre lui a été hospitalière, elle nous a rendu au centuple le bien que nous avons pu lui faire en l'accueillant, puisque déjà elle a donné à plusieurs générations de nos jeunes gens le bienfait inestimable de la plus haute culture intellectuelle.

Ma présence au milieu de vous, vous dit déjà que nous sommes en présence d'un fait qui éclate à tous les regards. C'est que rien n'est plus puissant, pour le développement d'un pays jeune comme le nôtre, que l'union et l'entente cordiale entre l'Etat et l'Eglise.

Cette entente, elle apparaît parfaite à l'origine même de la fondation de cette ville. L'élément laïque a fait ici sa part dans la personne de l'honorable Barthélemy Joliette. Mais l'Eglise a voulu, elle aussi, y contribuer dans la personne du saint évêque de Montréal, Monseigneur Bourget, et la Congrégation de Saint-Viateur. L'union de ces deux forces a produit les merveilleux résultats que nous avons sous les yeux.—Puisse-t-il en être toujours ainsi !

Monseigneur, permettez-moi de vous féliciter d'avoir à présider aux destinées religieuses de ce diocèse dont les heureux commencements présagent un brillant avenir. Monseigneur l'Archevêque de Montréal a déjà dit, je crois, que le diocèse de Joliette était le plus beau joyau détaché de sa couronne. Ce joyau, couvert de votre généreuse sollicitude, ne peut que devenir très précieux. Vous êtes entouré d'une population d'élite, animée des plus beaux sentiments religieux, mais aussi, remplie d'initiative éclairée et marchant rapidement dans la voie large de tous les progrès modernes.

Votre magnifique Séminaire est un véritable monument élevé à notre éducation nationale. Les saints religieux qui le dirigent ont sans cesse l'oeil ouvert sur les perfectionnements à apporter à l'enseignement classique et professionnel, et aussi aux études com-

merciales et industrielles. Et puisque l'occasion s'en présente, permettez-moi de la saisir pour rendre hommage à la valeur incontestable de votre enseignement classique qui a fait notre force dans le passé et qui la fera dans l'avenir, parce que c'est à lui que nous devons la formation des hommes éminents qui ont combattu les bons combats de notre race, qui l'ont sauvée aux jours de danger et qui la sauveront encore le jour où son existence sera menacée. Cela ne nous empêchera pas de marcher avec notre temps, de faire la part des hautes études commerciales et industrielles, de la science la plus avancée appliquée à l'agriculture, de l'enseignement technique, de toutes ces merveilleuses écoles qui ouvrent à nos jeunes gens des carrières nouvelles.

Mais au sommet de notre éducation nationale, gardons toujours la place d'honneur à nos universités, à nos séminaires et à nos collèges, et nous n'en serons pas moins à la hauteur des exigences du progrès moderne et des idées utilitaires.

J'aurais tant de choses à dire, et pourtant il faut que je termine.

Je me fais volontiers l'interprète de ce grand nombre d'amis et d'admirateurs qui sont venus assister à ces belles fêtes de l'intelligence qui, pour beaucoup, ont été la fête du cœur, le témoignage de la reconnaissance à l'Alma Mater dont le nom brille parmi les plus chers souvenirs des anciens élèves de Joliette.

Tous nous vous sommes reconnaissants, Monseigneur et Messieurs, de nous avoir conviés à cette magnifique démonstration. Elle est la preuve manifeste du travail persévérant, du dévouement, des généreux sacrifices au prix desquels le Séminaire de Joliette a été fondé, a grandi et a atteint le degré de splendeur et de prospérité que nous constatons de nos yeux. Elle est la récompense bien méritée de la Congrégation de Saint-Viateur et elle lui sera, nous en sommes sûrs, un encouragement à continuer l'oeuvre bénie de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse.

Oh ! qu'il fait bon sentir, en un jour comme celui-ci, l'union parfaite de tous les cœurs et de toutes les volontés ! Qu'il est beau le

spectacle de toutes les sommités, de toutes les forces vives de la nation et, je dirai de plus, de la race, fraternisant ensemble pour rendre hommage au mérite, au dévouement éclairé et persévérant des éducateurs de notre jeunesse, des maîtres excellents qui travaillent à la formation des hommes, des intelligences et des caractères qui dirigeront plus tard nos aspirations nationales.

Merci, Messieurs, de nous avoir donné ce consolant spectacle de l'union des pasteurs et du troupeau, des chefs de la nation, des citoyens de cette ville florissante, de la race forte des habitants de nos campagnes qui élève dans nos paroisses ces nombreux enfants parmi lesquels grandissent les maîtres de notre avenir.

Et à vous, mes jeunes amis, qui formez l'intéressante phalange des élèves actuels du Séminaire de Joliette, j'éprouve le besoin de vous dire un mot. Que cette fête soit pour vous une grande leçon. Qu'elle vous fasse apprécier de plus en plus le prix de l'éducation et de l'instruction que vous recevez dans ces murs, bénis de Dieu et des hommes. Que votre docilité, votre bonne conduite, votre application au travail, récompensent vos bons parents des sacrifices qu'ils s'imposent pour faire de vous des hommes instruits. Et surtout, cultivez dans vos coeurs cette plante délicate qui s'appelle la reconnaissance à vos directeurs, à vos maîtres si dévoués. Et le plus beau témoignage que vous pouvez leur en donner, ce sera de fournir, à votre tour, à l'Église, des évêques, des prêtres et des religieux comme ceux qui ont fondé et développé ce séminaire, à l'État, à la magistrature, aux professions libérales, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, des patriotes et des grands citoyens comme l'honorable Barthélemy Joliette.

Trois autres santés sont proposées par M. l'abbé Joseph Bonin (1) : à l'*Alma Mater*, à la Communauté des

(1) Ancien curé de Saint Charles, Montréal, vivant retiré à son Manoir de Dautray, à mi-chemin entre Lanoraie et Berthier.

Clercs de Saint-Viateur et au Très Révérend Père Pascal D. Lajoie, supérieur général. Voici ces discours où l'orateur, pour traiter son sujet, désirait "une bouche d'or et l'éloquence de Lacordaire" ; son désir n'a pas été stérile, comme on peut s'en convaincre par la lecture suivante :

M. l'abbé Joseph Bonin

*Santé de l'Alma Mater, des Clercs de St-Viateur
et du T. R. P. Lajoie*

Messeigneurs,

Messieurs,

On m'a fait l'honneur de me confier une tâche bien délicate, mais, cependant, bien douce à mon coeur et que j'aurais souhaité accomplir plus dignement : celle de proposer les santés de notre Alma Mater, de la Communauté des Clercs de Saint-Viateur et du R. Père Lajoie, Supérieur général de cet Institut.

Quand j'aurais une bouche d'or, l'éloquence d'un Lacordaire, je ne pourrais exprimer d'une manière aussi sensible que je les ressens, les sentiments d'amour et de reconnaissance que je nourris dans mon coeur à l'égard de mon Alma Mater.

Je chante aujourd'hui la gloire de cette mère bien-aimée ; je chante ses luttes, ses succès, ses triomphes ; je viens proclamer sa merveilleuse fécondité, depuis les humbles jours de 1846, époque de sa fondation, jusqu'aujourd'hui.

En contemplant ces superbes édifices si solidement construits, ces salles spacieuses brillamment éclairées, ces belles chambres des professeurs et des visiteurs, ces cabinets de physique et de chimie si bien pourvus, ce musée déjà si important, cette splendide chapelle, bijou d'architecture et de bon goût, cette cour de récréation des élèves, si pittoresquement encadrée dans la verdure et presque unique dans notre Province, en songeant à ce que nous avons vu jadis, il y a soixante ans, nous nous arrêtons à rêver, et à nous

demander si c'est bien là notre vieux Collège Joliette.—Messieurs, n'oublions pas, en passant, de rendre hommage au dévouement et aux succès de ceux qui ont présidé à la construction de ce beau Séminaire.

Oh ! qu'ils sont loin les jours où le petit collège qui nous recevait dans ses murs n'avait que 100 élèves, et, pour les abriter, une humble bâtisse de 80 pieds par 40, avec une petite cour de 150 pieds carrés, bornée par le jardin du regretté Grand Vicaire Manseau, ancien curé de Joliette !

Et, Messieurs, qu'est-ce que ce progrès matériel en comparaison des progrès intellectuels de cette maison, dans les sciences, les lettres, la philosophie ?

Non, Messieurs, les temps anciens ne sont plus. Autrefois, c'était le crépuscule, l'aurore ; aujourd'hui, c'est la pleine lumière, c'est le soleil à son zénith !

Tout a été transformé. Un illustre évêque, dans toute la force de l'âge, du talent, du savoir, de l'éloquence et de la vertu, préside aux destinées de la ville de Joliette, et de son Séminaire qu'il a nommé diocésain et qu'il a comblé de toutes sortes de faveurs. Tout semble avoir été renouvelé, rajeuni, à Joliette, sous son impulsion sage et puissante.

L'an dernier, j'avais le bonheur d'assister, au Séminaire, à une séance de discussion, entre élèves, sur des thèses de philosophie, et je ne pouvais m'empêcher de témoigner ma surprise admirative en constatant combien les élèves d'aujourd'hui nous surpassaient en littérature et en philosophie. Je le disais et le redissais à mes voisins. Mgr Archambeault, pour me consoler sans doute, me disait que j'avais oublié ce que nous étions de notre temps. Mais, notwithstanding la délicatesse du compliment, je n'étais nullement convaincu.

Ces succès, couronnés par deux éclatantes victoires dans les grands concours des collèges classiques affiliés à l'Université Laval, nous les devons aux supérieurs et directeurs distingués, aux ha-

biles préfets d'études, aux doctes et dévoués professeurs du Séminaire de Joliette.

Oh ! mon Alma Mater, permets-moi de te féliciter, en cette mémorable circonstance, de la somme de dévouement et de sacrifices que tu as accomplis, depuis plus de 60 ans, dans le domaine de l'éducation ! Vois, autour de toi, ces générations pleines d'espoir dont tu es la mère glorieuse : *Leva in circuitu oculos tuos.*—Tu es aujourd'hui la Jérusalem brillante de clartés !

De même qu'au retour de Judith du camp des Assyriens, d'où elle rapportait la tête d'Holopherne et le salut du peuple d'Israël, une immense acclamation s'éleva dans les airs, soulevée par des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, chantant la gloire de cette vaillante héroïne ; ainsi, nous tous, élèves de la maison de Joliette qui pour nous est la maison d'Israël, après les succès, les triomphes de notre Alma Mater, nous chantons en son honneur un cantique de gloire : Tu glorificas Jerusalem !—Un hymne d'allégresse : Tu laetitia Israel !—Un vœu d'hommage et de reconnaissance : Tu honorificentia populi nostri !

Sois à jamais remerciée, O Mère chérie, d'avoir formé ces centaines de prêtres que tu as donnés à l'Eglise pour répandre au Canada et aux Etats-Unis la foi, l'Evangile et la vertu ! Sois également remerciée pour la culture intellectuelle et la formation morale que tu as données à ces hommes éminents qui occupent les bancs de la Magistrature, les sièges de députés, les bureaux du journalisme, et à tous ces membres distingués des professions libérales, ainsi qu'à ceux qui appartiennent au génie civil, au commerce, à l'agriculture et à l'industrie !

Tu as imprimé dans le cœur de ces enfants sortis de ton sein, la force d'âme, la noblesse du caractère, les principes de foi et d'honneur qui en ont fait des guides éclairés dans les diverses classes de la société. Ah ! si le grand patriote, bienfaiteur de l'Eglise et de la patrie, qui a dépensé son énergie, son temps, sa fortune entière à la fondation de cette ville et de ce Collège qui portent

son nom, pouvait, à cette heure, apparaître dans cette enceinte pour contempler le spectacle de cette nombreuse génération d'enfants qui lui doivent le bienfait de l'éducation, que son noble front rayonnerait de bonheur ! que sa grande âme tressaillerait d'allégresse en voyant combien sont beaux et brillants les fruits qui surchargent les rameaux de l'arbre qu'il a planté et arrosé de ses mains bénies ! Il dirait sans doute : "Mes enfants, vous avez compris mon oeuvre ! Mes espérances sont réalisées, et même dépassées !"

Pour nous, chers condisciples, puissions-nous ne jamais oublier ce que nous devons à l'amour et au dévouement de notre Alma Mater ! Puissions-nous, par la noblesse de notre vie, mériter toujours l'honneur d'être sa joie, sa gloire et sa couronne !...

* * *

Mais la santé que je viens de proposer en l'honneur de l'Alma Mater serait incomplète si je n'y joignais le nom de la Communauté des Clercs de Saint-Viateur ; car séparer le Collège Joliette de la Communauté des Clercs de Saint-Viateur, ce serait séparer l'enfant de sa mère.

Dirigé quelque temps par trois ecclésiastiques : MM. Resther, Barrette et Dequoy, le Collège de l'honorable B. Joliette fut confié aux soins du R. Père Champagneur et de ses compagnons qui, en 1847, à la demande de Mgr Bourget, quittèrent leur beau pays de France pour venir se consacrer à la formation intellectuelle et religieuse des élèves, encore peu nombreux, du "Collège de l'Industrie" comme on l'appelait alors.

Qui pourrait louer dignement les ouvriers de cette première heure et leurs successeurs dans ce champ du Père de Famille ouvert à leur dévouement ? Humbles et ignorés au début, ils ont travaillé patiemment et héroïquement même ; ils ont souffert la pauvreté, l'isolement, et l'indifférence d'un grand nombre ; mais ils ont grandi sous l'épreuve et par un continu effort ; et aujourd'hui, trois Collèges classiques : Joliette, Bourget et Bourbonnais, plus de trente Ecoles et Académies prospères, sous leur sage et intelligen-

te direction, proclament assez haut, que leur oeuvre, sous la devise :
Sinite parvulos venire ad me a été largement fructueuse et bienfaisante.

Rendons hommage, en ce jour, à nos bienfaiteurs, à nos bien-aimés Directeurs : les RR. PP. Champagneur, Lahale, Thibodier, Lajole, Rivet, Lévêque, Beaudry, Ducharme et Roberge, ainsi qu'à nos professeurs les plus chers : MM. Vadeboncoeur, Séguin, Michaud, Laporte, Letellier, Sylvestre, Peemans, Houle, Lesleur, Clairoux, Morin et autres qui, pour la plupart, appartiennent à cette communauté et qui ont été l'honneur du professorat.

Où, Messieurs, disons-le hautement : il n'est aucune gloire, aucun progrès du Collège Joliette, sans qu'il soit, en quelque sorte, l'apanage de la communauté des Clercs de Saint-Viateur.

* * *

Dans cette communauté, il est un nom qui brille au premier rang. Ce nom béni est auréolé de la majesté des ans, de l'éclat des mérites et de la dignité de la position sociale. Ce nom, c'est bien celui du père chéri, du vénérable patriarche de cette grande famille réunie pour célébrer le 60^{lème} anniversaire de notre *Aima Mater*. Vous avez reconnu celui que j'ai suffisamment désigné : le T. R. P. Pascal Lajole.

Il a vu naître et grandir cette maison : il était du nombre des premiers novices des Clercs de Saint-Viateur, en 1847. Depuis, il a passé par tous les grades : professeur, préfet d'études, directeur, curé de Joliette, et, à la fois, Supérieur du Collège, toujours sage, patient, réfléchi, ferme et en même temps doux et affectueux ; toujours semblable à lui-même, accueillant tout le monde avec bonté, répondant à tous avec une égale bienveillance, sans jamais laisser voir à personne que ce surcroît de labeurs et de responsabilités l'incommodait tant soit peu.

Le suffrage de ses frères de France et du Canada l'a fait monter à l'honneur de Supérieur Général de sa Communauté.

Encore une fois, comme aux Noces d'Or de notre Collège, il aurait désiré partir de sa retraite lointaine, et malgré les 85 hivers qui ont alourdi ses pas, il aurait traversé les mers pour bénir, une fois encore, ses enfants bien-aimés, revoir le théâtre de ses premiers travaux, entendre, de tous ceux qu'il a administrés, et qui le connaissent et qui l'aiment, des accents chers à son cœur toujours jeune, et dire lui-même de ces bonnes et douces paroles qui pénètrent jusqu'au plus intime de l'âme ; mais il a craint de tenter la Providence par un voyage qu'il croyait téméraire et fatal à sa vieillesse, et il a fait à Dieu ce douloureux sacrifice. N'ayant pu venir, il a envoyé, pour le remplacer, son autre lui-même, le Vicaire Général de sa Communauté, le distingué et sympathique Père Robert qui voudra bien être, auprès de lui, le chaleureux interprète de nos sentiments d'affection et d'attachement.

Oh ! bon Père ! nous vous attendions, nous vous espérons pourtant ! En vous voyant et en vous entendant, nos cœurs eussent été satisfaits, notre fête nous aurait semblé plus complète ; car en vous est résumé le passé, le présent, l'histoire entière du Collège Joliette !

Inutile de retracer ses travaux, ses sacrifices, son dévouement. Tout cela est au-dessus de tout éloge : *Quia major omni laude ; nec laudare sufficit* ! En voyant l'épanouissement de son oeuvre, ce beau Séminaire, l'orgueil des élèves anciens et nouveaux et l'ornement de cette ville, cette magnifique floraison de sa maison de Joliette, cette famille nombreuse venue de toutes parts pour chanter avec allégresse le *Te Deum* de la reconnaissance, nous aurions été tentés de lui demander : "Père, êtes-vous content de vos enfants ?" Sans attendre sa réponse, nous lui aurions offert, du plus profond de notre cœur, notre hommage reconnaissant.

Oh ! mes chers condisciples ! unissons-nous dans un même élan de cœur ; formons amoureusement un bouquet de nos meilleurs sentiments d'admiration, d'amitié, de respect et de reconnaissance ; joignons-y nos souhaits ardents de santé et de bonheur, afin

d'en tresser une splendide couronne que notre sœur filiale, par l'entremise du R. Père Robert, Vicaire Général des Clercs de Saint-Viateur, déposera sur les genoux de notre bien-aimé Père Lajole.

Je vous convie donc, Messieurs et Messieurs, à boire à la triple santé du Séminaire de Joliette, de la Communauté des Clercs de Saint-Viateur et du T. R. Père Lajole.

Trois religieux se lèvent successivement pour répondre à cette triple santé : les RR. PP. Roberge, Robert et Ducharme.

Le R. P. Supérieur avait un beau thème, une cadre superbe ; tout le monde tourna vers lui la tête et le coeur, et put écouter ce discours avec l'émotion d'un membre de la famille Joliettaine et la fierté d'un fils témoin de la gloire de son père.

R. P. F.-M. Roberge, c. s. v.

Réponse à la Santé de l'Alma Mater

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Messieurs,

Veuillez me permettre en commençant, de dire à Monsieur l'abbé Bonin, que ses bienveillantes paroles et leur accent de sincérité m'ont profondément ému ; et je lui sais gré des éloges qu'il décerne à notre commune Alma Mater.

Vous avez, bien cher Monsieur Bonin, raconté avec émotion les humbles débuts du Collège Joliette. Les diverses transformations qu'il a successivement subies depuis 1846, date de sa fondation, vous les avez délicatement déroulées à nos esprits pour nous faire constater à la fois le progrès matériel du Collège, et l'avancement des études jusqu'au degré où nous sommes fiers de les voir enfin parvenues.

Pour tous ces éloges, veuillez agréer le merci le plus cordial. Nous nous plaignons à le reconnaître et à le rendre, la divine Providence a visiblement répandu sur nous ses faveurs signalées. Les hommes sèment et plantent, les hommes arrosent et cultivent, mais c'est Dieu qui donne aux oeuvres humaines leur accroissement, c'est Dieu qui les féconde de ses grâces, c'est Dieu qui les dirige vers le développement décrété dans son infinie sagesse.

Toutefois, ces grâces de prédilection, ces bienfaits multipliés et sans cesse renouvelés, ces attentions maternelles de la Providence, n'en sommes-nous pas redevables, après Dieu, au dévouement, à l'esprit de sacrifice et d'abnégation, aux héroïques vertus de nos pieux fondateurs et de nos dévoués bienfaiteurs ?

Ah oui ! certes, au grand patriote et au fils soumis de l'Eglise que, tous, nous saluons dans l'honorable Barthélemy Jollette, d'immortelle mémoire, redisons notre amour et notre reconnaissance par de vibrantes acclamations !

De ses propres deniers, j'allais dire de ses propres mains, il construisait la modeste maison qu'il destinait à recevoir les premiers élèves de soixante-quatre générations accourues ici, et réunies en ce grand jour de réjouissances et de souvenirs.

Au vaillant évêque, dont l'âme ardente et l'activité inlassable voulurent seconder les nobles vues de M. Jollette, au vaillant prélat qui passa en France,

“Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi”,

et qui sut prendre trois religieux au berceau même des Clercs de Saint-Viateur qui dirigeront désormais le Collège Jollette, à Monseigneur Bourget, le puissant organisateur et notre fidèle défenseur, amour, reconnaissance et acclamations !

A l'humble religieux de Saint-Viateur qui connut, lui plus que tout autre, les difficultés inhérentes à la fondation, à l'organisation et au maintien d'une maison d'éducation, surtout à ses premières années, à celui qui disparut de nos rives en 1874, mais que l'affec-

mon filiale a ramené parmi nos chers défunts au **Champ du Repos**, au Très R. P. Champagneur, à lui aussi amour, reconnaissance et acclamations !

A côté du R. P. Champagneur, dont il fut l'un des premiers disciples et des plus remarquables par ses talents et ses vertus, il m'est bien doux de rappeler celui qui dirigea si habilement ce Collège ; celui que tout Joliette et tous ceux qui portent le nom de Joliette écrit dans leur coeur, vénèrent et acclament comme un père ; celui que nous serions si heureux de voir et d'entendre, et que nous avions espéré posséder durant ces fêtes, mais que la vieillesse a dû retenir là-bas, en Belgique ; celui que vous nommez avec amour le vénérable, le bon vieux Père Lajoie !

Voici qu'à l'évocation de ce nom vénéré, un second compagnon du R. Père Champagneur surgit aussitôt, mais cette fois, des éternelles régions de l'Au-delà. A son souvenir, tout mon être s'émeut jusqu'aux fibres les plus intimes, et ma bouche reste sans voix en voulant prononcer le nom de ce saint Prêtre, qui fut, de la plupart d'entre vous, le condisciple, le directeur ou le supérieur, et de tous assurément l'ami sincère et dévoué ; de ce Prêtre zélé et ardent qu'un de ses fils les plus aimants et les plus aimés a si justement appelé l'Apôtre de la communion fréquente, le Révérend P. Cyrille Beaudry.

Mgr l'Archevêque, daigne votre modestie me permettre d'offrir à Votre Grandeur, au nom du "cher disparu", nos hommages de reconnaissance et de profonde gratitude. Pendant les sept années que nous avons vécu sous votre paternelle direction, vous nous avez toujours soutenus de vos sages conseils, de vos précieux avis et de vos plus-affectueuses sympathies. Grâce vous en soient rendues, Mgr, en cette solennelle circonstance, devant ceux que vous veniez exhorter à la piété, à la science et à la vertu. Grâce vous soient aussi rendues, pour votre spontanéité à seconder, malgré de réels sacrifices, la création de notre jeune diocèse. Depuis 1904, le Collège qui vous perdait vous retrouve dans la personne de Celui

que l'Esprit-Saint et votre désir avaient désigné à Rome pour devenir le chef de la nouvelle église de Joliette.

* * *

Mgr l'Evêque de Joliette, il me fait plaisir d'affirmer, ici, devant cette brillante assemblée, ce que j'eus l'occasion d'affirmer en d'autres circonstances. Depuis la mort du regretté P. Beaudry, Votre Grandeur a daigné se faire l'Ange tutélaire de cette maison, devenue votre Séminaire diocésain. Ce jour ne suffirait pas, si je voulais redire toutes les faveurs, tous les encouragements, tous les secours que, durant ces six années écoulées, votre bonté toujours débordante a déversés sur nous.

Aujourd'hui encore, vous voulez bien honorer notre Alma Mater en décrétant, de concert avec votre distingué Chapitre, que le Supérieur du Séminaire de Joliette sera désormais chanoine honoraire de votre cathédrale. Si je ne considérais que ma propre personne, je me sentirais plutôt humilié d'une si délicate attention de la part de Votre Grandeur, mais je porte plus haut mes pensées et mes sentiments et je vous remercie, avec toute l'effusion d'un coeur reconnaissant, de ce nouveau témoignage de touchante sympathie à l'adresse de votre Séminaire.

Pour tant de dévouement à la grande cause de l'éducation, pour tant de marques d'affection et de générosité envers notre maison, pour cette science, ces vertus et ce zèle qui ont déjà tant fait pour l'Eglise de Joliette et celle du Canada tout entier, nous voulons vous dédommager, en quelque manière, par notre filiale soumission et notre profond attachement à votre auguste personne.

Amour et reconnaissance à vous aussi, anciens professeurs ; à vous qui, dans l'obscurité d'une classe et l'abnégation de l'enseignement, avez consacré à nos jeunes gens le meilleur de votre vie ; à vous qui nous avez si puissamment aidés à former, à affermir l'esprit, le coeur, la volonté des nombreuses générations qui ont répondu à notre pressant appel pour vous dire leur vive et profonde gratitude.

Amour et reconnaissance aussi à vous, généreux Bienfaiteurs, qui nous avez apporté votre secours pour nous permettre de continuer l'oeuvre à laquelle nous sommes heureux de nous dévouer. Grâce à votre générosité bien reconnue, notre maison s'est agrandie, complétée au point d'oser se placer au rang des premiers Séminaires de notre Province. Chaque pierre chantera vos libéralités qui donnent toujours et sans compter, quand il s'agit de notre *Alma Mater* ; et leurs échos vous répètent par ma bouche : Amour et reconnaissance à nos fidèles et dévoués Bienfaiteurs.

Je croirais manquer à l'un de mes devoirs, en omettant de prononcer le nom de celui qui, depuis deux ans surtout, s'est dépensé, sans trêve et sans merci, pour mener à bonne fin le vaste développement rêvé par le R. P. Beaudry. Pour son zèle, son activité et ses habiles combinaisons, reconnaissance au R. P. Léger, procureur de notre Séminaire.

Mais tant de protection du côté du Ciel, tant de soutiens du côté de la terre, nous obligent à faire tous les efforts possibles pour perfectionner sans cesse nos méthodes et nos programmes d'enseignement et d'éducation. A cette nouvelle étape de notre existence, nous sommes résolus à toutes les initiatives, à tous les labeurs, pour nous rendre à vos désirs, Messieurs et MM. les anciens élèves ; et, répondant à l'idée de notre blason, faire, du Séminaire de Joliette, une ruche ardente et intimement unie dans la charité du Sacré-Coeur ; une ruche d'où s'envoleront, pour les luttes de demain et la gloire de l'Eglise et de la Patrie, de nombreux essaims puissamment préparés et bien décidés à faire, avant tout, régner le Christ-Roi dans les âmes et sur la société.

Avant de reprendre son siège, quand le calme qui succéda à la tempête des applaudissements et des acclamations fut rétabli, le distingué Père Supérieur présente à l'auditoire le Très R. P. P. Robert, Vicaire général de l'Institut, un fils

de la France, "Terre du dévouement, de l'honneur, et de la foi".

Aux vifs applaudissements qui l'accueillent comme représentant du T. R. P. Général et de la France, le R. Père Robert répond par le discours suivant qui nous a tenus sous le charme du "doux parler de France", et dans l'admiration de la très haute portée philosophique et littéraire de cette allocution. Notre coeur et notre attente n'ont pas été trompés.

T. R. P. Robert, c. s. v.

Réponse à la Santé du T. R. P. Lajoie

Messeigneurs,

Messieurs,

Parmi les personnages invités et attendus à ces fêtes, il y a un absent ; parmi les places marquées à cette table d'honneur, une reste vide ; parmi les voix que vous auriez le plus ardemment désiré entendre en ce moment, une se taira. Vos pensées et vos regrets, qui vont à lui unanimement, vos yeux, qui le cherchent sans le trouver, vos coeurs et vos lèvres ont nommé le T. R. P. Lajoie, Supérieur général des Clercs de Saint-Viateur.

A lui seul, il résume, dans sa personne aimée et vénérée, toute l'histoire des soixante-quatre années que nous fêtons : la période des débuts, humble et modeste, mais héroïque et féconde, où, malgré la pénurie des ressources et des hommes, la foi en Dieu, l'espérance en l'avenir, un dévouement à toute épreuve posèrent solidement les fondements de l'oeuvre actuelle ; la période de développement et de croissance, dont il fut l'ouvrier principal ; période, pendant laquelle, tour à tour, et parfois en même temps, Professeur, Supérieur, Curé, Provincial, grâce à une activité qui se multipliait sans s'affaiblir, qui savait garder, dans le tourbillon des affaires, une maîtrise de soi et un calme imperturbables, le P. Lajoie put

voir, sous son impulsion, marcher du même pas, grandir d'une même poussée, son Collège, sa province, sa paroisse ; la période d'achèvement, dont je me garderai bien de ravir l'honneur à la grande mémoire du P. Beaudry, mais dont je puis bien affirmer que le T. R. P. Lajole ne fut pas seulement le témoin sympathique. Ne l'avait-il pas préparée par ses élèves et ses enfants spirituels ? Et ne continua-t-il pas d'exercer ici une salutaire influence par le souvenir des services rendus, par ses encouragements, ses conseils, et par le prestige d'une autorité toujours si sage et si respectée ?

Aussi, Messieurs, vous sentez et je sens, avec vous, que l'absence du T. R. P. Lajole fait ici aujourd'hui un vide irréparable. On peut bien avoir l'honneur périlleux de le représenter à Joliette ; on n'a pas la sotte prétention de l'y remplacer.

Jusqu'à la dernière heure, ce cher et vénéré Père avait caressé l'espoir de se rendre aux pressants appels de ses enfants bien-aimés. Mais ses forces ont finalement trahi son courage et son affection ; s'il conserve, grâce à Dieu, une merveilleuse jeunesse d'esprit et de cœur, il n'en porte pas moins sur ses épaules le poids de quatre-vingt-cinq ans. Et ce poids, déjà lourd par lui-même, il a craint, laissez-moi vous le dire,—car l'aveu est tout à votre honneur,—il a craint que votre piété filiale ne l'aggravât encore. Je suis sûr d'interpréter vos sentiments comme les miens, en lui envoyant d'ici, par delà les mers où son grand âge seul l'a retenu, avec l'expression de nos plus vifs regrets pour son absence, l'hommage de notre plus profonde vénération.

Ce premier devoir rempli, il m'en reste un second, celui de dégager, en son nom, au point de vue de l'Institut de Saint-Viateur en général, la signification et la portée de ces fêtes jubilaires.

La médaille commémorative des Noces d'Or portait sur sa face, le Collège primitif couronné de cette devise : *Dum spiro, spero* ; et, au revers, l'édifice restauré en 1888, avec ces mots en exergue : *Seminarium Joliettense*. Devise et exergue me paraissent de la plus heureuse inspiration.

"Dum spiro, spero". Ce n'est pas précisément qu'on doive admirer cette devise, parce qu'elle se lit autour d'une pauvre maison en bois. L'avenir sourit à tous les berceaux. A l'enfance d'une oeuvre, comme à celle d'une personne, toutes les espérances sont possibles et permises. Mais, rappelée en 1897, cette devise allait recevoir des événements une confirmation imprévue, vraiment providentielle.

Quelques années plus tard, la hache de la persécution s'abattait sur l'arbre de Saint-Viateur, le frappant à coups redoublés, ouvrant de larges entailles dans son tronc, en projetant les éclats aux quatre vents du ciel. N'était-ce pas la ruine et la mort ? Eh bien ! non. Cet arbre avait heureusement poussé en terre canadienne, ici même, à Joliette, un rejeton vigoureux, duquel étaient sortis, comme autant de rameaux, les nombreux et beaux établissements de la province. Il se dit donc, sous les coups de la hache meurtrière : "Tant qu'une vie si abondante coulera dans mon rejeton canadien ; tant qu'une respiration si normale palpitera en ses veines, qu'ai-je lieu de désespérer ?" Dum spiro, spero ! Il greffa, sur ce rejeton, quelques-uns des rameaux dont la tempête l'avait dépouillé, et la vie se remit à circuler en lui, aussi régulière, aussi pleine qu'auparavant. Joliette avait contribué à nous sauver, en nous permettant l'espérance. Dum spiro, spero !

Tournons la médaille..... "Seminarium Joliettense", lisons-nous, autour du Collège agrandi. Qu'est-ce à dire ? Que, si 1897 avait comblé, en les dépassant, les espérances de 1846, 1910 comblerait et dépasserait à son tour, dirai-je les espérances ? non, les ambitions ? encore moins, les secrets pressentiments de 1897.

Seminarium Joliettense ! Au sens étymologique du mot, pépinière ; et Joliette méritait bien ce titre, après avoir fourni près de trois cents prêtres au clergé séculier et régulier ; mais aussi, au sens ordinaire et ecclésiastique du mot, Séminaire. Quelle étonnante intuition ou quelle audace n'avait-il pas fallu au P. Beaudry pour baptiser ainsi son collège dès 1897 ! Sans doute, ce n'était

un secret pour personne, que le grand archidiocèse de Montréal allait être bientôt divisé. Mais pouvait-on escompter sûrement pour Joliette, l'honneur de devenir le siège du nouvel évêché ? Sans doute, Monseigneur de Joliette, tout le monde savait et disait dès lors, que votre science théologique, votre distinction, vos mérites, votre vertu, votre précocité, l'excellente préparation que vous aviez reçue à l'archevêché de Montréal, où vous étiez à si bonne école, vous désignaient d'avance pour l'épiscopat. Sans doute encore, l'exquise délicatesse de vos sentiments, une bonté débordante, qui cherche toutes les occasions de se répandre, et qui ne s'épuise jamais en se répandant, promettaient à la ville qui aurait le bonheur de vous posséder, les témoignages les plus touchants de votre bienveillance. Mais le P. Beaudry seul pouvait lire dans l'avenir et vous voir déjà assis sur votre siège épiscopal ; il pouvait seul lire dans votre cœur et appeler d'avance son collègue, *Seminarium*, avec la certitude qu'une de vos premières pensées serait de ratifier et de confirmer ce titre, en faisant du Collège Joliette votre Séminaire officiel.

Votre, vous ne cessez de prouver qu'il l'est, par l'intérêt que vous prenez à tout ce qui le touche, par la sollicitude avec laquelle vous en suivez la marche, par le concours précieux que vous lui prêtez, en renforçant son personnel de l'élite de vos prêtres, et par de généreuses contributions, que je n'ai pas besoin de révéler.

Les fêtes jubilaires de 1897, en glorifiant avant tout l'œuvre du P. Beaudry, avaient rappelé le souvenir des deux premiers fondateurs du collège ; celles d'aujourd'hui font connaître à tous que vous en êtes le troisième. Votre nom sera désormais associé, dans notre respect et notre reconnaissance, à ceux de Barthélemy Joliette et de Mgr Ignace Bourget, et, pour si vénérés que soient ces noms, je puis vous prédire que le vôtre n'aura pas à souffrir de leur voisinage. Merci, Monseigneur, pour avoir attaché définitivement

au frontispice de cette maison, l'inscription de la médaille de 1897 : "*Seminarium Joliettense*". Il n'est pas de titre dont l'Institut de Saint-Viateur puisse être plus fier.

Fondé par un curé de campagne, pour fournir au clergé séculier des auxiliaires, qui le seconderaient, sans le supplanter, depuis les humbles fonctions de chantres, sacristains, maîtres des cérémonies, catéchistes, jusqu'au ministère, proprement sacerdotal, de la prédication, des missions, de l'enseignement des sciences sacrées, comment ne s'applaudirait-il pas de voir si bien réalisées ici les vues de son fondateur ? C'est un honneur bien grand d'occuper la dernière place dans la maison de Dieu, et d'enseigner la justice aux petits et aux humbles. Mais collaborer avec l'épiscopat, pour préparer la "*gens sancta*" des lévites au "*regale sacerdotium*", quelle plus haute mission ! Cette mission, vous êtes venus nous la reconnaître, Messieurs de Montréal et de Valleyfield ; vous êtes venus, par votre présence, témoigner que nous ne la remplissons pas trop mal à Joliette. Votre témoignage, ajouté à celui de Mgr Archambeault, constitue un de nos plus beaux titres de gloire et la meilleure des récompenses que nous puissions ambitionner ici-bas. Au nom de l'Institut, au nom du T. R. P. Laiole, je vous en exprime toute notre reconnaissance.

Merci à vous, maintenant, chers anciens élèves, prêtres, religieux, hommes du monde, si unis entre vous et avec vos anciens maîtres ; à vous, qui êtes accourus si nombreux à l'appel de votre Alma Mater ; à vous, qui avez porté partout le souvenir affectueux de Joliette et répandu son bon renom bien au-delà des frontières du Canada ; à vous, que j'ai vus souvent heureux, dans vos voyages en Europe, de rencontrer des Viateurs, de les découvrir jusque dans leurs refuges de sécularisés ou d'exilés, de vous dire nos élèves ; heureux de nous présenter vos compagnons éventuels de route, pour leur montrer, avec une coquetterie délicate et charmante, que nos maisons, en quelque lieu qu'elles se trouvent, sont partout les vôtres ; à vous, qui voulez n'avoir, à Joliette, d'autre hôtel que l'évê-

ché ou votre Collège ; qui avez ici votre chambre toujours prête, souvent meublée par vous ; à vous enfin, qui avez apporté les plus belles de ses pierres à la nouvelle construction.

Ah ! quelle grande et magnifique famille vous nous faites ! et quel légitime orgueil on éprouve à vous saluer ! Encore une fois, merci ; merci, pour votre fidèle affection ; merci, pour l'honneur que vous procurez à vos maîtres ; merci, pour les avoir si largement aidés à élever un Séminaire qui ne fût pas trop indigne de vous.

Vis donc, Séminaire de Jollette ; ton brillant passé te présage un plus brillant avenir. Vis, développe-toi, élargis encore, s'il le faut, ton enceinte déjà si vaste, pour y abriter un nombre encore plus considérable d'élèves ; vis et continue de préparer au monde de solides chrétiens, au pays, des magistrats intègres, au sanctuaire, de vertueux ministres ; vis et produis des moissons toujours plus abondantes de fleurs et de fruits. Vivat, crescat, floreat, Seminarium Jollettense ! C'est mon vœu et ma ferme espérance !

T. R. P. Ch. Ducharme, c. s. v.

Réponse à la Santé des Clercs de Saint-Viateur

Le R. P. Ducharme, provincial des Clercs de Saint-Viateur, à Outremont, prononce un discours marqué au coin de l'utilité et de la pratique.

L'on sait quelles inquiétudes et quelles transes mortelles causa à la Communauté entière, en 1904, l'Institution des Sourds-Muets, à la suite de transactions malheureuses.

Le Père provincial profite de la circonstance pour entretenir les anciens élèves de cette question. Il affirme qu'elle est bel et bien réglée, à la satisfaction générale, "grâce à Dieu et au concours intelligent des hommes dévoués qui ont bien voulu prendre cette affaire en main". Il parle du dévouement de ses religieux, qui a confiné à l'héroïsme,

de la bienveillance dont sa communauté a été l'objet de la part du clergé canadien, et de l'admirable esprit de solidarité dont les communautés religieuses du Canada ont donné l'exemple au monde.

"Les communautés de Montréal, continue le R. Père, qui s'étaient portées garantes de l'emprunt de liquidation, recueillirent, sans frais, le bénéfice d'une bonne action. L'Institut des Clercs de Saint-Viateur ne leur en doit pas moins un sincère hommage de vive et profonde reconnaissance, ainsi qu'à M^{gr} l'Archevêque dont la bienveillante intervention a été d'un si puissant secours".

L'*Annuaire* de l'Institut des Clercs de St. Viateur, après avoir apprécié ce dévouement, annonce le règlement final et équitable de la *faméuse affaire* : "La province du Canada, dit-il, est heureusement délivrée du cauchemar qui paralysait ses mouvements. La liquidation de l'Institution des Sourds-Muets touche à son terme, et dès maintenant, on en prévoit le résultat final : tous les créanciers seront intégralement désintéressés, et l'Institution conservera encore un excédent très appréciable. Pour réaliser ce règlement, nos confrères du Canada sont obligés de s'imposer de lourds sacrifices, des privations même ; mais rien ne coûte à leur zèle, à leur dévouement, quand il s'agit de l'intérêt de l'Institut".

Merci au R. P. Provincial de nous avoir communiqué cette bonne nouvelle, non comme à des étrangers, mais à titre d'enfants de la Communauté qui, dans notre jeunesse, nous attirait à elle par ces paroles du divin Maître : *Sinite parvulos venire ad me* (Marc, X, 12).

Le R. P. Joseph Morin, préfet des études au Séminaire, prend la parole, à son tour, pour proposer la santé des

anciens élèves. Il le fit dans la courte allocution suivante, vive, nerveuse, très personnelle et fort goûtée de l'auditoire :

R. P. L.-J. Merin, c. s. v.

Santé des Anciens Elèves

Monsieur le Président,

Messieurs,

Messieurs,

Le Séminaire de Joliette, le vieux collège, est aujourd'hui heureux d'un bonheur qu'il vous doit, Messieurs les anciens élèves. Il est heureux de vous compter nombreux dans son enceinte. Ses portes vous sont ouvertes avec une affection que vous savez profonde et constante. Malgré les changements que vous constatez dans le personnel,—puisque, nécessairement, les hommes se sont succédé,—les coeurs sont restés les mêmes, toujours remplis pour vous de sentiments affectueux. Pour nous, qui avons reçu la garde du foyer familial, ce nous est un grand plaisir de voir, qu'ici, vous vous sentez justement chez vous.

Il est heureux, notre Séminaire, de la joie d'une mère qui voit se grouper autour d'elle les enfants qu'elle a bercés de ses chants et entourés de sa sollicitude.

Il est heureux et fier, notre Séminaire, de la joie et de l'orgueil du père qui, revoyant grands et forts ses fils dont la figure reflète noblesse de coeur et élévation de sentiments, se plaît à les compter, se rappelle leurs succès et leurs victoires, et envisage l'avenir avec confiance.

Il est heureux et fier, notre Séminaire, parce que vous témoignez éloquemment de son succès dans l'oeuvre si noble qu'il s'efforce d'accomplir.

Grosse de responsabilités était la tâche qu'il acceptait, quand vos parents, avec émotion mais aussi avec confiance, commet-

taient à sa garde et à ses soins leur bien le plus précieux : l'espoir des lendemains.

Pour répondre aux légitimes attentes de la société du Christ et de la société des hommes dont vous alliez, plus tard, devenir les soldats et les champions, il lui fallait cultiver vos intelligences encore neuves et fortifier dans vos coeurs les traditions de vertu puisées dans vos familles. Tout en vous préparant, par la formation de l'esprit, à marcher au combat dans la voie qu'il plairait à Dieu de vous marquer, il lui fallait aussi vous inculquer un idéal de vertus morales et civiques qui feraient de vous, toujours, des chrétiens convaincus, éclairés et pratiquants, des citoyens intègres, respectueux de l'autorité, et portant au coeur la flamme de l'enthousiasme pour tout ce qui est beau, noble et juste.

Du résultat de son oeuvre, notre Séminaire est heureux et fier ; car, Messieurs, à quelque classe de la société que vous apparteniez, vous avez tracé droit et profond votre sillon. Vous nous arrivez portant au front l'auréole du devoir généreusement accompli, des luttes soutenues avec vaillance, et des succès glorieusement remportés. C'est donc avec un légitime orgueil et une sincère conviction que je puis dire à vos Benjamins qui continuent dans cette maison les traditions de travail et de vertu créées par vous : engagez-vous avec confiance dans la voie suivie par vos aînés ; elle est droite, elle est noble, elle est sûre.

C'est la fête du souvenir, Messieurs les anciens ; vous êtes une moisson dorée que le Séminaire, vieux semeur de soixante-quatre ans, a lui-même jetée en terre, qu'il a vue grandir avec sollicitude, et qu'il contemple aujourd'hui, d'un oeil ravi, dans toute la splendeur de son épanouissement et de ses murmurantes ondulations.

Mais c'est encore la fête de l'espérance : l'image de cette gerbe magnifique éveille aussi celle du blé qui lève. Je souhaite donc à la jeune génération, à celle qui pousse dans nos murs, comme à celle qui vient de quitter le Séminaire, de suivre les traces des aînés, d'imiter votre courage au labeur, votre fidélité aux principes et votre

constance dans les souvenirs doux et réconfortants. Elle sera alors et comme vous, Messieurs les anciens, notre récompense et notre orgueil.

Je bois à la santé des anciens élèves ; tous, jeunes et vieux, unis dans une commune et profonde affection pour l'Alma Mater, levons nos verres à la glorification du souvenir et à la réalisation des espérances.

Son Honneur le Juge Louis Tellier, de Saint-Hyacinthe,—frère du député de Joliette,—y répond d'une façon très sérieuse et très savante.

L'hon. Juge L. Tellier

Réponse à la Santé des Anciens Elèves

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Messieurs,

En m'invitant à répondre à la santé des anciens élèves de notre Alma Mater, alors que tant d'autres, parmi mes condisciples d'autrefois, et mes concitoyens d'aujourd'hui, avaient tout autant de droit à cet honneur que moi, j'ai compris et je sais apprécier que l'on a voulu m'accorder ainsi un insigne privilège. Je tiens donc, tout d'abord, à offrir aux organisateurs de cette belle fête mes remerciements les plus sincères pour une si agréable et si gracieuse invitation.

C'est bien, en effet, à nous, anciens élèves sortis de la phalange nombreuse de jeunes gens que cette Institution a formés pour le bien de la société, qu'il appartient d'apprécier avec impartialité, l'importance de la saine éducation que nous avons reçue dans notre jeunesse, et c'est bien aussi à nous qu'il appartient également—ne serait-ce que par reconnaissance—de former des vœux pour le bien-être et la prospérité future de cette Institution.

Le nombre si considérable d'anciens élèves et d'amis réunis ici, aujourd'hui, montre avec quel bonheur et quel empressement nous avons tous accepté l'invitation de venir célébrer les Noces de Diamant de notre Alma Mater, et combien nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour venir lui renouveler l'assurance de notre vive affection, de notre sincère reconnaissance.

En me retrouvant, aujourd'hui, sous le toit de cette Institution, de ce bon et ancien collège, toujours si cher à nos souvenirs, où nous avons, dans notre enfance, reçu les bienfaits de l'éducation ; en revoyant ces bons et généreux professeurs qui ont consacré leur existence au bien de la jeunesse et de nos populations ; en voyant, tout autour de moi, ces anciens amis d'enfance, devenus aujourd'hui des citoyens importants dans notre société, et qui se sont empressés de répondre à l'appel, en venant de toutes les parties du pays, et même de l'étranger, je sens mon cœur battre, avec la plus vive émotion, sous l'impulsion de mille sentiments de doux souvenirs, d'affection, de reconnaissance et de charmes, et je comprends davantage toute la grandeur de la tâche que l'on a bien voulu me confier : me faire l'interprète de tous ces sentiments, au nom des anciens élèves ; et mes lèvres sont absolument impuissantes à exprimer convenablement tous les sentiments que j'éprouve en ce moment.

Je profiterai donc des quelques instants qui me sont donnés, pour témoigner ici, publiquement, tant en mon nom qu'au nom de tous les anciens élèves, à notre Alma Mater, à son digne Supérieur, et aux bons professeurs qui se dévouent pour le bien et le progrès intellectuel de notre jeunesse, combien nous leur sommes reconnaissants pour la bonne et saine éducation que nous avons reçue dans cette Institution.

Dans cette phalange de jeunes gens d'autrefois, hommes d'aujourd'hui, que notre Alma Mater a préparés, instruits et formés pour les luttes de la vie, pour en faire des citoyens honorables et utiles à leur pays, je constate, non sans un légitime orgueil, qu'il s'y ren-

contre des hommes éminents dans toutes les positions, dans toutes les carrières, dans toutes les dignités religieuses, politiques ou civiles.

Un tel résultat ne peut raisonnablement être attribué à la seule initiative de chaque individu. Sans doute que les aptitudes, le talent, l'ambition personnelle, sont autant d'éléments de réussite; cependant, qui pourra nier que tous ces éléments de succès dans le monde seraient bien affaiblis, s'ils n'avaient, pour les appuyer, les développer et les diriger, les connaissances saines et pratiques, tant intellectuelles que morales, que donne une bonne et solide éducation collégiale.

L'on rencontre quelquefois des personnes, très bien intentionnées d'ailleurs, qui entretiennent certains préjugés contre le système d'éducation classique et commerciale que nos collèges donnent à l'enfance dans cette Province.

Loin de moi la pensée de chercher à déprécier ou de vouloir amoindrir, à un point de vue quelconque, l'importance de l'enseignement primaire et l'encouragement qu'il mérite; de mettre en doute les avantages des écoles techniques qui, bien dirigées, sont certainement appelées à répandre, dans nos populations, les bienfaits d'une connaissance plus perfectionnée des sciences et des arts appliqués aux besoins nouveaux d'une société toujours progressive; loin de moi l'idée de ne pas accueillir, même avec considération, toute idée d'amélioration dans nos systèmes d'enseignement; mais je ne puis partager les opinions de ceux qui voudraient changer complètement et moderniser le système d'enseignement jusqu'ici donné et suivi dans nos collèges classiques.

Si nous consultons tous les écrivains de quelque valeur qui se sont occupés de la matière si vitale pour la société qu'est l'éducation de la jeunesse, nous voyons qu'il y a virtuellement accord pour reconnaître que les cours classiques, tels qu'ils se donnent actuellement dans notre Province, ont été et seront toujours la base fondamentale de toute bonne et solide éducation. Certaines personnes

trouvent que le cours classique n'est pas assez pratique, qu'il vaut mieux enseigner au jeune homme ce qu'il doit connaître pour pouvoir gagner sa vie, de suite, dans quelque carrière pratique des sciences et des arts. Cette objection n'est pas sérieuse. Les parents qui désirent donner une telle éducation à leurs enfants doivent alors choisir une institution spéciale, commerciale, technique, enfin un cours d'études spéciales. Le cours classique est une formation différente ; il ne convient pas de lui demander ce qu'il n'est pas appelé à donner à l'enfance.

L'on reproche à ce cours classique le temps consacré à l'étude des langues mortes et des auteurs anciens, et l'on voudrait y substituer les études des langues vivantes et des auteurs modernes.

L'on oublie que changer et détruire le système actuel, ce serait procéder à l'inverse de tout système régulier dans les études. Comment connaître les langues modernes sans en avoir étudié les sources, les racines qui ont servi à leurs formations, et comment apprécier, à leur juste valeur, la portée des événements modernes, sans remonter aux causes qui les ont graduellement préparés dans le cours des âges.

L'enseignement classique n'est d'ailleurs qu'un mode de formation intellectuelle. Son but est de développer l'intelligence, de former le jugement et le cœur de la jeunesse et de préparer l'adolescence à continuer ses études et à les perfectionner, afin de préparer des citoyens utiles à eux-mêmes, à leur famille, à l'Eglise et à la Patrie, en occupant les plus hautes positions dans la société.

L'enseignement classique, tel qu'il est et tel qu'il a été jusqu'ici donné, n'est que le résultat de l'expérience des âges passés. On a, de tout temps, compris qu'il fallait ouvrir l'intelligence de l'enfance, diriger l'adolescence et former le jugement du jeune homme pour le préparer à son entrée dans les hautes sphères de la vie sociale. Aussi, le cours classique est-il absolument basé et coordonné sur cette triple division des études.

A l'enfance, le cours classique offre d'enseigner les éléments des études, l'explication de tout, depuis la formation des noms, la valeur des termes, jusqu'aux premiers principes de toutes les connaissances humaines, morales, littéraires et scientifiques.

A l'adolescence, le même cours continue à enseigner les règles pour discerner la formation des langues, l'histoire du monde depuis son origine, les beautés de la littérature, son utilité, l'art de l'éloquence, ou de persuader ses auditeurs. Enfin, au jeune homme, le cours classique présente le couronnement de toutes les connaissances acquises jusque-là ; il enseigne la philosophie, l'art de raisonner, de savoir discerner le vrai du faux ; il développe l'intelligence par les grandes études de la métaphysique, de la morale, des sciences et des arts ; il enseigne l'histoire des religions et, spécialement, celle du christianisme ; c'est-à-dire qu'il forme l'intelligence, le cœur et l'âme tout entière de l'élève et du futur citoyen. Et c'est à la suite de ce cours complet, raisonné, que la société reçoit enfin un citoyen nouveau, possédant toutes les aptitudes et les connaissances voulues pour devenir un homme utile à sa patrie.

Que l'homme, dont l'intelligence a été si sagement formée et préparée par un enseignement sain et moral, continue ensuite à perfectionner ses connaissances, qu'il devienne le savant ou l'homme d'état éminent, rien de plus naturel. Mais ce qui est certain, c'est que, s'il atteint cette supériorité, le fait en sera toujours attribuable à la somme de connaissances précieuses qu'il aura su acquérir au collège, en suivant, dans sa jeunesse, un bon cours classique, seule base solide de toutes ses études futures.

Messieurs, le temps et les circonstances ne me permettent pas de développer davantage cette pensée ; mais j'aurais cru ne pas me faire l'interprète fidèle de tous les anciens élèves de cette Institution, si je n'avais pas su profiter de cette occasion, peut-être unique, pour lui témoigner et affirmer toute notre gratitude pour les

avantages précieux qu'elle nous a prodigués dans notre jeunesse, en nous donnant une éducation morale et intellectuelle qui nous a permis de comprendre et de remplir nos devoirs envers nous-mêmes, nos familles et la société, et aussi, et avant tout, nos devoirs envers Dieu de qui nous tenons tout, l'existence elle-même.

J'ajouterai, sous forme de conclusion pratique, que, pour ma part, en voyant tout le bien que notre éducation classique a fait jusqu'ici pour nos populations, je verrais, avec beaucoup de crainte, toute tentative de changer ce mode d'enseignement, soit dans sa forme, soit, surtout, dans le fond de l'éducation donnée. C'est à nos collègues que nous sommes redevables du niveau intellectuel et moral de notre population. Sans cette éducation, après la cession du pays, notre race canadienne-française aurait disparu. Nos collègues, nos institutions, ont su répondre à tous les besoins. En dépit de notre petit nombre, de notre pauvreté relative, nous avons su maintenir notre religion, notre langue et nos mœurs ; et nous sommes aujourd'hui le plus heureux des peuples sous l'égide bienveillante de la couronne britannique qui a su reconnaître enfin, après bien des épreuves, que notre loyauté n'était pas incompatible avec notre attachement à toutes nos traditions.

En terminant, je remercie les élèves actuels de notre Alma Mater de leur cordial accueil à cette grande et belle fête de famille. Nous n'avons qu'un vœu à formuler pour eux : qu'ils suivent les traditions de cette Institution ; qu'ils profitent de l'enseignement que la bonté de leurs parents leur permet de venir recueillir. C'est la même éducation que nous avons nous-mêmes reçue autrefois. Bientôt, vous serez appelés à nous remplacer... Espérons que vous serez fidèles à conserver intact le dépôt sacré que vos bons professeurs auront mis dans vos cœurs, dans vos âmes et dans vos intelligences.

A ce cher Séminaire, à son digne Supérieur et à son distin-

gué personnel, nous n'avons tous qu'une seule voix pour leur dire, avec la prononciation d'autrefois : *Ad multos annos !*

M. l'abbé L.-A. Lavigne, curé du Sacré-Coeur, à Cohoes, se joignit à M. le Juge Tellier, pour répondre à la santé proposée par le R. P. Morin. M. Lavigne est l'un des anciens élèves les plus renommés et les plus connus ; ça m'exempte de dire qu'on avait hâte de l'entendre, et qu'on ne fut pas déçu. Pour ne rien perdre de ce discours qui devait être original et caractéristique, M^{sr} Emard, évêque de Valleyfield, quitta son siège pour aller s'asseoir en face de l'orateur. Voici d'ailleurs sa réponse à la santé des anciens élèves :

M. l'abbé L.-A. Lavigne, Curé

Réponse à la Santé des Anciens Elèves

Monsieur le Président,

Mes chers Amis,

La tâche que l'on m'a imposée et que je remplis avec bonheur, mêlé de crainte cependant, m'a paru facile, en compagnie de l'Honorable Juge qui a bien voulu en accepter la partie la plus considérable.

Pour m'avoir donné une si grande marque de confiance, il a fallu qu'il y ait, dans les membres du Comité, autre chose que la politesse du monde, il faut qu'il y ait eu de la charité.

Je vous en suis très reconnaissant.

Après les remerciements, les excuses. Messieurs les Anciens, vous pardonnerez ma hardiesse, et vous suppléerez à la faiblesse de ma réponse par la force et l'ardeur de vos sentiments envers l'Alma Mater, et l'indulgence fraternelle que vous avez pour moi.

Messieurs du Séminaire, les Anciens élèves du Collège Joliette vous saluent.

Les paroles prononcées par la voix amie du bienveillant et sympathique Père Morin, viennent bien renouer la chaîne entre des âmes que la distance des lieux seule a séparées. Nous sommes contents de revenir ici, nous asseoir à vos côtés, vivre de la vie d'autrefois, constater qu'il reste encore dans l'Alma Mater plus de trésors que nous ne lui en avons enlevés. Nous venons à vous, fiers de nous et fiers de vous.

Notre Collège est devenu le Séminaire ; c'est-à-dire que par un bienfait insigne de Sa Sainteté Pie X, bienfait demandé et obtenu par Sa Grandeur Mgr Archambeault, notre maison est devenue le Séminaire diocésain, lorsque Mgr l'Evêque aurait pu le regarder seulement comme son Collège diocésain ; c'est-à-dire que les religieux de Saint-Viateur, dans leur oeuvre de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, sont puissamment aidés par le coeur et l'intelligence du premier pasteur de ce diocèse. C'est avec un légitime orgueil que nous acceptons cette marque de distinction, et avec reconnaissance que nous saluons le protecteur et le bienfaiteur de notre Alma Mater, notre protecteur et notre bienfaiteur.

Nous sommes fiers d'avoir étudié sous la direction des religieux de Saint-Viateur, d'avoir, ici, puisé l'amour de l'étude et la clef de la science ; et nous ne désirons pas de meilleures institutions pour nos protégés et pour les enfants de nos confrères. Le programme de vos études et les succès que vous remportez sont autant de preuves à l'appui de ce que j'avance.

Sans doute, notre Collège, comme tous les corps dans les différents ordres de la nature, a eu des commencements modestes et pénibles ; mais son développement s'est effectué graduellement et sous l'impulsion visible de la Providence.

Aujourd'hui, il a sa place parmi les institutions les plus florissantes du pays. Vous connaissez son histoire ; pas n'est besoin pour moi de la retracer. Mais, en passant, et pour réchauffer notre enthousiasme, évoquons le souvenir d'un de ses enfants, d'un de

nos frères et pour plusieurs, de notre Père ; laissons parler nos coeurs ; ne contenons plus notre reconnaissance ; disons le nom si beau et si cher du Très Révérend Père Beaudry, Directeur et Supérieur de cette maison. A lui seul, il résume toute la vie du Collège ; on le voit partout, à la Chapelle, dans la cour ; on le devine encore dans la direction qui vous est donnée. Et c'est là, Messieurs et chers Amis, le propre d'enfants bien nés, de conserver l'esprit et le souvenir des ancêtres, de conserver les traditions chères à tous les membres de la famille. Et c'est ce que nous trouvons dans notre maison : le même coeur pour nous aimer et le même esprit pour vous former.

Vous aussi, mes chers Amis, soyez fiers d'être élèves de cette maison, de recevoir, de ces bons religieux et dévoués professeurs, la science qui fait le chrétien convaincu en même temps que l'honnête citoyen. La réputation, la renommée du Séminaire, est entre vos mains : nous avons confiance que par votre travail et votre conduite, vous serez sa gloire et celle de la société ; vous nous devez cela comme à vous-mêmes. Vous aussi, à votre tour, irez de par le monde enseigner à votre manière. Que l'on reconnaisse toujours en vous des élèves de Joliette.

Pendant votre cours d'étude, vous vous formez un idéal que vous voulez atteindre ; vous rêvez ; mais viendra un temps où vous vous réveillerez et où vous agirez par vous-mêmes. Pour agir sûrement, il faut voir, d'un oeil imperturbable, d'une conviction assurée, le but sacré vers lequel on marche. Par le coeur, soyez unis à votre Alma Mater, soyez unis entre vous.

La puissance d'association est grande, car c'est une puissance d'amour. Au siècle dernier, une réunion d'hommes a répété le cri d'"écraser l'infâme", et ils conduisirent le christianisme jusqu'aux portes du tombeau : jusqu'aux portes seulement, car depuis que le Christ est sorti du sépulcre, il n'y peut plus rentrer.

Acceptons ce mot d'ordre, d'écarter l'infâme ; mais, pour nous,

"l'infâme", c'est l'erreur, à laquelle nous opposons la vérité ; c'est le mal, auquel nous opposons le bien, c'est le péché, auquel nous opposons la vertu. Pour nous, "l'infâme", c'est la société sans foi, c'est la famille sans amour, c'est l'individu sans espérance.

Ne soyons pas trop agressifs cependant, mais fermes et charitables dans la lutte ; quand nous voulons guérir, prenons garde d'aigrir. Rappelons-nous que l'orthodoxie, la fidélité à l'Eglise, est le nerf, la force de la religion ; et sans cette condition vitale, toute association catholique est impuissante.

Quel est le modèle que vous voulez copier ? où est l'idéal que vous cherchez ? Regardez autour de vous, pas loin, sous cette tente, et vous en trouverez des modèles. Vous trouverez de grands chrétiens, fiers du signe de la croix, respectueux des enseignements de l'Eglise et amoureux de ses sacrements, qui pratiquent la religion, non pas seulement dans le secret de leur chambre, mais dans leur vie publique, sociale et politique. Leur conduite est une prédication de paroles et d'exemples, revêtue de toute l'autorité d'une conviction profonde et d'une foi agissante.

Ces hommes sont au faite des honneurs, dans la magistrature, dans le commerce, dans la finance ; et la pratique de leur religion n'est pas, que je sache, un boulet qui les empêche de monter.

Ces exemples vous sollicitent, suivez-les ; ne vous laissez pas arrêter, ni par le respect humain, ni par les difficultés de la foi. Ici, dans ces murs bénis, on affermit votre foi en l'appuyant sur la révélation, sur la raison et sur la science ; on résout les objections, mais ce sont des amis qui les posent. Plus tard, en plein monde, vous rencontrerez l'ennemi de la pratique de votre foi, le respect humain, le sourire moqueur d'un esprit fort ; ne le craignez pas : il n'a en main qu'un poignard de papier argenté. Peut-être aussi, qu'alors, l'école rationaliste, appuyée sur une fausse philosophie, voudra déraciner cette foi de vos âmes en attaquant ses fondements. Ne grossissez pas les rangs de cette école, de ces nova-

teurs, de ces impatients qui, ne croyant pas à l'autre vie, exigent tout de celle-ci, et qui veulent réformer le monde en substituant la morale de la jouissance à celle du sacrifice et du dévouement.

A côté de la philosophie, il y a la religion. La philosophie a ses clartés ; elle a connu Dieu, mais elle ne l'aime pas ; mais elle n'a jamais fait couler une de ces larmes d'amour qu'un catholique trouve dans la sainte communion et dont l'incomparable douceur vaudrait, à elle seule, le sacrifice de toute une vie. C'est là que vous trouverez l'évidence intérieure devant laquelle s'évanouissent tous les doutes. La foi est un acte de vertu, par conséquent un acte de volonté. Il faut vouloir, un jour, il faut donner son âme ; et alors Dieu donne la plénitude de la lumière. Vous avez fait ce don ; ne l'oubliez et ne le regrettez jamais.

Vous êtes l'honneur du Séminaire, vous en serez la gloire. Votre Séminaire est sous la garde du Sacré-Coeur ; ayez confiance, in te confido. Votre Chef, c'est le Christ ; vous êtes invincibles, Quis ut Deus ? Vos moyens sont tout indiqués dans la devise qui orne notre nouveau blason, si délicat et si expressif, *Labore et caritate*.

M. J.-E. Dubé, M. D.

Propose la Santé des Elèves actuels

Après la santé des anciens, il fallait proposer celle de nos jeunes frères. On ne pouvait trouver un meilleur proposeur que le docteur J.-E. Dubé, dont le dévouement et le grand cœur sont incomparables et hors de concours. Je regrette infiniment, pour l'esprit et le cœur de nos lecteurs, que son discours n'ait pas été écrit. Mais, ce qui m'a frappé dans cette allocution, c'est le choix des compliments, le bon goût des conseils, le tact et le doigté des directions,— j'allais dire des prescriptions,— la connaissance approfondie

die du coeur humain et des besoins de la société moderne. Un père ne parlerait pas mieux à ses enfants ; c'était, en effet, le père qui se réveillait en lui ; car parmi ses jeunes auditeurs, le docteur Dubé apercevait sans doute son propre fils, élève de Syntaxe latine. Il donna aux Benjamins de la famille Joliettaine d'excellents conseils, bien propres à élever les caractères et à transformer ces jeunes gens en hommes d'honneur et de principes.

M. Omer Ladouceur, élève de philosophie, prit la parole et prouva, une fois de plus, son savoir-faire dans un charmant petit discours débité avec aisance. "Le jeune homme est un fin diseur, dit le *Devoir*, et son discours fut admirable, tant pour le fond que pour la forme". En le servant comme dessert et comme régal, je suis sûr d'être applaudi :

M. Omer Ladouceur

Réponse à la Santé des Elèves actuels

Messieurs,

Révérends Messieurs,

Messieurs,

La philosophie nous enseigne que l'un des premiers effets de l'amour est de rendre le sujet aimant semblable à l'objet aimé. Comment pourrions-nous alors douter de l'affection de nos aînés à notre endroit ? Le seul fait de les voir se transformer à notre contact et devenir aussi bruyants, aussi tapageurs, dans l'expression de leur joie que des collégiens de quinze ou vingt ans, ne suffit-il pas à nous convaincre que seul l'amour est à ce point capable

"De réparer des ans l'irréparable outrage",
et de loger tant de pétulante jeunesse sous des cheveux blanchis ou raréfiés par cinq ou six lustres d'infatigables labeurs ?

Mais non, cette démonstration toute philosophique ne satisfaisait pas nos aînés. Ils ont voulu, selon le conseil du proverbe, joindre la parole à l'acte, en affirmant solennellement, en présence des plus hautes personnalités dont s'enorgueillisse notre pays, la vivacité de leur tendresse pour les Benjamins de leur nombreuse famille.

Ces bons sentiments dont nous sommes les trop indignes objets, je vous avouerai, Messieurs les Anciens, qu'ils nous ont, dès l'abord, causé quelque surprise. Ah ! sans doute, nous savons bien que la légèreté, plus ou moins aimable qui nous caractérise, n'est pas la propriété exclusive de notre génération, et que, par conséquent, vous avez une grande facilité à nous la pardonner. Mais nous savons aussi que nous appartenons à la gent écolière, et que, par suite, nous subissons le poids douloureux du funeste anathème porté contre elle par l'impitoyable Bonhomme La Fontaine. Nous croyions donc que nul ne pouvait nous aimer, hors nos dévoués professeurs, et encore, ceux-ci, pour un motif d'intérêt, puisqu'ils voient en nous un moyen de faire leur purgatoire ici-bas. Et voici que vous qui, en ce soixantième anniversaire, constituez la véritable couronne de diamants de notre Alma Mater, vous qu'à l'instar de Cornélie, elle regarde comme ses plus beaux ornements, vous venez à nous, non pas pour nous juger avec la sévérité du fabuliste, mais pour nous dire que vous êtes contents de retrouver en nous vos frères, et que, une fois de plus, le vieux proverbe a trouvé sa justification : "Bon sang ne peut mentir".

Mais à notre étonnement a vite succédé un autre sentiment plus en rapport avec la circonstance. A votre affection pour nous a bientôt répondu dans nos coeurs une vive et inaltérable reconnaissance. Comment vous prouver la sincérité de ce sentiment ? La réponse est simple, me direz-vous : appliquez la règle philosophique, et devenez semblables à nous.—Semblables à vous ; oui, tel est bien l'idéal que nous ont laissé entrevoir nos rêves d'avenir ;

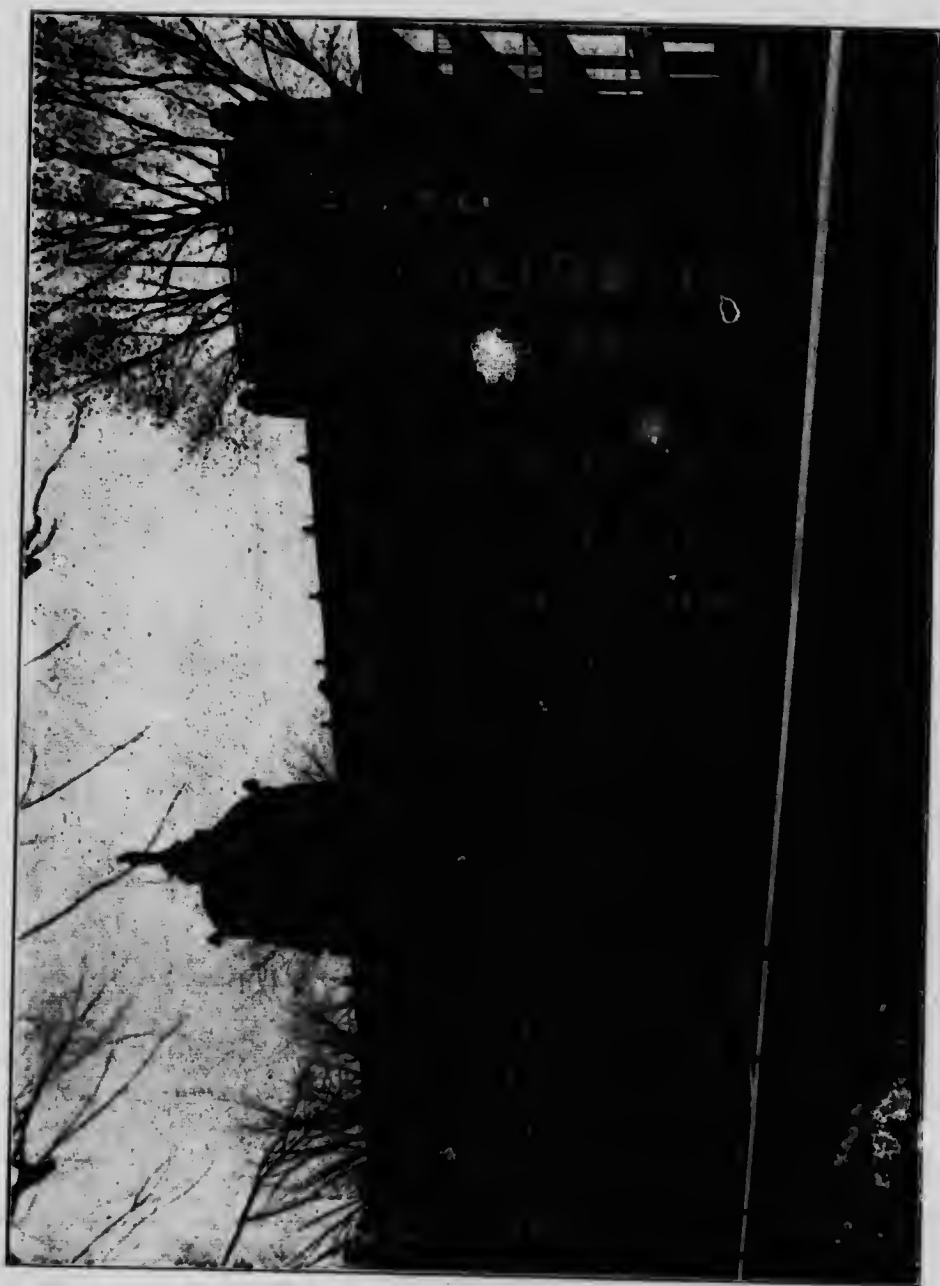
tel est bien le but vers lequel convergeront toujours—nous en prenons l'engagement— tous et chacun de nos efforts. Nous n'avons, pour tenir cette promesse, qu'à obéir aux inspirations de la religion et du patriotisme. Car l'on retrouve vos noms partout où les intérêts nationaux et l'extension du catholicisme demandent de bons et dévoués serviteurs : au premier rang des inoubliables martyrs de la cause du Souverain Pontife, au premier rang des héroïques missionnaires de la foi, comme au premier rang de ceux qui veulent aujourd'hui conserver aux générations futures, le droit de s'émanciper autrement qu'en apprenant à désertir les traditions ancestrales.

Nous marcherons donc sur vos traces : nous y marcherons par devoir, nous y marcherons aussi par amour. Mais, devenir semblables à vous, cela peut impliquer aussi des engagements que nous ne pouvons prendre sans une certaine témérité.

Si le fondateur de notre Séminaire pénétrait à cette heure au sein de cette splendide réunion, il hésiterait sans doute avant de reconnaître en vous le développement du modeste germe qu'il jetait en terre, il y a soixante-quatre ans. Il se croirait plutôt au sein d'une assemblée où le peuple canadien aurait délégué ses enfants les plus distingués, tant il verrait, parmi vous, d'hommes qui occupent, dans leurs professions, dans nos conseils parlementaires, dans nos institutions nationales, dans les rangs de notre clergé, les places les plus marquantes et les plus glorieuses.

En sera-t-il de même lorsque nous viendrons, en votre lieu et place, fêter les cent ans de notre mère ? Ah ! c'est ici que malgré notre enthousiasme juvénile dont la chaleur est habituée cependant à fondre les difficultés qui se dressent sur le chemin de ses rêves les plus beaux, c'est ici que nous refusons d'assumer, sur nos jeunes épaules, un fardeau qu'elles ne tarderaient peut-être pas à trouver trop lourd.

Comme à vous, l'Alma Mater nous a prodigué, avec une muni-



FAÇADE DU SEMINAIRE.

fice admirable, les dons de l'éducation intellectuelle et morale. Comme vous, nous sommes résolus à faire fructifier, dans la mesure du possible, les talents qu'elle nous a confiés. Mais, c'est Victor Hugo qui l'a dit :

"L'avenir n'est à personne,

L'avenir est à Dieu".

Puisse cet avenir, que nous voulons faire grandiose et splendide, ne pas pâlir à côté de ce passé et de ce présent que nos aînés ont rendus si dignes de notre admiration : tel est le souhait que je vous demande de former à l'intention de vos jeunes frères.

LES ELEVES ACTUELS DU SEMINAIRE DE JOLIETTE.

Toutes les Santé étaient parfaites, et l'ordre en était épuisé ; mais on eut le bon vouloir d'ajouter une Santé spéciale au Président du banquet et des fêtes, au Comité général et à tous ses auxiliaires dans l'organisation de ce Jubilé de Diamant. Maître Arsène Lavallée, C.R., et Maître J.-A. Labelle, C.R., proposèrent la susdite Santé qui fut acclamée avec enthousiasme.



CHAPITRE XI

Souscriptions

Comme il n'est pas de jubilé sans monument commémoratif, les fils du Séminaire de Joliette, à l'occasion des Noces de Diamant de sa fondation, désiraient laisser à leur mère bien-aimée un cadeau digne d'elle. Mais comment procéder ? Le Comité général avait chargé le sous-comité des finances d'étudier cette importante question. C'était la remettre à des mains habiles. M. Napoléon Ferland, chanoine, procureur de l'évêché de Joliette, et M. J.-E. Dubé, M.D., de Montréal, s'entendent en affaires autant qu'ils sont dévoués. Déjà le montant souscrit la veille se chiffrait à \$26,000.00 dollars. "Ce n'est pas assez, s'écria l'éloquent médecin ! En ma qualité de spécialiste, je viens d'ausculter l'intéressant patient qu'est le Séminaire de Joliette : il faut au malade anémique des sels d'argent et d'or ; il lui faut \$50,000.00 dollars !". De nouvelles listes circulèrent donc, sous la vaste tente. Elles se couvrirent de centaines de noms ; et la somme souscrite s'éleva bientôt à \$37,000.00 dollars. L'Evêque de Joliette, dans un noble geste, la porta aussitôt à \$40,000.00 dollars.

Mais le Docteur, comme le Renard de La Fontaine, a bien des tours dans son sac. Il lui restait en mains un excellent atout dans la personne du bon Père Léger, procureur. Il en fit son patient ; et sa manière de procéder s'appela inopinément l'*Encan du Père Léger*. Jusqu'à présent, un programme parfaitement ordonné avait été suivi. On entraînait maintenant dans l'imprévu ; et l'on chercherait en vain le titre précité sur le programme des fêtes. Le Père Supérieur nous avait invités à redevenir jeunes. Il fut

servi à souhait. On peut dire en vérité que cette improvisation d'amusements fut le clou des fêtes et l'une des choses les plus utiles à l'*Alma Mater*. Deux mille dollars (\$2,000) sur lesquels on ne comptait pas, ont, de cette source, envahi sans résistance la bourse du Père Léger.

Les étrangers en furent émerveillés ; et le R. Père Robert, à ce spectacle si nouveau pour lui, riait aux larmes. "Les spectateurs n'oublieront jamais, dit un témoin, ce fameux *encan*. Le Docteur Dubé, à force d'énergie, d'enthousiasme, d'éloquence émue et pittoresque, réussit à majorer la souscription de deux mille piastres. Une véritable joute de générosité, un vrai tournoi des coeurs eut lieu. Le brave Docteur avait conquis, magnétisé, subjugué les bourses".

Ce fut du délire quand le Père Léger, à l'aide de ses amis, escalada un fauteuil pour faire un discours. Mal ou bien lui en prit, car on l'y retint prisonnier, et il dut assister ainsi à la mise à l'enchère et à l'adjudication des articles suivants : son complet de voyage, y compris un *panama* et des bottines *qui craquent*, son voyage lui-même, ses cigares, puis, plus tard, sa maladie, sa mort, son autopsie, sa mise en bière, son cercueil, son service, ses messes, son monument, son coeur, sa niche, l'annonce de son décès, la demande de son remplaçant, son portrait à l'*huile de castor*. . . . Pendant que les louis s'entassaient ainsi dans la caisse, un médecin tâta le pouls de l'*intéressé* patient et annonçait à l'*encanteur* et au public qu'il pouvait encore recevoir une petite somme. Il était 6 heures quand le Père Léger fut remis en liberté. L'*encan* était fini, et c'était un fameux encan.

L'*Etoile du Nord* de Joliette (14 juillet 1910) publia, par ordre des trésoriers du sous-comité des Finances, le rapport suivant :

Rapport des trésoriers du comité d'organisation des Noces de Diamant du Séminaire de Joliette.

Le montant total des souscriptions en faveur du Séminaire a été de \$68,836.00, comme suit :

Au cours de la construction de la nouvelle façade, Mgr J.-A. Archambeault a versé la somme de \$ 5,000
MM. les abbés Louis Bonin A.-C. Dugas et Jos. Plette ont collecté, en vue des Noces de Diamant.....\$18,052
Pendant les fêtes de juin dernier, les souscriptions se sont élevées à.....\$45,784

Liste des principaux souscripteurs

Mgr J.-A. Archambeault...\$ 7,000
M. l'abbé Jos. Bonin.....11,200
" l'abbé Louis Bonin..... 3,000
" Rémus Laurendeau.... 5,000
" l'abbé Régis Bonin..... 3,400
" l'abbé A. Lavigne..... 2,525
" l'abbé Geo. Bélanger.. 2,100
" l'abbé Jos. Richard.... 1,200
" l'abbé Adélard Perreault 1,100
" l'abbé Ath. Desrochers. 1,100
" l'abbé Ol. Dufault..... 1,050
" l'abbé J.-Bte Bérard.. 1,050
Mgr P. Beaudry..... 1,000
M. l'abbé S. Ménard..... 1,000
Un curé des Etats-Unis... 1,000

M. l'abbé C. Daigneault... 1,000
" l'abbé F.-X. Chagnon.. 750
" l'abbé O. Laferrière... 750
" le Chan. P. Sylvestre.. 600
" l'abbé F. Mondor..... 700
" l'abbé Alb. Primeau... 550
" l'abbé Ch. Dugas..... 500
" l'abbé Eug. Lessard... 500
" l'abbé P.-E. Ménard.... 500
Rév. Père M. Roberge..... 500
M. l'abbé T. Gervais..... 500
" l'abbé J.-O. Gadoury.... 500
" l'abbé J.-A. Laliberté.. 300
" l'abbé G. Deshaies..... 425
" le Chan. J.N. Ferland.. 250
" l'abbé Av. Majeau..... 330
" l'abbé J.-M.-La Lévesque 250
" l'abbé Aug. Lacasse.... 250
" Arsène Lavallée, C.R... 250
" l'abbé P.-B. Desrosiers. 225
" C.-G.H. Beaudoin, N.P. 200
" l'abbé Ph. Lamarche... 200
" l'abbé L.-N. Préville... 200
" l'abbé H. Monjeau..... 200
" l'abbé J.-Bte Desrosiers 200
" l'abbé S. Dubeau..... 160
" l'abbé Arth. Morin.... 150
" l'abbé Alf. Pelletier.... 145
" Rod. Boulet, M.D..... 125
" l'abbé Alb. Forget..... 125
" l'abbé Joël Jodoin..... 125
" l'abbé Jos. Deschênes.. 115

M. Dr Drainville.....	110	M. l'abbé Arth. Desautels.	100
" W. Kelly.....	100	" l'abbé S. Côté.....	100
" H. Beaumier.....	100	" l'abbé N. Aumond.....	100
" Chan. O. Dubois.....	100	" l'abbé J.-A. Roch.....	100
" Juge La Tellier.....	100	" l'abbé G.-E. Gagné.....	100
" Dr A.-A. Foucher.....	100	Diverses souscriptions....	6,826
" l'abbé O. Houle.....	100		
" l'abbé Jos. Soumis.....	100		\$68,836
" J.-M. Tellier M.P.P....	100		
" J.-A. Renaud, C.R.....	100	Ces diverses souscriptions ac-	
" l'abbé A. Lippé.....	100	cusent aussi beaucoup de géné-	
" l'abbé I. Clairoux.....	100	rosité de la part de leurs au-	
" l'abbé J.-O. Duchesneau	100	teurs, mais nous avons cru qu'il	
" l'abbé C.-D. Guilbeault	100	serait trop long d'en publier la	
" l'abbé M. Beauparlant	100	liste complète.	
" l'abbé J.-P. Desrosiers	100		
" l'abbé Jos. Plette.....	100	Chan. J.-N. FERLAND,	
" J.-Alex. Guibault, maire	100	Dr J.-E. DUBÉ,	
" Dr J.-E. Dubé.....	100	Trésoriers.	
" J.-Bte Lasnier.....	100		



CHAPITRE XII

Concert-Causerie

A 8 heures du soir, le même auditoire se massait dans la salle des séances pour un concert-causerie auquel prirent part nos jeunes frères, les écoliers, et plusieurs anciens dont voici les noms : MM. Charles de Lanaudière, Georges Leprohon, J.-A. Dubeau, M.P., Ph. de Grandpré, médecin, L.-A. Rivet, M.P., A.-C. Dugas, Ptre, G. Bélanger, Ptre, Israël Bélanger, recorder, P. Sylvestre, chanoine, L.-J. Doucet, poète, auteur de la *Jonchée nouvelle*.

Je laisse au *Devoir*, de Montréal, d'apprécier d'abord à sa manière cette soirée :

"Vers neuf heures, un très spirituel concert-causerie commençait, présidé par M. J.-A. Labelle, C.R. Petits discours remplis d'anecdotes, joli chant par les élèves actuels, jolis morceaux par la fanfare, tout cela nous procura une soirée des plus agréables". Parmi les dignitaires ecclésiastiques on distinguait : NN. SS. Archambeault, Emard, évêque de Valleyfield, Brunault, évêque de Nicolet, le T. R. Père Robert, vicaire général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, le R. P. Ducharme, provincial, le R. P. Roberge, supérieur du Séminaire, et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Comme il est facile de s'en rendre compte par la lettre suivante du R. P. J. Morin, assistant-secrétaire du Comité, la note dominante de ces causeries devait être la note intime, émaillée des souvenirs d'enfance de la vie d'écolier et de tout ce qui peut nous rappeler les beaux jours d'autrefois. Le correspondant semblait emprunter la lyre de l'un de ses confrères, le R. P. M.-J. Marsille, c.s.v., de Bourbonnais,

qui a laissé de si jolies choses en vers, et, en particulier, une pièce intitulée *Seul* de laquelle nous rappelons les deux strophes suivantes :

Et vous, mes chers souvenirs,
En mon sein endormis, voilà l'heure bénie
Où vous vous éveillez, plus frais que les zéphirs,
Evoquant le passé : jouissance infinie.

Venez, parlez-moi longtemps,
De ces jours disparus, de mes jeunes années,
Aurore de la vie, sourire du printemps,
Si belles, ô mon Dieu ! mais aujourd'hui fanées !

Monsieur et cher ami,

Le comité d'organisation des Fêtes Jubilaires du Séminaire de Joliette a décidé que dans la soirée du mercredi, 22 juin, il y aura "Concert-Causerie".

J'ai l'honneur de vous informer que ce même Comité vous a inscrit au programme pour la partie "Causerie", vous laissant toute liberté quant au choix du sujet, bien que les organisateurs aient exprimé le vœu que les sujets traités restent, autant que possible, dans le cadre suggéré par les Noces de Diamant de notre Alma Mater.

Avec l'espoir que vous lui ferez le plaisir et l'honneur d'accepter son invitation, le Comité vous prie de nous faire tenir votre réponse le plus tôt possible, afin que nous puissions vous adresser la liste des orateurs.

Veuillez agréer l'hommage de mes sentiments affectueux et me croire,

Cher Monsieur,

Votre tout dévoué en N.-S.,

L.-J. MORIN, c.s.v.,

Séminaire de Joliette, 2 mai 1910.

Ass.-secrétaire.

Le premier qui eut l'honneur de l'appel fut M. Charles de Lanaudière, avocat, de Joliette, représentant officiel de la famille Seigneuriale qui a présidé aux destinées de l'Industrie. Au dernier moment je reçois son discours, heureux de pouvoir combler ainsi une lacune qu'il me faisait peine de laisser.

M. Ch. de Lanaudière

Messeigneurs,

Monsieur le Supérieur,

Messieurs,

La présence, au milieu de nous, de tous ces personnages distingués, tant dans la hiérarchie ecclésiastique que dans l'ordre civil, qui ont répondu avec empressement à votre gracieuse invitation, Monsieur le Supérieur ; la présence aussi de tous les membres de cette grande famille, accourus de toutes parts pour fêter les Noces de Diamant de leur Alma Mater et évoquer ensemble les doux souvenirs d'une partie envolée de leur existence ; tout cela démontre chez tous une grande admiration pour l'oeuvre poursuivie depuis 1847, au Canada et sur cette terre d'Amérique, par ces généreux éducateurs de la jeunesse qui s'appellent les Clercs de Saint-Viateur ; et chez nous, anciens élèves, cela témoigne de notre vénération et de notre amour pour le toit béni où se sont écoulées nos jeunes années.

Aussi, en contemplant le magnifique spectacle qui s'offre en ce moment à nos yeux, permettez que je me reporte en arrière et que, me rappelant ce vers du poète,

"Le passé c'est un second coeur qui bat en nous",
je vous dise, Messieurs, que ce second coeur, je le sens battre plus vivement que jamais, lorsque je vois, comme dans un rêve, toutes ces illustrations du temps jadis, intimement liées à l'histoire de mon Collège, devenu le grand et beau Séminaire de Joliette.

Et plein d'un sentiment de vive reconnaissance, je te salue d'abord, Fondateur de cette ville, toi qui jetas les bases de cette sainte maison, et—s'il m'est permis une parenthèse—toi qui, en 1849, après avoir, à côté des Lafontaine et des Baldwin, combattu pour ceux de ta race et avoir assuré à tes compatriotes les libertés dont ils jouissent aujourd'hui, en fuyant devant le violent incendie qui dévastait l'enceinte parlementaire, contractais cette maladie dont la mort fut le dénouement l'année suivante ; toi qui, ta mission accomplie, dora depuis soixante ans ton dernier sommeil, à l'ombre de la croix que tu venais planter, il y aura bientôt un siècle, au milieu de la forêt vierge, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la florissante ville de Joliette !

Je salue en même temps ton fidèle aviseur et auxiliaire, si je puis l'appeler ainsi, un vénérable prédécesseur de l'illustre Métropolitain qui nous honore aujourd'hui de sa présence, Mgr Bourget, de sainte mémoire, lequel, à ta demande, allait chercher au beau pays de France, pour prendre la direction de ce nouvel établissement, ces dévoués religieux au nombre desquels, dans ce premier contingent, je vois une figure devant laquelle je m'incline : celle du Frère Etienne Champagneur devenu dans la suite le Révérend Père Champagneur, Supérieur de sa Communauté au Canada.

Mais ici, permettez que je m'arrête un instant et que je me découvre devant cet auguste vieillard que son grand âge a empêché de traverser les mers et de se rendre à notre pressant appel ; celui dont quatre-vingt-cinq hivers ont blanchi la tête, mais dont il semblerait qu'autant de printemps ont rajeuni le cœur,—ainsi que nous le constatons lors de son dernier passage ici,—ce large cœur rempli d'affection pour sa grande famille Joliettaïne : j'ai nommé le Très Révérend Père Pascal Lajoie, Supérieur général de la Communauté des Clercs de Saint-Viateur, au-delà de l'Atlantique, et, sur ce Continent, le digne successeur, à la cure de cette ville, du regretté Grand Vicaire Manseau ; celui que toute une population

en pleurs, le jour de son départ, venait prier de la bénir une dernière fois.

Mon Révérend Père, ô vous l'ami intime de celui dont je porte le nom et que je représente aujourd'hui, de même que des membres de la famille qui ont présidé à la naissance de ce Collège, vous qui avez si souvent reçu ses confidences dans votre vieux presbytère, lequel a fait place à la demeure d'un Prince de l'Eglise, le Père spirituel et le titulaire aimé du beau diocèse de Joliette ; vous qui les avez assistés et consolés dans leurs derniers moments ; vous qui nous avez toujours conservé une si large part dans vos affections, ainsi que le témoignent les pages sublimes que vous nous écriviez, à différents intervalles, du fond de votre retraite de Voursies ; vous qui, il y a huit mois à peine, en un jour de deuil, adressiez aux miens, cette fois de la terre hospitalière de la Belgique, ces douces consolations qui font tant de bien aux cœurs éprouvés, laissez-moi vous dire, laissez-moi dire à votre représentant, au nom des survivants de tous ces chers disparus, notre profonde gratitude et l'assurance que, malgré le temps, malgré l'absence, votre souvenir est resté vivace dans nos cœurs.

Que de grands noms je pourrais encore faire revivre devant vous ; d'autres voix plus autorisées que la mienne le feront à ma place. Cependant je ne puis m'empêcher d'évoquer celui du Révérend Père Beaudry que j'appellerai l'artisan de ce Collège et, pour ainsi dire, son second fondateur, lui qui a consacré toute sa vie à l'éducation de l'enfance et sur la noble figure duquel on pouvait lire le *Sinite parvulos venire ad me*, cette belle devise des Clercs de Saint-Viateur ; je nommerai aussi, le Père Ducharme qui nous enseignait les grandes vérités de la religion, et nous préparait à notre premier banquet eucharistique ; le Père Peemans dont nous avons conservé si bon souvenir ; le Frère Séguin, M. Bélanger, les deux MM. Bonin et tant d'autres dévoués professeurs, remarquables par leur savoir et leurs vertus, et qui nous ont inculqué, en même temps

que leurs connaissances, ces principes immuables d'attachement à la foi de nos pères, dignes héritiers qu'ils étaient des saines traditions léguées par notre clergé canadien depuis l'époque de la conquête, de ces saines traditions qui ont toujours été et seront toujours la sauvegarde de notre existence nationale et de toutes nos institutions.

Et maintenant, Monsieur le Supérieur, laissez-moi vous remercier de nous avoir fait revivre pendant quelques heures ce beau temps d'autrefois, de nous faire goûter cette franche galeté au milieu d'anciens condisciples qui, bien que dispersés dans toutes les directions, ont conservé ces liens d'amitié contractés dans l'enfance et que rien ne peut effacer.

Plusieurs ont manqué à l'appel qui figuraient à la dernière réunion. De ce nombre, je mentionnerai un nom qui vivra dans les annales du Collège Joliette : je veux parler de feu l'honorable Juge Baby, un des plus anciens élèves, et dont l'attachement à son Alma Mater s'est manifesté en maintes occasions. Je crois devoir m'acquitter quelque peu d'une dette de reconnaissance envers un bienfaiteur en proclamant hautement, en cette mémorable circonstance, la bonté de cœur et toutes les vertus civiques de cet homme de bien.

En terminant, Monsieur le Supérieur, me faisant l'écho de ceux que je représente ici—le fondateur de ce Collège et ceux qui l'ont aidé dans son œuvre—laissez-moi vous dire ce qu'ils vous diraient eux-mêmes s'il leur était donné d'assister à la magnifique démonstration de ce jour, de voir la grande extension du modeste établissement de 1846, de constater tout le bien produit et d'admirer tous les hommes remarquables qui en sont sortis et qui lui font honneur dans toutes les sphères de la société : Merci à vous, merci à vos devanciers ! vous avez bien mérité de Dieu et du pays, pour avoir mené notre œuvre à si bonne fin ; car la tige que nous avons jetée dans le sol de l'Industrie et que nous vous avons confiée, est de-

venue, sous vos soins vigilants et arrosée de vos sueurs, un arbre géant sous les rameaux duquel de nombreuses générations sont venues s'abriter, se nourrir du pain de la science et s'outiller de toutes manières pour les grandes batailles de la vie. Oui, nous sommes bien récompensés de nos sacrifices, puisqu'il nous a été donné de faire le bien à travers les âges et, avec votre généreux concours, d'accomplir notre devoir vis-à-vis de Dieu, pour sa plus grande gloire et celle de notre commune patrie !

Comme un brave, M. Georges Leprohon, élève du premier cours, fils de M. Bernard-Henri Leprohon, médecin, de Joliette, et arrière-neveu de l'hon. B. Joliette, par sa mère, Mlle Léodel, répondit à l'appel de son nom par le classique *adsum*, et fit le discours plein de coeur et de souvenirs qu'on va lire :

M. Georges Leprohon

Messieurs,

Monsieur le Supérieur,

Messieurs,

Après les brillants orateurs que nous avons applaudis avec tant d'enthousiasme, voici que l'on invite un homme plus habitué aux manipulations des affaires commerciales qu'à l'art, combien plus difficile, du maniement de la parole. Mon seul titre à cet honneur qui me jette dans la confusion la plus complète, c'est que je suis un des rares survivants des élèves du premier cours de notre cher Collège.

Votre indulgence m'est acquise du moment que je me présente devant vous comme un des aînés de la grande famille, de la famille joyeuse, réunie aujourd'hui sous le toit hospitalier du Séminaire de Joliette.

Lors des Noces d'Or de notre Alma Mater, en unissant ma voix

au concert de louanges et de félicitations qui tombaient de toutes les lèvres, je ne pouvais me défendre d'une secrète tristesse. J'étais bien convaincu que le doux "au revoir" qui invitait tous les anciens élèves aux Noces de Diamant ne s'adressait pas à moi. Cependant, j'ai échappé aux coups de l'inéxorable faucheuse ; et, avec une affection qui ne saurait vieillir, je viens redire, avec vous tous, l'hymne d'actions de grâces pour tous les bienfaits répandus par Dieu sur cette chère Institution, depuis 1846.

Plus que tout autre, en face de ces démonstrations si touchantes de piété filiale, je devrais me contenter de jouir et d'admirer : jouir du bonheur de voir l'Alma Mater honorée de la présence des Princes de l'Eglise qui sont venus déposer solennellement sur son front radieux le plus beau des diamants ; jouir du spectacle que présente l'élite de ces hommes distingués qui, dans la magistrature, dans les positions sociales les plus en vue, dans le commerce et l'industrie, font sa joie et son orgueil ; jouir du spectacle que nous offre cette jeunesse qu'elle forme aujourd'hui pour les luttes de demain ; de plus, admirer et goûter cet enthousiasme si légitime qui se traduit par notre respect et notre dévouement pour la maison que nous chérissons ; admirer cet esprit de famille qui réunit en ce jour des frères véritables auprès de leur mère vénérée, pour vivre un instant de la vie d'autrefois.

Je les revois facilement ces années déjà lointaines. Comme nous étions heureux alors, heureux sans préoccupations troublantes, heureux sous la sage direction de ces hommes de Dieu qui se succèdent dans la vie, en se transmettant les uns les autres le même zèle et le même dévouement !

Je n'ai pas l'intention de vous entretenir bien longuement : les vieillards ont la réputation des longs entretiens et des vieilles histoires, et je veux garder l'illusion de ne pas avoir, au moins, ce défaut des vieux.

Mais il est une qualité que j'ambitionne de leur dérober ; c'est

celle d'aimer les jeunes et de leur donner quelques conseils paternels.

Ceux qui sont venus après nous et qui, demain, nous auront remplacés dans l'arène, permettront à leur doyen de leur souhaiter deux choses : d'abord, de ne jamais oublier leur vieux Collège, ensuite, de toujours l'aimer.

Au milieu des déboires et des désenchantements de la vie, il fait bon se rappeler le bonheur que l'on a goûté dans les murs de son cher Collège ; ce souvenir est une étoile qui, au milieu de l'existence, éclaire et rassure contre les hasards et les mésaventures des tempêtes journalières.

Or ce bonheur, après lequel tout être soupire, ne nous a-t-il pas été assuré aussi longtemps que nous avons été fidèles, avant tout, partout et toujours, à l'accomplissement de notre devoir ?

Pour le bon écolier, l'accomplissement perpétuel de son devoir envers Dieu, envers ses maîtres et envers ses compagnons, lui procure toujours la paix, lui assure toujours le succès ; et n'est-ce pas là le secret du bonheur ?

Après avoir quitté le collège, le devoir, le vrai et seul devoir, devient d'autant plus exigeant qu'il est plus exposé à se voir préférer toutes sortes de faux biens, qui flattent les passions en éloignant tout ce qui procure le vrai bonheur.

Je vous souhaite, en second lieu, de toujours aimer ce cher Collège, parce que, nouvelle mère, il nous a aimés le premier.

Dans l'ordre intellectuel et moral, ne lui devons-nous pas tout ce que nous sommes ? Ne lui devons-nous pas surtout, comme catholiques, ce que nous avons pu amasser de mérites pour l'éternité ? Est-ce que tout cela n'exige pas de nous un grand amour, même un amour immortel ?

Or comment nous acquitterons-nous de nos dettes à l'égard de cette auguste Mère que nous appelons du nom si doux d'Alma Mater ?

Ce sera en nous groupant autour d'elle ; vous, les jeunes, aux jours de joie, pour la féliciter de ses triomphes ; aux jours de deuil, pour essuyer ses larmes ; aux jours de détresse, pour la secourir de toutes vos franches et généreuses sympathies.

Ce sera aussi, en restant toujours les dignes enfants d'une telle Mère, par une vie d'honnêteté vraiment chrétienne et de soumission irréprochable à l'autorité de l'Eglise ; ce sera en portant toujours avec orgueil le beau titre d'anciens élèves sans peur et sans reproche, du bon vieux Collège Joliette.

Souvent, en ce jour, j'ai entendu évoquer la mémoire bénie de celui qui fut pour nous tous un père véritable : le bon, le saint Père Beaudry. Chaque fois que le nom de ce grand éducateur a été prononcé, j'ai éprouvé cette émotion véritable qui remue l'âme.

L'œuvre du Père Beaudry a grandi, et la Providence l'a tout particulièrement bénie.

Qu'il me soit permis, en ce jour de fête, d'unir ma faible voix à ce concert de félicitations, pour exprimer à mon Alma Mater toute ma reconnaissance et lui souhaiter une marche toujours glorieuse vers le vrai progrès, pour le plus grand bien de la Religion et de la Patrie.

Plusieurs fois, M. Tellier, M.P.P., se fit entendre ; il convenait à M. J.-A. Dubeau, député de Joliette, à Ottawa, de prendre la parole. C'est un plaisir bien grand d'entendre nos députés parler comme ils l'ont fait. Voici le discours de M. Dubeau :

M. J.-A. Dubeau, M. P.

Messieurs,

Messieurs,

Les orateurs que vous avez entendus aujourd'hui ont évoqué, avec une éloquence particulièrement émue, qui était l'éloquence du

coeur, le souvenir des jeunes années qu'ils ont passées dans cette maison bénie. Ils ont retracé à grands traits les plus belles pages de son histoire, rappelé ses débuts modestes, ses progrès constants, son oeuvre toujours bienfaisante.

Invité à mon tour à vous adresser quelques mots, je n'ai pas certes à revenir sur ce qui a été dit.

Qu'il me soit toutefois permis de profiter de l'occasion qui m'est donnée, pour offrir un tribut d'hommage et de reconnaissance à cet homme de foi et de patriotisme que fut l'hon. B. Jollette, le généreux fondateur de cette maison, ainsi qu'à tous ceux qui ont continué si dignement son oeuvre depuis soixante-quatre ans.

C'est à leur dévouement, à leur abnégation et à leur zèle que nous sommes redevables du bienfait de l'éducation forte et chrétienne que nous avons reçue dans cette maison.

Aussi, répondant au cordial appel de M. le Supérieur, c'est avec empressement que nous sommes venus célébrer cette grande solennité des Noces de Diamant de notre Alma Mater, heureux de lui donner aujourd'hui le témoignage public de la reconnaissance que nous lui devons. Nous sommes venus de tous les points de l'horizon, non seulement du Canada, mais aussi du grand pays voisin qui, chaque année, rend hommage à notre système d'enseignement, en demandant à nos maisons d'éducation de former le coeur et l'intelligence d'un grand nombre de ses enfants.

Réunis ce soir dans le décor admirable qui nous entoure, nous sommes tous très heureux de revoir, après une plus ou moins longue absence, les maîtres qui ont dirigé nos premiers pas, les confrères et les camarades avec qui nous avons vécu, et enfin, ce superbe monument qui s'élève tout près de nous, dominant ce bosquet enchanteur où nous avons laissé tant et de si chers souvenirs.

C'est ici, dans ce sanctuaire de la science et du travail, que nous avons été formés, préparés et armés pour les luttes et les épreuves de la vie. C'est ici que se sont écoulées les années les

plus sereines de notre jeunesse, sous la sage direction et la douce surveillance de maîtres dévoués et affectueux.

Un sage de l'antiquité, Socrate, a dit : "Pour que le précepteur soit utile à l'élève, il faut qu'il lui soit sympathique". Cette maxime du philosophe grec, fut toujours une des traditions de cette maison, où nous avons toujours été l'objet d'une bonté et d'une sollicitude vraiment paternelles de la part de nos professeurs dont nous ne nous rappelons jamais, sans un profond sentiment de reconnaissance, le dévouement infatigable et la bonne amitié.

Et ici, Messieurs, permettez-moi de rendre hommage à notre clergé et à nos communautés enseignantes qui ont contribué, dans une si large mesure, à la conservation de notre foi et de notre langue, au maintien de nos droits et de nos libertés, en fondant, à une époque difficile de notre histoire, ces collèges classiques qui ont fourni à la religion et à la patrie les hommes qu'il leur fallait pour faire triompher une cause que tant de prévisions humaines avaient crue désespérée.

Il ne faut pas l'oublier, ce sont nos collèges classiques qui, dans le passé, furent les boulevards de notre nationalité. C'est grâce à eux, si notre existence nationale, longtemps incertaine, est aujourd'hui pleinement assurée. C'est aussi grâce à eux, si nous jouissons d'une liberté religieuse plus grande qu'en aucun autre pays du monde, si notre langue est sur un pied d'égalité avec la langue anglaise, si nos droits sont respectés, si nous avons partout notre part de justice et de privilèges.

Oui, j'en suis bien convaincu, c'est grâce à nos collèges classiques et à notre système d'enseignement supérieur si, en ce pays, où nous ne formons que la minorité, il nous est donné de voir nos compatriotes briller au premier rang, dans la politique, dans la magistrature et dans toutes les conditions sociales où ils se trouvent placés.

Soyons donc fiers de nos collèges classiques et de l'éducation perfectionnée qu'ils donnent. Aussi longtemps qu'une telle éduca-

Il en dominera parmi nous, nous ne manquerons pas d'hommes qui sauront conserver et améliorer la position brillante et respectée que nous occupons dans la Confédération. Et, pour être d'accord avec la circonstance, qu'il me soit permis de dire que le Collège Joliette, tout spécialement, peut se glorifier des services qu'il a rendus à l'Église et à la Patrie. Il a fourni au clergé, à la magistrature, aux professions libérales ainsi qu'à toutes les autres classes de la société, un grand nombre d'hommes éminents qui ont rempli les différents rôles que la Providence leur a assignés, en faisant honneur à leur pays, à leur état et à leur Alma Mater.

Un dernier mot, et c'est à vous mes jeunes amis, les élèves actuels, que je l'adresse celui-là.

Si vous avez le droit de vous enorgueillir des succès de ceux qui vous ont précédés dans cette maison, sachez que vos aînés s'intéressent à vos travaux et applaudissent d'avance à vos succès.

A une date plus ou moins rapprochée, vous sortirez de cette maison pour entrer dans l'arène et pour livrer le combat de la vie. Eh ! bien, souvenez-vous alors, souvenez-vous toujours des enseignements que vous aurez reçus ici. Ayez toujours l'amour du travail, le culte de l'honneur, et vous sortirez victorieux de la lutte.

Ne l'oubliez pas, nous habitons, avec d'autres races, un vaste et beau pays où, grâce aux institutions démocratiques dont nous jouissons, nous pouvons aspirer à tenir le premier rang. Mais laissez-moi vous dire que, dans un pays comme le nôtre, une des conditions de votre succès se trouve dans l'étude de la langue anglaise qui, comme je le sais, occupe une place fort importante dans le programme d'études de cette maison. C'est pourquoi, si je voulais me permettre un mot de conseil, je vous dirais que si vous devez étudier avec amour cette belle langue française qui, avec notre foi et nos institutions, constitue le glorieux héritage que nous ont légué nos ancêtres, vous devez vous appliquer à apprendre la langue anglaise qui vous sera de la plus grande utilité si vous voulez jouer

un rôle, je ne dirai pas prépondérant, mais quelconque, dans ce pays. C'est en possédant parfaitement les deux langues française et anglaise que vous pourrez le mieux faire apprécier vos mérites par les autres races qui nous entourent et, comme c'est votre ambition et votre désir, travailler avec efficacité à la gloire et au développement de notre pays.

Au cours de votre vie, lorsque vous serez tentés de vous laisser abattre par les difficultés et les obstacles qui se dresseront devant vous, lorsque vous sentirez votre courage défaillir, la religion vous consolera, mais que toujours l'amour de la patrie vous soutienne. Et lorsque votre dernière heure sera venue, lorsqu'un tombeau aura recueilli vos cendres, votre souvenir ne sera pas tout à fait perdu, mais l'on dira, en parlant de vous, ce qu'autrefois Auguste disait de Cicéron, son ennemi : "Ce fut un bon citoyen et qui aimait son pays".

M. Ph. de Grandpré, M.D., de Montréal, qui n'en est pas à ses premières armes en fait d'éloquence, nous débite avec l'aisance d'un "vieux routier" le discours suivant : *Pour les luttes de l'avenir.*

M. Ls-Ph. de Grandpré, M. D.

Messeigneurs,

Messieurs,

Ce n'est pas seulement le triomphe de l'amitié que nous célébrons, c'est aussi un peu la fête de l'éloquence. Ce matin, aux superbes accents de l'orateur sacré, nos âmes ont vibré, nos coeurs ont battu, mais nos mains étaient retenues par le sentiment du respect dû à la majesté du lieu saint ; mais hier soir, mais cet après-midi, nos mains comme nos coeurs ont battu sous l'impulsion d'un même sentiment de joie et d'enthousiasme.

Ah ! c'est que la parole devient puissante quand elle exprime

de grandes idées, de beaux sentiments, de nobles émotions, soit qu'elle proclame la sublimité de la religion, soit qu'elle exalte le civisme et le patriotisme, soit qu'elle dise les douceurs de l'amitié et du souvenir.

Tous les sujets se rapportant à la fête ont été traités. J'arrive à la onzième heure, un peu comme les ouvriers dont parle l'Evangile ; mais je m'en console en songeant que, comme eux, j'aurai moins à faire, pour obtenir ma récompense. Seulement, ça me rend la tâche un peu plus difficile.

Pourtant non !—S'il vous est facile à vous, R. P. Supérieur, de déployer ce zèle d'apôtre, cet esprit de progrès, cette activité intelligente qui sont en train de faire du Séminaire de Joliette une des premières maisons d'éducation du pays ; s'il vous est facile, à vous, MM. les professeurs, d'accomplir ces prodiges de dévouement et d'abnégation, dont vous nous donnez tous les jours l'exemple ; il doit nous être infiniment plus facile, à nous, de les rappeler, les redire et les proclamer !

Ah ! je voudrais ma parole plus éloquente pour louer, comme il convient, le mérite de l'éducation et pour rendre hommage à l'importance du rôle qu'il remplit.

A des professeurs qui se plaignaient de n'avoir pas de loisirs à consacrer à des œuvres personnelles, un orateur français répondit : "Ne vous plaignez pas, messieurs ; votre mission est belle, elle est noble, elle se confond avec celle de la mère. Et le mot "mère" est, après celui de Dieu, le mot le plus sublime que puissiez prononcer des lèvres humaines. Qu'importe que vous ne puissiez pas faire de grandes découvertes scientifiques, que vous ne puissiez pas écrire des pages qui peut-être resteraient. Vous faites tout autant. Vous formez, vous nourrissez de votre intelligence, vous inspirez de votre souffle ceux qui, plus tard, feront ces grandes découvertes ou écriront ces pages immortelles".

MM. les professeurs du Séminaire de Joliette, vous devez, pour maintenir votre collège au rang où vous l'avez placé, vous devez

continuer à perfectionner vos méthodes d'enseignement. C'est pour vous non seulement question d'intérêt, c'est aussi et surtout devoir de religion et de patriotisme, attendu que vous avez à former ceux qui, plus tard, représenteront ou dirigeront l'Eglise et l'Etat.

Autrefois, l'éducation avait un caractère aristocratique. L'instruction était l'apanage du petit nombre. La mentalité s'en ressentait. On enseignait de préférence les arts d'agrément, les matières servant surtout à l'ornement de l'esprit.

Les besoins nouveaux, l'âpre lutte pour l'existence, ont popularisé l'instruction et lui imposent un caractère plus pratique.

A vous, messieurs les professeurs, de vous inspirer des exigences qui découlent du nouvel état de choses.

Au bon métal, il faut non seulement le brillant, il faut aussi le solide.

Versez dans l'esprit de vos élèves, de l'idéalisme sans doute,—car l'idéalisme est indispensable à l'âme française,—mais sachez y mêler le sens des réalités de la vie. Trempée dans cet alliage, l'âme de notre jeunesse en sortira forte, solide, capable de résister à tous les chocs.

La victoire, on l'a dit bien souvent, appartient aux mieux armés pour la lutte. La victoire, comme la fortune, est une déesse paresseuse. Elle attend qu'on aille à elle. Elle vient rarement à nous.

Il faut faire bien comprendre au jeune homme que son sort et un peu celui de sa nationalité sont entre ses mains. Si un peuple se compose d'individus, de même sa gloire se compose des gloires de chacun de ses enfants.

Déposons dans son âme—dans l'âme de ce jeune homme,—une foi inébranlable dans les destinées de sa race ; mais rappelons-lui que ces destinées ne lui tomberont pas comme cela du Ciel sans qu'il y apporte sa coopération. Une loi mystérieuse veut que les

victoires ne soient composées que d'efforts et de luttes ; que les couronnes ne soient faites que de sacrifices.

Il faut faire, de l'enfant qui grandit, un homme qui soit de son temps, de son époque.

Il faut lui rappeler que si les principes de la religion et de la morale sont immuables et éternels, les lois qui président au progrès varient et se transforment. Il faut lui faire comprendre que le progrès matériel est dans l'ordre voulu par Dieu qui se réserve le Ciel, mais qui laisse la terre aux disciples des hommes. Il faut lui enseigner que si l'argent est puissant pour le mal, il est aussi puissant pour le bien. Avec le Père Didon qui ne s'effrayait pas des mots, recommandons-lui de s'enrichir ; car la fortune le rendra indépendant et augmentera ses moyens d'action.

Jeunes gens, ne perdez pas de vue le royaume céleste ; mais, en attendant, préparez-vous une part de royauté terrestre. Et cette royauté ne s'acquiert ou ne se conquiert que par la fortune, le talent ou le génie.

Pour être quelqu'un, il faut, ou faire des choses qui méritent d'être écrites, ou écrire des choses qui méritent d'être lues.

Il faut bien reconnaître que nous manquons d'assurance, d'esprit d'initiative.

Est-ce défaut de caractère ? Est-ce mauvaise formation ? En tous cas, il faudrait savoir y remédier par une éducation appropriée. Il faut donner à l'enfant un caractère viril en s'adressant à sa raison et à sa conscience éclairée. Il faut lui enseigner non seulement les matières du programme, mais aussi lui apprendre un peu la vie. Il faut développer ses muscles comme son cerveau. Il faut l'habituer graduellement à la liberté, à cette liberté qu'il possédera plus tard dans toute sa plénitude.

Il est une chose surtout qu'on doit respecter chez l'enfant, c'est sa dignité d'homme. Plus il aura conscience de son importance, mieux il se conduira. Et il n'y aura pas lieu d'avoir à réprimer son

orgueil si on sait le diriger vers les grandes choses, vers les nobles buts.

Ainsi formé, ce jeune homme ajoutera quelque chose à la grandeur et à la gloire de la patrie canadienne.

Durant ces jours, on a fait revivre le passé. Il fait bon sans doute de rappeler les exemples de courage et de vertus civiques de ceux qui sont venus avant nous. Il fait bon—remontant plus haut—de rendre hommage à la valeur de ceux qui ont protégé le berceau de notre nationalité. Mais là ne doivent pas se borner nos devoirs. Ce ne serait faire que du patriotisme platonique. Ce serait marcher à reculons, se contentant de regarder le passé.

Les peuples, pas plus que les individus, ne peuvent toujours vivre sur le vieux gagné.

Nos pères nous ont transmis le passé, riche de nobles exemples, riche de gloire. A nous d'augmenter ce précieux héritage. L'Evangile blâme le serviteur qui s'était contenté de conserver, sans les faire fructifier, les talents que son maître lui avait confiés.

Nous ne serions pas plus justifiables, nous qui avons charge du présent, si nous allions transmettre à nos descendants le livre d'or de notre histoire sans y avoir ajouté quelques pages glorieuses.

Plus tard, nos enfants, tenant compte de la différence des temps ou des circonstances, nous citeront avec autant d'orgueil que nous en mettons aujourd'hui à rappeler le souvenir de ceux qui nous ont précédés.

Le patriotisme n'a pas toujours les mêmes exigences, et ne se manifeste pas uniquement par des actions d'éclat.

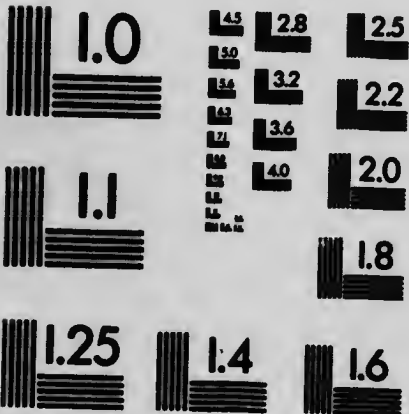
Le véritable patriote est celui qui travaille, qui produit. C'est celui qui remplit ses devoirs d'homme, ses devoirs de citoyen, ses devoirs de chrétien.

Faire son devoir, c'est être fort, courageux, c'est rendre ce qu'on doit à soi-même, aux autres, à son pays. C'est agir dans le droit sens, agir sans cesse, même si on se trompe ; car il n'est pas



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

d'effort sans accompagnement d'erreur, et il n'y a que celui qui ne fait rien qui ne se trompe jamais.

Agir donc, même si l'on se trompe, quitte à recommencer quand on s'est trompé.

Le véritable patriote est celui qui travaille à améliorer sa situation et celle de sa famille ; c'est celui qui est prêt à tous les sacrifices, afin de donner à ses enfants une instruction solide qui leur permettra de mettre en valeur les talents dont la nature aura pu les douer. C'est là le véritable patriote. Celui-là, quel que soit son rang ou sa condition de fortune, il mérite de figurer au livre d'honneur où la Patrie inscrit les noms de ceux qui l'ont fidèlement servie.

Mes jeunes amis, ayez foi, une foi invincible dans la survivance de votre race. Cette survivance, il faut la vouloir de toute l'ardeur de votre patriotisme.

Tous les êtres organisés tiennent à la vie. Ils y tiennent de toute la force de leurs fibres. Le père aime à se voir revivre dans ses enfants. Pour eux il travaille, pour eux il amasse. C'est la famille qu'il veut perpétuer.

La nationalité n'est que le prolongement de la famille.

Notre race ne doit pas disparaître de ce sol qui partout répète un écho français.

Nous n'occupons, de par notre nombre, qu'une situation encore bien modeste.

Nous ne sommes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, que trois millions et demi de Canadiens-français. Mais il ne faut pas oublier que notre population a doublé tous les trente ans. Ne doublerait-elle, à l'avenir, qu'à tous les trente-cinq ans, nous serons quatorze millions dans soixante-dix ans, et dans un siècle ou à peu près, nous serons vingt-huit millions. Un siècle, c'est peu dans l'existence d'un peuple. Nos petits-enfants vivront encore à cette époque ; et, lorsqu'ils parleront français, lorsqu'ils parleront cette belle langue qu'on aime partout, pour ses douceurs, ses clartés et ses harmonies, cette belle langue dans laquelle ont été écrits les plus

beaux chefs-d'oeuvre de l'esprit humain, nos petits-fils seront compris par trente millions de leurs compatriotes. Trente millions de coeurs et de cerveaux français ! c'est plus qu'il n'en faut pour créer un foyer dont le rayonnement et la chaleur se feront sentir sur tous les points de cette libre et féconde terre d'Amérique.

M. Adhémar Rivet, député d'Hochelaga, lui succède à la tribune où il sut bien se tenir à la hauteur de sa renommée. Qu'on en juge !

M. L.-Adhémar Rivet, M. P.

Messeigneurs,

Messieurs,

En prenant la parole, dans cette circonstance, je tiens à déclarer, tout d'abord, que ma plus vive gratitude est à jamais acquise au comité d'organisation de ces fêtes grandioses, pour l'insigne privilège qui m'est offert d'exprimer publiquement mes sentiments et ceux de cette grande famille du Séminaire de Joliette qu'un cordial appel a réunie, dans une commune pensée de fidélité aux origines, au foyer de sa vie intellectuelle et morale.

Néanmoins, si flatté que je sois de cette distinction, il me vient un regret à la pensée ; c'est qu'en accomplissant l'agréable tâche qui m'est dévolue, je ne puis espérer maintenir sur les hauteurs où il n'a cessé de planer depuis hier, le verbe éloquent d'une manifestation qui a eu comme interprètes ceux d'entre les représentants les plus éminents de la littérature et de l'art canadien, et qui, partis de cette maison pour atteindre les sommets, y sont revenus célébrer magnifiquement ses gloires et ses bienfaits.

Aussi, à ce superbe témoignage de foi et d'amour au passé, à cet apothéose de l'enseignement classique et chrétien, si dignement incarné dans cette maison d'éducation par excellence ; à cet hommage éclatant de la piété filiale, offert par quelques-uns de ses en-

fants, au nom des autres, avec un talent et un succès qu'il est permis d'envier sans pouvoir espérer l'égaliser, n'ai-je en ce moment d'autre ambition que d'ajouter le modeste tribut d'affection et de profond attachement d'une âme, dans laquelle les souvenirs d'une formation de sept années, dans cette institution, ont merveilleusement contribué à entretenir, et ravivent aujourd'hui singulièrement le culte de la reconnaissance.

C'est vous dire que mon premier devoir sera de faire écho aux justes éloges et aux remerciements bien mérités, tombés des lèvres de mes prédécesseurs dans ce concert oratoire, à l'adresse des directeurs de ce Séminaire, de ces hommes de lumière, de foi et de dévouement, en qui revit, toujours agissante et féconde, l'oeuvre éducatrice de l'Institut de Saint-Viateur, et qui personnifient à nos yeux tout un passé de sacrifices, de labeurs et de progrès, un passé dont la mémoire, éternellement chère à nos coeurs, nous autorise à voir aujourd'hui dans la continuité de l'effort et le succès renouvelé, les promesses d'un avenir fructueux et brillant.

On se tromperait étrangement, si, pour faire étalage d'un scepticisme de commande, on tentait de mettre sur le compte d'un généreux enthousiasme, ou de taxer l'hyperboliques, les louanges qui sont allées, depuis hier, à cette vaillante communauté d'éducateurs, qui fait aujourd'hui un si chaleureux accueil à ses nombreux enfants.

Si la cordialité de la réception, les égards et les prévenances dont nous sommes l'objet au cours d'un séjour, hélas ! trop fugitif ; si l'apparition de notre jeunesse d'étude, de paix et d'heureuse insouciance dans l'incomparable décor qui vit ses ébats ; si enfin la résurrection d'une époque, tout imprégnée de ce que la vie, à son aurore, peut donner de beau, de bon et de serein, ont pu arracher des cris d'émotion, d'amour et de gratitude, j'affirme que cette explosion de sentiments n'altère en rien la vérité de l'hommage offert par des témoins irrécusables, à l'oeuvre qui, d'abord accomplie à leur bénéfice, se poursuit sans défaillance et avec une effi-

cacité admirable vers le but que lui ont assigné ses immortels fondateurs.

Je désire vous féliciter aussi cordialement que possible, M. le Supérieur, de la double pensée qui a inspiré la célébration du soixantième anniversaire de la fondation de ce Séminaire.

Vous avez voulu d'abord, par une hospitalité charmante et discrète, ramener durant deux jours, les anciens élèves de cette Institution, à la vie collégiale.

Permettez-moi de vous dire que vous y avez pleinement réussi. Il est vrai, qu'à cette fin, vous avez mis à contribution toutes les ressources de l'art et monopolisé l'initiative intelligente et l'activité ingénieuse de vos collaborateurs. En cela, vous avez prouvé une fois de plus votre bon goût et votre grand coeur, en même temps que vos merveilleux talents d'organisation. Nous avons donc été entièrement chez nous, dans la plénitude d'une liberté dont nous ne jouissions pas toujours à l'époque de nos études, et dans le charme d'un laisser-aller et d'une camaraderie qui nous ont fait vivre des heures inoubliables.

Mais cet anniversaire répond aussi à une autre préoccupation d'un ordre plus élevé devant les aînés de la famille : les progrès et les résultats d'un enseignement dont ils suivent avec intérêt le mouvement et les vicissitudes diverses.

AI-je besoin de vous dire que, pour ma part, je n'ai été, à cet égard, victime d'aucun désappointement.

Désireux d'apprécier l'effort éducationnel et les travaux d'une Institution qui, dans son enveloppe matérielle comme dans son âme, ne se transforme que pour s'embellir et s'améliorer, j'ai pu me rendre compte, avec un légitime orgueil et une patriotique satisfaction, du merveilleux essor imprimé à sa carrière, ainsi que de sa large contribution au succès de l'instruction classique dans ce pays.

De cette façon, j'ai pu voir avec quelle intelligence, les directeurs de mon Alma Mater savent interpréter le rôle qui incombe aux collèves et aux séminaires dans l'enseignement secondaire.

Ce rôle,—tous les esprits éclairés l'admettent,—a une influence considérable sur les destinées de la nation, et sur l'avenir de la race canadienne-française en particulier.

Un examen des conditions du milieu dans lequel évolue notre système d'enseignement classique nous conduit aux constatations et aux conclusions suivantes:

Le droit public de notre pays garantit la liberté d'enseignement la plus large, à tous les degrés, cette liberté bien entendue qui exclut la licence et qui comporte seulement le droit naturel et imprescriptible, pour tous les citoyens, sans distinction de condition ou de caractère, d'enseigner le bien et de former les générations qui montent à la vie, d'une façon qui échappe à la contrainte légale, en honneur dans certains pays.

On peut même dire qu'il n'existe pas de peuple au monde où cette liberté soit mieux comprise, mieux pratiquée et plus fertile en bons résultats. A la faveur de ce régime libéral de l'instruction publique, on a vu s'élever peu à peu l'édifice de notre enseignement secondaire sur la double base de nos collèges classiques et des High Schools, selon la mentalité différente des deux races qui composent principalement la population canadienne.

De cet édifice, aux vastes et imposantes proportions, qui grandit et se transforme sans cesse, suivant la marche de la civilisation et les besoins nouveaux de chaque époque, on voit sortir, chaque année, armée de pied en cap pour la lutte de la vie, une jeunesse ardente, laborieuse et patriotique qui s'en va sur tous les terrains, renforcer les bataillons d'élite qui s'y disputent déjà la prééminence économique ou intellectuelle, et conquérir pour elle-même et pour l'honneur du nom canadien une place plus ou moins grande dans notre vie nationale.

L'éducation secondaire de la jeunesse catholique et canadienne-française a été, jusqu'ici, l'oeuvre exclusive des collèges classiques, sous l'autorité et la direction de notre clergé séculier et régulier dont on ne saurait trop exalter les bienfaits sous ce rapport.

Depuis quelques années, il semble avoir été de mode, en certains milieux, de décrier ce système d'éducation et de lui reprocher, entre autres griefs, ses méthodes routinières et ses programmes surannés, en même temps que son ignorance ou méconnaissance des conditions créées par l'esprit moderne et le développement de notre pays. Quelques-uns des défenseurs officiels ou officieux de cet enseignement le présentent, au contraire, comme un modèle de perfection et d'efficacité.

Vous me permettrez de profiter de cette circonstance pour dire à ce sujet toute ma pensée.

Je crois que nos collèges et nos séminaires ne méritent ni cet excès d'honneur ni cet excès de blâme. A tout prendre, avec ses qualités et ses défauts, attendu que la perfection n'est pas de ce monde, notre enseignement classique—l'expérience et l'observation nous autorisent à le prétendre—d'une façon générale, va de pair avec l'enseignement secondaire à base différente ; alors qu'au point de vue strictement intellectuel ou moral, il occupe incontestablement le premier rang.

J'ajouterai, pour être absolument juste, que les directeurs de cet enseignement s'efforcent loyalement et sincèrement, dans la mesure de leurs ressources financières et avec un succès que proclament les résultats, de combler les lacunes éventuelles de leurs programmes, d'en éliminer l'inutile et le suranné, et d'acquérir pour toutes les spécialités les meilleures compétences. Cette attitude est assurément digne de tous les éloges et des meilleurs encouragements ; mais on me permettra de dire que les exigences de notre temps, les progrès rapides de la science et de l'industrie, le développement économique du pays, et, par-dessus tout, la situation particulière de l'élément français au Canada, la rendent inévitable. C'est à ce dernier point de vue que je désire exalter l'oeuvre de réforme et de progrès poursuivie dans notre enseignement secondaire.

En effet, quelles sont, à cet égard, les responsabilités de nos

collèges et de nos séminaires ? Pour ma part, je les trouve immenses.

On ne discute plus aujourd'hui l'avenir réservé à notre jeune pays dans le concert mondial, au cours de ce siècle. D'un commun accord, les observateurs avertis et les économistes lui attribuent le premier rang. On se demande seulement, avec des préoccupations diverses, en prenant comme acquise l'impossibilité de fusionner toutes les races et notamment les deux éléments français et anglo-saxon, ce que sera, dans le Canada de demain, la part afférente à notre race, dans le patrimoine national.

Ce problème de sociologie, fort intéressant pour l'étranger auquel il apparaît seulement comme un sujet captivant d'étude et d'observation, devient à nos yeux une réalité vivante, une question d'importance d'autant plus vitale que nous sommes actuellement et paraissions voués à rester, selon les prévisions humaines, une minorité.

Si les minorités ont des droits imprescriptibles, elles ont surtout des devoirs ; et le nôtre, en l'occurrence, n'est-il pas de calculer, d'accroître et de fortifier nos moyens de résistance et d'expansion au milieu des races étrangères qui visent à l'hégémonie dans ce pays ?

Or, devant les tenants de la civilisation Anglo-Saxonne dont le flot grossit et nous environne, où devons-nous chercher les chances de survie et d'influence de cette lumineuse civilisation française dont nous incarnons la tradition, et dont nous voulons invinciblement, sur cette terre d'Amérique, le maintien et le rayonnement ?

Pour parler d'une façon plus explicite et plus formelle : si la minorité Canadienne-française doit compenser son infériorité numérique par son intime cohésion et son attachement à ses traditions, par sa culture supérieure et l'éclat de ses succès dans toutes les sphères de l'activité nationale, quelles doivent être les sources de cette nécessaire et glorieuse compensation ?

En un mot, si, pour être moins nombreux, nous pouvons et nous

devons être aussi forts, aussi armés et aussi victorieux que les autres, où trouverons-nous les meilleures armes pour la lutte ?

N'en doutez pas, Messieurs, le salut viendra d'abord et surtout de nos foyers d'éducation classique, gardiens séculaires de la pensée catholique et française, mais à la condition que la flamme en soit entretenue avec un soin vigilant qui dénote, à la fois, un souci des responsabilités de l'heure présente et la claire vision des exigences de l'avenir.

J'entends par là que nos collèges classiques, devant la concurrence de l'enseignement secondaire à base différente, se verront de plus en plus dans la nécessité d'exercer, dans l'élaboration des programmes, un choix judicieux des matières préparatoires à l'étude des diverses carrières anciennes et nouvelles qui appellent la jeunesse, et devront, sans faiblesse et sous peine d'être distancés, recruter le personnel enseignant parmi les plus savants, les plus laborieux et les plus dignes.

Aussi, concilier la tradition avec le progrès, prévoir et préparer l'avenir sans détruire le passé dans ce qu'il a d'éternellement jeune et fécond, tel doit être, à mon avis, le sens de l'évolution de notre enseignement classique. Le triomphe des nôtres, dans leurs joutes quotidiennes avec les autres races, est à ce prix. C'est avec cette conviction, et avec un optimisme dont je ne puis me défendre, que j'applaudis de tout coeur aux efforts et aux sacrifices que s'imposent nombre de nos collèges et séminaires pour atteindre un maximum de perfectionnement dans leur enseignement, et pour former avec succès, en vue des besoins des milieux et de la variété des professions, parmi nos jeunes générations avides de savoir et d'action, des élites qui porteront vaillamment, sur les terrains où s'exercent le talent et l'activité de leurs émules d'origine différente, le drapeau de la religion et de la nationalité.

Au reste, n'est-il pas évident qu'en agissant ainsi, les détenteurs de l'enseignement classique ne se montrent pas seulement les fidèles dépositaires d'un patrimoine héréditaire qu'ils ont mission

aussi bien d'enrichir que de remettre intact, mais encore, ils justifient d'éclatante façon l'existence d'un monopole de fait, monopole bienfaisant contre lequel bien peu réclament, et que notre peuple bénit et encourage aussi longtemps qu'il est exercé avec sagesse, clairvoyance et patriotisme, et qu'il continue d'être ce qu'il doit être : la force de résistance par excellence de la race latine sur ce continent.

D'un autre côté, je vous prie de croire que ce n'est pas une mince consolation pour tous ceux qui, à un titre ou à un autre, représentent l'idée catholique et française dans l'évolution politique et économique de notre pays, de voir et de sentir que, portée sur l'arche de notre enseignement classique, cette grande idée pourra survivre au déluge qui la menace de tous les points de l'horizon, et continuer à féconder notre vie nationale.

C'est ainsi que je suis reconnaissant envers nos collègues et nos séminaires, pour la façon éclairée et progressive dont ils comprennent et accomplissent la mission d'importance primordiale qui leur est dévolue. Voilà pourquoi aussi je m'enorgueillis tout spécialement du rang honorable qu'occupe mon Alma Mater dans cette mise au point de notre éducation classique.

Je sais, par un contact fréquent et des relations suivies avec cette maison, qu'elle n'a attendu ni la poussée des besoins nouveaux, ni les avis du dehors pour mettre son programme et ses méthodes au diapason du progrès moderne, ainsi que pour agrandir et réformer à la fois ce qu'on pourrait appeler son âme et son corps, c'est-à-dire son enseignement et les murs qui l'abritent, dans le but de rester toujours jeune, florissante et féconde, malgré les soixante-quatre années de sa vie laborieuse et utile.

Je n'ignore pas que pour empêcher la divine parole qu'ils ont adoptée pour devise "*Sinite parvulos venire ad me*" d'être ici, moins qu'ailleurs, un leurre ou une déception, ses directeurs ont tenu constamment à faire bénéficier la croissance physique et intellectuelle de leurs élèves, des derniers perfectionnements de l'art



INTERIEUR DE LA CHAPELLE DU SACRE-CŒUR.

et des plus récentes découvertes de la science. Aussi, a jeunesse qui grandit dans l'atmosphère de bien-être matériel et moral que vous lui faites, Messieurs, répond-elle à vos soins, par une vitalité d'esprit et de corps et une formation d'essence supérieure qui se traduisent par des succès de concours où s'affirme la primauté de votre enseignement, en attendant qu'elle aille, de par le monde, faire briller le génie de la race et conquérir des lauriers plus substantiels et plus durables.

C'est de cette belle oeuvre de réforme et de progrès dans l'éducation que je tiens à vous féliciter et à vous remercier chaleureusement, M. le Supérieur, vous qui, après avoir été à la peine devez être maintenant à l'honneur, et qui incarnez si noblement à la direction de ce Séminaire les traditions de vaillance, de dévouement et d'apostolat des fils de Saint-Viateur.

Je vous félicite également du superbe édifice que vous avez fait ériger pour suppléer à l'insuffisance de l'ancien, et qui, par la beauté et la grandeur des proportions, le goût architectural et le cachet d'élégance et de confort qu'il offre dans tous ses détails, fait de notre Alma Mater un des plus beaux établissements d'éducation de notre Province.

On a dit, pour rendre le symbolisme émouvant de foi, de prière et d'amour qui se dégage des imposantes cathédrales du moyen-âge, qu'elles étaient "des poèmes de pierre".

Aussi dirai-je, en m'inspirant de cette belle figure de style, que ce nouvel édifice sera le cantique permanent du labeur intelligent et modeste, de la généreuse audace et de l'inlassable persévérance qui ont présidé à son érection.

Grâces en soient rendues à vous, M. le Supérieur, et à vos dignes collaborateurs.

Vous dirai-je maintenant ce qu'a chanté à mon âme la poésie du mémorable anniversaire que nous célébrons aujourd'hui, les sentiments divers qu'elle y a fait naître depuis mon arrivée dans cette maison ? Vous déroulerai-je les perspectives ensoleillées que l'élo-

quence des choses et des hommes a jetées au-devant de ma pensée avide de scruter ce cher passé où a vécu ma jeunesse laborieuse et paisible ? A cet essaim de souvenirs les plus riants de ma vie, qu'ont fait lever les unes après les autres les vibrantes évocations de la journée, demanderai-je de venir vous répéter les accents mystérieux et doux qui ont mis de la joie dans mon coeur et des larmes dans mes yeux ?

Je n'ose le faire, Messieurs, moins par égard pour vous que par pitié pour l'interprète qui se sent au-dessous de cette tâche.

Mais ce que je tiens à manifester hautement à l'occasion de ce jubilé, c'est le sentiment de profonde gratitude qui déborde de mon coeur pour l'éducation que je terminais ici, il y a tout juste dix-huit ans.

De ma reconnaissance pour la formation reçue dans cette maison, j'atteste que j'ai constamment fait et ferai toujours deux parts égales qui me suivront dans la tombe où dorment déjà les êtres chéris auxquels j'en renouvelle publiquement l'hommage. L'une de ces parts est consacrée à l'homme de bien, au citoyen d'élite que la mort venait subitement ravir à mon amour filial, il y a quelques semaines, et dont la sollicitude éclairée pour la préparation de mon avenir, m'ouvrit, il y a vingt-cinq ans, les portes de cet asile de paix, de science et de vertu. L'autre partie de mon affectueuse gratitude se rattache à la mémoire impérissable du vénérable vieillard, de cet illustre éducateur, ancien supérieur de ce séminaire, parti lui aussi pour l'au-delà, et dont la couronne de cheveux blancs symbolisait si vivement à nos yeux la divine auréole à laquelle le prédestinaient la sainteté de sa vie et son admirable dévouement à la jeunesse.

A ces deux protecteurs, à jamais regrettés de ma vie matérielle et intellectuelle, unis dans la tombe comme ils l'avaient été autour de mon berceau, permettez que j'offre les hommages de ce que leur oeuvre commune a mis en moi de meilleur et de plus durable. Aux directeurs et aux professeurs de ce séminaire, qui furent les

collaborateurs du Révérend Père Beaudry dont tous honorent le souvenir en continuant avec bonheur sa mission d'apôtre éducateur. Je réitère mes plus sincères remerciements et je formule, en terminant, le souhait le plus ardent qui soit sorti de mon âme : c'est que la maison qui fut mon Alma Mater reste, avec un succès croissant, la pépinière d'hommes de foi et d'action, de fidèles serviteurs de la religion et de la patrie, qu'elle a toujours été depuis sa fondation. Dans notre pays qui grandit et se développe, où la mêlée des groupes et des partis devient de plus en plus âpre et difficile, alors que le choc des ambitions et le jeu des rivalités déterminent de nouvelles sélections dans tous les camps adversaires, notre race a sans doute besoin d'hommes de lumière, de science et de talent ; mais ce qu'il lui faudra surtout, ce qui assurera son triomphe et l'efficacité de sa collaboration, ce sont des citoyens à principes sains et à convictions inébranlables, marchant droit au but, à travers les difficultés vaincues et les obstacles franchis, avec une volonté que rien n'émeut et ne décourage.

A former les uns et les autres, Messieurs, vous vous employez, je le sais, avec un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges.

De les enfanter à l'avenir, j'émetts le vœu que cette institution ne soit jamais lasse, de telle sorte que les générations nouvelles qui sortiront de son sein, puissent être comme les précédentes, avec un égal respect du passé et une même foi dans l'avenir, les utiles artisans de la gloire et de la prospérité de la patrie commune.

M. Labelle appelle ensuite M. A.-C. Dugas, curé de Saint-Clet, et veut bien ajouter : "qui aime tant son collège". Le causeur intitule son travail : "*Dans mon jardin*", et le communique ainsi à son sympathique auditoire :

M. l'abbé A.-Ch. Dugas, Curé

Messeigneurs,

Messieurs,

"O Maison paternelle ! ô foyer domestique, disait Lacordaire, nous avons beau vieillir, nous revenons à toi avec un coeur toujours jeune". C'est là une bonne vérité, malgré certaines apparences contraires, car il ne faut pas se fier aux visages qui souvent sont mauvaise enseigne. Et si, à l'aide des rayons X, nous examinions les coeurs en ce moment, la palme de la jeunesse ne tomberait peut-être pas dans les mains de nos jeunes frères, mais s'en irait plutôt orner des coeurs qui battent sous les cimes du Mont-Blanc.

Mais si nos figures se teintent d'un cachet par trop antique, notre revanche éclate dans ces vers de Corneille :

"Si nos visages

Ont quelques traits un peu vieux,

Souvenez-vous qu'à notre âge,

Vous ne vaudrez guère mieux !"

Car dit un autre :

"On a beau faire des prières,

Les ans non plus que les rivières,

Ne rebrousseront jamais leur cours".

L'Alma Mater, au double dire de nos directeurs, nous attendait avec impatience pour nous presser bien fort sur son coeur maternel ; nous réchauffer à la flamme de son affection, et là, dans l'enivrement de ces effluves d'amour, nous porter à entonner le chant du retour des enfants à la maison paternelle, ce cri admirable du Ps. 132 : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

Depuis le premier coup de clairon sonnant l'appel, il me semble que les coeurs battent à l'unisson, à la pensée d'un prochain retour ; nous sommes redevenus enfants dans nos calculs : "Encore une se-

maine, encore un jour et deux nuits, et ce sera la grande fête". Et nous y sommes maintenant, après avoir été, comme dit Saint-Paul (Thess. 2-17), "séparés de corps, mais non de coeur, et très désireux de revoir les traits de ceux que nous aimons", et de nous attendrir au souvenir de ceux que nous pleurons. Et nous sommes venus, "légers, pimpants et guillerets", fêter les Noces de Diamant de notre collège, applaudir à ses succès, célébrer la mémoire de nos fondateurs : l'hon. Barthélemy Joliette et Mgr Ignace Bourget auxquels nous ne craignons pas de joindre le R. P. Cyrille Beaudry ; nous venons acclamer, de loin sans doute, notre vieux général d'autrefois et de toujours, le Très Révérend Père Pascal Lajoie, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur ; nous venons inaugurer cette maison "restaurée, agrandie et plus confortable", que soixante-quatre ans de sacrifices, de labeurs et de fatigues ont réussi à rendre complète, sous tous les rapports, et conforme aux plans de nos directeurs et à nos rêves d'antan pour celle qui est notre "mère nourricière" ou notre Alma Mater.

Telle qu'elle se présente aujourd'hui à nos regards, avec sa chapelle, ses salles, ses dortoirs, ses musées, ses bibliothèques, ses chambres de professeurs, ses cours de récréation, elle peut soutenir la comparaison avec n'importe quel autre établissement né de l'Eglise ou de l'Etat. Et notre coeur brûlait du désir de contempler ces choses, afin de pouvoir répéter avec Lamartine :

"En ouvrant mes regards, je reverrai des lieux,
Adorés de mon coeur et connus de mes yeux".

Mais si déjà voir seul son collège, y arriver en simple visiteur isolé, soulève notre émotion, que sera-ce en ce jour jubilaire où l'armée Joliettaïne s'avance en triomphe, composée des élèves de tous les cours, à la vue de l'Alma Mater avec son dôme couronné du Sacré-Coeur, ses vastes dimensions, sa hauteur imposante, ses assises solidement bétonnées, ses parterres, ses jardins, ses pièces d'eau, ses arbres géants, ses statues, ses kiosques, ses jeux de balle, ses allées ombragées, cette cour immense et tout cet en-

semble de beautés qui font du Séminaire de Joliette un des plus complets et des plus vastes établissements du Canada !

N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes fiers d'appartenir à la famille Joliettaine, et que notre pensée s'envole plus ardente vers les chers absents qui, après Dieu, nous ont réservé ces bienfaits ? *Deus nobis haec otia fecit* (Virgile).

Pourtant rien ne reste des constructions premières, ni des anciennes cours : le phénix est sorti tout entier de ses cendres.

Seul le "jardin de M. le Grand Vicaire" (Manseau), inaccessible autrefois aux élèves, étale à présent à nos regards étonnés, ses dessins et ses arabesques "à la française" que pourrait signer un Lenôtre. Après avoir vu Versailles, Saint-Germain et Saint-Cloud, on reste même surpris et émerveillé en voyant Joliette. La rivière l'Assomption, qui semble plus près de nous depuis qu'elle sert de limite à notre domaine, continue toujours de dérouler à l'infini le ruban de ses eaux bleues ; mais la transformation de ses rives tient du prodige, et la vue de la scène entière nous prouve que Dieu et l'homme, la nature et l'art, ont agi de concert pour nous préparer ce point de vue si admirable. L'antique église à deux étages, le modeste et étroit presbytère "imité en ocre jaune" comme disait le R. P. Lajoie, ne sont plus là ; mais sur leurs ruines s'élèvent l'opulente cathédrale de Saint-Charles Borromée et le charmant palais épiscopal.

Ces tableaux ne sont-ils pas, après tout, l'histoire de notre maison, de nos devanciers, de nous-mêmes et de nos suivants ? Et ne nous prend-il pas envie d'imiter Lamartine visitant la maison de son père ?

"J'allais d'un arbre à l'autre et je les embrassais,
Et je croyais sentir, tant mon âme a de force,
Un cœur ami du mien, palpiter sous l'écorce.
Je m'asseyais un peu ; je tournais mon visage
Vers la place où mes yeux retrouvaient son image".

Jadis on disait "l'ancien Collège", pour désigner la maison bâtie

par M. Jollette ; "l'aile de M. Langlais" où les infirmeries ont régné longtemps ; la "Chapelle du P. Beaudry" ; le "jardin de M. le Grand Vicaire", cette partie de la cour bornée par le Collège et les plus grands ormes ; la "sucrerie de M. Lajole" ; le "petit bois de M. de Lanaudière" dont les frais ombrages nous récréaient si bien aux jours de demi-congés ; "les deux ponts" dont nous faisons le tour dans nos "campagnes" ; le "source du vieux Longpré" ; la "pointe aux Pins" ou "à Gravel" où les pique-niques avaient lieu d'ordinaire.

Le P. Jules Peemans, professeur de rhétorique, de 1875 à 1886, nous a peint, dans la *Voix de l'Ecolier*, avec son admirable pinceau et ses couleurs si vives, un de ces dîners au bois. Permettez-moi de citer en passant : "Les plats vigoureusement attaqués, furent enlevés à la pointe de la fourchette, avec un entrain admirable, avec une rapidité dont les fastes de la gastronomie offrent peu d'exemples ! Qu'ils sont loin de valoir ce repas champêtre, assaisonné des plus joyeux lazzis, avec la terre nue pour table et pour siège, ces festins cérémonieux où l'on ne mange que du bout des lèvres et auxquels président si souvent le mensonge et l'hypocrisie !"

Mais je m'attarde trop au souvenir des choses, et je semble négliger celui des hommes dont il faut rappeler la mémoire.

Mon Dieu ! qui choisir dans cette armée d'amis et de bienfaiteurs, vivants ou disparus ?

Je me bornerai à sept d'entre eux qui, pour moi, personnifient les sentiments et la mentalité qu'un élève remarque pendant son cours d'études.

"Vraiment, disait le R. P. Lajole—et c'est par lui que je commence, puisque "à tout seigneur tout honneur"—expliquant le règlement de la grande réunion de 1878, vraiment, disait-il, que nos directeurs sont devenus conciliants !"

Vous verrez qu'à son exemple, je veux l'être moi aussi, en ne

vous présentant que sept noms, lorsque j'en aurais un monde à produire.

Le vénéré Père Général ne pouvant faire sa visite canonique en 1908, délégua un des nôtres, le R. P. Remi Coutu, pour le remplacer au Canada. Malgré son grand âge, il a voulu lui-même assister au départ de son délégué, et, en le pressant sur sa poitrine, les larmes aux yeux : "Père Coutu, vous direz à mes fils d'Amérique que je leur envoie mon coeur".

Nous le recevons aujourd'hui, et doublement, ce coeur paternel par l'entremise et la présence du T. R. Père Robert, vicaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, le représentant officiel du Père Général, son bras droit et une partie de son coeur ; un de nos bons amis, comme j'ai pu m'en convaincre à ma visite à Lyon, en 1909, de sorte que vraiment le Père Général ne pouvait mieux choisir et confier à de meilleures mains le don qu'il nous envoie

Après le R. P. Lajoie vient naturellement le R. P. Beaudry, le vénérable "disparu" comme l'appelle le R. P. Supérieur dans sa lettre de convocation. Tout l'établissement de Joliette, si j'en excepte la façade neuve qui, à cause de ses proportions, s'appellera peut-être un jour la "façade du P. Léger", comme on disait "l'aile du M. Langlais", tout cela, dis-je, est son oeuvre. A Saint-Paul de Londres on voit un marbre très simple, élevé en l'honneur de Christophe Wren, architecte de la cathédrale anglaise, et sur lequel on lit : *Si quaeris monumentum, circumspice*, "Si vous désirez voir le monument de ce grand homme, levez les yeux et regardez autour de vous". Si, à Joliette, on cherche le monument du Père Beaudry, on n'a qu'à regarder; ce monument nous entoure de toutes parts; il couvre en entier le terrain du collège. Sa chapelle pourtant renferme son coeur caché dans la pierre, derrière le marbre suspendu à l'endroit fameux de son confessionnal.

Ici, en troisième, se place le bon Père Michel (Eucher) Laporte qui fut Michel toute sa vie et jusque dans la mort, puisque Mgr

de Joliette, en chantant l'absoute du défunt, l'a nommé *Michaelis sacerdotis*.

Que vous en dirai-je ?—Un de ses mots en classe.—Le berger se doit à la garde de son troupeau; s'il s'endort, le loup vient commettre des dégâts. Un jour donc, notre maître cède à la fatigue et au sommeil et "il ronfle comme un moine". Alors la contagion, plutôt feinte que réelle, se propage de proche en proche et, le temps de le dire, voilà toute la classe, moins un (Grégoire, un sobriquet), couchée sur les tables. Parfois le bruit réveille, en vertu de la loi des contrastes ; mais ici, en vertu de la même loi, ce fut le silence de mort qui sonna le réveil. Comme Madame de Sévigné, je vous offre cent chances de deviner les premières paroles du bon Père..... Vous n'y êtes pas ! aussi déroutés que nous par cette apostrophe : "Tu n'es pas couché, toi aussi, Grégoire ; vite ! couche-toi comme les autres !"

Un autre jour, une affaire importante l'oblige de s'absenter de la classe ; alors il demande au professeur d'en face "de garder ses petits dindes" pendant quelques minutes.—"Oui, dit un de ses élèves, car notre mère s'en va !"

A présent, pour prouver une fois de plus que les extrêmes se touchent, je place ici le Frère Vadeboncoeur, la délicatesse même, le bon ton fait homme, une sorte d'arbitre des élégances, comme Petrone dans *Quo Vadis*. Par sa dignité, sa tenue impeccable et sa gravité, il décrocha un titre qu'aucun Frère ne porta avant lui, ni après : on l'appelait ni plus ni moins que "l'abbé Vadeboncoeur" ou "l'abbé de Luxeuil".

Il avait un goût exquis pour l'architecture ; mais ses plans, irréalisables pour la plupart, parce que trop coûteux, prenaient le plus souvent le chemin des vieilles lunes. Voilà pourquoi un de ses confrères — le P. Peemans — parlant des plans nombreux du Frère Vadeboncoeur pour la chapelle du Père Beaudry, s'écria : "Le Frère Vadeboncoeur mourra d'un plan rentré, c'est sûr !" Je pense pourtant qu'il est mort de mort naturelle.

Comme il était la gentilhomme et la dignité par excellence, et aussi comme il possédait un goût très raffiné pour la musique, il n'avait rien de plus expressif pour qualifier les gros Jean en musique, comme dans la vie sociale, que ces mots : "Ah ! les tolnons !" De même, voulant exprimer sa bonne humeur, à la vue d'une grande galeté comme celle de ces Noces, il disait : "Ah ! les gens des nocces !" De son voyage en France, il avait apporté "un sabre de bois" dont il se servait souvent, moins redoutable à tous égards que la "règle de bois" du professeur de plain-chant ou du maître des cérémonies.

De ce pas j'arrive au bon frère Narcisse Guay, un gros Chanteur qui, du moins, voyait toujours lever le soleil et faisait lever les maîtres et les élèves par son *Benedicamus Domino*, et la voix de sa cloche dont le P. Peemans disait :

"De la règle je suis l'inflexible gardienne".

Quand je songe au Frère Guay, je pense aussitôt à la fable de La Fontaine : La Vieille et les deux Servantes.

"Dès que l'aurore, en son char remontait,

Un misérable coq à point nommé chantait".

Alors le professeur

".....courait droit au lit

Où, de tout leur pouvoir, de tout leur appétit,

Dormaient les pauvres écolliers.

L'un entre-ouvrait un oeil, l'autre étendait un bras,

Disant entre leurs dents : "Maudit coq ! tu mourras !"

Mais là l'arrêtait la fureur des mauvais instincts de nos étudiants, car le bon Frère comptait un monde d'amis parmi la "gent écollière".

La gêne lui inspirait bien des gaucheries et des réflexions très cocasses. Ainsi, appelé un jour à fournir une information, il donna la suivante qui vaut ce qu'elle vaut : "Frère Guay, quelle distance y a-t-il entre Jollette et Lanoraie ?—"Il y a quatre lieues pour aller et

quatre lieues pour revenir, ça fait huit lieues". — "Si tu ne m'achètes d'autres claques, disait-il un jour à un procureur, je vais être obligé de porter mes neiges".

Le regretté M. Jos. Lévêque lui avait caché des liasses de journaux destinés à l'achat d'une bannière du Sacré-Coeur pour les enfants de son école ou de "chez moi". En retrouvant son papier, il s'écria : "C'est pas faire, ça ! il cache mon papier, sans me dire où il le met".

En 1875 arrivaient au collège deux professeurs distingués, gradués tous deux, l'un à l'université de Louvain, Belgique, et l'autre, à l'Université Laval, à Québec : j'ai nommé les FF. Peemans et Marcoux de regretté mémoire. On leur confia la rhétorique : au premier, le français, au second, le latin et le grec, pendant que les mathématiques revenaient de droit au Frère Jos. Séguin. Cette classe de rhétorique (1875-1876) se composait comme suit : Samuel Kelly, Wilfrid Désy, Maxime Olivier, Martin Kehoe, Louis Lavalée, Joseph Delcourt, qui ne sont plus de ce monde, mais ancrés au plus profond de notre mémoire ; François Lefebvre, Camille Hogue, Stanislas Gareau, Henri Flamand, Arsène Aubin, Elie Belieumeur, Joseph Caisse, Sylvestre Sylvestre et Charles Dugas, en tout quinze élèves.

Le Frère Peemans réussissait à merveille, mais son compagnon n'eut jamais le talent de communiquer ses connaissances, ni de maintenir son autorité.

J'arrive à la course pour ainsi dire, au Père Tancredé Archambeault, dont le bon Mgr Fabre disait : "Voyez le P. Archambeault, il court pour arriver trop tard !" et dont les mots joyeux sont utiles :

"Car ils ôtent le noir penser,
Deuil et ennui font oublier".

Tout le monde n'a pas connu le bonhomme Archambeault pendant ses études, mais beaucoup plus ont lié connaissance avec le Père Tancredé pendant sa cléricature et durant sa carrière sacerdo-

tale. Cet ancien élève est bien à nous, et nous sommes heureux de le réclamer comme membre de notre famille collégiale, car c'est ni plus ni moins qu'un héros.

Mais ce n'est pas le moment de faire son histoire ; égrenons plutôt ensemble, si vous l'agréez, une sorte de chapelet sur les grains duquel, au lieu d'Ave, nous placerons un des mots du bonhomme : "Chacun mon tour, j'aurai son tour", et comme "c'est fête aujourd'hui, on va glisser (hisser) tous les pavillons". On voit par les préparatifs de cette fête que le Père Léger n'est pas "un masquin" (mesquin). "Ce cher M. Derome, il ne peut plus chanter, il a le pympan (tympan) brisé".—Parlant d'un écolier fin de classe, "il n'aurait pas dû commencer ses études, dit-il, il est trop manus habens (minus habens)". "Pour moi, continue-t-il, je prépare mes cérémonies, pour la messe basse, dans Globensky (Baldeschi), avec mon ami, Avila Lapalme, mon aliter ego (pour Alter ego)". —En parlant du Frère Vadeboncoeur il disait : "Ce cher Frère a fait sa remarque (marque) dans la communauté". Racontant la mort du R. P. Léon Lévêque, ancien directeur et préfet des Etudes à Joliette, chez les Pères Trappistes de Tracadie, en Nouvelle-Ecosse : "il est mort, soupirait-il, en allant dire la messe chez les Trapines (Trapistines), homme d'une grande séance (science) qui n'aimait pas du tout les fleffrés (fleffés) paresseux, et qui tançait de la bonne façon, les trois derniers des Eléments français, formant un triste truo (trio)". Comme il suivait les questions du jour, il disait dans le temps : "La question des écoles du Manitoba vient d'entrer dans une nouvelle phrase (phase)". "Malgré mon veto (veto), mon frère est parti, et il a trouvé la mort dans la guerre de Succession entre le Nord et le Sud (Sécession). Mais aujourd'hui, il faut être diplomate (diplomate), car on nous esple toujours (épie)".—Il s'élevait fortement en chaire "contre les bons-à-rien et les bonnes-à-riennes", ce qui ne l'empêchait pas d'aller conjuguer (conjuguer) les sautereilles au besoin.—Un prédicateur avait dit : "Quelquefois il est bon d'avoir une marotte, comme qui dirait, une occupation surérogato-

re" ; et le Père, de répéter : "On nous l'a bien dit : Chacun sa marmotte"

Je n'omettrai pas les noms de la "bonne Marguerite" ni de maître Jérôme (Olivier), car on m'accuserait d'oubli, et "je me souviens d'eux".

Mais je finis en remerciant nos supérieurs actuels—les RR. PP. C. Ducharme et M. Roberge—de cette belle fête, si délicieuse et si bienfaisante pour le coeur ; nos anciens maîtres, des services rendus ; nos confrères, anciens et nouveaux, de leur franche sympathie et de leur bon accueil.

Pour la grande famille Joliettaine je rappelle un souvenir historique, et je finis à l'instant.

Saint Louis de France avait pour devise, ces trois mots : Dieu, Patrie, Marguerite. A son doigt, brillait un anneau entrelacé d'une guirlande de lis (Louis) et de marguerites (Marguerite de Provence) ; sur le chaton, émergeait un crucifix gravé sur un saphir, avec ces mots : "Hors cette anel point d'amour".—"Dieu, Patrie, Famille", furent aussi les derniers mots du président du Brésil mourant. Qu'ils soient aussi notre devise à tous. "Dieu, le premier servi", comme disait Jeanne d'Arc ; la Patrie, aimée et respectée ; la Famille, considérée, et l'Alma Mater ou la famille Joliettaine, toujours chère à nos coeurs d'anciens élèves.

Et ainsi se réalisera sûrement ce souhait exprimé en 1878 par le Juge de Montigny, un de nos meilleurs élèves : "Espérons, disait-il, qu'il ne nous sera jamais donné d'entendre dire qu'un élève du Collège Joliette a déshonoré son nom, son collège, sa famille ou son pays".

M. l'abbé Georges Bélanger, curé de Dannemora. N.-Y., qui a le redoutable honneur de préparer les condamnés à mort exécutés au Pénitencier d'État bâti en sa paroisse, est à son tour appelé. Tout le monde désirait l'entendre, et la lecture de sa causerie prouvera qu'on avait raison.

M. l'abbé Georges Bélanger, Curé

Messeigneurs,

Messieurs,

J'espère que vous ne vous attendez pas à entendre un discours de moi ce soir, car, si oui, vous seriez déçus "pas pour rire". Quand, il y a une dizaine de jours, je fus informé que le Comité d'organisation des Fêtes Jubilaires m'avait fait l'honneur de me mettre sur la liste des causeurs, j'eus un frissonnement. Faire une causerie, moi qui suis naturellement taciturne, et qui puis à peine causer à deux, comment causer seul, et devant un auditoire aussi distingué. Puis, circonstance aggravante, outre mes occupations ordinaires du ministère paroissial, j'avais alors cinq condamnés à mort sur les bras. J'ai conduit l'un d'eux à la chaise électrique, hier, à six heures du matin. C'était mon quinzisième, dont six convertis, y compris les trois frères Van Wormer exécutés le même jour, le premier octobre 1903.

On dit qu'on s'habitue à tous les métiers, c'est vrai ; mais je crois que mon métier, à moi, est l'un de ceux auxquels l'on ne peut jamais s'habituer parfaitement : préparer et conduire à la mort un homme plein de santé et souvent plus fort que vous, c'est toujours quelque chose d'impressionnant et qui absorbe presque entièrement votre esprit, surtout pendant les derniers jours qui précèdent l'exécution. Il est presque impossible alors de penser à autre chose qu'à ce sombre drame qui se déroule d'avance dans votre imagination. Voilà, Messeigneurs et Messieurs, l'état peu enviable où je me trouvais ces jours derniers. Que faire alors ? Je me disais : si je décline l'invitation, l'on me taxera peut-être de mauvaise volonté, et, pour cela, je m'en défends. Il ne me restait donc qu'à accepter. Et me voilà devant vous, Messeigneurs et Messieurs, implorant votre indulgence ; car je n'ai pas même la mince consolation de ce jeune homme qui, appelé à prendre la parole, dans un banquet, à New-York, se leva, la figure joliment enluminée, et dit : "Mes-

sieurs, quand je suis entré dans cette salle, j'avais un beau discours de préparé. Il n'y avait que Dieu et moi qui savions ce que j'étais pour dire, et maintenant.... Dieu seul le sait". Je ne pourrais pas dire que j'avais un discours de préparé, seulement certaines idées entassées, pêle-mêle, dans ma tête fatiguée et maintenant fortement bouleversée par les émotions éprouvées depuis hier soir. Voyons si je pourrai trouver, au moins, encore une de ces idées... Tiens, je ne cherchais pas à la bonne place. Ce n'est plus à la tête que je dois m'adresser, mais au cœur. Et là, je trouve, non une idée, non une pensée, mais un désir, un désir ardent, et ce désir, c'est que le beau mouvement de reconnaissance envers notre Alma Mater, commencé hier et continué aujourd'hui, ne s'arrête pas là. Je souhaite qu'il s'accroisse encore davantage. Je désire même qu'il devienne contagieux. Et, mes chers confrères et amis, si vous vous sentiez atteints de la maladie—et j'espère que plusieurs le seront—n'allez pas chez le Docteur Dubé demander des remèdes pour vous guérir : il n'en a pas de cette espèce-là ; et même s'il en aurait, il ne vous en donnerait certainement pas. Alors, prenez donc l'avis de l'un des vôtres qui commence à vieillir. Je ne suis pas médecin et, par conséquent, je n'ai pas le droit de donner des prescriptions. Mais j'espère que la noble faculté de Médecine ne m'inquiètera pas, si j'ose prescrire ce qui suit : si donc vous vous sentiez atteints de la maladie susmentionnée, soufflez aux oreilles des confrères, et soufflez bien fort, afin que la contagion se répande autant que possible. Plus ça s'attrapera, mieux ce sera. Et si la maladie menace de tourner à l'état d'épidémie, tant mieux, et ne craignez pas le bureau d'hygiène. Je connais celui qui, le cas échéant, sera responsable de cet heureux fléau, et je pourrai, au besoin, preuves en mains, le citer au tribunal du bureau d'hygiène. Le coup.... pardon ! j'allais dire le coupable.—Quand on a été pendant plus de vingt-huit ans en contact journalier avec des milliers de prisonniers, le mot "coupable" vient si naturellement à l'esprit.—Je voulais dire que celui qui aura été la cause première de cet heureux fléau, c'est le di-

gne, le bien-aimé et vénéré évêque de Joliette ; c'est Monseigneur Archambeault qui, par ses contributions si généreuses et si souvent répétées en faveur de son cher Séminaire, a jeté la bonne semence, une semence qui devait produire dans les coeurs de tous les anciens élèves des fruits abondants de générosité, je dirai même de sacrifices. Nous aimons notre Alma Mater, nous en sommes fiers, et à juste titre. Nous la voulons prospère, et sur un pied d'égalité avec les autres maisons d'éducation du même genre dans tout le Dominion. Or, pour cela, il faut lui venir en aide d'une manière efficace.

J'aime beaucoup l'idée exprimée par Monsieur Omer Héroux dans le Devoir. En voici la substance. Il y en a peu, dit-il, parmi les anciens élèves du Séminaire de Joliette, qui pourraient donner un gros montant à la fois ; mais il y en a un grand nombre qui pourraient verser chaque année une petite somme, soit dix ou quinze dollars. C'est une idée qui devrait être mise en pratique. Donc à l'oeuvre, confrères !

Messeigneurs et Messieurs, j'aurais encore bien d'autres choses à dire : je pourrais mentionner cette merveilleuse transformation de l'ancien collège bâti par l'Honorable Barthélemy Joliette, en ce magnifique Séminaire où il ne reste plus un seul pouce de l'antique édifice dans lequel j'ai fait mes études ; je pourrais exalter la mémoire du Révérend et regretté Père Beaudry qui fut, durant tant d'années, l'âme de cette maison. Mais tout cela a déjà été fait par des bouches plus éloquentes que la mienne. Je ne puis cependant m'empêcher d'exprimer le regret que j'éprouve de l'absence de Monseigneur Prosper Beaudry, Prélat Domestique, et Vicaire Général du diocèse de Joliette, l'un des bienfaiteurs insignes de ce Séminaire, et dont la maladie l'empêche d'assister à ces fêtes fraternelles. Son absence et celle de son vénéré frère, Cyrille, n'en font qu'une, à la vérité. Leurs deux coeurs, qui battaient si bien à l'unisson, n'en faisaient qu'un. Leurs deux âmes, qui se comprenaient si parfaitement, n'en faisaient qu'une ; et je pourrais dire,

dans un sens moral, que leurs deux personnes n'en faisaient qu'une aussi.

Maintenant, comme nous sommes ici "pour raviver les vieux souvenirs", permettez-moi d'en rappeler un qui date de plus de quarante ans, et qui est un trait caractéristique du bon Père Lajoie. C'était au temps où la communauté, professeurs et élèves, assistait aux offices publics à l'église paroissiale. Le Frère Vadeboncoeur, de douce mémoire,—pas toujours cependant—était maître des cérémonies, et il nous recommandait fortement d'aider le célébrant à prendre et à déposer les ornements. Or, un beau dimanche,—je ne sais pas si je devrais l'appeler beau pour moi—je servais comme cérémoniaire ; après la messe, je me mis en frais d'exécuter les instructions du Frère Vadeboncoeur, et il me semblait pourtant que je ne m'acquittais pas trop mal de ma tâche, lorsque, tout à coup, le Père Lajoie, avec ce sourire habituel qu'il savait si habilement dissimuler qu'il en restait à peine quelque trace sur sa figure, se tourne de mon côté et me dit, sans préambule : Ça que ça va bien mieux tout seul !"—Il n'avait encore fait connaître que "la moitié de sa pensée", mais j'avais compris ; et, sans lui donner le temps d'exprimer l'autre moitié, je tirai ma révérence, comme vous me permettez de la tirer présentement.

Son Honneur le Juge Israël Bélanger, de Cohoes, appelé à prendre la parole, vint faire ses excuses, disant "qu'il avait perdu la voix" ; mais sa plume nous reste ; elle va nous régaler quelques bons moments.

L'hon. Juge I. Bélanger

Messeigneurs,

Révérends Messieurs,

Messieurs,

En réponse à l'invitation du R. P. Morin, de parler au Concert-causerie, je lui disais qu'il me ferait plaisir de venir mêler ma voix

au concert harmonieux des anciens, et de chanter, dans la mesure de mes faibles capacités, les louanges si méritées de mon Alma Mater.

Ce n'est pas sans émotion, mes chers confrères, que je revois ces murs, ces arbres, cet étang et ces allées, si pleins de souvenirs; ce n'est pas sans émotion que je revois ces vénérés professeurs d'il y a vingt ans, qui, maintenant blanchis et courbés par le travail que leur impose leur sublime mission, nous reçoivent avec tout le charme et toute la généreuse tendresse d'un père pour ses enfants.

Oh ! c'est bien toi, Joliette ! C'est bien dans tes murs que j'ai laissé la meilleure partie de mon cœur ! C'est bien ici que sont mes plus doux souvenirs ! O ! mon Collège, c'est le cœur rempli de reconnaissance que je baise, avec tout l'amour filial dont mon âme est capable, ton front tant aimé ! C'est dans un délire de joie que je reviens vers toi, ma mère tant aimée, honorée et respectée !

Mes chers confrères, si j'ai bien compris l'esprit qui a présidé à la préparation de ce Concert-causerie, le but en est de faire connaître quelques-unes de nos aventures, tragiques, série-comiques, ou simplement comiques, que nous avons eues pendant notre séjour au collège ; et comme je ne veux pas prendre plus de temps qu'il ne m'en est alloué, je me bornerai à trois de ces incidents qui, je l'espère, rappelleront des souvenirs agréables, ou peut-être même désagréables, à quelques-uns de mes confrères.

A mon entrée au collège, il m'est arrivé une aventure assez piquante.—Il faut vous dire que j'avais vingt ans, grand comme une perche et maigre comme un clou.—La seule personne que je connaissais au collège était un mien cousin, Liguori Laporte, aujourd'hui curé à Sainte-Clotilde, dans le diocèse de Valleyfield.—Le nom des classes, pour moi, c'était tout du noir. Mon cousin m'informa que si j'étais bien chanceux, j'entrerais peut-être en *Eléments français*.—Je savais lire, et écrire.... peut-être. En tous cas, ma calligraphie n'avait rien d'extraordinaire, loin de là ; et je tiens à

vous dire, en passant, qu'elle ne s'est guère améliorée.—Enfin on nous avertit—les nouveaux—de monter à l'étude pour subir une espèce d'examen qui prouverait notre savoir.

Le Père Peemans était alors Préfet du cours classique, et le Père Corcoran, Préfet du cours commercial.—“Ceux qui veulent entrer en Syntaxe française”, dit le P. Peemans, “suivront le Père Corcoran au troisième étage, et ceux qui désirent subir l'examen pour les Eléments resteront ici”.—Mon cousin m'ayant recommandé les Eléments, je restai à l'étude où, pendant tout un avant-midi, je luttais de toutes mes forces avec une dictée de quatre pages, couvrant toutes les règles, si compliquées, de la grammaire française.

Ma dictée n'a pas dû être un succès. Je quittai l'étude, bien persuadé que ma place était toute désignée, en Préparatoire. Aussi, je vous laisse à juger de ma stupéfaction lorsque, dans l'après-midi, on vint donner le résultat des examens et que j'appris qu'on me mettait en Syntaxe française. Mon cousin manifesta sa surprise par l'expression très en vogue alors : “T'as ben massé ça !”

Vous comprenez, n'est-ce pas, que, dans mon ignorance, j'avais concouru pour les Eléments latins au lieu des Eléments français ; et ne me trouvant pas assez fort, on m'avait renvoyé en Syntaxe française.

Un autre incident qui me revient à la mémoire et qui faillit tourner au tragique, c'est l'histoire de la “citrouille de Nadeau”.

Nous avions, de mon temps, deux gros gars qui venaient de Saint-Paul, Minnesota, les deux frères, du nom de Nadeau. L'un d'eux, très brillant élève des Eléments français, m'avait choisi comme confident. Je dois avouer que dans ce temps-là, je devais avoir l'air un peu naïf ; car les faits ou les blagues qu'il me racontait me font croire aujourd'hui qu'il me prenait pour un fier imbécile.

Un jour, dans une de nos promenades habituelles, où son esprit vantard et ingénieux était en ébullition, il s'arrête tout à coup et me dit : “Sais-tu, mon cher Israël, que chez nous, l'an dernier, nous avons récolté une citrouille tellement grosse que ça prenait quatre hommes

pour la charger dans une voiture ?"... Je fis semblant d'avaler tout d'une pièce cette monstruosité, et je m'extasiai d'admiration devant une telle munificence de la nature.

Aussitôt séparé de "mon" Nadeau, j'allai, à la hâte, raconter à mes confrères cette bourde qui aurait pu faire mourir d'envie l'incomparable Baron de X... Ce soir-là, au réfectoire, Joseph Trudeau, aujourd'hui médecin à Saint-Remi de Napierville, à qui j'avais raconté l'histoire, se tournant vers Nadeau, d'un air très sérieux lui dit : "Sais-tu, "mon" Nadeau, qu'à la fonderie de Montréal, on est à construire une chaudière en cuivre tellement grande que les hommes qui y travaillent, bien qu'ils frappent à tour de bras avec des marteaux très pesants, n'entendent presque pas les coups redoublés sur les bords de la chaudière ?" — "Hein !" s'écria Nadeau, "me prends-tu pour un fou ?..." Et que veux-tu qu'on fasse avec une pareille chaudière ?" — "Faire cuire les citrouilles du Minnesota !" répliqua Trudeau. Il faut vous dire que ce fut la fin de mon intimité avec Nadeau.

Le troisième et dernier incident que je veux vous raconter s'est passé alors que j'étais Finissant. Nous avions comme confrère, Gaston de Montigny. Son père était un ancien zouave pontifical et grand ami du Général de Charette, son ancien commandant (1). Or, en 1889, au mois de décembre, le Général de Charette écrivait à M. de Montigny, lui demandant s'il ne pourrait pas lui envoyer quelques jeunes canadiens, à l'esprit hardi et aventureux, pour une expédition en Afrique, afin de porter secours à certaines missions dont on n'entendait plus parler.

Monsieur de Montigny écrivit aussitôt à Gaston, lui offrant de se joindre à l'expédition ; celui-ci accepta avec un enthousiasme

(1) L'honorable Juge Benjamin de Montigny, jadis élève du collège Joliette, fut Zouave en effet ; plus que cela, il eut la gloire d'être le premier canadien-français à s'enroler sous la bannière pontificale en 1861, et de mériter le titre de "Père des Zouaves." Au cri de "Dieu le veut !" 507 canadiens volent au secours du Souverain Pontife. Plusieurs membres de la famille Joliettaïne et même plusieurs écoliers partirent du collège Joliette en 1868, accompagnés par le R. P. Joseph Michaud, c. s. v., professeur au collège, à titre d'aumônier du deuxième détachement. L'avis des Zouaves fut : "Aime Dieu et va ton chemin", et à Rome on les appelait : *Diabli du bon Dieu*.

digne de la noble cause qu'il allait embrasser. Ce fut les larmes aux yeux que nous le vîmes partir. Il nous quitta, comblé de nos souhaits, et avec l'assurance de nos plus ferventes prières...

Deux mois s'écoulèrent sans nouvelles de Gaston. Un jour, au dîner,—je pensionnais en ville—une de ces folles idées dont on ne connaît pas la provenance me traversa l'esprit.—Chose assez rare dans ce temps-là : nous nous payions le luxe d'un téléphone.—J'appelai le Collège, et demandai au Frère Pigeon, alors portier et infirmier, s'il voulait bien avertir E.D. . . . qu'un monsieur de Montréal désirait lui parler. Après quelques minutes d'attente, mon confrère et ami était à l'autre bout du téléphone, et voici l'intéressante conversation qui eut lieu : "Hello ! est-ce toi E... ? — Oui. — Sais-tu qui te parle ? — Non. — C'est Gaston de Montigny. — Oh ! oui, je reconnais ta voix ; où es-tu donc ? — Je suis à l'Hôtel Windsor, à Montréal ; les officiers du 65e me donnent un banquet à l'occasion de mon départ pour l'Afrique. Je pars ce soir, et je voudrais te saluer et, par toi, toute la classe avant de faire mes adieux, qui seront probablement les derniers à notre cher Canada".

Mes chers amis, vous dire ce que je souffris les quelques jours suivants est presque impossible : car mon confrère ne nous laissait plus avec "son Gaston de Montigny" ; et il prenait un plaisir toujours nouveau à nous raconter la conversation qu'il avait eue avec lui, conversation qu'il amplifiait à chaque narration ; et si tout ce que mon confrère nous contait avait été dit, cela aurait duré au moins trois heures au téléphone. Peu s'en fallût qu'il ne fit recommander Gaston aux prières.

Ce n'est que trois semaines plus tard qu'un indiscret me vendit. Il est plus facile d'imaginer que de dire l'assaut terrible que j'eus à subir. Mais l'incident tourna à bien lorsque je répondis à mon confrère que s'il avait tardé à découvrir le truc, je l'aurais appelé au téléphone pour lui annoncer que j'étais en pleine mer.....

Messeigneurs et Messieurs, avant de m'asseoir, permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour votre bienveillance.

te attention et votre aimable condescendance. Les fêtes de Joliette laisseront en nous des souvenirs ineffaçables, et c'est les larmes aux yeux que nous nous séparerons pour continuer les luttes de la vie.

M. Pierre Sylvestre, chanoine et curé de Saint-Gabriel de Brandon, l'ami de coeur du R. P. Beaudry, son bras droit pendant plusieurs années, son confident, son conseiller, fut appelé par M. Labelle ; toute la foule des anciens, parmi lesquels M. Sylvestre est un des mieux connus, l'acclama d'une façon agréable, sympathique et significative. Voici son discours :

M. l'abbé P. Sylvestre, Chanoine

Messieurs,

Mes chers Confrères,

Dans le cours de l'année dernière, tous les élèves du Séminaire ont lu avec un véritable bonheur la belle biographie du R. P. Beaudry, portant pour épigraphe : Un Educateur Apôtre. A ce beau titre de gloire, si bien mérité, ne pouvons-nous pas en ajouter deux autres qui brillent avec non moins d'éclat dans la couronne qui ceint le front de notre Père : Apôtre du Sacré-Coeur et Apôtre de la Communion fréquente ?

Entré au Collège Joliette en 1866, j'en suis définitivement parti en 1899. Pendant tout ce laps de temps, j'ai eu le bonheur de vivre côte à côte avec le P. Beaudry et sous sa bienveillante égide. Pendant vingt ans, j'ai été, comme professeur, associé à ses travaux, j'ai partagé ses joies et ses peines, j'ai été son humble mais toujours dévoué serviteur ; pendant vingt ans, j'ai été le confident intime de ses pensées et de ses projets. Je crois donc pouvoir affirmer que nul d'entre vous n'a connu comme moi la belle et grande âme qu'était celle du P. Beaudry. Or, où a-t-il toujours puisé ses lumières, sa force, son courage ? Dans la dévotion au Sacré-Coeur de Jé-

sus et dans la Sainte Eucharistie. Nous pouvons donc le saluer comme l'Apôtre ardent, zélé et toujours éclairé de ces deux dévotions.

Je sais que vous tous, chers confrères, qui l'avez connu, vous le regardiez comme un saint ; et moi, en toute sincérité, je déclare que jamais, dans tout le cours de ma vie, je n'ai rencontré un homme dont la sainteté, à mes yeux, surpassât et même égalât celle de notre Père bien-aimé. Il a pratiqué la charité, l'obéissance, la pauvreté, l'humilité, la mortification, en un mot toutes les vertus chrétiennes, à un degré héroïque.

Aussi, comme Mgr de Joliette, je porte en mon âme la douce espérance qu'un jour, l'Eglise le placera sur ses autels ; qu'elle permettra de rendre un culte public et d'adresser des prières à Saint-Cyrille de Joliette, Supérieur de notre Alma Mater.

Mes chers confrères, en attendant et pour hâter ce jour de gloire incomparable pour le Séminaire de Joliette, montrons-nous toujours les dignes fils d'un tel père.

Qu'on nous trouve toujours au chemin de l'honneur et de la vertu ! Que la Religion et la Patrie nous comptent toujours au nombre de leurs plus vaillants défenseurs. Enfin, pour rappeler le nom par lequel Mgr Fabre, de douce mémoire, désignait les élèves du Collège Joliette, regardons comme un honneur d'être reconnus pour des "petits Beaudry".

Mes chers confrères, je vous prie de voir, dans ce court éloge du P. Beaudry, un hommage rendu à sa mémoire et un témoignage de sincère reconnaissance et de filiale affection.

M. L.-J. Doucet, "généreux poète au coeur naïf", auteur de la *Jonchée Nouvelle*, lut ensuite avec beaucoup de succès : *La Cloche du Vieux Collège*, une de ses meilleures pièces.

La Cloche du Vieux Collège

La voix du souvenir est parfois éternelle,
Le temps ne peut tuer ses accords souverains ;
Au cœur qui veut l'entendre, un son, quelques bruits d'alle,
Emeuvent à l'instar des carillons d'airain.

Aussi combien de fois, dans le secret des veilles,
N'ai-je pas évoqué l'âme des jours défunts ?
Et mon rêve, à l'assaut d'illusions vermeilles,
Remontait en chantant, à travers des parfums.....

Cloche du souvenir qui clames dans l'espace
Le rappel attendri des jeunes et des vieux,
Cloche des Angelus au clair d'aubes vivaces,
Cloche des âges d'or qui chantes vers les cieux,

Nous t'avons entendue aux heures de prières,
Quand novembre pleurait sur le repos des morts ;
Nous t'avons entendue aux heures coutumières
Comptant pour l'avenir le fruit de nos efforts.

Dans les matins d'hiver, parfois la voix éteinte,
Chantait plus doux, emprise de verglas.
Mesurant notre somme au frisson de sa plainte,
Nous reprenions la vie et plus fiers et moins las.

Emue à ses accents d'espérance et de gloire,
Notre âme a retenu son appel matinal,
Lorsque nous reprenions quelques pages d'histoire :
De Lycurgue à César, d'Homère à Juvénal.

Disant notre réveil aux échos de la rive,
Joyeuse sous le ciel des matins de printemps,

Tressaillant comme un coeur aux pulsations vives,
Telle était notre cloche en son clocher d'antan.

Bien des fois depuis lors, dans les heurts de la vie,
Notre oreille a perçu les échos du passé ;
Aux parfums de jadis notre âme inassouvie
S'abreuve encor, les soirs, en son vol inlassé.

Bien qu'éloignés de toi, de tes appels sincères,
Nos coeurs n'ont pas cessé de vibrer avec toi :
Fidèles au passé, fidèles à nos frères,
Malgré les vents mauvais, nous gardons notre fe

Vieille cloche d'antan qui sèmes ton délire,
Emiettant tes chansons sur le fuite des jours,
Ne puis-je à tes accords harmoniser ma lyre
Pour dire : ALMA MATER, nous t'aimerons toujours.....

Le frisson de nos coeurs, c'est le frisson des choses.
Cette cloche a chanté notre joie et nos deuils,
Et dans les soirs joyeux et dans nos soirs moroses,
Nous l'avons entendue : Allons à l'ancien seuil !

En sonnant les retours elle apprend les absences ;
En pleurant les absents elle dit : souvenir ;
Nous unissant alors aux deuils, aux espérances
De son dôme béni qui nous a su bénir.

La voix du souvenir, c'est la cloche qui pleure
Sur ceux qui nous ont eus pour une éternité.....
Pourtant ils seront là, revenus à cette heure
Où nous les nommerons bien haut, avec fierté

Leur âme a voltigé vers nous, elle se penche
Pour nous dire : "Sursum ! allez droit le chemin !"
Jeunes fronts trépassés, vieillard à barbe blanche,
Nous ont dit que la vie a de fiers lendemains.

Allons à l'ancien seuil marqué de leur empreinte,
Un vieil arbre y grandit gravé de notre nom.
Près des drapeaux flottants la vieille cloche tinte
Sur les chemins d'antan où nous retournerons.

Cloche égrenant encore au tournant de la route
Ton appel argentin au passant qui s'émeut,
Notre cœur se souvient, et notre oreille écoute
Tes échos attendris qui montent au ciel bleu.

Mélant ton harmonie à nos heures lointaines
Nos voix se tourneront vers ton dôme béni :
L'hymne de Carillon, "A la Claire Fontaine",
Mettront au fond des cœurs un frisson d'infini.

Les élèves nous ont servi des intermèdes charmants de chant et de musique, entre autres la *Cantate*, bien connue et toujours aimée, à l'hon. Barthélemy Joliette, des extraits de *Christophe Colomb* et du *Désert*, enfin les *Chants Canadiens* harmonisés par M. Ernest Gagnon, de Québec, ancien élève. M. Gagnon assistait à cette exécution de ses *Chants*, qui fut très réussie.

Le chant de l'"*Alma Mater*", exécuté par tous les élèves actuels du Séminaire, nous a profondément émus. Qu'on me permette d'en citer les paroles que nous devons à la plume du R. P. J. Charlebois, c.s.v., Provincial de l'Obédience de Chicago, et qui fut, pendant dix ans, professeur et préfet des études au Séminaire de Joliette.

" L'Alma Mater "

REFRAIN

L'Alma Mater, à ses fils d'âge en âge,
Lègue sa foi, son esprit et son cœur.
De nos aînés, nous gardons l'héritage,
Nous aimons Dieu, la patrie et l'honneur.

I

Nous l'aimons bien notre vieux Séminaire,
Où les anciens ne sont pas inconnus ;
C'est un foyer d'étude et de prière,
Où les nouveaux sont toujours bienvenus.
Dans cet asile où la paix règne et brille,
Vivons gaiement et la main dans la main ;
Préparons-nous, au sein de la famille,
Préparons-nous aux combats de demain.

II

Nous l'aimons bien notre sainte chapelle,
Où nous trouvons le pain de chaque jour ;
Au rendez-vous quand Jésus nous appelle,
Nous accourons pleins d'espoir et d'amour.
Sous ses regards nous fourbissons les armes,
Nous les voulons tremper au feu divin ;
Et nous irons, sans peur et sans alarmes,
Servants de Dieu, tout droit notre chemin.

III

Nous l'aimons bien notre cour, vaste arène,
Où nous luttons pour affermir nos bras ;
Où, plus souvent, à l'ombre d'un grand chêne,
Nous devisons de luttes, de combats.
Si la patrie, au jour de la bataille,
Fait un appel au cœur de ses enfants,
Nous serons prêts à braver la mitraille,
Au champ d'honneur toujours fiers et vaillants.

IV

Nous l'aimons bien cette maison bénie,
Où nous puisons la science et la foi ;
Elle a formé des chefs pour la patrie
Et des pasteurs à la divine loi.
Si nos aînés nous ont légué leur gloire,
Conservons-la pour ceux qui nous suivront ;
Et notre page, aux Fastes de l'histoire,
Sera tracée en un style fécond.

V

Nous l'aimons bien ce pieux sanctuaire,
Où l'on nous dit la gloire des Aïeux.
Si leur valeur nous a gardé la terre,
Par leurs vertus ils ont conquis les cieux ;
Nous avons d'eux reçu double héritage :
Nous sommes tous d'abord de fiers Chrétiens,
Et grâce à Dieu ! honneur à leur courage !
Nous sommes tous de vaillants Canadiens.

VI

Et si jamais, les Loges maçonniques
Dans leurs filets veulent nous enlacer,
Nous leur crierons : Nous sommes catholiques ;
Courbez vos fronts et laissez-nous passer !
Francs matelots sur la barque de Pierre,
Nous sillonnons en paix la haute mer,
Et nous crions, fils d'une race fière :
Vive Jésus ! Gloire à l'Alma Mater !

On ne m'en voudra pas, je pense, si je glisse ici, à la bonne place, ce chant de bienvenue exécuté par le chœur des élèves, en 1888, à l'inauguration du collège entièrement restauré. Je l'extrais du numéro *doré* de l'*Etudiant*, de M. l'abbé

F.-A. Baillargé. Il est si coquet et si charmant, qu'aisément on lui pardonnera l'espace qu'il dérobe au *Rapport officiel* :

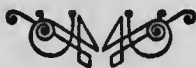
Notre Collège

(Chant de bienvenue)

Dans notre beau collège,
Objet de notre amour,
Venez, joyeux cortège,
Vous reposer un jour.

Le cœur plein d'allégresse,
Reprenez un instant
Vos beaux jours de jeunesse,
Toujours courant, toujours chantant.
Ici douce est la vie,
Tout y flatte le cœur ;
Chacun fait sans envie
Sa gerbe de bonheur.
Pour nous Dieu fait éclore
Chaque fleur au printemps ;
Il fait mûrir encore
Tous les blés dans les champs.
Dans notre beau.....

C.***



CHAPITRE XIII

Feu d'Artifice

Après le concert, ce fut le feu d'artifice. Il donna la note la plus *brillante* du second jour officiel. Mais qu'en dirai-je ? seulement quelques mots tirés du R. P. Peemans ; on ne saurait mieux dire que lui. Aussi, en puisant dans la *Voix de l'Ecolier* (parue au Collège, de 1876 à 1879) qui est un trésor de famille, je reste dans la tradition et je puis répéter avec Alfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

“Et lorsque les groupes, dit le Père Peemans, grandissant toujours et se multipliant, furent devenus une masse compacte, pleine d'agitation et de murmures qu'emportait la brise du soir, une fusée éclata, se tordit dans l'air en sifflant et s'éleva bien haut pour retomber en pluie dorée. La terrasse s'illumina comme par enchantement, elle fut bientôt hérissée de flammes de toutes grandeurs et de toutes nuances. La ligne tout entière du talus s'embrasa, vomissant des myriades d'étincelles violacées, des gerbes de rayons de pourpre et d'or dont les chatoiements produisaient un effet magique ; de longues trainées ardentes montèrent sans interruption, déchirant les ténèbres de la nuit ; des soleils incandescents secouèrent leurs chevelures étincelantes ; çà et là des globules en ignition bondirent ; le tout avec le crépitement d'une fusillade soutenue.

“A un instant donné, l'ardeur des artificiers se ralentit, les fusées cessèrent de voler, les autres pièces d'artifice, de tourner, les fontaines jetèrent une dernière ondée de flammes, et tout rentra dans l'obscurité. Tout à coup, un faisceau brillant apparut à la cime élevée de l'un des beaux or-

mes du jardin, et, au milieu, un ange se détacha. De sa main, il déroulait une banderolle sur laquelle étaient inscrits ces deux mots : *Envoyé céleste*. Les bravos et les cris enthousiastes ne cessèrent que pour nous faire entendre, de ses lèvres, de charmantes paroles de bienvenue terminées par ce cri du prophète royal : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*". (1)

L'une des pièces de résistance de 1910 fut bien cet arc de flammes, reposant sur deux des grands ormes du haut de la terrasse, et sur lequel brillaient en lettres de feu deux millésimes célèbres : 1846-1910. Pour finir, reprenons encore le récit du Père Peemans : "Un splendide bouquet termina cette imposante représentation pyrotechnique. Placée sous le sol et faisant soudainement explosion, la pièce d'élite qu'on avait réservée pour la fin était la reproduction, en petit, d'un cratère. De sourdes détonations, des jets de matières embrasées, une épaisse colonne de fumée d'où sortaient de sinistres lueurs, le crépitemment d'une lave brûlante qui s'épanchait sur le flanc de la terrasse et tous les bruits d'un volcan en travail furent parfaitement bien imités. Enfin tout s'éteignit ; le parterre seul et le collège conservèrent encore quelques instants leurs panaches de feu ; les "bonsoirs" s'entre-croisèrent en tous sens et le vide se fit partout à mesure que l'obscurité envahissait jardin, cours et bâtiments". (2)

Je termine par le témoignage de la *Patrie* dont les représentants, moins distraits et moins absorbés que les anciens

(1) L'ange de cette fête de 1878, messager de si bon augure, n'était autre que le jeune Edgar Mainville qui me racontait cet incident, il y a quelques semaines.... Ce serait aujourd'hui un problème de faire glisser le même personnage sur un fil, car on peut à peine reconnaître dans cet homme à forte carrure, "l'ange diaphane et léger comme une de ces vapeurs qui flottent quelquefois au ciel bleu."

(2) Il n'y avait pas alors d'installation électrique comme cette année ; l'électricité n'apparut au collège qu'en 1889.

élèves, pouvaient aussi en rendre un compte plus exact : "Ce déploiement de pièces pyrotechniques, dit-elle, se fit dans les jardins du Collège envahis par des milliers de spectateurs. Il fut d'une grande beauté. Par instants, on aurait cru, de loin, à un vaste incendie".

On m'en voudrait sûrement, et ce récit serait incomplet, si je fermais ce chapitre sans faire mention de la cour de récréation du Séminaire, qui, sans conteste, est la plus belle et la plus vaste. Le P. Beaudry en était justement fier ; on pouvait l'être à moins !

Faisons un bout d'histoire et racontons brièvement les transformations de notre cour féérique. C'est bien dans cette superbe cour, oeuvre de son long dévouement, que ce cher Père pouvait répéter ces vers de Lamartine :

Mon oeil trouve un ami dans tout cet horizon ;

Chaque arbre a son histoire, et chaque pierre son nom.

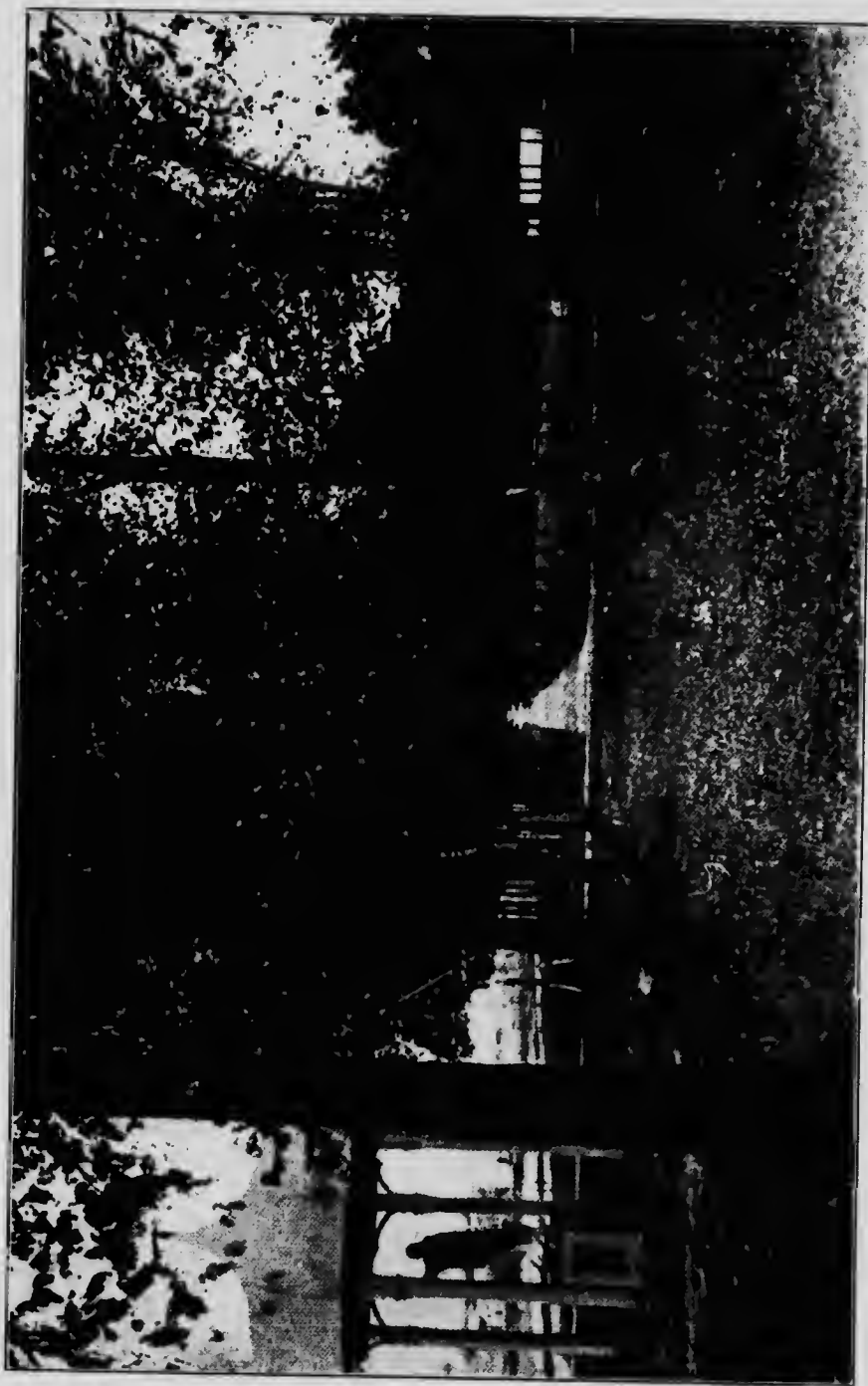
Et l'histoire de toutes ces choses, le P. Beaudry seul la pourrait raconter ; plus de 3000 arbres sont là dont il pourrait dire : *Ego plantavi, Apollo rigavit, Deus incrementum dedit* (1 Cor.). Les allées du parterre, les gracieux contours des figures, les merveilleuses terrasses, cette pièce d'eau, cette longue allée circulaire qui borde la cour, cette autre promenade autour de l'étang, ces jeux de balle, cette riche bordure de la rivière où

J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage (Ronsard).
tout cela, ou à peu près, se réclame des soins et des soucis du P. Beaudry.

En plantant, il devait dire comme le bon vieillard de La Fontaine :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Si donc j'en excepte les grands ormes qui bordent la terrasse, tous les arbres doivent leur existence au P. Beau-



UNE DES ALLEES DE LA COUR DES ELEVES.

dry. Il est juste d'ajouter que les Pères Laporte et Forest, les Frères Guay et Séguin ont été pour lui de précieux auxiliaires, ainsi que tous les élèves qui se sont succédé au Collège depuis 1877.

Le parterre, les terrasses et l'étang ont été faits en 1877-78 ; la pièce liquide, avec ses cinq jets d'eau "qui ne se taisent ni jour ni nuit" (Bossuet), fut l'occasion d'une belle fête d'inaguration, le 21 octobre 1878, jour de la Saint-Viateur.

On me dit que les dernières années de sa vie, le P. Beaudry passait son temps libre, en la belle saison, dans son parterre, cultivant ses fleurs, ratissant ses pelouses, alignant ses allées et enlevant jusqu'au moindre brin d'herbe. Le 26 avril 1904, huit jours avant sa mort, il y travaille pour la dernière fois. . . . Je le vois en été :

Essuyant de son front la sueur ruisselante,

Il contemple joyeux le fruit de son labeur (de Ségur).

Et pendant que le pasteur peine et travaille agréablement, les brebis sont là qui se gaudissent sous les frais ombrages. C'est bien le moment de dire avec le poète cité plus haut :

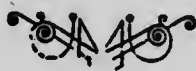
Et l'ombre du pasteur couvre tout le troupeau.

Il faut bien reconnaître aussi le zèle, le dévouement et le travail nécessaires pour entretenir, compléter et mettre à point toutes ces beautés qui ont fait notre orgueil aux Noces de Diamant.

Mais j'entends quelqu'un me souffler à l'oreille : "N'oubliez pas *Saint-Joseph* !" — Je m'en garde bien, car "à tout seigneur tout honneur".

Depuis 1870 au moins, la statue du bon saint reposait sur un piédestal, entre les grands ormes, précisément dans l'allée du milieu, qui descend à l'étang. Mais les améliora-

tions et les embellissements de la cour lui méritaient une meilleure place ; on lui donna, en 1878, le centre du parterre qu'elle ne devait plus quitter. Pourtant, la vieille statue, rongée par le temps, la pluie et la gelée, menaçait ruine et le piédestal parlait de se mettre en grève. Il fallait renouveler l'une et l'autre. M. Georges Bélanger, curé de Danemora, s'en chargea ; et le 16 mai 1906, M^{gr} l'évêque de Joliette fut prié de bénir solennellement la nouvelle statue debout sur un piédestal non plus de bois, comme l'ancien, mais de belle pierre bleue réfractaire à l'action du temps et des éléments. Plusieurs anciens élèves et la communauté entière entouraient Sa Grandeur, et, suivant "l'usage antique et solennel", tout le monde entonna le chant tant aimé du *Sancte Joseph ! Ora pro nobis !*



CHAPITRE XIV

Distribution des Prix

Encore un article, et le programme officiel allait être épuisé ; il ne reste plus que la distribution des prix. Pour la troisième fois la salle des séances fut envahie par les anciens élèves et les parents des élèves actuels, soucieux d'assister à la distribution des prix et des récompenses, et au couronnement des lauréats. NN. SS. Archambeault et Brunault sont au premier rang pour bénir, encourager et, j'ajouterai, pour couronner eux-mêmes ceux à qui ils viennent si généreusement de décerner des prix.

La plupart des anciens ouvraient de grands yeux sur les tables immenses ployant sous le poids des livres, des montres d'or et d'argent, des médailles et des pièces d'or.

Que le passé leur parut indigent et mesquin à côté du présent, et, à part eux, ils songeaient avec un soupçon de mélancolie, que le travail de jadis n'égalait peut-être pas celui d'aujourd'hui, ou bien qu'on ne le rétribuait pas à sa juste valeur. D'ailleurs, se disaient-ils, par manière d'excuses ou de satisfaction : tout renchérit : les vivres, les provisions, la main d'oeuvre, les matériaux ; pourquoi le travail ne subirait-il pas de hausse lui aussi, et ne paierait-on pas le travail, l'application et le succès des élèves de nos collèges, au poids de l'or ? C'est ce qui se pratique sans doute. Tout de même, il faut compter que les amis sont plus nombreux et plus généreux qu'aux jours d'antan.

— Deux émotions nous attendaient : d'abord, M^{sr} Brunault, évêque de Nicolet, ayant remarqué que l'élève finissant, Omer Ladouceur, avait été mis hors de concours quatre fois de suite, s'informa de la vraie signification de ces exceptions, et crut qu'il fallait récompenser ce jeune homme distingué à qui il fit donner, par son secrétaire, une pièce

d'or de dix piastres ; ensuite, M^{sr} de Joliette voulant offrir un prix d'apostolat — cinquante piastres — à un ancien élève, le décerna au docteur Dubé qui, certes, l'avait gagné deux fois. L'heureux couronné eut tôt fait d'escalader la scène et d'offrir son prix à l'oeuvre du Monument Dollard, pourvu qu'un ancien voulût en faire autant. M. l'abbé P. Sylvestre, chanoine, releva le gant et versa à son tour cinquante piastres, et M. l'abbé Remi Prud'homme, curé de Big Point (London), se joignit aux deux autres pour offrir vingt-cinq dollars, de sorte que l'A.-C.-J.-C. encaissa cent vingt-cinq piastres pour l'érection du monument dont M^{sr} l'Archevêque de Montréal lui a confié le charge.

Après le discours d'adieu, prononcé par M. J.-Bte Mandeville, le R. P. Supérieur remercia chaleureusement tous ceux qui avaient pris une part quelconque à l'organisation des fêtes du Séminaire. Il fit l'éloge de ses élèves qui "ont montré une volonté et une discipline telles que le succès de ces fêtes leur revient en grande partie".

Mais l'inlassable Docteur Dubé et M. R. Laurendeau n'ont pas tout à fait fini leur oeuvre ; il leur faut maintenant un fonds spécial réservé aux abonnements des revues scientifiques, littéraires et pédagogiques, à l'achat des livres pour les professeurs et les bibliothèques, et d'instruments pour le laboratoire de chimie et le cabinet de physique. M^{sr} de Nicolet, avec une bienveillance et une bonhomie dont il convient de lui tenir compte, versa une contribution de \$50.00, aux applaudissements de la foule ; et la somme réalisée à cette fin atteignit bientôt \$800.00 piastres.

Une dernière et importante cérémonie nous réunit encore une fois autour des tables du réfectoire ; puis à 1 heure sonna le départ, l'*abeamus* solennel, et chacun quitte l'*Alma Mater* après lui avoir jeté un dernier regard et lancé un triste adieu.

CHAPITRE XV

Encore quelques lettres et un résumé

Nous ne saurions mettre de meilleur complément au récit de nos fêtes que les lettres de M^{sr} Archambeault et du T. R. P. Lajoie ; nous y en ajouterons quelques autres qui rappellent les nouveaux succès de notre Séminaire aux derniers examens de l'année scolaire 1909-1910.

**EVECHE
DE
JOLIETTE**

Joliette, 1er juillet 1910.

Très Révérend Père P.-D. LAJOIE, c.s.v.,

Supérieur Général

de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur.

Vénéré et cher Père,

Les fêtes jubilaires du Séminaire de Joliette ont eu, vous l'avez appris déjà, un succès qui a dépassé nos espérances. L'affection fraternelle la plus franche, l'enthousiasme en ont été les traits caractéristiques. Ces fêtes resteront la joie et la gloire de mon épiscopat, non moins que la joie et la gloire de votre cher Institut.

J'ai cru devoir profiter de cette occasion pour vous donner un témoignage officiel de ma vénération et de ma reconnaissance. Je vous ai nommé Vicaire Général honoraire de mon diocèse, nomination qui a été accueillie aux applaudissements des dix-huit cents convives présents au banquet de famille du 22 juin. — Ne refusez pas, cher Père, ce modeste titre qui constitue un nouveau lien d'affection entre moi et votre communauté.

Que Dieu prolonge longtemps encore votre vie si chère à tous ; qu'il daigne verser sur les dernières années d'un supériorat si fécond l'abondance de sa paix et de ses bénédictions.

† JOSEPH-ALFRED,

Evêque de Joliette.

**INSTITUT
DES
CLERCS DE ST-VIAEUR**
Direction Générale

Jette-St-Pierre, le 11 juillet 1910.

A Sa Grandeur Mgr J.-A. ARCHAMBEAULT,

Evêque de Joliette.

Monseigneur,

Je m'empresse d'accuser réception de la gracieuse lettre que Votre Grandeur daignait m'adresser le 1er du courant. Vous m'annoncez, Monseigneur, que vous avez cru devoir profiter de l'occasion des Noces de Diamant du Séminaire de Joliette, pour me donner un témoignage de vénération et de reconnaissance, en me nommant Vicaire Général honoraire de votre diocèse.

Je suis très flatté, Monseigneur, et surtout profondément touché de ce nouveau témoignage d'estime de la part de Votre Grandeur à mon endroit. Si je ne considérais que ma personne et mes mérites, j'oserais peut-être décliner l'honneur que Votre Grandeur veut bien me conférer ; mais, pour vous être agréable, Monseigneur, je l'accepte volontiers et avec reconnaissance, au nom de l'Institut des Clercs de St-Viateur, si intimement lié au diocèse de Joliette. Car c'est un nouveau lien que Votre Grandeur vient d'ajouter à ceux déjà nombreux, qui attachent fortement, et depuis de longues années, l'Institut des Clercs de St-Viateur et son Supérieur général, à son diocèse et, en particulier, à sa ville épiscopale. Merci, Monseigneur, de votre délicate attention pour nous, dans une circonstance aussi solennelle. Nous en conserverons longtemps un religieux et reconnaissant souvenir.

Je suis heureux, Monseigneur, de la consolation et du bonheur que vous ont procurés les fêtes organisées pour célébrer les Noces de Diamant de notre Séminaire de Joliette. J'avais présumé qu'elles seraient marquées au cachet de la plus cordiale fraternité, de la plus

franche gaieté et du dévouement le plus filial. Les anciens élèves du Séminaire de Joliette donnent depuis longtemps à leur Alma Mater le consolant témoignage de leur affectueuse estime et de leur entier dévouement. J'ose espérer, Monseigneur, qu'il en sera toujours ainsi pour la consolation du premier Pasteur du diocèse de Joliette et pour la gloire de l'Eglise.

Daignez agréer, Monseigneur, avec la nouvelle expression de ma vive gratitude, l'hommage de mes dévoués sentiments.

P.-D. LAJOIE, Ptre,

Sup. gén. C. S. V.

SAINT-ROCH DE L'ACHIGAN, 5 juillet 1910.

Au Révérend Père ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Monsieur le Supérieur,

Les journaux nous apportent la nouvelle réconfortante que, pour la troisième fois, votre Séminaire et le nôtre a remporté la palme aux examens universitaires. Soyez-en félicité.

Après le succès de construction de votre splendide Séminaire qui, en beauté, ne le cède à aucune maison de ce genre ; après les Noces de Diamant si solennelles et si dignes en tout de la majesté de notre Alma Mater, voici que la divine Providence vient mettre le couronnement à ces entreprises et à ces sacrifices que vous avez faits pour sa gloire, en vous signalant à l'attention publique....

Par la renommée qu'il apporte à votre Séminaire, ce beau succès vous vaut au moins dix mille piastres. Deo Gratias !

Votre toujours dévoué,

L.-F. BONIN, Ptre

SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, 8 juillet 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Monsieur le Supérieur,

J'ai l'honneur de vous adresser un chèque de vingt-cinq dollars (\$25.00) que vous voudrez bien transmettre, avec mes félicitations, à l'heureux vainqueur dans le dernier concours universitaire.

Je me réjouis avec vous du succès que vient encore de remporter votre Collège.

Ce succès est un magnifique éloge à l'adresse des professeurs et des élèves, et ajoute un nouveau lustre à la renommée que votre Collège s'est acquise déjà depuis longtemps.

Avec mes félicitations, daignez agréer mes hommages respectueux.

Votre tout dévoué,

STANISLAS LEGER.

**INSTITUT
DES
CLERCS DE ST-VIATEUR
Direction Générale**

Jette-St-Pierre, le 12 juillet 1910.

Monsieur Joseph Bonin,

Ancien curé.

Révérend et bien cher ami,

C'est avec une vive et profonde émotion que j'ai lu, ces jours-ci, sur les journaux canadiens, le récit enthousiaste des splendides fêtes que les anciens élèves du collège Joliette viennent de célébrer ensemble, à l'occasion des Noces de Diamant de leur Alma Mater.

Une fois de plus, dans une circonstance des plus solennelle, en face du pays tout entier, ils ont montré avec plus d'ardeur et plus d'entrain que jamais, combien ils estiment leur collège ! combien ils l'aiment ! combien ils lui sont dévoués ! J'aurais aimé, comme bien vous le pensez, me trouver au milieu d'eux, leur serrer la main et leur dire de vive voix un affectueux merci. Mon grand âge et les infirmités de la vieillesse m'ont privé de cette douce consolation. Que la volonté de Dieu soit bénie !

Mais je ne puis résister au pressant désir que mon coeur éprouve de venir vous offrir, comme à l'un des anciens et des plus méritants élèves du collège Joliette, la vive expression de mes plus sincères remerciements et mes plus cordiales félicitations, pour la filiale et très généreuse affection que vous avez témoignée à votre Alma Mater dans une circonstance aussi solennelle. Merci, mon bien cher ami ! Votre bel exemple a porté ses fruits parmi vos contemporains ; et les jeunes générations qui se suivent, marcheront, je l'espère, sur les traces de leurs devanciers.

Quel bonheur, quelle consolation pour moi, l'un, et aujourd'hui le seul survivant, des ouvriers de la première heure, employés à l'oeuvre sublime, mais bien modeste à ses débuts, de l'honorable Barthélemy Joliette, quel bonheur, dis-je, pour moi, d'en voir l'épanouissement merveilleux avant de mourir !

S'il en est ainsi, c'est, après les bénédictions de Dieu, au bon esprit des anciens élèves, à leur affectueux et généreux dévouement pour leur Alma Mater que je l'attribue, et c'est à bon droit, car ils viennent d'en donner au public la preuve la plus éciatante.

Veillez agréer, mon bien cher ami, avec la nouvelle expression de ma vive gratitude, l'assurance de mon religieux et fidèle souvenir.

P.-D. LAJOIE, Ptre,
Supérieur Général des C. S. V.

SAINT-CLET, 15 juillet 1910.

R. P. F.-M. ROBERGE, c.s.v.,

Supérieur du Séminaire de Joliette.

Cher Père Supérieur,

Je vous salue infiniment gré de m'avoir envoyé les documents demandés, mais il me faudrait encore autre chose..... Ce sera, je l'espère, la dernière fois que je vous dérange pour cette affaire de la Revue Canadienne.

Je pense plus souvent qu'autrefois au Séminaire de Joliette et à mes frères de là-bas. Les Noces de Diamant vont avoir d'heureux résultats chez tous les anciens.

Encore une fois je vous félicite du succès de vos fêtes, de vos discours qui nous ont fait grand honneur. De plus, je vous félicite du succès de vos élèves au concours de l'Université Laval. M. l'abbé Joseph Bonin, dans son discours, a touché délicatement du doigt à ces bons résultats pour les deux années passées ; il a bien fait. Il me semble que nous ne sommes pas tenus à la même réserve que vous autres, et nous pouvons parler plus librement de ce qui nous fait plaisir dans notre Alma Mater. Vos fêtes ont eu un immense retentissement ; on en cause beaucoup et partout. Maintenant pour vos armes, elles sont belles, significatives et bien exécutées. Sur les insignes je crois qu'il y a un mélange, car elles ne répondent pas à l'écu émaillé..... Pardon de ces menutés, mais ça pourrait vous être utile plus tard, et ceux qui ont fait les clichés devraient être tenus de les réparer à leurs frais et dépens.

Je demeure, mon R. Père, avec la plus sincère affection, votre bien dévoué en N.-S.,

A.-C. DUGAS, Ptre.

**INSTITUT
DES
CLERCS DE ST-VIAEUR
Direction Générale**

Jette-St-Pierre, le 16 août 1910.

Monsieur l'abbé A.-C. DUGAS, curé,

Saint-Clet.

Monsieur le Curé et bier cher Ami,

J'ai le plaisir d'accuser réception de votre aimable lettre du 2 courant.

Vous me rappelez les splendides et inoubliables fêtes qui se sont déroulées pendant trois jours, fin juin dernier, lors des Noces de Diamant du Séminaire de Joliette. A cette occasion, les anciens élèves de cette maison, déjà renommés pour leur attachement à leur Alma Mater, sont venus, plus nombreux que jamais, lui apporter, avec une franche gaieté, un enthousiasme débordant et la plus touchante cordialité, la preuve la plus évidente de leur constante et généreuse affection. Quel bel exemple ils viennent de donner publiquement !

Honneur aux Elèves de Joliette !

Vous regrettez, comme beaucoup d'autres qui me l'ont déjà écrit, de ne m'avoir pas rencontré dans cette circonstance solennelle. Je ne suis pas surpris du regret que vous m'exprimez. Je suis habitué de longue date à recevoir fréquemment de la part d'un grand nombre d'anciens élèves de Joliette, l'expression incontestable du fidèle et affectueux souvenir qu'ils veulent me conserver. J'en suis toujours profondément touché, et chaque jour, pour leur en témoigner ma reconnaissance, je porte leur bien-aimé souvenir au saint autel.

Vos fêtes de Joliette ont été bien belles et bien touchantes. Le plus privé de ne pas y assister, croyez-le bien, ce fut moi. Je vous y ai suivis d'esprit et de coeur, avec la confiance que mes chers en-

fants de Joliette me garderont, quand même et toujours, leur fidèle et constant souvenir.

Vous voulez bien, mon cher ami, me féliciter de la haute distinction dont Mgr Archambeault, le bien-aimé évêque de Joliette, a bien voulu m'honorer, en me nommant Vicaire Général honoraire de son diocèse, à l'occasion des Noces de Diamant du Séminaire de Joliette. J'ai été très touché de la délicate attention de Sa Grandeur, mais non surpris, connaissant l'estime de Mgr l'évêque de Joliette pour l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, et, en particulier, son cordial dévouement au Séminaire de Joliette.

J'ai accepté avec plaisir l'honneur que Sa Grandeur a bien voulu me conférer dans cette circonstance inoubliable des Noces de Diamant de votre Alma Mater, parce que cet honneur rejaillit plutôt sur ma Communauté que sur mon humble personnalité, et qu'il est de nature, selon les vues de Mgr Archambeault, à fortifier les liens qui unissent, depuis soixante-trois ans, les Clercs de Saint-Viateur au diocèse de Joliette, et tout particulièrement à la Ville épiscopale.

Nous avons tous de grandes actions de grâces à rendre à Dieu pour les bienfaits sans nombre dont sa Providence nous a comblés pendant ce laps de temps. Puissions-nous nous rendre toujours dignes de sa miséricordieuse et paternelle protection.

En union de prières et bien affectueusement, Monsieur le Curé et bien cher Ami,

Votre tout dévoué,

P.-D. LAJOIE, Ptre,
Supérieur Général des C. S. V.

RÉSUMÉ.

Dans sa lettre pastorale, en date du 25 février 1911, Mgr l'Evêque de Joliette veut bien communiquer à son diocèse le relevé suivant qui nous intéresse vivement et dont nous remercions Sa Grandeur qui se trouve avoir collaboré à ce rapport pour ses meilleures pages. "Lors des fêtes jubilaires, dit Mgr, nous avons pris un nouvel engagement, en reconnaissance des services signalés que notre Séminaire diocésain a rendus à l'Eglise et à l'Etat. De ce Séminaire sont sortis en effet depuis sa fondation : 4623 élèves, dont 452 prêtres, 72 religieux-prêtres, 107 religieux non prêtres, 222 médecins, 132 avocats, 110 notaires, 21 ingénieurs civils, 48 pharmaciens, 23 dentistes, 74 comptables, 850 commerçants, 720 cultivateurs, etc., etc".

Voilà un bel état de service !



CHAPITRE XIV

Conclusion pratique

Les fêtes du souvenir sont passées, mais elles vivront longtemps dans notre mémoire, comme un parfum d'agréable odeur, pour embaumer notre vie. Leur écho résonnera partout et toujours, car de grands avantages découlent de ces fêtes. J'en appelle à l'expérience et aux paroles autorisées de quatre Joliettains qui ont fait leur marque dans le sacerdoce, dans l'enseignement et dans la société civile : les RR. PP. Lajoie et Beaudry, et les honorables juges Baby et de Montigny.

Le R. Père Lajoie énumérait ainsi les bons résultats d'une réunion précédente : "Rattacher le présent au passé ; renouer vos anciennes connaissances ; rappeler à votre souvenir les milles péripéties de votre vie au collège ; établir parmi tous les élèves qui se sont succédé dans l'*Alma Mater*, depuis sa fondation, un lien étroit et durable ; offrir, d'un commun accord, un concert de louanges à l'illustre et généreux fondateur de cette maison, l'honorable B. Joliette, ainsi qu'à tous ses dignes coopérateurs ; présenter à vos anciens directeurs un solennel tribut de reconnaissance ; jeter un plus vif éclat sur la maison où vous avez reçu votre éducation ; soutenir, d'un ferme appui, son avenir qui vous intéresse au plus haut point : tel est, si je ne me trompe, le noble but dont vous vous êtes inspirés dans l'organisation de cette fête".

Dans une de ses lettres à ses élèves, le R. Père Beaudry disait : "En venant en si grand nombre, ils (les anciens) ont donné au pays entier un éclatant témoignage de l'intérêt et de l'amour qu'ils portent à leur collège. Ils sont venus

payer un tribut de reconnaissance à cette maison, témoin et protectrice de leur enfance. Ils sont venus relire connaissance avec d'anciens amis, des confrères de classe. Ils sont venus nous consoler des difficultés qui se rencontrent nombreuses dans l'enseignement. Ils ont affirmé qu'ils ne partagent pas les idées fausses, malsaines et peu exactes de certains personnages, sur l'éducation qui se donne dans nos collèges classiques".

De son côté, l'honorable Juge Baby, dans une circonstance solennelle comme celle-ci, finissait ainsi son discours : "Nous sommes venus pour honorer celle qui nous a donné le pain de la science, pour serrer la main à nos anciens condisciples et saluer nos jeunes frères qui nous font un si chaleureux accueil. Bénie, mille fois bénie, si la main qui nous a ainsi ramenés dans ces murs si souvent témoin, tantôt de nos joies toujours si pures, de nos chagrins jamais bien cruels ! C'est là que l'amour du pays s'est ancré dans nos poitrines et que nous avons été préparés pour être, dans le monde, des hommes selon les désirs de Dieu".

"Quand, sur la route de la vie, disait l'honorable juge de Montigny, nous nous rencontrerons, que la qualité d'élèves du Collège Joliette soit pour nous un mot de ralliement, qu'elle soit le blason qui nous oblige à la vertu. Espérons qu'il ne nous sera jamais donné d'entendre dire qu'un élève du Collège Joliette a déshonoré son nom, son collège, sa famille ou son pays".

Au pays tout entier, les fêtes de Joliette apportent donc un éclatant témoignage de l'intérêt particulier, de l'amour filial et de la reconnaissance des anciens élèves pour cette maison, "témoin et protectrice de leur enfance". Ils sont venus nombreux, rendre hommage à l'oeuvre de l'éducation, au dévouement de ceux qui s'y consacrent au prix de tant de sacrifices ; ils sont venus les consoler dans leurs peines, les

remercier des services rendus à la cause religieuse et nationale.

Et non seulement les anciens montrent ainsi leur intérêt à la cause de l'éducation en général, mais ils témoignent de leur confiance en l'éducation telle qu'elle se donne dans nos collèges classiques, avec la religion comme base de l'enseignement. Ils veulent prouver qu'ils ne partagent pas les idées des novateurs, heureusement peu nombreux, qui voudraient détruire notre système actuel, sans indiquer de remède efficace à la prétendue faiblesse de son organisme. Qu'il était consolant d'entendre M. Tellier nous dire ce qu'il faut penser de notre système d'enseignement : "Le Collège Joliette a compris que le moyen le plus sûr de former de bons citoyens, c'est de commencer par faire de bons chrétiens.— Notre premier acte officiel, dans un banquet comme celui-ci, ce doit être un acte de foi.—Il convient que tous les fils de Joliette disent à l'*Alma Mater* qu'ils sont restés fidèles à ses leçons et qu'ils demeurent des fils dévoués de l'Eglise du Christ : ce sera sa meilleure récompense".

Puis, comme le collège est le prolongement de la famille, que nous sommes tous frères, ces Noces de Diamant établissent entre tous les membres de la famille un lien étroit et durable, lien d'amitié et de sympathie entre tous, prêtres, religieux et laïques, selon l'exemple donné par nos fondateurs.

En effet, ceux qui ont assisté aux fêtes de Joliette n'ont pas manqué d'observer que tous les Joliettains ne forment qu'une seule et même famille, unie dans un même amour. La gaieté exubérante dont l'atmosphère était comme saturée, permettait aux âmes et aux cœurs de respirer à l'aise, d'oublier, pour trois jours, les côtés tristes de la vie, et de faire ample provision de souvenirs heureux pour l'avenir. Les témoins de notre gaieté nous ont reconnus pour

des frères, et on a dit que "l'amour de la vieille maison familiale était la caractéristique de toutes ces fêtes". L'esprit du R. Père Beaudry planait partout, inondait tous les coeurs, servant, pour ainsi dire, de trait d'union entre les élèves de tous les cours, au point qu'il n'y avait plus là "qu'un coeur et qu'une âme", comme dans la primitive Eglise.

Mais il faut que ces bons rapports se prolongent, et que le titre d'élèves du même collège soit comme un passeport qui donne droit à l'aide des anciens en faveur des cadets. Que ceux qui sont jeunes, sans appui, aillent donc avec confiance frapper à la porte des aînés, leur demander conseil et protection. Et que ceux-ci, à l'exemple de l'ancien Joseph, le puissant ministre de Pharaon, soient attendris à la vue de leurs jeunes frères, leur souhaitent bonheur et prospérité, s'informent de ceux qui sont à la maison et fassent en sorte que les Benjamins aient une part plus grande aux faveurs de la fortune.

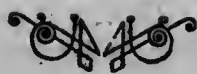
Il faut, en plus, soutenir d'un ferme appui l'avenir de la maison qui nous intéresse au plus haut point. Les souscriptions proclament bien haut que cet appel a été compris et que "à l'appui moral, accordé de si grand coeur, se joint un secours plus positif et plus directement efficace". Ce n'est pas encore assez. Il faut immortaliser cette oeuvre en fondant l'Association des Anciens Elèves, qui apportera à l'*Alma Mater* l'appui moral et financier désirable, et formera entre les élèves et le Séminaire un réseau de liens difficiles à rompre.

Cet espoir est réalisé, comme on le verra plus loin.

Mgr l'Evêque de Joliette, le Père Supérieur, le Père Préfet et le Père Procureur font, de droit, partie du Comité de direction. Il est très désirable qu'on adhère de partout à cette Association qui créera "autour de l'*Alma Mater* une atmosphère d'ardente et efficace sympathie".

Cette fête des "Noces du Souvenir" est aussi la fête de la reconnaissance. "Cette fête que nous avons voulu faire belle et grande, disait, en 1897, le R. Père Beaudry, est surtout en l'honneur des fondateurs et des bienfaiteurs de cette maison. Il en fut de même en 1910. Pas un discours n'a été prononcé où il ne fut question de nos fondateurs, de nos directeurs, de nos professeurs, de la Communauté des Clercs de Saint-Viateur. Leurs noms volaient de bouche en bouche, ils passaient dans nos chants, ils se murmuraient dans nos prières, et ils sont maintenant gravés en lettres d'or dans le livre de nos souvenirs.

Espérons que l'exemple donné par Joliette sera suivi par toutes nos familles collégiales. C'est l'honneur que nous osons ambitionner pour nous. C'est le bonheur que nous souhaitons à notre chère patrie canadienne.



CHAPITRE XVII

Association des Anciens Elèves.

La Patrie de Montréal, en date du 2 février 1911, publiait le document qui suit et qui fermera le récit des *Noces de Diamant* du Séminaire de Joliette.

Au Collège Joliette

L'Association des Anciens Elèves se consolide et promet d'être une institution durable et bienfaisante. — Circulaire.

Joliette, 2.—Après avoir été soigneusement renseignée par les journaux, sur les fêtes jubilaires du Séminaire de Joliette, l'opinion publique peut se demander, à présent, si ces grandioses manifestations qui, en juin dernier, durèrent trois jours, n'ont pas groupé et resserré plus fortement les "Anciens" vétérans ou cadets.

Afin de l'éclairer et de lui prouver en même temps, en toute évidence, que nos séminaires et nos collèges classiques gardent toutes les sympathies de ceux qui vinrent s'y instruire et former, nous avons pensé utile, même désirable, de révéler à tous l'organisation de la généreuse association projetée lors des "Fêtes" et dernièrement élaborée.

Pour ce faire, nous publions ici la lettre-circulaire qui annonce et présente aux anciens élèves de Joliette, les statuts de leur jeune mais déjà si puissante association.

Qu'on daigne en parcourir les divers articles et en étudier les décisions, et l'on pourra se convaincre que les "Anciens" restent fidèles à leur Alma Mater, et que le vieux Collège, érigé en Séminaire, est hautement fier des soixante-quatre générations qu'il a formées pour l'Eglise et la Patrie.

**Circulaire à Messieurs les Anciens Elèves
du Séminaire de Joliette.**

Chers confrères,

Les Noces de Diamant, dont le souvenir reste si vivace pour ceux qui y prirent part, ont fait naître dans le coeur d'un grand nombre le projet d'une association d'anciens élèves.

Cette idée, exprimée publiquement pendant les fêtes de 1910 et approuvée de tous, a été reprise en assemblée régulièrement convoquée des Comités d'organisation des Fêtes Jubilaires. Cette assemblée, tenue au Séminaire le 5 décembre 1910, et à laquelle Sa Grandeur Monseigneur Archambeault a voulu, par sa présence, témoigner, une fois de plus, la sollicitude et l'attachement qu'il porte à notre Alma Mater, a arrêté les dispositions suivantes :—

L'association sera connue sous le nom de : L'Association des Anciens Elèves du Séminaire de Joliette, et elle a son siège au Séminaire de Joliette. Elle a pour but :

10.—De resserrer les liens de fraternelle affection entre tous les enfants de notre Alma Mater ;

20.—De rendre plus intimes les relations entre le Séminaire et les anciens élèves qui sont appelés à contribuer, par un appui moral et financier, au progrès d'une institution dont ils sont les fils et qui leur est chère parce qu'elle est leur bien.

L'association est régie par un bureau de direction dont le président d'honneur est et sera Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Joliette. Les autres membres du bureau sont :

- 2 vice-présidents d'honneur,
- 1 président actif,
- 2 vice-présidents,
- 1 secrétaire,
- 1 assistant-secrétaire,
- 1 trésorier,
- 10 directeurs.

Les officiers d'honneur auront voix consultative aux assemblées du bureau.

Le Supérieur, le Procureur et le Préfet des études du Séminaire sont, d'office, membres du bureau de direction.

Les membres et officiers du bureau de direction resteront en exercice jusqu'à la première réunion plénière de l'association, sauf les cas de décès, de démission, ou de révocation prononcée par la majorité absolue des membres du bureau de direction, et dans ces cas, le successeur sera choisi par les autres directeurs lors de la première assemblée régulière du bureau, à la majorité des voix des membres présents.

Le bureau de direction se réunira chaque année, au Séminaire, dans la première huitaine de décembre, sur avis du secrétaire, expédié par la poste, pour entendre et approuver les rapports du secrétaire et du trésorier, et pour délibérer sur les moyens de promouvoir les intérêts de l'association. Il pourra également être convoqué en tout autre temps par un avis du secrétaire ou par un avis signé conjointement par deux membres du bureau de direction.

La majorité absolue des membres du bureau de direction constituera la quorum à toute assemblée de ce bureau.

Pour permettre à l'association d'atteindre les fins qu'elle se propose, les anciens élèves seront appelés à verser une contribution annuelle, à partir de cinq ans après leur sortie du Séminaire, à savoir :

10.—\$1.00 par année pendant la deuxième période de cinq ans ;

20.—\$2.00 par année pour ceux qui ont quitté le Séminaire depuis dix ans.

Durant les cinq premières années suivant leur sortie du Séminaire, les élèves n'auront pas de contribution à payer, et ils deviendront membres de l'association en signant la formule d'adhésion et en l'adressant au secrétaire.

Cette contribution sera payable au mois de janvier et sera envoyée au secrétaire en même temps que la formule d'adhésion qui

sera remise chaque année aux anciens élèves. Le secrétaire tiendra registre des adhésions reçues et versera le montant des contributions entre les mains du trésorier qui en tiendra compte.

L'année dont il est fait mention est l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre.

La recette de l'association, durant la première année de sa fondation, sera employée par le bureau de direction suivant les suggestions du Conseil du Séminaire, pour les fins suivantes, savoir :

- bibliothèque des professeurs,
- bibliothèque des élèves,
- laboratoires et musées,
- matériel d'enseignement,
- fanfare.

Après la première année les recettes seront affectées annuellement de la façon suivante:

$\frac{1}{4}$ sera remis au Séminaire qui en disposera à son gré, à la condition d'en garantir et payer à perpétuité l'intérêt annuel au taux de 5 p. c., et cet intérêt sera employé par le bureau de direction après consultation avec le Conseil du Séminaire.

Quant à la balance des recettes annuelles, elle sera employée par le bureau de direction, suivant les suggestions du Conseil du Séminaire, pour les fins suivantes, savoir :

- bibliothèque des professeurs,
- bibliothèque des élèves,
- laboratoires et musées,
- matériel d'enseignement,
- fanfare.

A la fin de chaque année le bureau de direction fera publier et adressera aux anciens élèves un compte rendu qui fera connaître l'état financier de l'association, les travaux accomplis grâce à son concours, et les faits saillants qui se seront produits, à sa connaissance, au Séminaire et dans le monde des anciens élèves.

Le mode de convocation des membres de l'association en assemblée générale sera déterminé, dans chaque cas, par le bureau de direction.

Le mode d'élection des officiers et des membres du bureau de direction sera déterminé par résolution, à chaque assemblée générale, immédiatement avant l'élection.

Toute question soumise à une assemblée générale de l'association sera résolue à la majorité des voix des membres présents.

La présente constitution pourra être modifiée à toute assemblée générale de l'association, par résolution de la majorité des membres présents.

Le Séminaire de Joliette s'est engagé, par la voix de son Supérieur, à faire chanter, au mois de novembre de chaque année, une messe pour les membres vivants et les membres défunts de l'association.

Le bureau de direction, dont les membres et les officiers ont été choisis par l'assemblée des comités et sous-comités qui ont pris part à l'organisation des Noces de Diamant du Séminaire, est composé comme suit. —

Président d'honneur : Monseigneur l'Evêque de Joliette ;

Vice-présidents d'honneur : R. P. C. Ducharme, C.S.V., Prov. ;

M. le docteur J.-J. Sheppard ;

Président actif : M. J.-M. Tellier, Av., M.P.P. ;

Vice-présidents : M. le docteur J.-E. Dubé ;

M. le chanoine P. Sylvestre, curé ;

Secrétaire : R. P. L.-J. Morin, C.S.V., Préfet des Etudes ;

Assistant-secrétaire : M. J.-E. Ladouceur, Av. ;

Trésorier : R. P. L. Léger, C.S.V., Procureur ;

Directeurs : R. P. F.-M. Roberge, C.S.V., Supérieur ;

M. l'abbé Louis Bonin, curé ;

M. l'abbé Charles Dugas, curé ;

M. L.-A. Lavallée, Av. ;

M. J.-A. Renaud, Av. ;

M. l'abbé L.-A. Lavigne, curé;

M. J.-R. Laurendeau;

M. J.-A. Labelle, Av.;

M. J.-A. Guibault, Av., Maire;

M. J.-A. Dubeau, Av., M.P.

Nous avons la conviction que tous les anciens élèves dont l'attachement à l'Alma Mater et la générosité n'ont plus besoin d'être démontrés, voudront faire partie de notre association et participer ainsi à l'oeuvre que poursuit le Séminaire, et à la réalisation des progrès qu'ambitionnent ses directeurs.

Pour le bureau de direction :

J.-M. TELLIER,

Président

L.-J. MORIN, C.S.V.,

Secrétaire

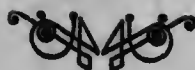
Joliette, 22 décembre 1910.

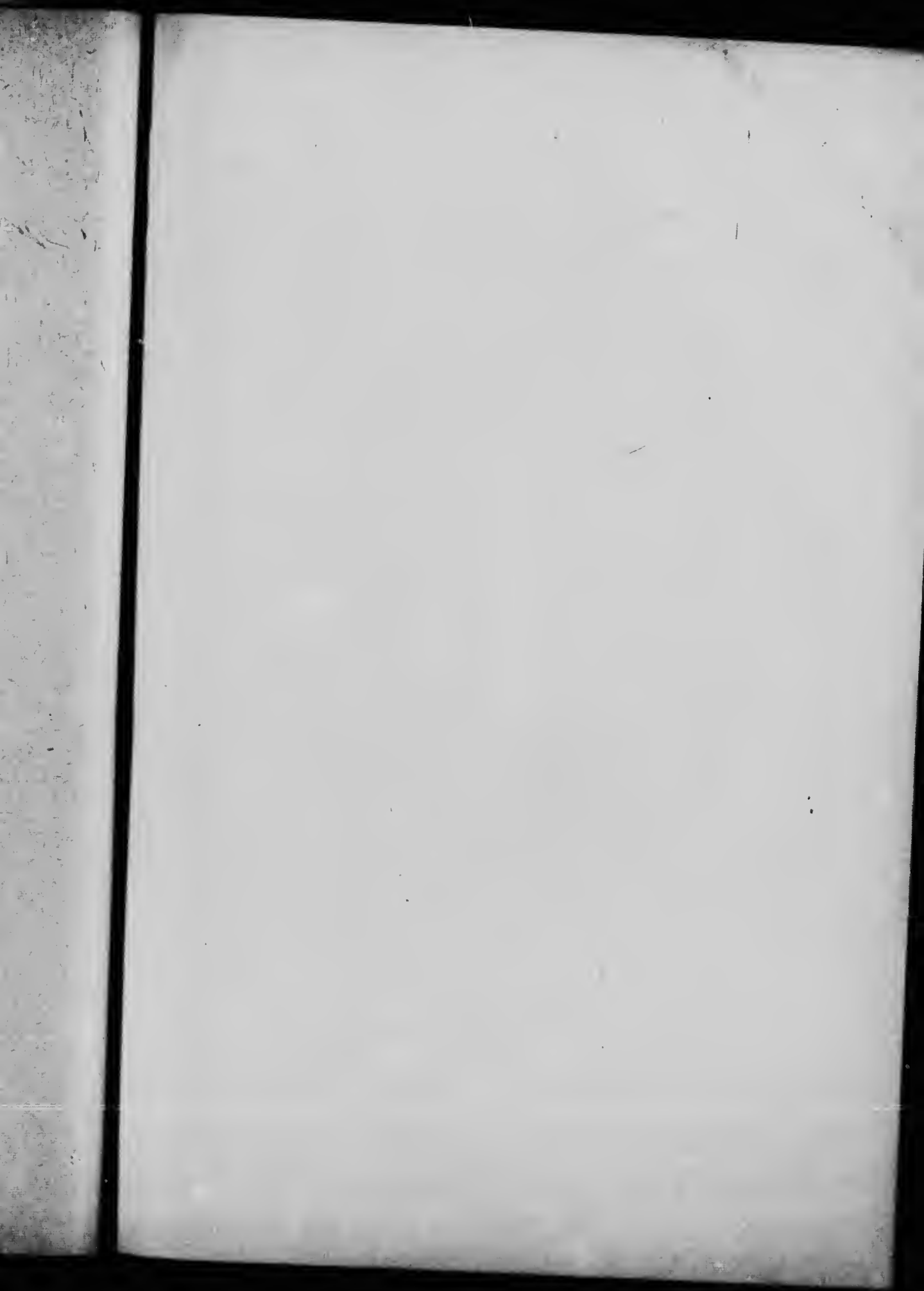
A. M. D. G.



TABLE DES CHAPITRES

— Prologue	5
I — Fondation et Développement	7
II — Jubilé de Diamant.—Préparatifs.....	14
III — Page d'Histoire.....	31
IV — Appels et Réponses.....	57
V — Voyage et Arrivée.....	134
VI — Tentes et Salle du Banquet.....	143
VII — Réception Officielle.....	148
VIII — Campagne !.....	165
IX — Cérémonies Religieuses.....	171
X — Discours au Banquet.....	184
XI — Souscriptions.....	242
XII — Concert-Causerie.....	245
XIII — Feu d'Artifice.....	302
XIV — Distribution des Prix.....	307
XV — Encore quelques Lettres et un Résumé...	309
XVI — Conclusion pratique.....	318
XVII — Association des Anciens Elèves.....	323







IMP. L'ETOILE DU NORD.
JOLIETTE.

